mars, avec le grade d'aspirant. Il n'allait pas tarder à être promu au grade de sous-lieutenant.

Il s'était fait remarquer de ses chefs dans l'exécution de divers travaux difficiles et délicats qui demandaient non seulement des connaissances techniques mais surtout de la bravoure et le mépris du danger.

Ce brave était âgé de 26 ans.

Nous adressons nos bien vives condoléances à Mme Vesperini, institutrice à Borgo, et à M. Vesperini, à M. Maraccini, instituteur à Bastia, aux familles Martin Maraccini et Pascal Maraccini.

Syndicat Agricole de la Corse

Comité de viticulture

Le marché des vins qui était resté stationnaire par suite des difficultés de transport vient de subir une forte hausse sur toutes les places du Midi, principalement sur celle de Frontignan, Montpellier, Narbonne et en Algérie. Cette hausse varie de 5 à 8 fr. par hectolitre ; les vins de 10 à 11° sont passés de 48 à 56 fr. l'hectolitre nu, pris en cave, tous frais en sus. En Algérie les beaux vins à 11° et à 11° 5 trouvent des acheteurs à 65 et 70 francs.

Nouvelles Religieuses

Furoises de Saint Jean Baptiste.— Demain vendredi, 1er vendredi du mois, Sa Grandeur Monseigneur Siméoni célébrera, à Saint Jean, la messe de communion qui commencera à 7 heures et demie.

Pendant la cérémonie, un chœur de jeunes filles chantera des cantiques appropriés à la circonstance.

Petite Gazette

Nos Députés

M. le député Henri Pierangeli a été présenté par la commission de la législation civile, pour la remplacer dans cette commission en remplacement de M. de Folleville.

Médaille pénitentiaire

La médaille d'honneur des services pénitentiaires a été décernée à M. Cocoaldi Ours, 1er gardien à la prison de Constantine.

Postes et télégraphes

M. Grimaldi Laurent, receveur de bureau composé du 3e classe à Monte-Carlo, est nommé à Monaco ville.

Pensions

Katter Marie-Françoise veuve Legrand, le mari chef d'escadron d'artillerie, 2.000 fr.

Costa Louise veuve Capoul, le mari maréchal des logis chef de gendarmerie, 769 francs.

Peraldi Marie-Jérômine veuve Peraldi, le mari gendarme, 540 fr.

Avis

M. Ambroise Tomasi, de Lavasina, prévient le public qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme, née Louise Mangiavacca, veuve Isetti, qui a quitté le domicile conjugal.

Avis

On demande des ouvriers cordonniers, bonnes références, travail assuré.

S'adresser à M. Ducuillon J.-B., 35, Bd Paoli, à la « Botte d'Or. »

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie Viscara, 6, Boulevard du Palais), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc souple et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 18, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à Bastia, du 1er au 13 de chaque mois, 7, Boulevard du Palais.

Imp. Ollagnier

Le Gérant, Laurent Bonfanti

DERNIERES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

818e jour de la guerre

Paris, le 29 novembre 7 heures.

Activité moyenne de l'artillerie dans la région de la Somme et dans le secteur de Douaumont.

Calme sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

22 heures.

L'artillerie allemande a violemment bombardé aujourd'hui notre front de part et d'autre de l'Ancre. Nous avons riposté aussitôt avec efficacité. L'ennemi a également bombardé nos lignes au sud de Souchez. Ses mortiers de tranchées ont montré de l'activité au sud d'Armentières. Notre artillerie a bombardé le secteur de la Bassée

AVIATION

Hier l'aviation a exécuté avec succès beaucoup de reconnaissances et de travail en liaison avec l'artillerie. Elle a jeté des bombes sur un certain nombre de points d'importance militaire et provoqué dans un cas une forte explosion.

Au cours de combats aériens un appareil allemand a été détruit un autre contraint d'atterrir avec des avaries.

Deux des nôtres ne sont pas rentrés,

29 novembre, 15 heures.

Assez grande activité des deux artilleries au sud de la Somme, dans les secteurs de Blanches et de Pressoire.

Sur le reste du front rien à signaler.

ARMÉE D'ORIENT

27 novembre.

Sur la rive gauche du Vardar, les Anglais ont réussi un coup de main sur une tranchée ennemie au nord-est de Macukovo.

A l'est de la Cerna, les troupes serbes ont brillamment enlevé une hauteur au nord-ouest de Grunista et s'y sont maintenues malgré les furieuses contre attaques lancées par les germano-bulgares qui ont subi de lourdes pertes sans résultat.

Dans la région au nord-est de Monastir, nos zouaves poursuivant leurs succès ont conquis de haute lutte un piton à l'est de la côte 1.050.

Au nord-ouest de Monastir des combats violents sont en cours.

Nos troupes progressent également dans la région montagneuse du Grema Stena.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

10 heures 5.

Rien à signaler en dehors d'un bombardement ennemi intermittent dans la région de Gueudecourt et au sud d'Arras et d'une grande activité de mortiers de tranchées dans les secteurs de Fouquissart et de Neuve Chapelle.

En Roumanie

Paris, 29 novembre.

Les nouvelles de Roumanie ne sont pas meilleures.

La situation devient surtout inquiétante au nord et au sud ouest de Otzir où les Roumains ont été obligés de se replier.

L'armée de Mackensen n'a pourtant pas progressé depuis hier, les Roumains lui opposant une résistance acharnée. Son avant garde est encore à soixante-dix kilomètres de Bukarest.

L'espionnage en Suisse

Paris, 29 novembre.

Le major Simon, de l'armée active helvétique s'était fixé, depuis quelque temps, en Italie où il faisait de l'espionnage au profit des empires centraux.

Ayant éveillé les soupçons de la police italienne, il vient d'être arrêté. On a trouvé sur lui des pièces compromettantes.

Les vrais Grecs et la France

Paris, 29 novembre.

Les négociants d'Athènes signent en masse une pétition exprimant leur reconnaissance à l'amiral Dartige du Fournet et à la France.

Dans une dépêche adressée aux étudiants libéraux à Athènes, M. Vénizélos les félicite d'avoir pris la défense des libertés de l'université. Il ajoute qu'il serre la main à la jeunesse universitaire qui, continuant les destinées historiques de la nation, conserve intact le souvenir des amitiés alliées de la Grèce, et aussi celui de ses ennemis mortels.

La Note à la Grèce

Paris, 29 novembre.

L'amiral Dartige du Fournet a remis au président du Conseil grec une note dans laquelle il l'invite à remettre aux Alliés les munitions des navires de guerre grecs qui se trouvent au pouvoir de Vénizélos et des Alliés.

La note ajoute que si ce matériel n'est pas livré avant le 1er décembre, les ports grecs seront bloqués.

Les journaux Vénizélistes basent cette demande sur les nombreux faits qui sont de nature à prouver que la Grèce ravitaillent les sous-marins ennemis en munitions, et qu'elle a manqué à ses promesses envers les Alliés comme elle avait manqué à ses engagements envers la Serbie.

EN ALLEMAGNE

LES GRÉVISTES DE KRUPP

Paris, 29 novembre.

Selon des nouvelles parvenues d'Essen au *Volkszeckt* de Zurich, les ouvriers des usines Krupp, qui se sont mis en grève les 16, 17 et 18 de ce mois, étaient au nombre de 2.000 et ils n'ont repris le travail qu'après que les directeurs eurent fait droit à leurs revendications.

Les grévistes laissent surtout partir des ateliers où sont travaillés les obus et de ceux où sont fabriqués les percuteurs.

Plusieurs des meneurs ont été employés sur le front par ordre de la kommandature du général d'Essen.

En Dobroudja

Paris, 29 novembre

Les renforts russes continuent à arriver, ce qui a permis de faire des progrès vers l'ouest.

Le raid des *Zeppelins*

Paris, 29 novembre.

Les journaux Anglais publient de longs récits sur le dernier raid des zeppelins sur l'Angleterre. Tous disent que le fait le plus remarquable auquel ait donné lieu l'équipée hostile, est la rapidité avec laquelle les projecteurs et les canons de défense antiaérienne sont entrés en action et qui a permis la destruction de deux dirigeables et la mort de leurs équipages se montant à cinquante personnes, portes dix fois plus forte que celles que le raid a causées en Angleterre.

Cent bombes ou moins ont été lancées par les monstres. Il y a eu 1 femme tuée, 5 hommes, 7 femmes, 4 enfants blessés, 15 maisons sérieusement endommagées, 20 légèrement touchées.

VOILIERS COULÉS

Paris, 29 novembre.

Les voiliers *François Alfred de Courcy* et *Malvina* ont été coulés par des sous-marins.

Au Reichstag

Paris, 29 novembre.

Le Reichstag a discuté aujourd'hui en séance plénière, le projet de loi du gouvernement sur la levée en masse.

LE VIEUX BON DIEU TURC

Paris, 29 novembre.

Le nouveau président de la Chambre des Députés ottomane, Hadchi Adil Bey, a prononcé, en présant possession de son fauteuil, le 20 novembre, un discours où il a magnifié l'œuvre guerrière de la Turquie. Il a dit notamment : « les événements de la guerre ont prouvé que le Dieu Tout Puissant s'était déclaré l'allié de la Turquie et que l'empire ottoman est l'objet de sa divine protection. »

Communiqué ITALIEN

28 novembre.

Depuis Sarca jusque Astico mouvements ennemis et duels d'artillerie.

Sur le front Giulia, l'artillerie ennemie fut plus active dans la zone Piava et à l'est de Gorizia. Quelques obus tombèrent sur la ville endommageant quelques bâtiments. Notre artillerie contrebattit vigoureusement.

CADORNA.

Le "TIP" remplace le Beurre

aussi bien pour la table que dans la cuisine. Il n'est vendu qu'en paire de 500 et 250 grammes.

Exiger sur l'enveloppe la marque déposée « TIP ».

En vente au prix de 1 fr. 85 le 1/2 kilo ; chez tous les Marchands de Beurre et de Comestibles. *Expédition en Corse, franco postal domicile, contre mandat :* 1 kg. 4 fr. ; 2 kg. 7 fr. 15 ; 3 kg. 10 fr. 30 ; 8 kg. 25 fr. 20.

Représentant dépositaire en Corse : M. L. B. CANNALETTI, 33 bis rue de l'Opéra, BASTIA.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Charles Padovani, et leurs enfants ; Mme veuve André Firpi, et ses enfants ; Mme et M. Yon-Berger, et leurs enfants ; Mme et M. Thiel, et leurs enfants ; Mlle Joséphine Giorgetti et la famille Alessandrini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-André Padovani

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle germain et cousin, décédé pieusement à Bastia, dans sa 67e année, le 28 novembre 1916.

L'enterrement aura lieu à Sisco le jeudi, 30 novembre.

On se réunira à 7 heures du matin au 33 bis, rue de l'Opéra.

La famille ne reçoit pas.

Priez pour lui !

Mlle Anna Pensa ; Mme veuve Barthélemy Pensa, née Devoti ; M. Eugène Ruggieri ; Mme veuve Martelli ; M. E. Bertrand, capitaine de gendarmerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur ; Mme veuve Désirée Calappi ; Mme et M. Antoine Pesanti ; Mme et M Eugène Calappi et leurs enfants ; Mme et M Socrate Calappi et leurs enfants ; Mme et M. Adolphe Ruggieri, commis principal des postes et télégraphes, et leurs enfants, de Marseille ; MM. Auguste et Eugène Ruggieri, de Marseille ; Mme et M. Sauveur Ruggieri et leurs enfants, de Marseille ; Mlle Dévote Ruggieri ; Mme et M David Ruggieri ; Mme et M Jean Modena et leurs enfants ; Mme veuve Nonce Pensa ; M. et Madame Zerr.

Les familles Pesanti Augier D. Maintenon, Turfait, Bonerandi, Chiesa, Firpi, Villa, Peretti, Tristani, Marinetti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Annonciade Pensa

leur sœur, belle-sœur, cousine, parente et alliée, décédée à Bastia, le 29 novembre 1916, à l'âge de 77 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 30 courant, à 2 heures et demie.

On se réunira, rue des Jardins, 4.

Priez pour elle !

(PIOGGIOLA)

M. et Mme Clément Casanova ; M. le chanoine Casanova, curé-archiprêtre de Saint-Jean de Bastia ; M. François Casanova ; Mme et M. F. Savelli de Guidi et leurs enfants ; Mme Virginie veuve Vincentelli, née Casanova, et son fils ; Mme et M. Ange-Mathieu Casanova, maréchal des logis d'artillerie, et leurs enfants ; Mme veuve Abraham Casanova et ses enfants ; M. Charles-Antoine Antonini ; M. et Mme Jean-Baptiste Antonini et leurs enfants ; Mlle Réparate Antonini ; M. Pierre Giudicelli, ancien magistrat, et ses enfants ; M. et Mme Georges Grimaldi et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Catherine Casanova

leur fille, nièce, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Pioggiola, le 22 novembre, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qu'on célébrera le vendredi 1er décembre, jusqu'à 9 heures à Saint-Jean, et à 10 heures à l'Immaculée Conception, seront dites pour le repos de l'âme de

M. Louis Gabrielli

Conseiller à la Cour d'Appel

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay

La meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

QUARANTE DEUXIEME ANNEE. — N° 57

VENDREDI 1er DÉCEMBRE 1916

Le Petit Bastiais

Téléphone 2 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 2

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia

Madame J.-B. OLLAGNIER, Directrice.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

1re page, 5 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 0,75 — 4e page, divers 0,30, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	6 mois	1 an	2 ans
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Départ. & Colonies	22 »	12 »	7 »
Etranger	30 »	16 »	9 »

Les abonnements sont payables d'avance

On ne répond pas des manuscrits déposés

LA NOUVELLE ÉGLISE DE CAPANNELLE

Le *Petit Bastiais* a annoncé que Monseigneur Siméone, évêque d'Ajaccio, profitera de son séjour à Bastia pour livrer au culte l'église de Notre Dame de Lourdes dont la construction vient d'être achevée.

Nous croyons intéresser les nombreux lecteurs de ce journal en leur donnant quelques détails, détails que nous tenons d'une source très sûre, sur cette église qui est un vrai bijou d'architecture.

Comme beaucoup de Bastiais qui n'ont pas d'autre but de promenade que le Nouveau-Port, nous avons fait plus d'une visite à cette église dont nous avons suivi, pour ainsi dire, pas à pas, les progrès.

Nous nous représentons encore les grosses difficultés du début où il fallait lutter contre l'envahissement de la mer et la friabilité d'un sol qu'il était nécessaire d'étayer à chaque coup de pioche.

— Vous vous rappelez, Monsieur, veut bien nous expliquer une personne autorisée, les hochements de tête de commisération qu'on se croyait obligé de nous servir et qui voulaient signifier que jamais les constructeurs ne se tireraient d'un cas pareil.

L'obstacle a été surmonté grâce à l'habileté des directeurs des travaux et aussi à leur ténacité.

Bien d'autres difficultés, vous pouvez m'en croire, ont été aplanies, et c'est vraiment un tour de force d'avoir pu mener à bonne fin, en pleine guerre, une construction de cette importance.

— Pourriez vous me renseigner exactement sur le style de l'église de Notre Dame de Lourdes ?

— C'est un style de transition. Nous pouvons le situer entre le douzième et le treizième siècle. C'est du roman avec un essai très timide de gothique. Veuillez remarquer que les ogives manquent de la pureté du pur style ogival, elles sont surbaissées, et c'est précisément ce qui donne à cette église un caractère marqué de transition. L'architecte, qui est un spécialiste, s'est attaché à donner à son œuvre un cachet d'originalité qui a déroulé toutes les personnes peu familiarisées avec l'architecture et ses divers ordres. Je tiens à ajouter que M. Jules Barbier — c'est le nom de l'architecte — est le directeur des travaux de l'Archevêché de Paris. C'est donc une autorité.

Notre cicerone occasionnel nous a fait admirer les belles colonnes monolithes en granit rose d'Algajola, sorties des ateliers des frères Lusini, si universellement connus.

L'autel, de style gothique, en marbre blanc et rose, ainsi que la balustrade de même style à croisillons l'un et l'autre dus aux ciseaux de M. Muzzocchi, méritent également de retenir l'attention des connaisseurs.

Les stations du Chemin de la Croix sont un morceau très artistique. C'est M. Pakle qui s'est chargé de cette œuvre. On connaît le talent très robuste du sculpteur bastiais qui sait mettre dans ses moindres productions tant de vérité et de finesse.

Cet édifice, si majestueux dans sa noble simplicité, présente un ensemble d'une harmonieuse pureté de lignes.

La Corse n'avait jusqu'à ce jour rien de pareil. La *Canonica* est du pur roman trop régulier qu'on a d'ailleurs gâté par des restaurations inesthétiques. Ailleurs, nous ne voyons rien dans le grand nombre de nos édifices religieux qui ait un caractère architectural bien défini.

L'église de Notre Dame de Lourdes de Capannelle est une œuvre d'art en même temps qu'une bonne œuvre dont tout le mérite revient au grand et généreux bienfaiteur qui a voulu offrir à Dieu une demeure plus digne de la Majesté divine.

Sa modestie ne souffre pas que nous écrivions son nom dans cet article, car toute sa vie il a fait le bien, et quel bien ! sans bruit, et comme il sied au chrétien observateur fidèle des enseignements évangéliques.

Mais qu'il reçoive ici publiquement l'expression de la respectueuse et impérissable gratitude de tout un quartier dont la population trouvera dans l'église qu'il a fait construire, l'aliment de vie spirituelle si nécessaire à toute âme humaine.

Le pauvre comme le riche, l'homme cultivé comme le chrétien d'humble savoir, se prient dans cette belle église, associeront naturellement à leurs prières le nom de celui à qui ils sont redevables du bienfait de pouvoir assister aux cérémonies du culte dans un temple où Dieu recevra les adorations et les louanges de ses fidèles avec la décence due.

Et certes, c'est là l'unique récompense qu'ambitionne un tel homme dont toutes les pensées, toutes les œuvres, toutes les paroles sont imprégnées de surnaturel.

Mais Dieu, qui est un rémunérateur magnifique, permet qu'à ceux qui, dans la simplicité de leur cœur, auront demandé le royaume de Dieu et sa justice, tout le reste soit donné par surcroît.

La reconnaissance populaire constitue ce surcroît.

Un Rêve

Un coup de vent froid fit claquer ma fenêtre et des débris de verre se mirent à zigzaguer dans la nuit grise de ma chambre en même temps que des papiers épars sur mon bureau prirent des formes fantasmagoriques. Mon lit tangua, comme la barque sur les flots, roula, craqua, se tut. Et alors dans des bruits et des sons extra-terrestres, je crus entendre l'énigmatique dialogue suivant :

1re voix. — Ils ont l'heure des sacrifices... La voix des mourants... Honneur !.. Patrie !..

2me voix. — Et nos 15.000 ?..

1re voix. — Vois passés... De 7.000 nous nous contenteroos... Soutenir moral... Bel exemple...

3me voix — Evidemment, mais... Opéra .. Calèches... Punch... Salons... Et l'étoile du jour !..

1re voix. — Amour sacré de la Patrie !.. Devoir...

2me voix. — Confiance suffit... Peuple marche... Soldats admirables ! Vainerons !.. Confiance !..

1re voix. — Avec notre aide immédiate... Voions cela ; pas de mots inutiles... Aidons le pays par notre argent et avec ses actes... Et c'est ainsi qu'on les aura !..

Un roulement de tambour suivit ces paroles ; le tonnerre gronda, cessa ; et j'entendis par trois fois crier : « Vive la Chambre ! vive la Chambre ! vive la Chambre ! » comme nos Grognards auraient crié : « Vive l'Empereur ! vive l'Empereur ! vive l'Empereur ! »

Et ma fenêtre se referma d'elle-même, tandis que je m'éveillais et que les choses reprenaient leur place et leur forme sous les premières clartés du jour.

RUYDAL.

Comité de la Croix rouge

Un service de *Requiem* pour les soldats et marins morts pour la patrie sera célébré en l'église cathédrale de Sainte-Marie, vendredi, 1er décembre, à 10 heures et demie très précises.

Cette solennité religieuse sera rehaussée par la présence de Sa Grandeur Monseigneur Siméone, Evêque d'Ajaccio qui a bien voulu accepter de présider la cérémonie.

Le comité de la Croix Rouge fait un appel d'autant plus pressant à la population bastiise qu'il ne doute pas que dans les circonstances douloureuses que nous traversons en ce moment où tant de glorieuses victimes Corses tombent au champ d'honneur, chacun ne se fasse un devoir d'assister à ce service funèbre.

Une quête sera faite par les infirmières au profit des Orphelins de la guerre.

Il ne sera pas adressé d'invitations personnelles.

L'Ecole de Propriano

M. Giordan, député de Sartène, avait attiré l'attention de M. le Ministre de l'Instruction Publique sur la nécessité de créer à l'école des garçons de Propriano, une quatrième classe, en raison de l'augmentation de la population scolaire. Il a reçu du Ministre la lettre suivante :

« Paris, le 22 novembre 1916.

» M. le Député et cher Collègue,

» Vous avez bien voulu me signaler l'intérêt tout particulier qu's'attache à la création d'une quatrième classe à l'école des garçons de Propriano.

» Je m'empresse de vous informer que cette quatrième classe (le emp ol d'adjoint) a été créée par décision du 24 octobre dernier.

» Je suis heureux d'avoir pu, par cette mesure, répondre au désir que vous m'exprimez.

» Agréez, Monsieur le Député, etc.

» P. le Ministre et par autorisation,

» *L'Inspecteur général, chef du Cabinet,*

» PECAUT. »

Tableau d'Honneur

Citations

C'est un bien grand plaisir que d'avoir à enregistrer la citation à l'ordre du régiment et donnée dont vient d'être l'objet le jeune *Grimaldi Jean*, du 98e d'infanterie :

« Le 5 novembre 1916, bien que jeté à terre par l'éclatement d'une grenade, s'est précipité au secours de son sergent, sous une fusillade à bout portant.

» S'était déjà distingué dans un précédent coup de main et sous les bombardements de 5 juillet au 15 août 1916. »

Nous adressons à ce brave, originaire de la commune de Muro, qui a toujours accompli son devoir de patriote sans défaillance et le plus souvent au péril de ses jours, nos félicitations les plus sincères.

Giovacchini Laurent, du 24e chasseurs alpins, a été cité à l'ordre de la brigade dans les termes suivants :

« Volontaire pour faire partie chaque nuit d'une patrouille, a fait preuve de courage et d'audace ; a permis à son chef, de par'ouille de remplir dans les meilleures conditions les missions successivement reçues. »

Il vient d'être l'objet d'une deuxième citation à l'ordre de la division avec la mention suivante :

« Patrouilleur de combat, a rempli d'une façon admirable sa mission pendant toute l'action, renseignant son capitaine à tout moment, ce lui permettant ainsi de prendre des initiatives heureuses sur l'ennemi. Blessé pendant l'action, n'a consenti à être évacué qu'à l'achèvement complet de sa mission. »

Toutes nos félicitations

Agostini François Xavier Patriote, sergent pilote à l'escadrille de chasse C. 105, a été cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants :

« Pilote très brave, se présentant tous jours pour remplir les missions les plus difficiles. A livré de nombreux combats aux avions ennemis. Au cours d'un bombardement, le 23 octobre dernier, attaqué seul ensuite par trois groupes d'adversaires, s'est débarrassé de ceux ci et a forcé un appareil allemand, mitrailla de très près, à descendre désemparé. Malgré ces attaques, a accompli sa mission jusqu'au bout et n'est rentré dans nos lignes qu'à la nuit, son avion étant criblé de balles et ayant une hélice brisée. Ordre du 5 novembre 1916. »

Déjà cité, ce jeune aviateur de la classe 1915 a eu la Croix de guerre avec palme en octobre 1916.

Nous adressons à ce brave nos sincères félicitations.

Nécrologie

Mlle Annonciade Pensa

Dans l'après-midi d'hier ont eu lieu les obsèques de Mlle Annonciade Pensa, décédée à l'âge de soixante dix sept ans, après une assez longue maladie.

C'était la sœur de notre regretté concitoyen, M. Barthélemy Pensa, greffier de la chambre civile de la cour d'appel. Depuis longtemps elle ne quittait plus la maison, supportant avec patience et résignation ses infirmités. Elle s'est éteinte doucement, réconfortée par les consolations de notre Sainte Religion, et pleine de confiance dans la miséricorde divine.

Les obsèques ont eu lieu en présence d'une affluence d'amis et connaissances. Le deuil était conduit par ses cousins, M. Eugène Biaggini, M. le capitaine Bertrand, et d'autres parents.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean Baptiste.

Nous présentons nos bien sincères condoléances à Mlle Anna Pensa, à Mme Pensa-Devoti, à MM. Biaggini et Bertrand, aux familles Martelli, Calappi, Biaggini, Moteau et Pensa.

Emplois réservés

La Commission chargée du classement des candidats aux emplois réservés aux militaires réformés n° 1 ou retraités par suite d'infirmités résultant de blessures ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle, a inscrit sur la 1re liste spéciale de classement les candidats ci-après :

Eden géomètre du service du cadastre en Indo Chine. — 2e Campana Paul-André, sergent au 40e, sous-lieutenant à titre temporaire.

Commis de 3e classe des affaires indigènes de l'Afrique occidentale. — 1. Sentini Placide-Mercure, caporal à l'école militaire de Rambouillet, sergent à la légion étrangère.

Commis de 3e classe des services civils de Madagascar. — 2. Vindigenra Quilicus, sergent au 121e, sous lieutenant à titre temporaire au même régiment.

Tapeur de livres de l'administration pénitentiaire. — 1. Raccori Ignace Othobino, ex-adjudant au 173e, à Pruneretto.

Commis des contributions diverses. — 7. Ficoi Ignace André, ex adjudant au 1er étranger, à Ebkra-Ksargila.

Commis d'agents du service extérieur des enfants assistés. — 1. Morelli Eugène. Il sert, adjudant au 41e de ligne sous lieutenant à titre temporaire au 128e.

Correspondance

L'approvisionnement en soufre

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Veuillez me permettre de recourir à l'hospitalité de votre journal pour calmer les appréhensions des viticulteurs membres de notre association, au sujet de notre approvisionnement en soufre, en sulfate de cuivre et en bouillie bordelaise pour la prochaine campagne. Il résulte d'une enquête du ministère de l'agriculture que le stock de soufre actuellement entreposé en France et en grande partie à Marseille serait de 49.000 tonnes ; or la consommation habituelle étant de 60.000 tonnes, il ne manquerait que 11.000 tonnes qui ont le temps d'arriver d'ici au mois d'avril prochain.

Pour ce qui est du sulfate de cuivre, on ne doit pas oublier que le gouvernement a approvisionné la viticulture en 1915 et en 1916 et il faut espérer qu'il en sera de même en 1917.

Le bureau du Syndicat agricole de la Corse prend d'ores et déjà ses mesures pour que ses adhérents reçoivent en temps utile les quantités de soufre de sulfate de cuivre et de bouillie bordelaise qui leur seront nécessaires.

Veuillez agréer... etc.

F. DONATI.

Secrétaire général du S. A. C.

Petite Gazette

La Journée Serbe

M. Pierangeli Louis, député, a été nommé membre de la commission chargée de la répartition du produit de la journée Serbe.

Nouvelles judiciaires

M. Cecconi, juge de paix de Villeurbanne, mobilisé, est nommé juge de paix du 1er canton de Lyon.

Chemins de fer

M. Coti Pierre-Cyrille est nommé chef de district, division de la voie, 3e subdivision ; M. Cioni Marie-Joseph, sous-chef de gare, est nommé chef de station, chemins de fer de l'Etat.

Sûreté générale

M. Cesano Henri, commissaire de police de 3e classe à Lambesc, bs, est nommé commissaire de police de 2e classe à Hyeres ; M. Quilichini Antoine-Jean, commissaire spécial de police adjoint à la direction de la sûreté générale à Paris, est nommé commissaire de police de 2e classe à Angers.

Pensions

Manfredi Graziosa veuve Casanova, le mari adjudant, 650 fr.

Cecaldi Angèle veuve Cecaldi, le mari gendarme, 550 fr.

Orphelins Bertoli Jérômine, le père vérificateur des poids et mesures, jouissance du 20 juin 1916 au 28 août 1918, 410 fr. ; tuteur, M. Bertoli Antoine.

On demande une marraine

Un poilu de Verdun, maréchal des logis au 54e rég. d'artillerie, serait heureux d'avoir une marraine en Corse, de préférence à Bastia.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Avis

On demande des ouvriers cordonniers, bonnes références, travail assuré.

S'adresser à M. Ducuillon J.-B., 35, Bd Paoli, à la « Botte d'Or. »

Nécrologie

M. Luca, le sympathique surveillant général du collège de Draguignan, vient d'être cruellement frappé par la mort de sa mère décédée à Vizzo.

Nous adressons, en cette douloureuse circonstance, nos bien sincères condoléances à M. Luca et à sa famille.

Homonymie

Parmi les prisonniers boches qui, de Corse où ils étaient internés, viennent d'être rapatriés en France, figure le général von Kluck qui est interné désormais à .

C'est un parent du célèbre vainqueur de la Marne.

Chambre de Commerce
DE BASTIA

AVIS

Le Président de la Chambre de Commerce de Bastia a reçu de M. Gavini, sénateur, le télégramme suivant :

« Commission extra parlementaire a adopté hier, à l'unanimité, sur rapport Pierangeli, d'accord avec représentants. Services maritimes postaux seraient desservis par Compagnies de Chemin de fer ; toutes relations Nice-Marseille maintenues ; vitesse 15 Nœuds et 12 pour services commerciaux ; prolongement service Nice-Bone sur Bizerte ; Nice-Ajaccio sur Bizerte et Bone alternativement ; trois services sur Livourne à 15 nœuds ; un service direct nouveau Marseille Propriano à 13 nœuds. »

GAVINI, *Sénateur.*

Compagnie Fraissinet

Colis Postaux

Le public est prévenu que, sur demande de l'Office des Postes Suisses, la réception des Colis Postaux destinés à l'Allemagne sera suspendue dans les bureaux et gares de la Corse du 2 décembre inclusivement jusqu'au 9 décembre au soir.

Nouvelles Religieuses

Paroisse de Saint Jean Baptiste.— Aujourd'hui vendredi, 1er vendredi du mois, Sa Grandeur Monseigneur Siméone célébrera, à Saint-Jean, la messe de communion qui commencera à 7 heures et demie.

Pendant la cérémonie, la chorale de jeunes filles chantera des cantiques appropriés à la circonstance.

Notre-Dame de Lourdes.— Mardi prochain, 5 courant, Sa Grandeur Mgr Siméone fera sa première visite à Notre Dame de Lavasina.

Les fidèles qui, ce jour là, seront venus très nombreux au Sanctuaire pour fêter notre Evêque bien aimé et recevoir avec sa bénédiction, le pain eucharistique, attendront, à la chapelle, l'arrivée de Monseigneur.

Sa Grandeur sera à Lavasina vers 9 heures et demie. Après les cérémonies d'usage et quelques mots de bienvenue que lui adressera le R. chapelain, Monseigneur prendra la parole et dira la messe de communion.

La Grand'Messe à laquelle Sa Grandeur assistera pontificalement, sera lue à 10 heures et demie. Elle sera célébrée par M. le Doyen de Brando.

Le soir, on donnera le Saint du Très-Saint Sacrement à 8 heures et demie.

Monseigneur l'Evêque passera la journée à Lavasina. Le lendemain matin, il ira visiter le Monastère des Bénédictines à Erbalunga.

ETAT-CIVIL

DÉCÈS

Préfetti Marguerite, ménagère, 75 ans, de San Giuliano.

Padovani Jean-André, rentier, 68 ans, de Siano.

Perini Nonciade-Marie, 77 ans, de Bastia.

Pucetti Marie, 5 ans, de Bastia.

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie Vincara, 6, Boulevard du Palais), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

BÉNÉDICTION
de la
nouvelle église de N. D. de Lourdes
de Capanelle

Dimanche, 3 décembre Mgr Siméone, évêque d'Ajaccio bénira la nouvelle église de Notre-Dame de Lourdes de Capanelle.

La cérémonie commencera à 9 h. 30.

La messe qui suivra la bénédiction sera célébrée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque.

Durant la messe, un chœur de demoiselles chantera une cantate de Gleby en l'honneur de Monseigneur ; le *Benedictus* de Dubois ; le *Panis Angelicus* de C. Franck, chanté par M. Barboni, avec accompagnement de violoncelle ; le *Sub tuum* de Poupin.

Les Vêpres commenceront à 4 heures. Au salut : *O Salutaris* de Gounod ; *Ave Maria* de Gounod ; *Tantum ergo* de Tariot ; *Laudate Dominum* de Grisy.

APPEL
AUX POPULATIONS

Les circonstances actuelles imposent à tout Français, dégagé par son âge ou son état de santé des obligations militaires, le devoir d'apporter sous la forme la plus utile son concours à l'œuvre de la Défense Nationale.

Le Gouvernement fait un pressant appel à tous les anciens fonctionnaires retraités, aux citoyens valides honorables et capables dont les connaissances et l'expérience peuvent trouver leur emploi dans certaines administrations et services de la Défense Nationale.

Le Préfet de la Corse compte fermement qu'il sera répondu à cet appel avec la spontanéité et le dévouement qu'exigent les événements. Personne ne voudra rester inactif ou oisif alors que le salut de la France est en jeu.

Les offres de service des personnes visées par les instructions du Gouvernement seront reçues à la Préfecture et dans les Sous-Préfectures.

MODES

Madame Frivoli

Diplômée hors concours de Marseille vient de recevoir un nouveau choix de chapeaux modèles & des prix très avantageux de *Fin de Saison*.

Rue de l'*Opéra*, 22,
et 1, rue *Abbattucci*.

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc souverain et bridje, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 15, Cours Napoléon, de 14 à 20, et à Bastia, de 7 à 12 et de 13 à 18 chaque mois, 7, Boulevard du Palais.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcousay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

849e jour de la guerre

Paris, le 30 novembre 7 heures.

Une attaque allemande sur un de nos petits postes à la Fille Morte a été repoussé à la grenade. Canonnade intermittente sur le reste du front plus active dans le secteur de Douaumont-Vaux.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 heures.

Un coup de main tenté ce matin par les Allemands au sud de Neufchatel et une attaque à la grenade prononcée par eux à l'est de Carency ont été également repoussés. Deux raids exécutés avec succès à l'est d'Ypres nous ont valu 21 prisonniers. L'artillerie ennemie a montré aujourd'hui de l'activité vers Gueudecourt et de part et d'autre de l'Ancre.

Nous avons bombardé les lignes allemandes du bois de Bix et du nord-est d'Armentières.

30 novembre. 15 heures.

En dehors d'une lutte d'artillerie assez vive au sud de la Somme dans le secteur Ablaincourt-Pressoire et de quelques rencontres de patrouilles dans la région de la Butte du Mesnil, on ne signale aucun événement au cours de la nuit.

ARMÉE D'ORIENT

29 novembre.

Aucun événement important à signaler dans la journée du 29 sur le front de l'armée d'Orient. La pluie et le brouillard ont gêné les opérations.

Nos avions ont lancé de nombreux projectiles sur Prilet.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

11 heures 50.

Rien à signaler en dehors d'un feu de mitrailleuses et d'une fusillade ennemie assez intense au cours de la nuit vers Gueudecourt.

MARSEILLE

Marseille, 30 novembre.

Les paquebots *Cordillère, Daro, Eugène Pereire, Hyacinthus* sont arrivés à Marseille.

Mouvement administratif

Paris, 30 novembre.

M. Nardini, sous préfet de Corte, est nommé secrétaire général de la préfecture de la Savoie.

M. Peretti della Rocca, conseiller de préfecture de la Corse, est nommé sous-préfet de Corte pour la durée de la guerre.

PAQUEBOT COULÉ

Paris, 30 novembre.

Le paquebot *Karnak* de la Compagie des Messageries Maritimes, a été coulé par un sous-marin ennemi.

On croit savoir que les passagers et l'équipage sont sauvés.

LA DÉPORTATION DES BELGES

Paris, 30 novembre.

Les déportations des Belges, âgés de 17 à 55 ans, ont commencé dans la province de Liège. Les prêtres, les instituteurs, les agents de police, les travailleurs des manufactures, les conducteurs de tramways seront probablement exceptés de la mesure prise par les autorités allemandes.

EN GRECE

Les troupes françaises occupent la zone neutre

Paris, 30 novembre.

On mande de Salonique que des détachements français ont occupé les villages compris dans la zone neutre établie entre l'Etat d'Athènes et les territoires administrés par le gouvernement provisoire.

Partout les troupes vénizélistes se sont retirées spontanément ; mais les troupes royales ont prétendu tout d'abord conserver leurs positions sous le prétexte qu'elles n'avaient pas reçu d'Athènes l'ordre de se replier.

Notification formelle a dû leur être faite d'avoir à évacuer immédiatement le terrain délimité par l'accord du général Sarrail avec le gouvernement de Salonique. Devant cette mise en demeure les protestataires n'ont pu qu'obéir.

Promotions dans l'Amirauté Anglaise

Paris, 30 novembre.

L'amiral Jackson est nommé président du Navy Royal Collège de Greenich.

L'amiral Jellicoe, amiralissime des flottes britanniques, est nommé premier lord de mer de l'Amirauté.

L'amiral Beattig est nommé amiralissime.

Au Mexique

DÉFAITE DE VILLA

Paris, 30 novembre.

Les dernières nouvelles d'El Paso disent que le général Carranziste Trevino, commandant les forces de Chihuahua, aurait infligé une défaite aux troupes du général Villa, qui serait en pleine retraite.

APPAT JETÉ AUX SLAVES DU SUD

Paris, 30 novembre.

D'après le *Times*, l'empereur Charles d'Autriche aurait l'intention de créer un Etat des Slaves du sud d'après le modèle de la nouvelle monarchie de Pologne, afin de donner une apparence de légalité au recrutement militaire en Serbie. Certaines modifications constitutionnelles assureraient aux Hongrois un accroissement d'influence sur les populations des Slaves du Sud.

On compte que ces innovations donneront satisfaction aux Magyars puisqu'elles affermiront l'influence sur les populations des Slaves du Sud.

En Roumanie

La classe 1919 convoquée

Paris, 30 novembre.

Le gouvernement Roumain a décidé la convocation et l'incorporation immédiate de la classe 1919.

EFFORT ALLEMAND

Paris, 30 novembre.

Les Allemands font de gros efforts pour accomplir en Roumanie, quelque chose de définitif qui leur permettrait de se retourner ensuite sur un autre point du front, et donner un autre coup de boutoir propre à impressionner les populations, et relever le moral des empires centraux pour quelque temps.

Effort Russe

Paris, 30 novembre.

Les Russes ont absolument l'intention d'assumer le principal rôle dans la défense de la Roumanie.

Les écrivains militaires considèrent comme probable que du côté russe, on ait bientôt de grands événements à enregistrer.

Communiqué ITALIEN

29 novembre.

Le long de tout le front, habituelles actions d'artillerie, plus vives dans la zone est de Gorizia, malgré le mauvais temps persistant.

Par des tirs ajustés nous dérangrâmes des mouvements de troupes ennemies dans la vallée Frigiodo (Vippacco).

Sur le Carso, des travaux de renforcement furent activement poursuivis. Nos tirs efficaces et des actions harcelantes de patrouilles entravèrent l'activité dans le camp ennemi.

CADORNA.

GRANDE MARQUE

Le *Damiani*
AU QUINQUINA
est le meilleur des
VINS DU CAP-CORSE
(Marque déposée)

Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 27 mars 1902.
Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

En dépit des nombreuses imitations auxquelles le DAMIANI a donné naissance, son grand et vieux succès n'a fait que s'affirmer, et sa bonne réputation est devenue universelle.

La bouteille d'origine porte une vignette *Un Cap-Corse* propriété exclusive de la Maison Simon Damiani, Déposé conformément aux Lois.

Exiger la Marque authentique
Se méfier des contrefaçons

VIVARIO
l'Hôtel Cyrnos
tenu par M. Michel ROGNONI
Cuisine soignée — Chambres confortables. — Arrangement pour familles.
PRIX MODÉRÉS

Imp. Ollagnier

Le Gérant, Laurent Fattori

QUARANTE DEUXIÈME ANNÉE. — N° 38 — SAMEDI 2 DÉCEMBRE 1916

Le Petit Bastiais

Téléphone 3 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 3

5 CENTIMES — LE PLUS PORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
Madame J.-B. OLLAGNIER, Directrice.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0 fr.) — 3e page, 0,75 — 4e page, diverses 0,50, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Départ. & Colonies	22 »	12 »	7 »
Etranger	30 »	16 »	9 »

Les abonnements sont payables d'avance
On ne répond pas des manuscrits

LES NOUVELLES IMPOSITIONS

La Situation en Roumanie

La guerre coûte cher, et il faut *créer* des ressources, non pas pour couvrir les dépenses actuelles, mais tout au moins pour assurer le service des intérêts qu'elles nécessitent.

Nous avons atteint le chiffre de 26 milliards ; il n'est pas exagéré de dire que nous dépenserons 120 milliards, ce qui représentera, comme charge d'intérêts, une somme annuelle de 6 à 7 milliards. Il y a bien l'indemnité de guerre que nous imposerons aux vaincus, mais il y a tant de désastres à réparer dans les régions occupées, en Belgique, en Serbie — et en Roumanie hélas ! — que quelque forte que soit cette indemnité, elle arrivera difficilement à suffire à ces réparations.

Donc, M. Ribot fait des propositions au Parlement pour le relèvement des impôts.

Notre ministre des Finances n'est pas pour les choses compliquées. Il avait tout simplement proposé de doubler les impôts actuels, les déficits d'abord, et aussi les indirects dans une proportion à examiner.

La Commission du budget a trouvé que cette solution était par trop commode et a procédé par catégories. On suspentira — on n'ose pas le supprimer — le privilège des bouilleurs de cru ; le droit sur l'alcool sera porté à 400 francs, puis l'Etat percevra des taxes nouvelles sur les chiens, entre autres, et doublera certaines taxes existantes, chevaux et voitures, billards, etc.

Le tabac aussi sera augmenté, ainsi que le café, le cacao, le thé, et d'une façon générale les denrées coloniales ; les eaux minérales n'échapperont pas, ni les spécialités pharmaceutiques.

Les lettres seront affranchies à 0,15 au lieu de 0,10. Cela ne produira pas grand chose, car si la diminution a augmenté, les recettes, l'augmentation du prix du timbre doit logiquement les faire diminuer.

Les hommes exemptés du service militaire payeront une taxe fixe, plus un tant pour cent selon leur revenu. Quant à l'impôt général sur le revenu, il sera porté de 2 à 5 0/0 et la partie exemptée ramenée de 5.000 à 3.000 francs.

Il y a aussi en réserve un projet concernant l'application du timbre de quittance à tous les paiements de quelque nature qu'ils soient, au comptant ou non, de façon qu'aucune opération libératoire n'échappe à cet impôt. On examine les moyens d'application, mais il est certain qu'on n'y échappera pas. Il y a à cela une raison péremptoire, son rapport est évalué à plus d'un milliard, on parle même de deux milliards. Panem donc si une recette pareille sera négligée.

Donc, on va augmenter les impôts. Le budget de 5 milliards d'avant la guerre a bouclait difficilement, nous aurons des budgets de 15 milliards après la guerre, — ne parlons pas des budgets actuels où la dépense dépasse 3 milliards par mois.

On paiera, il n'y a pas de doute, d'autant plus que cet argent fera le va-et-vient entre les caisses de l'Etat, les contribuables et les souscripteurs des emprunts, jusqu'au jour où la prospérité nationale permettra les conversions et les remboursements et, en allégeant la dette, déchargera nos budgets.

Que la victoire arrive, que la paix glorieuse vienne terminer l'affreux cauchemar, arrêter l'horrible tuerie, nous ne trouverons pas la charge trop lourde, après les terribles angoisses de ces années de guerre où un moment on a pu craindre de voir la France succomber sous l'agression allemande.

Nous respirons aujourd'hui, nous avons la confiance et la sérénité que donne le succès. Les pertes d'argent se réparent. S'il pouvait en être de même pour les autres...

ooo

Après plusieurs jours de silence, nous avons, d'un coup, trois communiqués roumains. Ils peuvent être analysés ainsi :

Les Germano-Autrichiens sont repoussés à l'est, dans leurs tentatives contre la Moldavie, ayant pour objectif de s'emparer de la ligne de chemins de fer de Czernowitz à Bucarest et de s'opposer à la liaison des troupes russes et roumaines. C'est un échec complet sur ce point.

Dans la vallée du Buzeu, dans toute la poussée au centre, malgré l'emploi de gaz asphyxiants et de liquides enflammés, les Roumains ont tenu le coup, et même remporté des succès partiels, enlevant des canons et faisant des prisonniers.

Mais c'est à l'ouest où ça ne va guère. Falkenhayn, après avoir forcé les passes de Vulcan, avance par sa droite, entre les Alpes Transylvaines et la Danube, ne craignant aucune attaque ni sur ses flancs, ni sur ses derrières ; les Russes ne peuvent amener leurs forces dans cette région, et le général allemand n'a qu'une partie des troupes roumaines devant lui, les unes étant occupées à défendre les passes de la Moldavie, et d'autres aux prises avec Mackensen, dans la Dobroudja.

Il est probable que — comme nous l'avions fait prévoir, — les attaques de Falkenhayn à l'est et au centre n'étaient que des opérations ayant pour but d'attirer les forces roumaines, et de masquer ses véritables intentions. Un examen de la carte indique que là où Falkenhayn poursuit son action était pour lui le point le plus sûr. Les résultats le démontrent.

Les Roumains ont dû se rendre compte de la difficulté de résister affaissement dans cette extrémité de la Roumanie, et ils n'ont pas livré de véritables batailles pour s'opposer à l'avance de l'ennemi. Il n'y a eu que des combats d'avant-garde, des escarmouches. Autrement, l'armée de Falkenhayn n'aurait pas pu parcourir 110 kilomètres en sept jours.

Le communiqué roumain du 22 novembre dit que les troupes se sont retirées vers l'est de Craiova, c'est une façon de dire que la ville est évacuée. Les communiqués allemand et autrichien annoncent la prise de la ville. Le bulletin de Berlin dit que les troupes d'infanterie de la Prusse Occidentale et Orientale, venant du nord, et des escadrons du régiment de cuirassiers de la reine, venant de l'ouest, ont été les premières troupes allemandes qui ont pénétré dans Craiova.

Le bulletin de Vienne se borne à dire que la ville a été occupée après un court combat.

De l'ensemble de ces informations, il paraît résulter que Craiova n'a pas été défendue et que les Roumains se sont retirés à l'est et comptent battre l'ennemi lorsqu'il arrivera devant l'Oltu qui barre la Roumanie des montagnes au fleuve.

C'est là ce moment que la lutte prendra toute son importance, car si nos Alliés étaient mis en échec sur ce point, la marche sur la capitale ne pourrait être enrayée que par des combats sur le Calmatuiu, cours d'eau que l'ennemi peut cependant tourner par le nord, puis sur la Vedea et une demi-douzaine de rivières qui ne constituent pas des obstacles bien sérieux.

Devant Bucarest, Falkenhayn trouvera un camp retranché. Mais si l'ennemi arrivait jusque-là, il est probable que la capitale ne serait pas défendue, — des mesures ont été prises pour son évacuation. Le siège du gouvernement a été transféré à Jassy, à l'autre extrémité de la Roumanie, près de la frontière russe, où aucune surprise n'est possible.

ooo

Les poilus disent toujours :

— T'en fais pas.

C'est ce que l'on peut répéter aux Roumains qui, lorsqu'ils sont entrés en guerre, ne s'attendaient guère à l'obligation d'évacuer leur capitale.

Il est inutile de récriminer. Cela n'avance à rien. L'armée d'Orient est en train de reconquérir la Serbie ; l'avance de Mackensen est brisée dans la Dobroudja ; — les troupes alliées sauront bien aller rejoindre Falkenhayn, même s'il entrait à Bucarest.

LA RÉVISION des Exemptés et Réformés

Epris des principes militaires, le général Roques a la parole rare et cassante. Ses décisions sans appels, sans vaine phraséologie, ont la puissance d'un coup de massue. Aux heures graves que nous traversons, il faut des hommes à poigne. Le ministre de la Guerre a tout l'air d'en être un. Pour vaincre, pense-t-il, toutes les forces doivent être employées au salut de la Patrie. C'est cette noble pensée qui lui a dicté le projet de loi relatif à la visite par les commissions spéciales de réforme des exemptés et réformés antérieurement au 1er avril 1916 qu'il a déposé, le 23 novembre, sur le bureau de la Chambre.

Ce projet de loi a suscité de nombreuses discussions et les amendements pleuvent. Les uns trouvent honteux que cette visite comprenne les réformés de la Guerre, tel M. Reboul dont voici l'amendement :

« Ne seront pas astreints à passer une nouvelle visite, tous les hommes qui auraient été réformés au régiment depuis la guerre. » Les autres crient que la France ayant donné le plus gros de l'effort commun, les alliés doivent donner à leur tour un effort proportionnellement égal au nôtre. Les autres, enfin — une minorité — s'élèvent contre la visite des exemptés et réformés qui, d'après eux, serait d'un faible et défectueux rendement et ne servirait qu'à encombrer les dépôts et à peupler les hôpitaux.

Que d'opinions ! Et toutes bonnes. Qui a raison ? Tout le monde. *Mais la raison du ministre de la Guerre est plus forte que celle des uns et des autres.*

Alors ? Nous ne saurions trop applaudir au projet de la nouvelle visite qui, si elle est, par la *compétence*, la justice et l'équité nécessaires rendra définitivement les invalides à leurs foyers et les *bons* à l'armée. Ça fera quelques nouveaux régiments.

Une parenthèse. (Un grand nombre d'exemptés et réformés appartenant à des classes mobilisables, pour s'embusquer et pour éviter la visite, ont contracté des engagements spéciaux. Et bien, leur calcul est faux. Nous tenons de bonne source qu'ils seront, plus tard, présentés devant les commissions de réforme qui pourront les verser dans le service armé.)

Lorsque la patrie est en danger, il faut la sauver à tout prix.

Dominique VECCHINI

CIRCULAIRE

M. le Procureur de la République vient d'adresser aux Juges de Paix, au Commissaire central et aux autres officiers de police judiciaire de l'arrondissement de Bastia, une circulaire relative à la répression des infractions aux arrêtés de taxe des denrées et de limitation d'éclairage.

Il a prescrit aux officiers du Ministère Public près les tribunaux de simple police de requérir contre cette catégorie de contrevenants le maximum de l'amende prévue par la loi et, pour les infractions aux taxes du pain et de la viande, l'application des articles 479 et 480 du Code pénal, comportant, dans certains cas, des peines d'emprisonnement.

Postes et Télégraphes

Aux termes d'une loi votée le 13 novembre, le public sans exception aura la faculté d'envoyer gratuitement par poste de 15 au 20 décembre inclus, un paquet *non recommandé* du poids de 1 kilo à tous les militaires et marins présents dans la zone des armées au *Front*, aux colonies et à l'étranger.

En vue d'éviter tout encombrement, les paquets seront acceptés dans l'ordre ci-après :

Les 15 et 16 décembre, paquets dont les noms des destinataires ont les initiales A. B.
Les 17 et 18 décembre — C. D. E.
» 19 et 20 » — F. G. H. I. J. K.
» 21 et 22 » — L. M.
» 23 et 24 » — N. O. P. Q.
» 25 et 26 » de — R. à Z.

En vue d'éviter des retards considérables dans la remise des envois faits aux prisonniers de guerre, la Direction Générale des Postes Suisses a fait connaître que la réception des colis postaux et des paquets d'échantillons à destination de l'Allemagne serait suspendue à la frontière française du *4 décembre au soir jusqu'au 20 décembre prochain au matin.*

En conséquence, l'Administration française ne trouve de son côté dans l'obligation de suspendre la réception de ces envois *qui ne qui concernent les petits paquets* déposés dans les bureaux de poste de la Corse du 6 au 14 décembre inclus.

Les expéditeurs qui désireraient que ces taines envois déposés avant le 6 décembre fussent remis aux destinataires *le jour même de Noël* devront porter *d'une manière très apparente* sur l'adresse la mention suivante : « Colis de N. S. » « Weihnachtspaket ».

Les paquets portant cette annotation ne devront pas contenir des denrées facilement corruptibles et seront conservés à l'arrivée aux magasins de Camp, pour être remis aux destinataires le jour même ou le soir de N. S.

Pour les mêmes raisons, les colis postaux pour les prisonniers de guerre internés en Allemagne ne seront pas reçus dans les gares et agences de la Corse de 2 au 9 décembre inclus.

Les dispositions qui précèdent, s'appliquant, seulement, aux envois à destination de l'Allemagne. Les envois destinés aux prisonniers internés dans les autres pays ennemis ou en Suisse continueront à être acceptés dans les conditions ordinaires.

Préfecture de la Corse

Nous, Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu les articles 91, 97, 99 de la loi du 5 avril 1884 ;

Vu notre arrêté du 18 novembre 1916 prononçant l'interdiction après six heures de l'éclairage au gaz, à l'électricité, au pétrole ou à l'essence ;

Vu la circulaire télégraphique de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 25 novembre 1916 ;

ARRÊTONS :

Art. 1er. — *Notre arrêté du 18 novembre 1916 est complété ainsi qu'il suit :*

L'éclairage à l'acétylène est compris parmi ceux dont l'interdiction après six heures a été édictée par notre arrêté du 18 novembre susvisé.

Art. 2. — *Sont autorisés à rester éclairés à l'électricité au delà de six heures les magasins et autres établissements des villes ou régions où le courant électrique est fourni par la force hydraulique.*

Art. 3. — MM. les Sous-Préfets, Maires, Commandants de gendarmerie, Commissaires de police sont chargés de l'exécution de présent arrêté.

Ajaccio, le 27 novembre 1916.

Le Préfet, A. HENRY.

SERVICE FUNÈBRE
pour les Soldats
morts au champ d'honneur

La Société de la Croix-Rouge Française a fait célébrer hier le service funèbre annuel pour les soldats et les marins morts au champ d'honneur.

La cérémonie religieuse a été présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio. L'église de Sainte Marie toute tendue de noir avait reçu une décoration sobre et de bon goût.

Les autorités civiles et militaires à la tête desquelles se trouvaient M. la Général Ledet, gouverneur de la Corse, et M. Levie Ramolino, premier président, avaient répondu à l'invitation du Comité de la Croix-Rouge.

L'assistance était très nombreuse.

Mgr Siméone a été reçu à la porte de l'église par Madame Levie Ramolino Présidente de la Croix Rouge et M. le Docteur Ramaroni entourés de toutes les Dames du Comité.

La messe a été célébrée par M. l'archiprêtre Casta.

Durant la messe, M. Giannarelli a joué avec accompagnement d'orgue, le *Pied Signore* de Siradella.]

Les orgues étaient tenus par Mme Suzzoni, organiste de la paroisse.

Après la messe, Monseigneur l'Evêque ayant revêtu les ornements pontificaux, a prononcé un discours très éloquent qui a profondément ému l'assistance.

L'éminent Prélat a dit quelle reconnaissance et quelle affection nous devons aux enfants de la France qui ont donné leur vie pour la défense du sol sacré de la Patrie. Mais cette reconnaissance ne doit pas être vaine. Nous devons imiter nos soldats dans leur esprit de sacrifice et dans leur endurance. Nous devons sur tout prier pour eux afin que Dieu leur donne le repos et le bonheur éternels.

Monseigneur, entouré de tout le clergé de la ville, a donné l'absoute solennelle.

Chacun s'est retiré emportant de

sette cérémonie une plus ferme volonté d'honorer nos morts glorieux et de leur procurer par nos prières, les suprêmes consolations.

LÉGION D'HONNEUR

A été nommé au grade d'officier de la Légion d'honneur avec attribution de la Croix de guerre avec palme :

M. *Semblis Joseph*, chef de bataillon commandant le 4e bataillon du 210e régiment d'infanterie : « N'a cessé de faire preuve, depuis le début de la campagne, des plus belles qualités de courage et d'énergie. Le 2 septembre 1916, a brillamment entraîné son bataillon à l'assaut d'une position ennemie dont il s'est emparé avec le maximum de pertes, puis s'est maintenu sur le terrain conquis en repoussant toutes les contre attaques. Déjà trois fois cité à l'ordre. »

BÉNÉDICTION

de la
nouvelle église de N. D. de Lourdes de Capanelle

Dimanche, 3 décembre. Mgr Simeone, évêque d'Ajaccio. bénira la nouvelle église de Notre-Dame de Lourdes de Capanelle.

La cérémonie commencera à 9 h. 30.

La messe qui suivra la bénédiction sera célébrée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque.

Durant la messe, un chœur de demoiselles chantera une cantate de Gisly en l'honneur de Monseigneur ; le *Benedictus* de Dubois ; le *Panis Angelicus* de C. Franck, chanté par M. Barboni, avec accompagnement de violoncelle ; le *Sub tuum de Poupin.*

Cavatine de Dupuy pour orgue et violoncelle à l'offertoire de la messe.

Les Vêpres commenceront à 4 heures. Au salut : *O Salutaris* de Gounod ; *Ave Maria* de Gounod ; *Tantum ergo* de Tariot ; *Laudate Dominum* de Grisy.

Dans les circonstances actuelles, l'église de Notre-Dame de Lourdes n'ayant pu faire l'acquisition de cloches, ce sont les cloches de Saint-Jean qui annonceront la solennité à l'Angelus de la veille et les exercices du jour de la fête.

Petite Gazette

Sûreté générale

M. Ravin Fernand-Charles, commissaire de police de 2e classe à La Flèche, est nommé commissaire de police de 2e classe à Bastia, en remplacement de M. Urciani Eugène-Fernand, commissaire de police de 2e classe, nommé commissaire de police à la 9e brigade régionale à Marseille.

M. Frigara est nommé commissaire de police spécial adjoint à la direction de la sûreté générale à Paris.

Théâtre Municipal

La Matinée de demain dimanche, sera donnée au profit des « Orphelins de la Guerre. »

Avis

M. Ambroise Tomasi, de Lavasina, prévient le public qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme, née Louise Mangiavacca, veuve Isotti, qui a quitté le domicile conjugal.

Avis

On demande des ouvriers cordonniers, bonnes références, travail assuré.

S'adresser à M. Decatillon J.-B., 35, Bd Paoli, à la « Botte d'Or. »

Société des Marins

sous le vocable de *Saint-Erasme*

La confrérie des marins fera célébrer à St-Jean, lundi, 4 courant, à 10 heures précises, un service funèbre solennel pour le repos de l'âme des marins et soldats, morts pour la Patrie.

Cette solennité religieuse sera rehaussée par la présence de Sa Grandeur Monseigneur Simeone, Evêque de la Corse, qui a bien voulu accepter de présider la cérémonie.

Toutes les autorités civiles et militaires, le clergé, la presse, les capitaines marins, la corporation de la Prud'homie et les fidèles sont priés d'y assister.

Les membres de la Société voudront bien se réunir dans le local ordinaire de leurs réunions portions de leurs insignes à 9 heures et demie.

Le Président,
LUCCIONI.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Pantalacci

Pour les Orphelins de la Guerre

Les dames du Comité de la Croix Rouge ont remis, hier, à la Sous-Préfecture la somme de 136 fr. 80 montant de la quête faite en faveur des Orphelins de la Guerre au cours du service célébré en l'église Sainte-Marie pour nos soldats morts au champ d'honneur.

M. Paoli, président du Comité des P. T. T. a remis à la Sous-Préfecture, au nom des membres de cette Association, la somme de 100 francs.

EXAMEN DES ÉLÈVES SAGES-FEMMES

L'examen préalable exigé des aspirantes au titre d'élèves sages-femmes aura lieu le jeudi 14 décembre 1916 à 9 heures du matin, au Vice-Rectorat, cours Grandval, pour le centre d'Ajaccio, et au Lycée de Bastia, pour les candidates de cette région.

Les candidates doivent être âgées de 19 ans au moins ; elles devront se faire inscrire au Secrétariat du Vice-Rectorat du 4er au 7 décembre prochain, dernier délai. La demande d'inscription, rédigée sur papier timbré à 0 60, devra porter l'indication de l'adresse de l'aspirante ainsi que le centre d'examen où elle devra se présenter.

Cette demande devra être accompagnée de l'acte de naissance de l'intéressée, d'un extrait de son acte de mariage, si elle est mariée, d'un extrait de l'acte de décès du mari, si elle est veuve, ainsi que d'un certificat de bonne vie et mœurs délivré par le Maire de la commune où elle habite.

Les élèves reçues à cette session seront les dernières qui seront admises à postuler le diplôme de seconde classe.

Le Vice Recteur,
A. THALAMAS.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Société Sainte Dévote. — Les membres participants sont avisés que le 3 et 10 décembre aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2me.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Jean-Paul Ferrandi ; Mme et M. Ignace Ferrandi, actuellement au front, et leur enfant ; M. Marien Ferrandi, blessé et prisonnier de guerre à Mannheim ; Mlles Thérèse et Louise Ferrandi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Christophe Ferrandi

Brigadier au 3e régiment d'artillerie coloniale leur fils, frère, beau-frère et oncle mort pour la France, le 25 novembre 1916, à l'âge de 32 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Communiqué ITALIEN

30 novembre.

Sur le front du Trentino, on signale des mouvements ennemis dans la vallée de Sarca, sur les pentes du Pasubio et dans le haut Astico.

Le long de tout le front, le temps clair favorisa hier les actions d'artillerie.

L'artillerie ennemie fut plus active sur le plateau d'Asiago, dans la zone à l'est de Gorizia et sur le Carso.

Des obus tombés à Gorizia provoquèrent quelques dégâts aux bâtiments.

Notre artillerie bombarda efficacement les positions ennemies dans les vallées d'Adige et Astico, sur le plateau d'Asiago provoquant des incendies dans les cantonnements ennemis de Banasco (Haut Avisio) et de Bristof (moyen Isonzo), frappant ensuite des troupes qui fuyaient.

Aviation

Des avions ennemis essayèrent une incursion en plusieurs endroits du théâtre des opérations. Ni victimes, ni dégâts.

Nos escadrilles attaquèrent des escadrilles ennemies engageant de nombreux combats aériens et les refoulant.

Deux avions ennemis furent abattus, un dans la vallée Agno et l'autre dans la vallée de Sugana, aux environs de Castelnuovo.

CADORNA.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

850e jour de la guerre

Paris, le 1er décembre 7 heures.

Au sud de la Somme, l'artillerie ennemie énergiquement contrebattue par la nôtre a bombardé notre front depuis le Bois de Chaulnes jusqu'à Berny.

Aucun action d'infanterie ne s'en est suivie.

En Champagne, le tir de nos canons de tranchées a fait exploser un dépôt de munitions ennemies dans la région de Massiges.

En Argonne, nous avons fait jouer au nord du Four-de-Paris trois camouflets qui ont bouleversé les travaux de mine de l'adversaire.

Rien à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Il est confirmé que le 23 novembre à 13 heures 40 le Sous-Lieutenant Nungesser a abattu son 18e avion. L'appareil ennemi s'est écrasé sur le sol près de Faloy (Région de la Somme)

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

21 heures. 20

Rien à signaler en dehors de duels d'artillerie qui se sont produits sur toute l'étendue du front revêtant un caractère de particulière violence entre l'Ancre et la Somme.

1er décembre, 15 heures.

Nuit calme sur tout le front.

Les usines de Thionville et des bivouacs dans la région de Damvillers ont été bombardés par nos avions dans la soirée d'hier.

ARMÉE D'ORIENT

Le 29 novembre, au nord-ouest de Grunista, deux violentes contre attaques des germano-bulgares contre les positions conquises dans les journées précédentes par l'armée serbe ont échoué dans leur ensemble avec de grosses pertes pour l'ennemi. En quelques points celui ci a réussi à reprendre pied dans les tranchées qu'il avait perdues le 30 novembre. Le mauvais temps continue à empêcher toute opération importante.

Prilep a été bombardé par nos avions.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

10 heures 30.

Un coup de main ennemi dirigé hier soir contre nos tranchées au nord-est de Neuve-Chapelle a été repoussé.

Au cours de la nuit, nous avons pénétré sur différents points dans les lignes ennemies au sud d'Armentières. Aucun autre fait à signaler en dehors de l'activité ordinaire de l'artillerie.

MARSEILLE

ARRIVÉE DE PAQUEBOTS

Marseille, 1er décembre.

Les paquebots *Tofna* et *Alsace* sont arrivés à Marseille.

LA RÉVOLUTION au Mexique

Paris, 1er décembre.

La révolution prend une tournure inquiétante.

Il est maintenant certain que le désordre est dû à l'intrigue et à l'argent allemand semé dans le but de faire éclater la guerre entre le Mexique et les Etats-Unis qui seraient ainsi obligés de se réserver les munitions expédiées en France et en Angleterre.

SITUATION TENDUE

Le gouvernement de Washington a envoyé au général qui commande les troupes fédérales devant Juarez, de braquer ses canons sur la ville, et si le général Villa attaque la place, les troupes Américaines devront s'emparer du général Mexicain.

EN GRECE

Paris, 1er décembre.

L'amiral Dartige du Fournet, a visité plusieurs commerçants vénizélistes à qui des menaces avaient été adressées, et leur a donné l'assurance que les alliés les protégeraient contre toute agression.

SYMPTOMES PROBANTS

On note à propos du départ des représentant des puissances centrales que ces derniers ont reçu un charmant adieu du roi Constantin et de ses ministres, mais que, par contre, sur 300.000 Athéniens qui assistèrent à ce départ, pas un ne songea à élever un cri d'acclamation.

Et pourtant les ministres allemands ont fait de la propagande pendant vingt mois et ont dépensé 50 millions à Athènes.

Vénizélos DÉCLARE LA GUERRE *à l'Allemagne*

Paris, 1er décembre.

Le Gouvernement provisoire de Salonique à lancé une proclamation par laquelle, il se déclare en état de guerre avec l'Allemagne et la Bulgarie.

Général italien blessé

Paris, 1er décembre.

Le général italien Dozenzani a été blessé à un pied et à la tête.

Les blessures ne sont pas graves.

En Roumanie

L'ennemi veut s'emparer quand même de la région des céréales et du pétrole

Paris, 1er décembre.

Pour s'emparer de la riche région roumaine des céréales et du pétrole, les Allemands persévereront dans leurs tentatives de forcer les passes des Carpathes : même au risque de subir de graves défaites sur les fronts russes et français. Ils veulent, à tout prix, atteindre le but qu'ils se sont proposés.

La Restauration de la Serbie

Paris, 1er décembre.

Selon des renseignements puisés à bonne source, une cérémonie solennelle au cours de laquelle sera proclamée la restauration sur le sol national du royaume de Serbie, aura prochainement lieu à Monastir, ville sacrée des Serbes et seconde capitale du royaume.

L'ultimatum à la Grèce

Paris, 1er décembre.

Un télégramme d'Athènes dit que la situation demeure critique, le délai fixé par l'ultimatum de l'amiral Dartige du Fournet pour la remise de l'artillerie et des munitions expire aujourd'hui et on ignore encore quelle décision prendra le gouvernement d'Athènes.

La retraite roumaine *jugée* PAR LES HONGROIS

Paris, 1er décembre.

Dans les cercles militaires de Buda-Pesth, les raisons de la retraite des Roumains devraient être attribuées à deux circonstances : 1° l'insuffisance du matériel de guerre roumain, de beaucoup inférieur à celui des allemands ; 2° au manque d'officiers ayant l'expérience de la guerre.

Cyclone *à Pondichery*

300 victimes
Nombreux dégâts

Paris, 1er décembre.

Un cyclone formidable a sévi à Pondichery faisant 300 victimes.

Les dégâts matériels sont énormes.

Des centaines de maisons sont abattues ou ébranlées, la campagne est rasée. les récoltes perdues, la ville sans lumière et sans communications télégraphiques et téléphoniques.

Les boches ne croient pas aux victoires en Roumanie

Paris, 1er décembre.

Le *Nouveau Journal de Stuttgart* constate avec une certaine amertume que l'annonce des victoires allemandes en Roumanie n'a pas provoqué d'enthousiasme parmi la population. On n'a pas pavoisé.

Front Roumain

La Retraite de nos Alliés

Paris, 1er décembre.

L'armée roumaine continue à se replier, mais elle conserve son front entièrement intact, sauf sur un point qui n'est pas, d'ailleurs, d'une importance vitale. Elle a dû abandonner la ligne de l'Oltu.

Les troupes roumaines d'Orsova, complètement coupées de l'armée principale, continuent à combattre avec acharnement en opérant leur retraite vers le Sud-Est, où elles devront finalement entrer en conflit avec les forces ennemies opérant près du Danube.

Il semble que les troupes roumaines ont pu pratiquement se retirer, sans éprouver des pertes appréciables.

DES BATTERIES à la frontière danoise ?

Paris, 1er décembre.

On annonce que l'état major allemand a envoyé un certain nombre de batteries à la frontière danoise.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

QUARANTE-DEUXIEME ANNEE. — N° 39 — DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 1916

Le Petit Bastiais

Téléphone 3 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 3

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
Madame J.-B. OLLAGNIER, Directrice.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 1 fr. la ligne — 2e page, 75 c. — 3e page, 0,50 — 4e page, diverses 0,30, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	22 »	12 »	7 »	
Etranger	30 »	18 »	9 »	On ne répond pas des manuscrits déposés

JOURNÉE NATIONALE DES ORPHELINS

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

POUR LES ORPHELINS

Sa frêle main tendue, vers vous, heureux du monde,
L'orphelin, en ce jour, fait à votre bonté,
Un confiant appel, né d'une foi profonde,
En ce divin Génie : la solidarité,
Qui va dorer son front d'une rose auréole,
Reflet du doux espoir, allumé dans son cœur,
Entr'ouvert à la joie, telle une humble corolle,
Sous la fraîche rosée d'un matin prometteur.

Ah ! n'hésitez donc pas, soulagez sa détresse,
Ouvrez-lui votre cœur, tendrement paternel,
Soutenez de votre or, son immense faiblesse,
Rendez son triste sort moins dur et moins cruel.
C'est le fils d'un vaillant, c'est de la bonne graine,
« *Bon sang ne peut mentir* », il vous le prouvera
Il est le rejeton d'une âme forte et saine,
Qui mourut pour l'honneur, comme un jour il mourra.

Dans un élan d'amour et de reconnaissance,
Ouvrez-lui largement vos grands bras protecteurs,
Aimez-le ce bambin, cet orphelin de France,
Vous êtes, vous serez toujours ses débiteurs.
Il vous a tout donné en vous donnant son père
Et ne gardant pour lui que sa fragilité,
Pouvez-vous le laisser croupir dans la misère,
Le jeter à la rue, en faire un révolté ?

Vous, riches, qui jetez l'argent par les fenêtres,
Dans de folles soirées, de somptueux banquets,
Ne craignez-vous donc pas la vision des spectres,
Se dressant devant vous, terribles et muets,
Posant sur vos regards, un regard plein de haine,
Dans un rictus amer, vous montrant leur mépris,
Pour la frivolité de votre âme inhumaine,
Réfractaire au devoir, au devoir bien compris.

Vous qui ne comptez pas dans vos jours de ribote,
Semez l'or à poignées pour un malsain plaisir,
Viveurs, n'oubliez pas le fils du patriote,
Qui fut pour son pays, un héros, un martyr.
Se donnant tout entier dans l'ardeur de son âme,
Sacrifiant sa vie, sans l'ombre d'un regret,
N'a-t-il pas allumé, dans vos cœurs, cette flamme,
Qui brûle et purifie par l'amour du bienfait ?

Pensez à son petit, ce débris de famille,
Oiselet déniché par le cyclone affreux,
En hiver, donnez-lui un bon feu qui pétille,
En été, la fraîcheur et les ébats joyeux.
Mettez le paradis dans cette âme enfantine,
Chassez le noir souci de ce front radieux,
Il vous remerciera de cette voix divine
Qu'on prête aux Chérubins peuplant, dit-on, les cieux.

Donnez avec amour et sans parcimonie,
Donnez, donnez encor, donnez, donnez toujours,
Ne la rebutez pas la quêteuse, jolie,
Venant à vos devants, parée de beaux atours.
Jetez dans l'escarcelle, avec un doux sourire,
Le louis désiré par ce charmant minois,
Heureux de son succès, heureux jusqu'au délire
Vous le serez aussi. Que d'heureux à la fois !

Ch. de T.

Notes diverses sur L'ÉGLISE DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE BASTIA

Erection de la paroisse. — Construction de l'église

Paolo Cristofini avait été nommé recteur de Saint-Jean quand la reconstruction de l'église était déjà commencée ; il mourut avant qu'elle fût terminée, l'an 1664 (1). Sa piété, sa science profonde, (il était docteur en droit civil et en droit canonique) l'avaient fait élever aux plus hautes dignités du diocèse. Successivement chanoine, archidiacre, vicaire général, il laissa dans le cœur de la population un souvenir qui fut long à s'effacer.

La reconstruction de l'église de Saint-Jean ne fut totalement achevée qu'en 1670 ; mais à la fin de 1665, les travaux étaient assez avancés pour que l'évêque jugeât qu'on pouvait célébrer les offices décemment. Le recteur était alors Pietro Poletti, qui avait succédé à Paolo Cristofini. Il nous a laissé sur la translation du Saint-Sacrement dans la nouvelle église une page qui nous donne sur cette cérémonie les détails les plus circonstanciés.

Le dimanche 3 janvier 1666, jour fixé par l'évêque, Mgr Carlo Fabrizio Giustiniani, les religieux de tous les couvents, toutes les confréries de la ville se réunirent dans l'église cathédrale pour recevoir l'évêque et son clergé et se rendirent ensuite avec lui à l'église de la Conception. La procession partit solennellement de cette église, précédant le Saint Sacrement exposé dans le grand ostensoir, suivit la rue des Terrasses, la rue qui menait au Collège des PP. Jésuites, aujourd'hui rue du Lycée, la rue du Gaudello, la marine de Porto Cardo, et arriva à l'église paroissiale. Le Saint-Sacrement resta exposé au maître-autel pendant la messe qui fut chantée en musique et célébrée par le vicaire général, Antonio Francesco Santini. Après l'évangile, le sermon fut prononcé par un Capucin, le P. Bonaventure Castella, de Bastia. Le gouverneur général de la Corse, Cristofaro Spinola, se fit un honneur d'assister à la cérémonie depuis le commencement jusqu'à la fin.

L'achèvement total des travaux extérieurs n'eut lieu, comme nous l'avons dit, qu'en 1670 ; mais il restait encore beaucoup à faire pour l'embellissement intérieur. Le recteur Poletti et ses successeurs, les différentes corporations de la ville, surtout celle des marins, les confréries vinrent au secours de la Fabrique, et engagèrent entre eux une sorte de rivalité qui hâta les travaux d'embellissement.

En 1679, Gio : Lorenzo Poggi, de Morinai, recteur de S. Quilico de Nebbio (paroisse de Piete), proposa à Pietro Poletti de permuter avec lui sa paroisse contre celle de Saint-Jean. Poletti, qui était probablement du Nebbio, accepta volontiers la proposition. Ils se présentèrent tous l'un et l'autre devant l'évêque de Mariana, Giovan Girolamo Doria, qui écouta les raisons des deux recteurs, les approuva et fit rédiger l'acte officiel de permutation par son chancelier, Francesco Cardi Isuria.

Pendant l'administration du recteur Poggi, la Fabrique de Saint-Jean hérita d'un legs important qui lui permit d'opérer dans l'intérieur de nouveaux travaux et d'acquérir le mobilier nécessaire à l'exercice du culte. La donatrice fut la Signora Angelica Caligiones Cavaro, décédée le 17 janvier 1682. Elle laissa, par testament, à la paroisse tout ce qui se trouverait à son décès dans sa maison, argent, or, argenterie, linge et meubles de toute sorte.

Aux termes du legs, l'inventaire devait être fait en présence de deux procureurs de la Fabrique : les procureurs désignés furent Felice Cardi et Angelo Morias. L'inventaire terminé, toutes les valeurs furent par ordre du gouverneur Gio : Battista della Rovere (1), remises entre les mains du Trésorier.

Le 25 janvier, tous les procureurs de la Fabrique se réunirent en présence du gouverneur. C'étaient le capitaine Giacomo Alfuso Rossi, nommé procureur par l'évêque ; le capitaine Angelo Morias, nommé par la confrérie de la Conception ; le capitaine Felice Cardi, nommé par la confrérie de la Miséricorde ; Gio : Battista Mattei, de la confrérie de Saint-Roch. On décida que tous les objets légués seraient vendus aux enchères et le produit déposé à la caisse publique.

Une des clauses du testament portait qu'une messe quotidienne serait dite à l'église de Saint Jean pour le repos de l'âme de la bienfaitrice. Mais il fallait beaucoup de temps pour réaliser en argent la valeur des objets légués et prélever sur le produit des honoraires convenables. L'évêque et le gouverneur décidèrent qu'en attendant, la messe quotidienne prescrite serait dite à tour de rôle par les prêtres de Saint Jean, et que pour le paiement des honoraires, une quête serait faite chaque semaine avec la *bussola* dans la ville de Bastia.

Sous l'administration d'Antonio Costa, qui fut recteur de Saint-Jean de 1689 à 1699, on construisit le presbytère et l'on éleva, en marbre de différentes couleurs, le maître-autel et la balustrade qui sépare la grande nef du sanctuaire. L'église n'était pas seulement devenue décente, elle s'embellissait de jour en jour. Aussi, en 1731, l'évêque de Mariana, Mgr Agostino Salucci, juge-t-il le moment venu de la consacrer solennellement. Cette consécration eut lieu le 11 octobre, et l'évêque, pour rehausser encore la cérémonie, célébra la messe pontificale.

Les successeurs du recteur Antonio Costa, Cesare Morelli (1699-1716) le chanoine Gio : Battisti (1716-1726), qui porta le premier le titre de prévôt, le prévôt Francesco Maria Lori (1726-1731), se firent tous un point d'honneur de contribuer pour leur part, aussi largement que possible, à la décoration de leur église.

Mais il en est un qui se signala entre tous les autres. Ce fut le prévôt, un peu plus tard vicaire général, Bonaventure Massei (1731-1765). Appartenant à une famille aisée, il s'applique, par de multiples libéralités, à augmenter l'importance de son église et à donner un nouvel éclat à la célébration des offices religieux. C'est à lui qu'on doit les

(1) Notons en passant que le nom de ce gouverneur ne se trouve pas dans les listes publiées jusqu'ici.

Notes de nos Députés

(Séance du 24 novembre)

SERAFINI sur l'ensemble du projet de loi, modifié par le Sénat, concernant les mutilés de la guerre, victimes d'accidents du travail.

Nombre de votants	501
Majorité absolue	251
Pour l'adoption	502
Contre	0

La Chambre des députés a adopté.

Tous les députés de la Corse ont voté pour.

grandes orgues (1) et la tribune (2) construite au-dessus de la grande porte d'entrée, qui supportait les orgues (année 1742); la statue de Saint-Jean, en marbre fin, que l'on voit dans une niche au fond du Sanctuaire (1747); enfin, du côté du marché couvert, une deuxième sacristie, avec les pièces construites au-dessus. Il est vrai que pour cette dernière construction, la confrérie de S. Jean Népomucène lui apporta son concours (3).

L'an 1771, on éleva, dans le côté gauche de la nef principale, la chaire de marbre que l'on y voit encore aujourd'hui. On y adjoignit une tablette de marbre, sur laquelle on avait gravé par ordre chronologique, la liste des recteurs et prévots de Saint Jean.

Voici quelle serait aujourd'hui cette liste :

1. Gio : Battista Restori, l'anno	1618
2. Paolo Cristofal,	1636
3. Pietro Poisetti,	1664
4. Gio : Lorenzo Poggi,	1679
5. Antonio Costa,	1699
6. Cesare Morelli,	1699
7. Canonico Gio : Battista, proposto,	1716
8. Francesco Maria Lari, id.	1736
9. Bernardino Massei, vic. gn.,	1738
10. Luigi Battistini, proposto,	1768
11. Matteo De Alme, id.	1781
12. Pietro Bagatta, id.	1791
13. Antonio Lastrichi, id.	1845
14. Anton Vincenzo Rigo,	1860
15. Matteo Casanova,	1897

Abbé LETTERON.

(A suivre).

(1) Ces orgues ont été remplacées et se trouvent dans l'église Saint Charles depuis 1881. La tribune a été refaite.

(2) L'architecte fut Giovan Battista Tarrigo, de Bastia.

(3) Cette confrérie, composée de prêtres séculiers, avait été érigée canoniquement dans l'église de Saint Jean-Baptiste, en 1734. C'est encore à Bernardino Massei, alors vicaire général, que l'on doit cette érection.

Journée Nationale des Orphelins de la Guerre

Le Préfet de la Corse aux Corses

Pour la deuxième fois, donnez aux Orphelins de la Guerre !

Vous avez été si riches de générosité à tous nos appels que vous voudrez affirmer une fois de plus votre patriotisme si ardent.

Quoi de plus douloureux que ces orphelins qui vivraient désormais avec la seule vengeance pour idéal, s'ils ne devaient trouver votre affection agissante qui les préparera aux devoirs élevés des lendemains de guerre.

La perdraient-tout, si, telle la plus douce des Mères, la France ne leur donnait le bien matériel dont leur jeunesse a tant besoin et ne les inspirait des vertus que leurs pères ont magnifiées.

Nos cœurs aimants, la fierté nationale, la justice éternelle, nous imposent de les adopter, de faire de leur deuil notre deuil propre, de sceller avec ces enfants le pacte de la solidarité née du malheur consolidé par l'espérance de la victoire.

CORSES,

Tous ceux de Charleroi et de Dieuze, tous ceux de Verdun, de la Somme, de l'Orient, en mourant pour que vous viviez, vous ont légué dans leur ultime vision cet héritage magnifique et adoré : leur gloire, leurs enfants.

Unissez vos cœurs dans un même sentiment de tendresse à l'égard de ces innocentes victimes, payables rançon des guerres. Les pères leur ont conquis des droits imprescriptibles à votre reconnaissance que rien ne peut limiter, car, si largement que se manifeste votre générosité, vous resterez quand même leurs débiteurs. Ils ont arrosé de tout leur sang l'Autel de la Patrie et sont morts en beauté, ennoblissant une fois de plus Cyrnos la superbe, par leur grandeur de leur sacrifice.

La Belgique et la Serbie toujours indomptées, les pays du Nord de la France subissent le martyre de leurs « Chers Petits déportés ».

Nous aurons le suprême bonheur de les leur rendre, et aujourd'hui nous avons celui de garder « les Chers Petits nôtres ».

Donnez, donnez dimanche !

La France compte sur votre appoint

La RÉPUBLIQUE vous remercie.

Ajaccio, le 25 novembre 1916.

Le Préfet de la Corse.
A. HENRY.

Répartition
DES GROUPES DE QUÊTEUSES
PAR SECTEURS

Secteur de la Mairie

Mme de Caraffa. — Mmes Brousini, Santoni, Mlles Paule Mattei, Agnès Monterosi, Mimi Ferretti, Renée Rotgès.

Mme Lepidi. — Mlles Piaggi et Lepidi.

Mme Wattel. — Mlles A. Berti Lucie, Baccelli Semiora, Santoni Marinette, Pellat Jaia, Gozzi Amélie.

Mlle Sansonetti. — Mlles Vasso Marguerite, Astolfi Louie, Audibert Marie, Cassandri Antoinette, Valentini Thérèse.

Mlle Emmanuelli. — Mlles Cristofari Marie Antoinette, Calozi Marianne, Antoni Flora, Giudicelli Henriette, Amadei Jeanne.

Mlle Sanguinetti. — Mlles Poggi Félicia, Versaux Claire, Simoni Thérèse, Lanfranchi Antonia.

Mlles Pozzovera et V. Alerini. — Mlles Battestini, Bouri, J. Aubert, L. de Fabiani, M. Mattei, N. Trau, A. Serrachioli, A. Maréchal, L. Bonamomi, Benedetti, Guerciolini.

Mlle Gaidi et Mlle Carrière.

Secteur du Lycée

Mme Giacobbi. — Mlles Valette Sylvie, Moracchi Laure, Raffali Vannina, Giudicelli Jeanne, Morsomini Mimi, Paoli Françoise, Petrina Dervin. Chiappe Antoinette, Gregory Lorisette, Rasta Louise.

Mlle Constantini. — Mlles Grimaldi Clémentine, Lota Antoinette, Perretti Jeanne, Salice Joséphine, Cavalini Marie.

Mme Antonmotti. — Mlles Lorenzi, Valentini, Marfisi, Assanberti, Giudicelli, Giafferri, Antonmotti, Semidei, Mesolelli, Filippi.

Mlle Gregory. — Mlles Marotti, Cooper, Gregory, Contini Comtesse, Franzini et M. Gregory Laurent.

Mlle Pietri. — Mlles Darqué Henriette, Moretti X., Bellini., Cagnazzali, Pomaroli, Graziani Yvonne.

Mmes Pierangeli et Fontaine. — Mlles M. Ferrandi, R. Pierangeli, G. Farinole, L. Lazzaroni.

Mme Ottavi et Mlle de Limperani. — Mlles J. Pandolfi, M. de Morati, L. Ottavi.

Secteur de la Sous-Préfecture

Mme Galloni. — Mme Ramelli, Mlles A. Maestri, Marini.

Mmes Leca et Peretti. — Mlles Leca, Girard, M. Corbière, L. Mousel, M. Antoni et Deport.

Mme Marbeau et Mlle Cabot. — Mlles Farinole, Macedria, Sergentini, Fortunato, Lorenzi, Sorba, Servello, Pieri, Carboni, Mari, Fratoni, Massoni, Giudicelli, Valle, Raffali, Segnochini.

Mlle Nicolai. — Mlles Zanni, Pasqualini, Navarri, Vallani, Lota, Tomasi, Guerrieri.

Mlle Poggi. — Mlles Pietri Juliette, Emmanuelli Ursule, Monni Justine.

Mlle Ambrosi. — Mlles Ambrosi, Gianneschi, Adinol, Giovannoni Marthe, Casabianca Joséphine, Pieri Jeannette.

Mlle Casanova. — Mlles Graziani Angèle, Casanova Apponale, Santini Anna. Giovannini Toussaint, Antonetti Luciade, Fallout Augustine.

Mlle Poggi Antoinette. — Mlles Pierroli, Tomasi, Angeli, Galvani, Demartino, Andrei, de Benedetti, Orsini, F. Orsini.

Les insignes seront remis aux vendeuses, dimanche matin, à l'ouverture du bureau de chaque secteur.

Les Commissaires qui ont assuré le service pour la Journée Serbe sont priés de se trouver à partir de 8 heures à leurs Bureaux respectifs.

Seules les vendeuses munies de leurs cartes d'identité sont autorisées à quêter.

Pour les Petits Orphelins

Le Comité de Secours National nous invite une nouvelle fois à participer à la grande œuvre de solidarité patriotique qu'il a entreprise sous la haute et sage direction de M. P. Appel à l'effet de venir en aide aux petits orphelins de la Guerre.

L'année passée plus de 60.000 enfants dont les pères sont tombés du champ d'honneur, avaient été confiés à un certain nombre de Sociétés de secours mutuels de coopératives, de Comités privés, entre lesquels se fit la répartition des fonds de la première journée.

Le résultat fut des meilleurs : les recettes atteignirent plus de deux millions 500.000 francs. Mais hélas ! les orphelins étaient nombreux et des secours ne purent être accordés à tous.

Maintenant des caisses sont vides : on fait de nouveau appel à notre générosité. Une année s'est écoulée depuis 1915 et bien d'autres braves enfants ne reverront plus leurs pères.

Bastiais, ces enfants tendent vers nous leurs bras !

Nous leur devons la liberté. Ils ont droit à notre assistance.

Donnons aux Orphelins ! ! ...

UN ACCIDENT ÉVITÉ

Le train qui est arrivé hier à 14 h. 35 a failli écraser un cheval égaré sur la voie ferrée, sur le pont en fer établi entre les gares de Biguglia et de Furiani.

Le mécanicien de la locomotive, M. Zigliara, avait aperçu la bête, mais voyant qu'elle ne s'écartait pas malgré les stridents coups de sifflet, il ralentit sa marche en même temps qu'il faisait bloquer les freins et procédait à des jets de vapeur au moyen des purgeurs de cylindre.

Le cheval ne se résolut à prendre le galop que lorsqu'il entendit les brûlures de la vapeur et alors que la locomotive était à quelques centimètres de lui.

Nous avons tenu à signaler le fait qui a son importance. Le mécanicien Zigliara, auquel nous adressons nos félicitations, a sauvé la vie à un animal domestique et en même temps, en évitant, par son sang-froid, un accident, il a épargné un long retard aux nombreux passagers.

Nécrologie

M. Jean-André PADOVANI

M. Jean André Padovani vient d'être ravi à l'affection des siens en peu de jours. La reconnaissance de la science unies aux soins de ses enfants n'ont pu parvenir à sauver le mal.

C'était un homme qui, sous les apparences froides, cachait le cœur le plus tendre. Veuf depuis quelques années, il concentrait toute son affection entre son fils et sa jeune épouse et leurs enfants. Il vait trouvé dans la compagne de son fils une véritable fille qui l'entourait des plus affectueuses prévenances.

Possesseur d'une belle fortune, il savait en faire le meilleur usage, si soit à Bastia, soit à Sisco, il connaissait de nombreuses infortunes.

Les restes mortels de M. Padovani ont été transportés à Sisco, où ont été célébrées de pompeuses obsèques. De nombreux amis de Bastia se sont rendus à Sisco, où se trouvaient réunies les personnes les plus marquantes du canton.

L'inhumation a été faite dans la chapelle mortuaire de la famille.

Nous adressons à M. et Mme Charles Padovani, à Mme André Furpi et à sa famille, aux familles Von Berger, Thiel, Giorgetti et Alessandrini l'expression de nos regrets et de nos condoléances.

Front de Mer

Avons-nous assisté à une attaque de pirates bochers, ou à quelques simulacres ?

Toujours est-il, que, dans l'après-midi d'hier, vers 4 heures 30, quatre paquebots passaient en vue de Bastia. Ils naviguaient en ligne de file et faisaient route vers le Cap-Corse. Lorsqu'ils étaient dans les parages de l'île « Elbe, » l'un des paquebots tira plusieurs coups de

Sur quoi ? Sur quoi ?

L'orage qui s'abattit subitement sur notre ville couvrit l'horizon et nous nous retirâmes sans avoir pu savoir ce qui se passait.

A la dernière heure, nous apprenons que c'est un chalutier, garde-côte français, qui a fait feu sur *quelque chose.*

Spectator.

BÉNÉDICTION
de la
nouvelle église de N. D. de Lourdes de Capannelle

Dimanche, 3 décembre, Mgr Siméone, évêque d'Ajaccio, bénira la nouvelle église de Notre-Dame de Lourdes de Capannelle.

La cérémonie commencera à 9 h. 30.

La messe qui suivra la bénédiction sera célébrée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque.

Durant la messe, un chœur de demoiselles chantera une cantate de Gisly en l'honneur de Monseigneur ; le *Benedictus* de Dubois ; le *Panis Angelicus* de C. Franck, chanté par M. Barboni, avec accompagnement de violoncelle ; le *Sub tuum* de Poupin.

Cavatine de Dupuy pour orgue et violoncelle à l'offertoire de la messe.

Les Vêpres commenceront à 4 heures. *Au salut : O Salutaris* de Gounod ; *Ave Maria* de Gounod ; *Tantum ergo* de Tariot ; *Laudate Dominum* de Grisy.

Compagnie Feaissinet

AVIS

Le public est prévenu que les départs pour Nice auront lieu, dorénavant, à quatre après-midi, comme ceux pour Marseille.

La réception des colis postaux pour le Continent sera clôturée à midi les jours de départs.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Société Sainte Dévote. — Les membres participants sont avisés que le 3 et 10 décembre aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 31, au Rdc.

PRÉVOYANT DE L'AVENIR. — La recette pour le paiement des cotisations du mois de novembre aura lieu dimanche, 3 décembre, de 9 à 10 heures du matin, à la Mairie.

Conformément à l'article 18 des statuts tout sociétaire non mobilisé au retard d'une année de paiement de ses cotisations pourra être radié de la Société.

Société des Marins
sous le vocable de Saint-Erasme

La confrérie des marins fera célébrer à St Jean, lundi, 4 courant, à 10 heures précises, un service funèbre solennel pour le repos de l'âme des marins et soldats, morts pour la Patrie.

Cette solennité religieuse sera rehaussée par la présence de Sa Grandeur Monseigneur Siméone, Evêque de la Corse, qui a bien voulu accepter de présider la cérémonie.

Toutes les autorités civiles et militaires, le clergé, la presse, les capitaines marins, la corporation de la Prud'Homie et les fidèles sont priés d'y assister.

Les membres de la Société voudront bien se réunir dans le local ordinaire de leurs réunions portant de leurs insignes à 9 heures et demie.

Le Président,
LUCCIONI.

Petite Gazette

Dans la police

Notre commissaire central nous quitte ; il est désigné pour Marseille.

Nous souhaitons que son successeur ait le même tact vis-à-vis de la population saine, et les mêmes succès contre les cambrioleurs.

M. Uccioni est resté peu de temps parmi nous, cependant il s'est acquis beaucoup de sympathies.

Nous le félicitons de son avancement, tout en regrettant son départ.

Erratum

Dans l'article de M. Vecchini, paru hier, sous le titre : « La Revision des Exemptés et Réformés, » un mot a été omis. Lire : « Nous ne saurions trop applaudir au projet de la nouvelle visite qui, si elle est guidée par la compétence, etc... »

Pharmacie

Pharmacie de garde :
M. Gentil, Bd Paoli.

Pensions

Moretti Marie-Antoinette veuve Giacobbi, le mari brigadier de gendarmerie, 615 fr.

Antonini Françoise veuve Clementi, le mari sergent, 825 fr.

Calendini Marie-Joséphine veuve Giansetti, le mari sergent, 825 fr.

Avis

M. Ambroise Tomasi, de Lavasina, prévient le public qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme, née Louise Mangiavacca, veuve Ioetti, qui a quitté le domicile conjugal.

ETAT-CIVIL
NAISSANCES
Aleccio Jeannette.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui, 3 décembre, en matinée, au bénéfice des Orphelins de la Guerre une seule séance à 2 h. 1/4, avec Orchestre

Le Monde des animaux
Documentaire
La fête national en Alsace
Actualités de la Guerre
LES VAMPIRES
(5e série) L'évasion du mort
Grand drame policier en 3 parties, et 150 tableaux
Actualités Mondiales
Brunette au cabaret
Comique (scènes de mœurs américaines)

Spectacle de 2 heures et demie

A l'orchestre :
Bal Masqué — La Bohème, Rigoletto

Prix des Places : 1er rang de loges et Baignoires, 1 fr. 25 — Fauteuils, 1 fr. — Stalles et 2e rang de loges, 0,75. — Parterre, 0,40. — Amphithéâtre 0,30.

Les enfants accompagnés de leurs parents paieront demi place, excepté aux fauteuils et aux stalles.

Location chez M. Poggi.

LE SOIR : A FÉMINA
Le Roman d'un Roi
Grand drame d'amour en 4 p., et 900 tab.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

851e jour de la guerre

Paris, le 2 décembre 7 heures.

Activité moyenne d'artillerie et d'engins de tranchées.

Aucun événement important à signaler.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

1er décembre, 22 heures 50.

Toute la journée violent bombardement ennemi sur notre front. Dans la région de Gueudecourt et sur les rives de l'Ancre, notre artillerie y a répondu. Dans l'autre zone, grande activité réciproque de l'artillerie de tranchées.

10 heures 30.

Un de nos avions a jeté 9 obus de 120 sur la gare de Spincourt et 3 de même calibre sur les cantonnements ennemis à Billy sur Maugienne.

ARMÉE D'ORIENT

1er décembre.

A l'est de la Cerna les troupes serbes ont repoussé une violente attaque ennemie dirigée sur leurs positions au nord de Grunista.

Lutte d'artillerie dans la région de Monastir où le mauvais temps continue.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

10 heures 45.

L'artillerie ennemie a montré de l'activité au cours de la nuit, au nord d'Ypres et vers Gueudecourt.

Deux raids tentés par les Allemands à la suite d'un violent bombardement de nos tirs de tranchées dans le secteur de Souchez ont complètement échoué.

AJACCIO

Commission Départementale

Ajaccio, 2 décembre.

La Commission départementale s'est réunie sous la présidence de M. de Caraffa.

M. le Préfet assistait à la séance.

Après l'examen de diverses questions, elle a examiné l'affaire de l'eau d'Orezza, a décidé la déchéance du concessionnaire et la poursuite devant les tribunaux.

MARSEILLE

ARRIVÉE DE PAQUEBOTS

Marseille, 2 décembre.

Divers navires, parmi lesquels le *Duc de Bragance* sont arrivés à Marseille.

OFFENSIVE RUSSE SUR LES CARPATHES

Paris, 2 décembre.

Un télégramme d'Odessa annonce que les Russes ont pris l'offensive sur tout le front des Carpathes et que la lutte prend un caractère d'extrême violence.

Les sacrifices coûtés à Mackensen par sa 30[4]me tentative contre le Danube

Paris, 2 décembre.

Le *Popolo d'Italia* donne des détails nouveaux sur les sacrifices énormes que les succès autro allemands ont coûté en hommes et matériel, par suite de la violence de la résistance roumaine. On a compté plus de trois cents tentatives de passage du Danube. Avant de réussir à porter ses troupes de l'autre côté du fleuve, Mackensen a dû sacrifier plus d'un régiment de cavalerie, quelques bataillons d'infanterie et de troupes du génie et une quantité considérable de barques avec batteries et munitions.

Les rescapés du *Karnak*

Paris, 2 décembre.

La compagnie des Messageries Maritimes a reçu un télégramme annonçant que tous les passagers du vapeur *Karnak* torpillé par un sous-marin ennemi, sont sauvés.

Seize hommes d'équipage sont considérés comme perdus dont Cecchini Antoine, Polesi François, Bansa François, Graziani Ange, chauffeurs, Sandino Jean, Vincenti Frédéric, soutiers, Primavera Annibal, maître d'Hôtel.

Sous-marins ravitailleurs à SAMOS

Paris, 2 décembre.

Le *Pigaro* annonce que le roi Constantin a refusé d'adhérer à l'ultimatum de l'amiral Dartige du Fournet.

EN ALLEMAGNE

LA MOBILISATION

Paris, 2 décembre.

On annonce de Zurich que tout Allemand âgé de 17 à 60 ans est mobilisé comme auxiliaire.

LA DETTE DE GUERRE

La *Gazette de l'Allemagne du Sud* évalue que l'Allemagne aura à la fin de la guerre, environ 100 milliards de marks de dette.

00496

EN GRECE

L'ARMÉE GRECQUE *a disparu* AVEC SES MUNITIONS

Paris, 2 décembre.

Un télégramme de Genève annonce que sans attendre la fin du délai fixé par l'ultimatum de l'amiral Dartige du Fournet, l'armée royale grecque a disparu emportant armes et munitions.

On croit qu'il va se joindre à l'armée bulgare.

En Roumanie

Tout espoir N'EST PAS PERDU

Paris, 2 décembre.

Les cercles officiels roumains et les milieux militaires autorisés continuent à se montrer confiants dans l'avenir et croient encore qu'il sera possible d'essayer heureusement l'avance de Falkenhayn qui menace Bucarest dont le sort se joue en ce moment.

A Athènes

Débarquement de marins français

Paris, 2 décembre.

L'amiral Dartige du Fournet a fait débarquer à Athènes cent marins français qui ont pris position prêts à toute éventualité.

LA FRONTIÈRE Suisse-Italienne fermée

Paris, 2 décembre.

Depuis mercredi, la frontière italienne est fermée à Domodossola gare frontière de la Suisse.

L'ultimatum à la Grèce

Paris, 2 décembre.

Dans son ultimatum au gouvernement grec l'amiral Dartige du Fournet a dit : « La place des armes que je réclame n'est pas au fond des magasins mais sur le front de Monastir, mais en Macédoine, là où se décide le sort des Etats Balkaniques. »

La presse Vénizéliste precise le droit pour les Alliés de réclamer une partie des armes et des munitions de la Grèce : En remettant aux Bulgares le fort de Rupel ainsi que les munitions qu'il contenait, en leur remettant Cavalla et d'autres places fortifiées, le gouvernement d'Athènes a violé la neutralité au détriment des Alliés : pour rétablir l'équilibre voulu par la neutralité, la Grèce doit fournir aux Alliés un stock d'armes et de munitions égal au premier.

LA RÉVOLUTION au Mexique

Paris, 2 décembre.

On mande de New York que le général Villa a fait massacrer les étrangers qui se trouvaient à Chihuahua ; nouvelle qui a causé la plus vive émotion dans tous les Etats Unis.

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie Viacara, 6, Boulevard du Palais), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qu'on célébrera mardi, 5 décembre, à Saint-Jean, seront dites pour le repos de l'âme de

Mlle Annonciade Pensa

La famille assistera à la messe de 9 heures.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Sangi-Petit et ses enfants Giselle et Leo ; Mme J. P. Bartoli-Sangi, M. J.-P. Bartoli, capitaine au long-cours, lieutenant au 325e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre ; Mlle Régina Mouton ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Remi Sangi
Soldat au 298e d'infanterie

leur bien-aimé fils, frère, beau-frère, oncle et fiancé, tombé glorieusement au champ d'honneur, le 8 novembre courant, à l'âge de 32 ans, et rappellent à leur pieux souvenir son frère

René Sangi
Caporal au 311e d'infanterie

mort pour la France, le 9 septembre 1914, à l'âge de 32 ans.

Une messe pour le repos de leur âme a été dite à Marseille, dans la plus stricte intimité.

Priez pour eux !

MODES

Madame Privoli

Diplômée hors concours de Marseille vient de recevoir un nouveau choix de chapeaux modèles à des prix très avantageux de *Fin de Saison.*

Rue de *l'Opéra, 22,*
et 1, rue *Abbatucci.*

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

Grande Vente Réclame
Au Pauvre Diable

Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21 — Bastia

Pour une Semaine seulement
Vente à Grand Rabais de divers lots en solde

Aperçu de quelques articles qui seront entièrement sacrifiés.

500 ECHARPES en cristaline et soie, assorties de teinte, article valant actuellement *2.50 à 3 fr.* seront soldées pendant la semaine, *l'Echarpe* **0.95**

1.200 TRICOTS de femme en très beau coton, blanc, ciel, rose, gris, article vendu partout avant la guerre *2,25*, malgré la hausse considérable sur les cotons, cet article sera soldé, *le Tricot* **1.95**

600 CHEMISES pour hommes en beau tennis avec col et sans col, d'une valeur réelle de *3.50* la pièce, seront sacrifiées pendant la semaine, *les 2 Chemises* **4.25**

UNE AFFAIRE SANS PRÉCÉDENTS

1.500 DOUZAINES Epingles de sûreté, article Anglais, garanties en acier nickelé, vendues partout *0.25 à 0.30* la douzaine. Pendant la Réclame cet article sera soldé, *les 2 douzaines* **0.20**

ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE

LA MAISON EST FRANÇAISE

ENTREPOT DE VINS FINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON *PIERRE-VINCENT BOURGEOIS*
FONDÉE EN 1867

BOURGEOIS FRERES Successeurs

Spécialité de Vins Apéritifs

Bastia-Quinquina, qualité sup. en bout. de litre, bonbonnes et futs.					
Vin du Cap au quinquina	»	»	»	»	»
Malaga au quinquina	»	»	»	»	»
Gentiane	»	»	»	»	»

Amer Bourgeois frères Apéritif supérieur à base d'oranges amères.

LIQUEURS qualités courantes, fines, superfines, et extra. *en bout. de litre, carafes, 1/2 carafes, et cruchons*

Rhums Martinique *en bouteilles de litre et demi litre*
IMPORTATION DIRECTE

EAUX DE VIE FRANÇAISE ET DE MARC vente en bouteilles de litre, bombonnes et futs.

SIROPS ASSORTIS

BIÈRE DES GRANDES BRASSERIES DE LA LOIRE (Seuls Dépositaires)

10 centimes

C'est pour cette modeste somme de 10 centimes que, malades ou bien portants, vous pouvez minéraliser vous-même instantanément votre eau de table, la rendre alcaline et légèrement gazeuse, digestive, très rafraîchissante et délicieuse à boire, même pure. Il suffit pour cela de faire dissoudre, dans un litre d'eau potable, un paquet de

LITHINÉS du Dr GUSTIN

L'eau ainsi minéralisée constitue le régime indispensable à tout âge pour préserver les bien portants et guérir les malades atteints d'affections des

reins, vessie, foie, estomac, intestins

Dans les pharmacies : 1 fr. 50 la boîte et 10 paquets permettant de préparer 10 litres d'eau minérale

Dépositaires : Bastia, M. Quilici — Petreto, M. Bosc — Sarrola, M. Bartoli.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments marques de Villeneuve et Larges du Teil. — Plâtres gris et blanc. — Carreaux-Mosaïque en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Pour en berrer : Fers, Bornes, Carres, Fil de fer, Boulons ordinaire et vis

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

La meilleure des liqueurs est LA CÉDRATINE L.N. MATTEI à BASTIA

Chocolat d'Annecy

LE MEILLEUR DES CHOCOLATS

Le réclamer dans toutes les bonnes maisons d'alimentation

L'essayer c'est le comparer.
Le comparer c'est l'adopter.

Cette affreuse guerre essentiellement économique doit obliger le *consommateur français* à n'utiliser que des *produits français*, à l'exclusion de tous autres. Il fera œuvre patriotique, il sera, en outre, un encouragement à l'industrie française de toujours faire meilleur et mieux.

PEPPERMINT GET

Digestif du Sport et du Bal-Tic

D'un rhumatisant... LE VIN du CAP CORSE

LE SEUL IMITABLE EXIGER LA VOIRE MARQUE L.N. MATTEI BASTIA

fait un bon vivant !

Imp. Ollagnier

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection de GET FRERES. — 7796

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — N° 40 — LUNDI 4 DÉCEMBRE 1916

Le Petit Bastiais

Téléphone 2 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 2

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
Madame J.-B. OLLAGNIER, Directrice.

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 1 fr. la ligne — 2e page, 0,75 — 3e page, 0,50 — 4e page, diverses 0,30, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	22 »	12 »	7 »	
Etranger	30 »	16 »	9 »	On ne reçoit pas des remboursements

La Levée en masse

Depuis deux jours, vingt personnes m'ont adressé la même question : « Qu'est-ce que vous ferez s'il y a une levée en masse ? » D'abord, il n'est pas question d'une levée en masse. C'est en Allemagne que le phénomène va se produire. La France, Dieu merci, n'est pas encore arrivée à un tel affaiblissement qu'il faille s'adresser, pour suppléer les travailleurs, à ceux qui n'ont point l'habitude du travail manuel. Mais je ne fais nulle difficulté de déclarer que s'il faut que je m'emploie dans l'intérêt général, je n'hésiterai pas à oublier mon âge, quoique ce ne soit pas très commode, et à mettre mes bras à la disposition de mon pays.

Il y a un très grand nombre de braves qui seraient fort aptes à faire d'excellents employés dans les ministères, dans les mairies ou à l'hôtel de ville, et qui libéreraient ainsi d'une inaction, qui certainement leur pèse, des milliers d'hommes solides qui figureraient admirablement dans les tranchées ou tout au moins dans les services de l'arrière.

Je me vois très bien, s'il y avait urgence, dans un bureau, travaillant, gratuitement, à écrire des rapports, après avoir abîmé tant de feuillets de bon papier à y tracer des choses frivoles. Ce serait la revanche du bon sens sur l'imagination et l'expiation de tous les péchés littéraires que j'ai commis, sous forme de romans et de pièces, et que je suis prêt à commettre encore.

Je suis convaincu que la rentier d'à côté, qui ne cesse pas de grogner contre la misère des temps, de déblatérer sur la guerre et sa durée, trouverait une heureuse modification de son humeur si on l'obligeait à l'activité. Il se sentirait utile : il se serait tout réconforté. Et, participant à l'action, il serait disposé à la trouver moins longue. Au lieu de se plaindre de manquer des moyens de chauffage que la crise des transports fait refuse, il se dégourdirait les jambes et les bras à des besognes patriotiques. Il s'en porterait mieux, car, il faut en convenir, cette vie au grand air que la guerre a imposée à tous les nôtres leur a réussi admirablement. Et quand nos enfants, nos frères ou nos neveux reviennent du front, en permission, ils apportent des figures rouges et hâlées comme celles de rudes et solides grogneurs.

Et pas de rhumes ! De l'eau jusqu'au jarret dans les boyaux de communication, le séjour dans des « cagnas » à tous les vents du ciel, et l'oubli total de ce qu'était un coryza. Il ne serait pas impossible qu'un rappel à l'activité de tout le peuple français augmentât dans ses habitudes bourgeoises tût des résultats surprenants pour la santé générale. Ce qui n'est pas douteux, c'est que toute la haute classe, comme la classe moyenne et comme le brave peuple, si patient et si courageux, ne soit prêt à remplir les devoirs qu'une loi va imposer à la nation allemande.

Nos femmes, depuis le commencement des hostilités, se sont prodiguées dans toutes les œuvres qui ont été engendrées par la guerre. Ce que j'ai vu faire de tricots, de pantalons, de chemises, autour de moi et chez moi, pour envoyer au front, il est impossible de le dénombrer. La perpétuelle adresse de nos excellentes tricoteuses n'a pas suffi et il a fallu recourir à la machine à tisser les bas, les chandails, les ceintures et les bérets. Le levier de la tricoteuse n'a pas cessé d'être manœuvré depuis deux ans, et les kilos de laine qui ont passé par ses aiguilles se sont répandus en paquets envoyés aux filleuls. Il n'est pas douteux que celles qui ont consacré leurs doigts à la fabrication de ces vêtements n'hésiteraient pas, s'il le fallait, à travailler dans les ateliers.

Elles ont empli les ambulances de leur zèle charitable. Partout elles ont donné l'exemple du dévouement simple et silencieux. On peut leur demander ce qu'il faudra pour la défense de la Patrie. S'agirait-il de leur vie, elles seraient prêtes à obéir. Nous en savons qui sont parties pour Salonique et qui, parmi les fièvreuses exhalaisons des marais du Vardar, remplissent intrépidement leur devoir de Françaises. Il en est qui viennent de partir pour la Roumanie, bravant le passage de la mer sous la menace des torpillages allemands. Du quoi ne seraient-elles pas capables si on leur demandait, en France, sur le sol même de la Patrie, de se dérouer à des besognes indispensables ! Même si elles étaient rebutantes, elles s'y consacreraient. Et s'il y avait un choix à faire, on serait, sans conteste, pour les plus dangereuses qu'elles opteraient.

Hommes et femmes, jeunes et vieux, enfants aux boucles blondes trop faibles de porter les armes, tous, le jour où il le faudra, seront prêts à répondre à l'appel. Mais il ne le faudra pas. La France et l'Angleterre ont assez de braves pour que l'appel suprême aux forces totales soit nécessaire. Les *tommies* et les *pépères* se chargeront bien, sans que nous ayons obligés de nous en mêler, d'avoir raison de toute cette horde allemande. La victoire qui s'apprête rendre inutile la levée en masse au pays de France. On n'aura pas ce merveilleux spectacle de la mise en mouvement de tout un peuple — et quel peuple ! — celui qui, depuis deux ans, par sa simplicité héroïque, son endurance intrépide, a conquis l'admiration du monde.

GEORGES OHNET.

(*Le Gaulois*).

L'Impôt sur les bénéfices agricoles

La Commission sénatoriale de l'impôt sur le revenu a proposé le texte suivant en ce qui concerne cet impôt :

Article 1er. — Un impôt annuel est établi sur les bénéfices de l'exploitation agricole.

Art. 2. — Le bénéfice provenant de l'exploitation agricole d'une propriété est considéré pour l'assiette de l'impôt, *comme égal au revenu net* servant de base à l'impôt foncier affèrent aux terres exploitées.

Toutefois si le bénéfice réel de l'exploitation pendant l'année antérieure à celle de l'imposition n'a pas atteint le chiffre pris pour base d'imposition, l'exploitant peut, en apportant les justifications nécessaires, obtenir une réduction proportionnelle de l'impôt par voie de réclamation après l'établissement du rôle.

Art. 3. — Chaque exploitant n'est taxé que sur la portion de l'ensemble de ses bénéfices d'exploitation excédant 1.500 fr.

Pour le calcul de l'impôt la fraction de ces mêmes bénéfices comprise entre 1.500 et 5.000 fr. est comptée seulement pour moitié. Le taux de l'impôt est fixé à 3 0/0.

Art. 4. — En cas d'exploitation à portion de fruits, le propriétaire et l'exploitant sont solidairement responsables du payement de l'impôt sauf répartition entre eux, s'il y a lieu, d'après leurs conventions particulières.

Nous livrons ce projet de loi qui, sans aucun doute sera adopté, aux méditations de MM. les maires et d'assistances qui ont collaboré aux évaluations de la propriété bâtie ou non bâtie de Corse.

LES PROBLÈMES DE L'AVENIR

Le sort de la femme après la guerre

La femme aura fait son devoir pendant la guerre ; un devoir sans gloire, sans éclat comme tous ceux qu'elle remplit avec tant de dévouement dans l'humilité de sa vie ordinaire et cependant un devoir aussi utile à la patrie que celui des fiers combattants.

Si nous arrivons au résultat espéré depuis si longtemps et pour lequel nous avons accompli une préparation tenace, méthodique et intensive, on sera grâce à la collaboration effective de la femme dans toutes nos organisations sociales, dans toutes nos industries.

C'est le concours efficace des femmes qui a secondé la stupeur et l'inertie qui se faisaient emparées de notre pays pendant la grande épreuve, qui l'aussent fait glisser insensiblement au coma, à l'agonie, à la ruine, à la mort.

Le rôle que les femmes se sont donné a été admirable et admirablement rempli. Elles ont voulu que la vie économique ne souffrit point de l'absence des hommes et, pour cela, elles ont assumé les tâches les plus pénibles.

Aux champs, elles ont pris la charrue, la faulx, la bêche et ont eu à cœur de ne pas laisser la plus petite parcelle du patrimoine en friche. Elles ont géré la ferme, commandé à des serviteurs parfois exigeants et qui prétendaient profiter des circonstances pour obtenir des salaires plus élevés.

Elles ont pris soin des enfants, du bétail ; tenu les livres de comptabilité ; ordonné les achats et les ventes. Elles ont, en un mot, remplacé le maître absent, et cela au milieu de difficultés sans nombre, qu'il n'eût pas mieux vaincues avec son expérience, son habitude des affaires et la connaissance de son autorité suprême.

A la ville, elles ont suppléé à la pénurie d'hommes dans toutes les administrations. Elles ont occupé des emplois de bureau dans les ministères, dans les chemins de fer, dans les banques. Dans les maisons de commerce, elles se sont mises à tous les comptoirs : dans la boulangerie comme dans l'alimentation, la confection et la chaussure. Nous avons vu des femmes conduisant des automobiles et de lourds camions ; percevant le prix des places dans les tramways ; remplaçant les hommes partout où ceux-ci étaient absents.

Elles ont mis la main à tout avec une intelligence, une bonne volonté et surtout une vaillance que l'on n'eût point osé espérer de leurs faibles forces. Dans les usines de munitions mêmes, elles ont tourné des obus et mis la main à la fabrication des explosifs ; elles ont fourni au travail intensif de jour et de nuit. Elles ont été ainsi les ouvrières diligentes de la victoire.

Je ne parle que pour mémoire des nombreuses œuvres de charité qu'elles ont fondées et fait prospérer, ainsi que de la touchante mission dont elles se sont acquittées au chevet des blessés.

Grâce à l'admirable activité des femmes, notre pays a vécu dans l'activité ; il n'est pas tombé dans la torpeur de l'inaction funeste et dangereuse. Grâce à leur ardeur et à leur zèle, elles ont démontré que le pays pouvait compter sur leur collaboration pour sa réorganisation dans la période qui succédera immédiatement à la guerre.

Le rôle de la femme pendant la guerre aura certainement une grande portée sociale dans l'avenir.

Si la guerre peut avoir cette conséquence de transformer les frontières et si elle a une puissante influence sur les caractères et sur les mœurs, il faut reconnaître cette vérité qu'elle ne bouleversera pas complètement celles-ci au point de faire disparaître de la surface de la terre cette tare odieuse qu'on appelle le mariage intéressé, le mariage d'argent qui crée tant de ménages insanes et mauvais.

La guerre aura diminué le nombre des jeunes gens qui avaient la vocation de fonder une famille ; un nombre important de jeunes filles qui eussent été de charmantes épouses et des mères parfaites ne seront pas demandées au mariage.

Elles seront, elles aussi, d'innocentes victimes de la guerre cruelle. Elles se rempliront pas la mission pour laquelle elles se croyaient créées et n'auront pas un foyer à gouverner.

Devront elles pour cela s'abandonner à la stupéfiante oisiveté, subir passivement les sentences de la fatalité sans essayer de donner à leur vie un but, une direction, une occupation agréable ou utile ?

Puisqu'il ne leur sera pas permis de s'engager dans la voie qu'elles auraient préférée, puisqu'elles ne s'aventureront pas dans la vie au bras d'un compagnon qu'elles auront choisi, que leur cœur aura élu, puisque l'amour ne les conduira pas dans une angélique ivresse vers la portique fleuri du mariage, puisqu'elles ne connaîtront pas la douceur des lèvres des enfants, il leur sera du moins permis de penser à plein rêve, à plein cœur, dans les émotions fortes qui embellissent la vie des solitaires. Elles auront, pour consolatrices : le travail, l'étude, les beaux livres, ces amis des cœurs pas talents, qui donnent, à leur gré, de l'espérance, de rêve, de l'enthousiasme, de la science, de l'érudition, de l'énergie, du goût.

Elles auront les œuvres charitables dans lesquelles elles déverseront le trop plein de leur cœur fervent et qui feront monter autour d'elles des actions de grâce et des hymnes de reconnaissance, qui feront fleurir sous leurs pas l'humble gratitude, l'amitié sincère, le dévouement silencieux et attentif.

Elles auront à s'occuper des problèmes difficiles que la guerre aura fait naître, problèmes indépendants de tous partis politiques et qui se poseront pour la consolidation de l'édifice social fortement ébranlé.

La terrible tragédie a mis en relief toutes les admirables qualités de la femme ; elle lui a fait une place plus verte dans la société ; elle lui a ouvert des horizons nouveaux et l'a affranchie des préjugés attribués stupidement à sa prétendue infériorité physique.

Les muettes et douces victimes que la guerre aura frappées au cœur, celles que le sinistre fléau aura faites veuves de leurs espérances et de leurs rêves continueront leur œuvre de bonté. Elles travailleront à faire refleurir l'ère de fraternité et de bonheur.

Leur vie sera peut être privée des bonheurs égoïstes, mais elle sera forte, utile, comblée des larges bonheurs que donne l'amour du prochain et elle aura mérité d'être vénée.

Claude MONTORGE.

Emplois réservés

La Commission chargée du classement des candidats aux emplois réservés aux militaires réformés n° 1 ou rentraîtés par suite d'infirmités résultant de blessures ou de maladies contractées devant l'ennemi ou cours de la guerre actuelle, a inscrit sur la 1re liste spéciale de classement les candidats ci-après :

Commis de 2e d'ame des secrétaires généraux des colonies. — 2. Mattei Charles-François, ex adjudant au 45e d'inf., à Vescovato.

Expéditionnaire au ministère de commerce — 3. Panconi Pierre-Paul, à Ajaccio 71e, sous lieutenant au titre temporaire au 291e ; 4. Susini Jean-François, adjudant au 66e, lieutenant au 296e.

Commis à l'Ecole centrale. — 2. Tiberi Jean Baptiste, ex-sergent-major au 30e, sous lieutenant au 411e.

Commis aux écoles d'arts et métiers. — 1. Alerini Lucien Giacinthe, ex adjudant au 158e d'infanterie.

Expéditionnaire au ministère des postes et télégraphes. — 12. Pravali Pierre François, ex adjudant au 3e zouaves, à Corte au 173e d'infanterie.

Expéditionnaire dans les directions départementales des postes. — 17. Leca François, adjudant au 17e, sous lieutenant à titre temporaire ; 20. Pieri Xavier-Antoine, adjudant au 238e d'inf. ; Minicuci Angelo-Pierre, adjudant-chef au 148e d'infanterie.

Tableau d'Honneur

Citations

M. *Comparetti Barthélemy*, capitaine au 229e régiment d'infanterie, à été cité à l'ordre de l'armée :

« Modèle de bravoure et d'énergie, dont les actes de courage ne se comptent plus.

» Adoré de ses hommes qu'il a entraînés d'un seul élan sur une tranchée ennemie fortement défendue parcourant 800 mètres dans un ordre magnifique malgré les tirs de barrage et se maintenant sur les positions conquises, malgré toutes les contre-attaques de l'ennemi. »

Toutes nos félicitations.

Le sapeur brancardier *Giudici Henri*, de Ter'ghole, de Po'verose, a été à cité à l'ordre de la division : « Ne cessa de donner des preuves de courage et de dévouement dans la nuit du 20 au 21 avril 1916, s'est porté au terrain découvert et malgré un violent bombardement, au secours de deux sous officiers grièvement blessés, les a passés sous le feu, est resté auprès d'eux pendant le bombardement et ne les a quittés qu'après les avoir remis en poste de combat. »

Son frère, le sergent Giudici Marcel, a été cité à l'ordre du régiment « Bon chef de demi section, s'est offert à plusieurs reprises et malgré les dangers à courir, a toujours rempli cette mission avec beaucoup de zèle et de sang froid. »

Le maître ouvrier *Matori Pierre*, de 2e génie, a été cité pour la 2e fois à l'ordre de la division : « Au moment d'explosions provoquées par le bombardement, dans le dépôt de munitions, s'est spontanément présenté pour prendre part aux travaux de sauvetage des blessés et d'enlèvement des explosifs, belle attitude

Compagnie Fraissinet

AVIS

Le public est prévenu que les départs pour Nice auront lieu, dorénavant, à quatre heures après-midi, comme ceux pour Marseille.

La réception des colis postaux pour le Continent sera clôturée à midi les jours de départs.

Nouvelles Militaires

Sont promus au grade de lieutenant ; MM. les sous lieutenants Gledinelli, de 269e ; Bereni, de 35le ; Guglielmi, du 3e d'artillerie de montagne ; Pasqualini, du 85e d'artillerie ; Viscontini, du 7e groupe à pied d'Algérie ; Raimondi, du 6e escadron du train des équipages ; Salvatori, du 13e escadron du train des équipages ; Castellani, du 40e escadron du train des équipages.

— Sont nommés au grade de sous lieutenant, MM. Pallegrini, aspirant au 3e mixte de zouaves et tirailleurs ; Moretti, adjudant au 126e.

— M. Pianelli, lieutenant au 1er d'artillerie de montagne, est promu au grade de capitaine, service automobile.

— M. le médecin major de 2e classe de réserve Campana Michel, de la 15e région, est promu au grade de médecin aide major de 1re classe ; M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale Giannetti Stéphan, de la 14e région, est promu au grade de médecin-major de 2e classe.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — N° 41 MARDI 5 DÉCEMBRE 1916

Le Petit Bastiais

Téléphone 2 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 2

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
Madame J.-B. OLLAGNIER, Directrice.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 2 fr. la ligne — 2e page, 1 fr. — 3e page, 0,75 — 4e page, diverses 0,50, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	10 fr.	20 fr.
Départ. & Colonies	5 fr.	12 fr.	24 fr.
Etranger	8 fr.	16 fr.	32 fr.

Les abonnements sont payables d'avance
On ne répond pas des manuscrits envoyés

00498

La Journée Nationale des Orphelins de la Guerre

La Journée des Orphelins de la Guerre a été favorisée par un temps magnifique ce qui a permis à nos élégantes quêteuses de faire une quête aussi fructueuse que le méritait leur zèle et leur empressement. Aussi nos rues avaient elles pris un aspect singulièrement animé, d'une animation saine et féconde. Rares étaient les passants dont la poitrine n'était abondamment constellée.

Nous nous en réjouissons pour le bon renom de notre ville toujours si généreuse et si ouverte à la pitié. Nous nous en réjouissons surtout pour les pauvres êtres que la guerre a rendus orphelins et dont la générosité bastiaise aidera à soulager la misère.

S. T.

P. S. — Dans les prochaines journées, ne pourrait-on exiger des quêteuses un minimum d'âge sinon de taille. Quelques-unes — c'était des exceptions, il est vrai — étaient des bambines qui seront d'excellentes quêteuses dans dix ans, mais qui, pour le moment manquent du sang-froid et des autres aptitudes nécessaires en pareille circonstance.

La Bénédiction de l'Eglise de N.-D. de Lourdes de Capannelle

A 8 heures et demie, le gros bourdon de Saint-Jean sonnait à toute volée pour annoncer la cérémonie. Bientôt de tous les points de la ville des groupes de fidèles se dirigeaient vers le quartier du Port-Neuf qui avait pris un air de fête. L'église, le clocher, les fenêtres et les balcons privés étaient pavoisés. Suivant une tradition bien bastiaise, les rues étaient jonchées de branches de myrtes que les organisateurs de la fête avaient semées par brassées.

Autour de l'église, la foule augmente, augmente toujours. A neuf heures et demie précises, Mgr Simeone arrive en voiture couverte. Aussitôt les applaudissements éclatent en son honneur spontanés sourires, vibrants, prolongés. L'immense vague humaine s'avance vers l'escalier d'entrée. On se serre, on se pile, on se cogne amicalement autour de l'évêque qui ne réussit qu'à grand peine à fendre la foule qui s'écrase pour lui ouvrir un passage.

Malgré l'énorme pression, le cordon des agents tient bon. Mais à vingt mètres derrière Monseigneur, un remous se produit qui aurait infailliblement emporté M. le Premier Président Levie Ramolino, sans la présence de M. Feriet, commissaire de police, dont la prompte et habile intervention calme la tempête. Enfin l'évêque pénètre dans l'église d'où il ressort peu de minutes après pour procéder à la bénédiction des murs extérieurs qu'il asperge d'une branche d'hyssope trempée dans l'eau bénite.

La cérémonie est touchante et poétique.

Pendant ce temps, le chœur chante des psaumes la foule, maintenant recueillie, prie avec les prêtres.

Bientôt l'officiant rentre à l'église et s'agenouille à l'autel pour le chant des litanies, après quoi a lieu la bénédiction de l'autel et celle des murs intérieurs du temple. La dédicace étant terminée, l'évêque va prendre place sur son trône et M. l'abbé Leschi lui souhaite la bienvenue au nom des habitants du quartier. Il rappelle les débuts de l'œuvre religieuse inaugurée à Toga par la Compagnie de Saint-Chamond, puis l'ouverture de la chapelle publique sur l'initiative de l'illustre Bastiais qu'était Mgr Rigo, alors curé de Saint-Jean, fait une allusion discrète aux difficultés dont la Vierge de Lourdes a eu à triompher pour avoir son église, et dit à Monseigneur toute la joie qu'éprouvent aujourd'hui les fidèles du quartier, de voir leur évêque bien-aimé consacrer leurs efforts et leurs sacrifices par sa présence et sa bénédiction. Il remercie le généreux donateur dont le nom est sur toutes les lèvres, mais qu'il ne peut prononcer par la crainte de blesser sa modestie, sa reconnaissance va aussi à toutes les âmes pieuses et surtout aux congrégations religieuses de la ville qui n'ont cessé de prier pour la réussite de l'entreprise que Dieu et la Sainte Vierge ont menée à bonne fin.

Malgré la consigne, les applaudissements soulignent la fin du discours de M. l'abbé Leschi.

Mgr Siméone, mitré et crosse en main, se lève pour lui répondre. Sa Grandeur remercie tous ceux qui ont collaboré à la construction de ce beau temple : architecte, directeurs des travaux, contre maître, ouvriers. Avec un tact rare, Elle exprime toute sa gratitude à la généreuse famille dont le chef vénéré est le soutien de toutes les bonnes œuvres de la ville. Monseigneur Siméone ajoute qu'il n'aura garde d'oublier les morts, Mgr Rigo d'abord, une humble religieuse ensuite, formée à l'école de son père et héritière de ses vertus, tous deux méritent d'être associés dans le même sentiment de gratitude. Sa Grandeur dit aussi son admiration pour le beau mouvement de solidarité de la ville entière qui partage aujourd'hui, la joie du quartier de Capannelle. Elle fait le plus grand éloge du digne prêtre qui a le bonheur de voir le couronnement de l'œuvre à laquelle il s'est dévoué un zèle, un tact une persévérance inlassables.

Passant ensuite au *fait* de Lourdes, avec une impeccable logique et une chaude éloquence, Monseigneur démontre que ce *fait* est inexplicable sans le miracle, et termine en appelant les bénédictions de la Vierge sur les habitants de ce beau quartier, sur la France entière et particulièrement sur nos chers soldats qui se battent dans les tranchées.

Les chantenses attaquent un beau cantique pendant lequel Monseigneur commence la messe. A l'Evangile, chant du *Benedictus qui venit* exécuté avec beaucoup de goût. A l'élévation, Mlle Duport fait entendre un solo de violoncelle qui a été très remarqué. A la Communion retentit le *Panis Angelicus* de C. Franck chanté par M. Barboni dont la belle voix remplit bien la voûte. Enfin les demoiselles enlèvent avec art une belle cantate qui termine la *fonction*.

L'orgue était tenu par M. Reglinensi.

Parmi la foule compacte qui se pressait dans l'église, nous avons remarqué au hasard M. S. Gregorj entouré de toute sa famille, M. Levie-Ramolino, premier président, M. le colonel Chaligne, représentant le général Leddet, gouverneur de la Corse, indisposé, MM. Dapelo, 1er adjoint, Parodi, S. Thiers, V. Gregorj, H. de Montera et Mattei, conseillers municipaux.

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marconnay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants
Imp. Ollagnier
Le Gérant: Laurent Battesti

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

852e jour de la guerre

Paris, le 3 décembre 7 heures.

Au cours de la journée, l'activité de l'artillerie a été faible sur tout le front, sauf sur la rive droite de la Meuse où l'ennemi a bombardé violemment la région de Vaux.

Une pièce allemande à longue portée a tiré plusieurs coups dans la direction de Nancy.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 heures 35.

Bombardement intermittent au cours de la journée contre notre front de part et d'autre de l'Ancre. Un petit détachement ennemi qui avait réussi à pénétrer dans nos tranchées au nord de le Sars en a été aussitôt rejeté.

Grande activité réciproque de mortiers de tranchée vers Ypres, Armentières et la redoute de Hohenzollern.

15 heures.

Au Sud de la Somme, duel d'artillerie intense dans la région de Barleux. Partout ailleurs nuit calme.

AVIATION

Dans la nuit du 2 au 3 décembre 17 h. 30 et 22 heures, nos avions ont jeté 720 kilogrammes de projectiles sur les usines de Thionville et les hangars et cantonnements de l'aviation ennemie à Etoo.

Dans la soirée du 3 décembre, les Allemands ont à nouveau lancé des gros calibre dans la direction de Nancy.

ARMÉE D'ORIENT

3 décembre.

Le mauvais temps persistant, entrave les opérations.
Rien à signaler.

MARSEILLE

ARRIVÉE DE PAQUEBOTS

Marseille, 3 décembre.

Les paquebots *Manouba* et *Moïse* sont arrivés à Marseille.

Au Mexique

Bataille imminente

Paris, 3 décembre.

Des nouvelles de Mexico disent qu'une bataille est imminente, au nord de Chihuahua, entre les troupes Américaines et les bandits du général Villa.

EN GRECE

COLLISION entre GRECS ET ALLIÉS

Paris, 3 décembre.

On mande d'Athènes que des réservistes grecs ont pris subitement une attitude agressive contre les marins alliés qui avaient débarqué à Athènes et ont ouvert le feu contre eux.

Aussitôt l'escadre alliée a riposté par des coups de canons contre les casernes et les points de concentration de soldats grecs.

Il y a des morts et des blessés en grand nombre.

Mesures énergiques

Paris, 3 décembre.

Les gouvernements Alliés aussitôt au courant de l'attitude de soldats grecs, se sont entendus pour prendre des mesures énergiques en vue d'obtenir toutes les réparations que comportent les événements.

L'Embargo sur les navires

Paris, 3 décembre

En attendant les instructions qui lui permettront d'agir, avec la sévérité que mérite l'attitude que vient de prendre une partie de l'armée grecque, l'amiral Dartige a mis l'embargo sur tous les navires grecs.

BOCHES FAUTEURS DE DÉSORDRES

Paris, 3 décembre

Une dépêche de Madrid annonce l'arrestation de deux allemands qui organisaient un vaste mouvement xénophobe et insurrectionnel au Maroc aussi bien dans la zone d'influence espagnole que dans la zone française.

En Roumanie

NOUVELLES MEILLEURES

Paris, 3 décembre.

Les dernières informations parvenues de Pétrograd disent que la résistance roumaine paraît avoir pris beaucoup plus d'assurance.

Découverte d'un complot

Paris, 3 décembre

Un complot a été découvert à temps pour éviter une grande catastrophe.

Tout le sous sol des Usines Fiat de Bukarest qui occupent des bâtiments énormes employés à la fabrication de munitions de guerre aurait été miné.

L'explosion devait se produire ces jours ci.

Le nombre des victimes et l'importance des dégâts auraient été incalculables.

AVIS DE DÉCÈS

(PIETRAPOLA)

Mme veuve Raymond Guidini, née Germaine Pochon ; Mme veuve Agnès Guidini ; M. et Mme Joseph Guidini et leurs enfants ; M. et Mme Dominique Guidini et leurs enfants ; M. et Mme Jacques Guidini à Bastia ; M. et Mme Antoine Guidini ; M. et Mme Bonaventure Guidini ; M. et Mme Noël Guidini ; M. et Mme Joseph Guidini ; Mme veuve Nonce-Marie Guidini ; M. et Mme Pierre-Louis et leurs enfants ; M. et Mme Jean-François Pietri ; M. et Mme Auguste Pochon à Valence ; M. et Mme Jean Massot à Grenoble ; Mlle Jeanne Massot à Grenoble ; Mme veuve Barret à Grenoble ; M. et Mme Antoine Bouillet à Grenoble ; M. Lesandri, capitaine aux armées, Mme Leandri et leur fils ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Raymond Guidini

Sous-Lieutenant au 50e bataillon Sénégalais
Décoré de la Médaille du Maroc
Cité à l'ordre du Régiment
Décoré de la Croix de Guerre

leur époux, fils, frère, gendre, beau-frère, oncle, cousin et neveu, décédé le 18 novembre 1916, à l'hôpital, n° 78, à Saint Raphaël (Var), des suites de blessures de guerre, à l'âge de 37 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Valence, le 22 novembre.

Grande Vente Réclame
Au Pauvre Diable
Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21 — Bastia
Pour une Semaine seulement
Vente à Grand Rabais de divers lots en solde
Aperçu de quelques articles qui seront entièrement sacrifiés.
500 ECHARPES en cristaline et soie, assorties de teinte, article valant actuellement 2.50 à 3 fr. seront soldées pendant la semaine, *l'Echarpe* 0.95
1.200 TRICOTS de femme en très beau coton, blanc, ciel, rose, gris, article vendu partout avant la guerre 2,25, malgré la hausse considérable sur les cotons, cet article sera soldé, *le Tricot* 1.95
600 CHEMISES pour hommes en beau tennis avec col et sans col, d'une valeur réelle de 3.50 la pièce, seront sacrifiées pendant la semaine, *les 2 Chemises* 4.25
UNE AFFAIRE SANS PRÉCÉDENTE
1.500 DOUZAINES Epingles de sûreté, article Anglais, garanties en acier nickelé, vendues partout 0.25 à 0.30 la douzaine, Pendant la Réclame cet article sera soldé, *les 2 douzaines* 0.20
ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE
LA MAISON EST FRANÇAISE

DERNIER EFFORT

Guillaume-le-Bandit va tenter un dernier et suprême effort ; il va jouer sa dernière carte, et comme cette dernière carte ne constitue pas un atout majeur, la partie est tout de même perdue d'avance pour lui.

La levée en masse est chose décrétée au Allemagne ; tous les hommes de 17 à 60 ans reconnus en état de porter les armes, vont être levés. Nous n'avons pas à savoir si cette nouvelle levée donnera satisfaction complète, satisfaction à Guillaume, l'assassin qui, moins heureux que son ministre complice de Vienne, disparaissant de la scène du monde avant l'heure du châtiment, assistera à la débâcle suprême.

Que vont faire les Alliés en présence de cette nouvelle levée de boucliers ? Vont-ils répondre en faisant eux aussi une levée en masse ? A notre humble avis, une pareille mesure ne s'impose pas, même pour nous Français qui, depuis le début des hostilités, avons pris part à la lutte dans des conditions exceptionnelles, et avons, de ce fait, subi des pertes plus élevées qu'aucun de nos Alliés.

Le *Tu ne passeras pas*, que nous avons opposé aux hordes sur la Marne d'abord, à Verdun ensuite, et enfin notre offensive de la Somme, ont eu pour résultat immédiat de permettre à nos Alliés de parfaire leur organisation militaire, de créer des armées, de fabriquer du matériel de guerre et des munitions à profusion. C'est uniquement chose faite, aussi nous aimons à penser que chacun de nos Alliés va donner un effort proportionné à ses ressources et au but à atteindre.

Après plus de deux ans d'une lutte opiniâtre et sans merci, nos poilus ont bien droit à quelques ménagements.

Dans la dernière conférence des Alliés, la question de l'utilisation des effectifs a dû être envisagée sous toutes ses faces. Nous ne demandons pas à connaître les décisions qui ont été prises à ce sujet ; n'est un secret qui ne doit pas être divulgué ; nous attendons seulement que ces décisions se traduisent par des actes sur tous les fronts où la lutte est engagée.

Quant à nous, notre Gouvernement vient de déposer sur le Bureau de la Chambre, un projet de loi relatif à une nouvelle visite des exemptés et réformés. Sans vouloir préjuger du sort qui sera réservé par le Parlement à ce projet de loi, il est permis tout de même de se demander s'il donnerait, dans le cas où il serait voté, tout ce qu'on en attend. Les exemptés et réformés ont déjà été suffisamment passés au crible des visites médicales pour que nous nejoyons très sceptiques à ce sujet.

Mais il y aurait peut-être un autre moyen à employer pour trouver des effectifs valides sans pour cela avoir recours à une loi nouvelle.

Dans tous les services de l'arrière, il y a encore beaucoup d'hommes et même des grades aptes à porter les armes et qui n'ont encore fait campagne qu'avec leur porteplume.

Qu'est-ce que tous ces embusqués à l'Intendance créés pour les besoins de la cause, ces avocats employés, comme greffiers, dans les Parquets du Conseil de guerre ou ailleurs, à des besognes qui pourraient être utilement confiées à des sous-officiers blessés ou malades ?

Nous pourrions multiplier nos citations, mais nous nous en tiendrons là pour aujourd'hui, et nous terminerons en demandant si on attendra la fin de la guerre pour débusquer ces embusqués.

A. REYNAUD.

CONSEIL MUNICIPAL DE BASTIA

Les membres du Conseil municipal de Bastia, sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, se sont réunis en Commission plénière le 18 novembre 1916.

Etaient présents : de Caraffa, maire, Dapelo, 1er adjoint, Ramelli, Thiers, Peccinelli, Angeli, Martel, de Zerbi.

Absents : Pierangeli, Parodi, Choquini, Pallatier, Leca, Lota, Gecoli ; Sari, Gregori, Darthuy, Sompasoni, Masso, Gandin, Giacomoni, mobilisés.

Après avoir déclaré la séance ouverte, M. le Maire fait l'exposé suivant :

Par sa lettre circulaire, en date du 22 novembre 1916, qui a été publiée sur les journaux locaux, M. le Préfet de la Corse a appelé l'attention des Maires sur les efforts accomplis et les résultats obtenus par de nombreuses municipalités, qui ont cherché à parer au déficit des approvisionnements locaux ou à la hausse excessive du prix des denrées, soit par la création de boucheries et de boulangeries municipales, soit par l'organisation de la vente directe aux consommateurs, de certaines denrées de première nécessité, soit même par la constitution de magasins généraux.

M. le Préfet nous informe en outre, que l'Administration attache le plus grand prix à ce que les Municipalités s'engagent dans cette voie, en secondant ses vues et les efforts des populations.

En ce qui nous concerne, nous croyons pouvoir affirmer à M. le Préfet qu'il n'a qu'à nous donner de notre soi-disant en vers les habitants de cette commune et de notre grand désir de soulager les souffrances des pauvres gens qui se ressentent le plus de la crise actuelle.

Leur pénible situation nous a préoccupés depuis longtemps ; je crois avoir fait personnellement tout ce que j'ai pu pour y porter remède.

C'est bien à regret que j'ai dû me reconnaître impuissant à pouvoir faire mieux.

Dans les limites qui m'étaient fixées par les lois en vigueur, j'ai établi une taxe sur le pain, dès la publication de l'arrêté de M. le Préfet taxant la vente des farines.

J'ai pris, il y a quelques jours, un arrêté concernant la vente des agneaux et des cabris, dont la viande est surtout consommée par la population ouvrière de notre commune.

Je vous prierai, dans un instant, de me donner votre avis définitif sur la taxation de la viande de boucherie en général, et je tiens à vous déclarer que si je n'ai pris jusqu'ici aucun arrêté à cet égard, c'est que j'ai craint d'occasionner un défaut sérieux dans l'approvisionnement de Bastia, en amenant les producteurs de bétail à exporter leurs bêtes sur le continent, puisqu'il n'existe aucune loi permettant d'empêcher cette exportation.

Mes pouvoirs de réglementation ne s'étendent pas au delà.

J'avais néanmoins songé, moi-même, depuis longtemps, à la création de magasins municipaux ; j'ai très activement étudié cette question, et je l'aurais soumise avant ce jour à l'appréciation de mes collègues du Conseil municipal, si j'avais eu pouvoir, par ce moyen, je ne dirai pas conjurer, mais atténuer tout au moins, les funestes effets de la cherté de vie dont souffrent nos populations.

Quoiqu'il en soit, cette question vient entière, aujourd'hui, devant vous, et je vous demanderai de vous prononcer d'une façon définitive après m'avoir fait l'honneur d'émettre les quelques explications que je me propose de vous donner.

On nous demande de créer à Bastia des magasins de vente directe aux consommateurs par la Municipalité, des boucheries, des boulangeries, des épiceries municipales, qui auront pour effet d'obliger les commerçants de la ville à ne point dépasser les prix qui seront appliqués par la Municipalité.

Figurez, si, dans d'autres communes, cette concurrence au commerce local a produit d'heureux résultats. Il est possible que ces mesures aient pu être appliquées dans de grands centres de production disposant de ressources plus importantes que la nôtre. Il est possible aussi qu'elles aient réussi dans de petites localités rurales, où la Municipalité se trouvant en contact direct avec les producteurs, peut utilement servir d'intermédiaire entre ces derniers et un nombre relativement restreint de consommateurs..... Mais j'hésite à croire qu'il en soit de même à Bastia, dans une commune qui, tout en possédant une nombreuse population, est tributaire, soit de l'intérieur de la Corse, soit surtout du continent pour tous les produits de l'alimentation.

L'organisation de boucheries municipales obligerait la Ville à se substituer en tout et pour tout aux bouchers qui desservent la population. La Municipalité devrait donc avoir recours à des intermédiaires pour se procurer le bétail nécessaire à l'alimentation de Bastia.

Je n'ai pas à insister sur les inconvénients qui résulteraient de cette première opération, qui ne serait pas encore la plus délicate.

Il faudrait ensuite s'adresser forcément à des spécialistes pour l'abattage du bétail et le débit de la viande..... Et où trouverait-on le personnel indispensable ? Nous devons nous attendre à une résistance compréhensible et à un mauvais vouloir certain de la part des bouchers, que la concurrence municipale entravera dans l'exercice de la profession qui constitue leur gagne pain..... Les difficultés de toutes sortes auxquelles la Ville viendra se heurter, auront pour conséquence fatale de rendre ses opérations tellement onéreuses que la municipalité, à moins d'encourir des pertes désastreuses, ne pourra vendre à des prix bien inférieurs à ceux des bouchers... Si nous jetons les yeux sur les prix de vente des boucheries départementales créées à Marseille, nous nous rendrons facilement compte que ces prix ne sont pas de beaucoup inférieurs à ceux qui sont adoptés dans les boucheries de la Ville, et nous devons en conclure que la création des boucheries ne peut avoir sérieusement améliorer les conditions d'existence des populations pauvres dans l'intérêt desquelles elles ont été installées.

D'ailleurs, nous ne pouvons faire aucune assimilation entre la situation de la place de Marseille et la nôtre, et nous devons reconnaître que les boucheries municipales fonctionnant à Bastia dans des conditions plus défavorables encore, ne procureraient pas à la population un avantage en rapport avec les sacrifices qu'elles entraîneraient.

Dois-je rappeler les résultats obtenus par M. le Gouverneur de la Corse Roudesaux, lorsqu'au début de la mobilisation, dans un but des plus louables, il tenta un essai de vente directe de farine et de sucre aux consommateurs et aux débitants ?

L'expérience fut courte et profitable. On s'empressa de renoncer à cette vente pour ne pas aggraver des pertes d'argent déjà trop lourdes qu'il avait été impossible d'empêcher, malgré l'intelligence, le zèle et le dévouement des fonctionnaires qui avaient secondé l'initiative de M. le Général Gouverneur.

Plusieurs d'entre vous se souviennent aussi que dans une autre circonstance, notre Municipalité eut à déplorer les suites fâcheuses de la vente aux consommateurs.

Elle avait dû recourir à ce moyen pour obvier aux dangers d'une grève de boulangers et elle se hâta à un essai infructueux dont le moindre inconvénient fut de grever en quelques jours, le budget municipal d'un déficit important, déficit qui eut pris des proportions inquiétantes si la crise se fût prolongée.

Devons-nous envisager la possibilité de créer des récoltes dans des terrains cultivés aux frais de la Ville ? Sans parler des difficultés que nous éprouverions à trouver la main-d'œuvre qui manque à tous nos cultivateurs, pensez-vous que le rendement de ces cultures pourrait compenser les frais énormes qu'elles entraîneraient ?

Je crois avoir acquis par expérience la certitude que des mesures de cette nature ne pourraient qu'aggraver encore la crise économique que nous subissons, en ruinant les finances municipales, et en portant tort au commerce local, sans profit appréciable pour la population.

La faillite des finances communales serait d'ailleurs sa répercussion immédiate sur la population elle-même. Le déficit énorme qu'il serait impossible d'éviter ne pourrait être comblé qu'au moyen d'impositions additionnelles, et ces impositions viendraient accroître d'un lourdement encore les charges déjà trop onéreuses que les contribuables bastiais ont à supporter.

Les demi-mesures édictées sous le certitude de succès rendent les situations plus désastreuses encore au lieu d'en apaiser les difficultés.

J'ai déjà eu l'honneur, je crois, mes chers collègues, de placer ces considérations sous vos yeux pour répondre, il y a quelques temps, aux insinuations très malveillantes de gens intéressés à autre, et qui nous reprochaient précisément de n'avoir au prendre l'initiative des mesures que nous consseille l'administration.

Je vous prie, néanmoins, de vous prononcer en toute liberté, et de prendre toutes décisions que vous jugerez à propos.

En ce qui me concerne, je n'hésite pas à vous déclarer en toute franchise, que je doute de l'efficacité de ces mesures dans notre ville, et que malgré tout notre bon vouloir, nous éprouverons des difficultés insurmontables à les réaliser.

Je crois devoir ajouter que si malgré tout les municipalités de la Corse devaient affronter la lourde et dangereuse responsabilité des mesures proposées par l'administration, il conviendrait tout d'abord que le département leur en donnât l'exemple.

Le Conseil général des Bouches du-Rhône a créé dans ce département des boucheries départementales.

Pourquoi le Conseil général de la Corse n'en ferait-il pas autant si réellement cette création devait produire les résultats bienfaisants qu'on en attend ?

Après cet exposé, Monsieur le Maire déclare la discussion ouverte et différentes observations sont échangées.

M. Dapelo demande s'il ne serait pas possible de créer un stock de pommes de terre que l'on alimenterait au fur et à mesure des besoins et qui seraient cédées à prix comptant aux commerçants de la ville pour la vente au détail.

Monsieur le Maire fait observer que pour créer un approvisionnement de nature à obvier au déficit et au renchérissement éventuel de cette denrée de première nécessité, il faudrait disposer de capitaux importants qu'il serait difficile de se procurer en ce moment, et pour lesquels, dans tous les cas on devrait payer des intérêts onéreux qui, venant s'ajouter aux frais de transport, de loyer, de manipulation et autres, augmenteraient le prix de revient de la marchandise au point de la rendre inabordable aux commerçants devant le détail.

Et d'ailleurs, quel avantage y trouverait le consommateur puisqu'il serait obligé de s'approvisionner chez le débitant au détail qui, nécessairement, ne renoncerait pas au bénéfice sur vue duquel il exerce sa profession.

Autre observation ne s'étant plus produite, le Conseil municipal réuni en commission plénière dit que la municipalité ne saurait envisager pour le moment la possibilité de créer à Bastia des magasins de vente directe aux consommateurs, ni même la constitution de magasins de dépôts de denrées ; ces créations auraient fatalement pour résultat de ruiner les finances communales et d'entraver le commerce local sans avantage sérieux pour la population.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que d'autre part.

Pour copie conforme :

Le Maire,
J.-B. DE CARAFFA.

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marconnay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

MESSE DE REQUIEM

POUR LES SOLDATS ET MARINS morts au Champ d'honneur

La Société des marins sous le vocable de « St Erasme » a fait célébrer, hier matin, à 10 heures, un service funèbre à la mémoire des soldats et marins morts pour la Patrie.

La grande nef de Saint Jean-Baptiste, au milieu de laquelle avait été érigé un superbe catafalque recouvert du drapeau tricolore et entouré de fusils formés en faisceaux, était trop petite pour contenir la nombreuse foule qui avait répondu à l'invitation du président de la Société, M. F. Luccioni.

Nous avons noté parmi les personnalités la présence de MM. Guibout, sous-préfet, et de Caraffa, maire, de Bastia ; Levie-Ramolino, premier président ; Corbières, procureur général intérimaire ; Gavini, conseiller à la Cour ; l'Administrateur de la marine ; Pélissier, agent général de la Cie Fraissinet ; Leca, Ramelli, S. Thiers, avocat de Montera, conseillers municipaux ; Olivari et F. Thiers, négociants ; Dapelo, capitaine de port ; la Société St Erasme avec bannière cravatée de noir ; le Comité des Dames de la Croix Rouge ; plusieurs officiers ; sous officiers, soldats et marins. Le Gouverneur de la Corse était représenté par un chef de bataillon.

Sa Grandeur Mgr Siméone présidait cette imposante cérémonie, et son secrétaire, M. l'abbé Costa, officiait. L'absoute a été donnée par notre éminent Pasteur.

La messe en faux bourdon a été chantée par la maîtrise de l'église et M. Barboni, avec sa belle voix, nous a donné le *Pie Jesu* de Gounod.

Une quête a été faite par quatre dames de la Croix Rouge, accompagnées de quatre marins de l'Etat.

Compagnie Fraissinet

AVIS

Le public est prévenu que les départs pour Nice auront lieu, dorénavant, à quatre heures après-midi, comme ceux pour Marseille.

La réception des colis postaux pour le Continent sera clôturée à midi les jours de départs.

Petite Gazette

Pensions

Mucioni Emmanuelle veuve Antonetti, le mari précédé des douanes, 28 ans de services, 461 fr.

Piselli Ignace, garde domanial des eaux et forêts, 40 ans de services, 945 francs.

Paoli Antoine, professeur adjoint de lycée, 34 ans de services, 2.064 fr.

d'Ornano Louise, dame employée des postes, 37 ans de services, 1.272 fr.

Desanti Barbe-Marie veuve Cecciaguerra, le mari garde domanial des eaux et forêts, 360 fr.

Avis

On demande des ouvriers cordonniers, bonnes références, travail assuré.

S'adresser à M. Donatillon J.-B., 25, Bd Paoli, à la « Botte d'Or. »

A louer

Chambre meublée à louer ayant la vue de la montagne et de la mer — Galerie.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

CONTRE LA VIE CHÈRE

Hier, deux procès-verbaux de contravention ont été dressés par la police pour infractions aux arrêtés de taxation.

On voit que la circulaire de M. le Procureur de la République porte ses fruits.

FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Vendredi, 8 décembre, la fête de l'Immaculée Conception sera célébrée avec la plus grande solennité dans son oratoire, sous la présidence de sa Grandeur Mgr Augustin Simeone, évêque d'Ajaccio.

La veille, jeudi 7 : Messe et communion générale avec chant du *Te Deum*, à 5 heures et demie du matin ; messes à 8, 9 et 10 heures ; le soir à 4 heures, premières Vêpres solennelles et Salut.

Le jour de la Fête : Messes depuis 5 heures jusqu'à midi ; office de Confrérie à 8 heures et demie, suivi de la messe de 9 heures ; Grand'Messe pontificale à 10 heures.

Le soir, Vêpres Solennelles avec assistance pontificale et salut, à 4 heures ; Vénération et baisement de la Sainte-Relique, à 7 heures et demie.

La Journée Nationale des Orphelins de la Guerre à BASTIA

Résultats de la journée

Nous sommes heureux de donner ci-après les résultats de la deuxième journée nationale des Orphelins de la Guerre :

Secteur de la Sous-Préfecture	1.120 fr. 75
Secteur de la Mairie	861 fr. 45
Secteur du Lycée .	818 fr. 90
Représentation cinématographique du théâtre.	300 fr. 00
	3.100 fr. 80

A ce total il faut ajouter le montant de la quête faite par les Dames de la Croix-Rouge au cours du service célébré à la mémoire des soldats morts pour la Patrie, quête qui a produit la somme de 136 fr. 80.

Il y a lieu, d'autre part, d'ajouter la somme de 100 fr. versée par le Comité des P. T. T. pour être portée comme recette de la Journée des Orphelins.

Nous devons enfin tenir compte de la somme de 75 fr. produit d'une soirée cinématographique donnée par le « Splendor Cinéma » ce qui donne, au total, la somme de **3.412 fr. 80**.

Ajoutons qu'une nouvelle subvention viendra très probablement augmenter ce total.

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS

Marcelin Jacques-François, capitaine en retraite, 81 ans, de Tavera.

116e Régiment Territorial d'Infanterie

1re Cie de supplément

Le 20 décembre 1916, à 14 heures, il sera procédé, à la caserne Saint-Joseph, à l'adjudication de la viande fraîche, des épices et légumes nécessaires aux troupes de la garnison, pour le 1er trimestre 1917, ainsi qu'à l'adjudication de la vente des issues, os et eaux grasses.

La liste des soumissionnaires sera close le même jour à 14 heures.

Le cahier des charges pourra être consulté tous les jours.

Bastia, le 5 décembre 1916.

Le Président de la Commission des Ordinaires,
Capitaine MICHELI.

Imp. Ollagnier.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

853e jour de la guerre

Paris, le 4 décembre 7 heures.

Journée marquée par une assez grande activité d'artillerie au sud de la Somme dans la région de Belloy-en-Santerre et sur la rive droite de la Meuse dans les secteurs de Vaux et de Douaumont.

En Argonne lutte de mines sans action d'infanterie.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

3 décembre 13 heures 30.

Pendant la nuit nous avons effectué un coup de main sur les tranchées ennemies au sud de Fauquissart et à l'est d'Ypres. Rien d'autre à signaler

21 heures. 20

L'artillerie ennemie a montré aujourd'hui de l'activité dans la région de Lesbœufs. Elle a également bombardé par intermittence différentes autres parties du front. Grande activité réciproque de mortiers de tranchées dans les secteurs de Neuville St Vaast et de Hohenzollern, ainsi que vers Ypres et Armentières. Il résulte des rapports reçus que notre coup de main de la nuit dernière à l'est d'Ypres non seulement nous a valu des prisonniers mais encore a occasionné de nombreuses pertes à l'ennemi.

Paris le 4 décembre. 15 heures.

Au sud de la Somme, deux coups de main tentés par l'ennemi sur nos postes de la région de Barleux ont été aisément repoussés.

En Alsace, un autre coup de main dirigé après un vif bombardement sur une de nos tranchées de Bilsenfirst (sud-est de Metzeral) a également échoué.

Nuit calme sur le reste du front.

ARMÉE D'ORIENT

3 décembre.

A l'est de la Cerna, les Serbes ont enlevé les hauteurs au nord de Grunista. L'ennemi s'est replié en désordre sur Staravina.

Aucun événement à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

10 h. 15.

Activité de l'artillerie allemande, au cours de la nuit, dans le secteur de Gueudecourt et à Fosquevillers. Nous avons violemment bombardé les lignes ennemies de la région de Mon-chy.

Sur le reste du front rien à signaler.

MARSEILLE

ARRIVÉE DE PAQUEBOTS

Marseille, 4 décembre

Les bateaux *Félix Touache, Biskra, Nivernais, Arménie, Ville d'Oran* et *Caucasia* sont arrivés à Marseille.

Mouvement administratif

Paris, 4 décembre.

M. Paul Valentini, avocat à la Cour d'appel de Bastia, est nommé, par décret du 3 décembre 1916 conseiller de préfecture de la Haute-Marne, pour la durée de la guerre.

DÉMISSION DU MINISTRE DE GRÈCE à PARIS

Paris, 4 décembre.

Aussitôt qu'il a eu connaissance des événements d'Athènes, M. Athos Romanos, ministre plénipotentiaire de Grèce à Paris depuis six ans, a donné sa démission pour ne pas se solidariser avec le gouvernement royal dont il désapprouve la conduite envers la France.

L'Armée Russe entame un mouvement qui peut être grave

Paris, 4 décembre.

Le *Daily News* écrit que l'armée russe vient de commencer dans le Nord de la Roumanie un mouvement dont le résultat est encore incertain, mais dont les conséquences seront très graves, s'il pouvait aboutir à la rupture de la ligne ennemie sur un point quelconque et à une avance vers les plaines hongroises.

Les communications de Mackensen seraient alors si sérieusement menacées que sa position deviendrait partout précaire et dans quelques secteurs intenable. Si Bucarest peut être sauvée, elle le sera en Moldavie.

EN GRECE

Paris, 4 décembre.

Les gouvernements Alliés ont pris des mesures, après entente, en vue d'obtenir les réparations qu'ils sont en droit d'exiger du gouvernement grec, pour l'attentat commis à Athènes, le 1er décembre, par les troupes royales, qui, refusant de livrer leurs armes, ont tiré sur les marins français.

Il paraît certain que les soldats hellènes ont obéi aux inspirations des germanophiles.

LES ARMES A TATOI

C'est la Ligue Militaire Grecque qui a fait partir toutes les armes et tout le matériel existant dans les dépôts, à destination de l'armée royale qui se trouve entre Tatoi et Thèbes.

Le transport a été effectué notamment sur des wagons et des autocars militaires.

L'ennemi voudrait capturer l'Armée Roumaine

Paris, 4 décembre.

On croit, à tort ou à raison, à Berlin, que Bucarest ne sera pas défendue. L'entreprise nécessitant 100 ou 150.000 hommes.

Mackensen vise du reste principalement, non à prendre la capitale, mais à couper l'armée roumaine, par une marche rapide vers le Nord-Ouest, en laissant de côté Bucarest.

Si l'armée roumaine, ou la plus grande partie de cette armée, ne tombe pas dans le filet tendu par le commandement allemand, la prise de Bucarest ne commencerait pas la déception qu'éprouveraient les esprits en Allemagne.

En Dobroudja

Arrivée de renforts russes

Paris, 4 décembre.

On reçoit de Sofia la nouvelle que les Russes ont envoyé de grands renforts en Dobroudja et qu'ils livrent de violents combats depuis, sur tout le passage du Danube. La lutte est également très vive sur tout le front macédonien où la bataille évoque par l'acharnement des assauts et le feu intense de l'artillerie celle de la Somme.

Les Informations allemandes

Les journaux allemands du soir indiquent simplement quelques progrès en Valachie et signalent des attaques répétées de l'ennemi à l'aile gauche de l'armée en Dobroudja, avec le concours d'automobiles blindées.

UNE GRANDE BULGARIE

Paris, 4 décembre.

On mande de Berlin que, suivant les déclarations du ministre-président bulgare Radoslavow au Sobranié, prochainement au Parlement bulgare, ainsi que dans les Parlements de la Quadruple-Alliance, seront faites d'importantes déclarations qui provoqueront une joie générale. Elles concernent la proclamation d'une grande Bulgarie formée avec des territoires occupés en Serbie et en Roumanie.

LES RUSSES EN MOLDAVIE

Paris, 4 décembre.

Les Russes en Moldavie menacent les passages des Carpathes créant une menace pour la Transylvanie ; une opération fortement conçue de ce côté serait un grand poids, l'armée de Falkenhayn se voyant inquiétée sur ses flancs et ses derrières, mais c'est une concession bien vaste dont l'exécution est difficile en cette saison.

Les canons ennemis devant les défenses de Bucarest

Paris, 4 décembre.

On mande de Berlin au *Nieuwe Rotterdamsche* que les troupes germano-bulgares atteignant les plaines de Neajlotou, mettent en position leurs canons lourds contre la ceinture des forts extérieurs à Bucarest.

En Angleterre

Paris, 4 décembre

Parlant dans un important meeting patriotique tenu à l'occasion de la fête de Saint André, lord Strathclyde et lord Scott Dickson, les deux principaux magistrats de l'Ecosse, ont déclaré que le peuple était prêt à faire tous les sacrifices nécessaires. Le pays a besoin d'un chef, et même si c'est un dictateur, le pays est prêt à l'accepter.

DÉMISSION DE LLOYD GEORGES

Paris, 4 décembre.

Les journaux anglais annoncent que Lloyd Georges aurait remis sa démission à Sir Asquith qui aurait refusé de l'accepter.

En Roumanie

La manœuvre ennemie

Paris, 4 décembre.

Il est avéré que les Germano austro-Bulgares étaient résolus à tenter ce coup. Ils comptaient sur la lenteur avec laquelle les renforts russes affluent en Roumanie, lenteur due à l'irréalisable pénurie de moyens de communications routes et chemins de fer. Mais la résistance des roumains donne le temps aux Russes d'arriver ; les coups offensifs sur les cols moldaves et en Dobroudja furent déclanchés trop tard.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Clotilde Sbragia ; Mlle Epiphanie Sbragia ; Mme et M. Sauveur Sbragia professeur adjoint au Lycée, et leurs enfants ; Mme et M. Alexandre Sbragia, employé à la Cie du chemin de fer de Djibouti, et leurs enfants ; Mme et M. Antoine Sbragia, agent de la Cie des lignes côtières algériennes, et leurs enfants ; M. Pierre Sabaté, chirurgien dentiste du Lycée, et ses enfants, Mme Pierre Sabaté, née Ribetti ; Mme et M. Pierre Marchetti, capitaine au long-cours, et leurs enfants ;

Les familles Ribetti, Farinole, Durazzo et Giuliani.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Fortuné Sbragia

Concierge du Lycée

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, décédé le 4 courant dans sa 76e année et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu ce matin mardi, à 10 heures et demie, dans la chapelle du Lycée.

On se réunira du côté de la rue de la Miséricorde.

Mme veuve Mancini Llorca ; Mme et M. Paul Mancini, sous-directeur des tramways à Amiens ; Mme et M. Maroselli, chef du personnel des tramways à Nice, et leur fille ; M. Laurent Mancini, juge de paix à Tébessa ; M. Gabriel Mancini, professeur à l'école J. B. Say à Paris ; M. le chanoine Mancini ; Mme veuve Mars et ses enfants ; Mme veuve Bagnouls Llorca et ses enfants ; Mme veuve Collet Llorca et ses enfants ;

Les familles Mancini, Maroselli, Grimaldi, Antonetti, Luciani, Colonna d'Istria, Soler, Navaro et Trescoff ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jacques Mancini

Capitaine de cavalerie en retraite
Chevalier de la Légion d'Honneur

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle germain décédé à Bastia, le 4 décembre, dans sa 82e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui mardi, à 3 heures de l'après-midi, 36, boulevard Paoli.

Les obsèques auront lieu à Tavera le jeudi, 7 du courant, à 9 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

MM. les Officiers membres de la Société « L'Union Centrale » sont priés d'assister aujourd'hui, à 15 heures, à la levée du corps de leur regretté camarade le capitaine MANCINI.

Le Président,
commandant FIESCHI.

(CALVI)

M. et Mme Philippe Puccinelli et leurs enfants ; Mme et M. Marchetti et leurs enfants ; Mme veuve Antoinette Puccinelli ; Mme et M. Alexandre Puccinelli et leurs enfants ; M. François Puccinelli, actuellement au front ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. François Joseph Puccinelli

Maire de Calvi

leur frère, beau-frère et oncle décédé le 3 décembre.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie vincara, 6, Boulevard du Palais), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 42 — MERCREDI 6 DÉCEMBRE 1916

00499

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
Madame J.-B. OLLAGNIER, Directrice.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 5 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 0,75 — 4e page, diverses 0,50, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Départ. & Colonies	4	7	13
Etranger	5	9	16

Les abonnements sont payables d'avance
On ne reçoit pas des mandats-poste

La Défense de Bucarest

Les troupes du maréchal Mackensen sont devant Bucarest. Venant du Danube, elles ont remonté la voie ferrée jusqu'à Comana, sans se heurter à de grandes résistances, mais elles ont été arrêtées brusquement dans la vallée de l'Arges, où les Roumains, installés sur la rive gauche de la rivière, ont fait prisonniers les quelques centaines d'Allemands qui avaient tenté de la franchir, s'emparant de leurs mitrailleuses et de leurs munitions.

Les soldats de Mackensen s'imaginaient qu'ils allaient entrer dans « capitale », comme dans une promenade militaire. Leur rapide avance les avait grisés, ils ne s'attendaient pas à la résistance subite qu'ils ont rencontrée et où ils se sont cassé le nez.

Mackensen se doutant des difficultés auxquelles il allait se heurter, ne compte pas seulement sur ses troupes du Danube pour enlever la capitale ; c'est lui qui a la direction de l'entreprise. Son titre de maréchal lui donne le pas sur le général Falkenhayn et sur le général Kraft von Delmensingen, les commandants des deux armées qui convergent sur Bucarest, l'une par l'Ouest, l'autre par le Nord.

Alors que l'armée de Mackensen stagnait rapidement au Sud de la capitale et s'en approchait à moins de vingt kilomètres, l'armée de Falkenhayn, après avoir franchi l'Oltu, trouvait des difficultés à passer le Vedea, et ne pouvait atteindre la voie ferrée qui coupe le pays de Ploesti au Danube.

La troisième armée, celle du général Kraft von Dermingen avance plus rapidement. Après avoir repoussé les Roumains de Campolong et de Curtea de Arges, elle marche le long de la voie ferrée, suivant le cours de l'Arges, ayant dépassé Pitesti et se dirigeant vers la capitale dont elle est encore éloignée de 80 à 100 kilomètres.

Donc, si Mackensen est à pied d'œuvre, les deux généraux qui le soutiennent sont en retard, c'est la même situation que lorsque von Kluck était presque sous les murs de Paris, et que l'armée du Kronprinz, arrêtée par Sarrail, ne pouvait faire sa partie dans le plan arrêté. Il est à craindre toutefois que cet arrêt n'ait pas la même importance en Roumanie, et que les troupes de Falkenhayn et de Kraft ne soient pas arrêtées longtemps et viennent sur Bucarest par le Centre et le Nord. Mais c'est toujours du temps de gagné, et cela permet aux renforts russes de faire du chemin.

Le général Averescu a conservé son armée intacte ; dans sa retraite, parfaitement conduite, il n'a abandonné ni matériel, ni munitions, ne laissant que peu de prisonniers aux mains de l'ennemi. C'est donc à une force inentamée que les Allemands vont se heurter, et ces troupes disposent de positions retranchées qui en doublent la valeur.

On dit bien que les fortifications ne tiennent pas debout devant l'artillerie lourde, c'est entendu, mais lorsqu'une ville est défendue par une armée, — on l'a vu à Verdun, — il n'est pas facile de l'enlever.

***

Le communiqué roumain signale des succès locaux, sur le front de la Moldavie et dans la vallée de Prahova, — mais enregistre l'abandon de Campolung, que les bulletins ennemis signalent comme pris.

De la Dobroudja, les renseignements sont rares, il y a des attaques très vives, des combats acharnés, mais on n'en connaît pas les résultats.

Les dépêches officielles de Petrograd font connaître les efforts des Russes pour soulager les Roumains. Les troupes de Brousseloff livrent des combats acharnés entre Kirlibaba et la frontière roumaine, suivant toute une série de hauteurs.

Ce théâtre d'opérations est bien éloigné de la Valachie, mais peut tout de même avoir son contre coup sur l'action allemande devant Bucarest.

L'armée roumaine occupe le camp retranché et fait tête aux assaillants. Pendant ce temps, les troupes russes arrivent par la voie ferrée à l'Est de Bucarest, se concentrent et pourront porter secours aux assiégés, par des mouvements se portant au Nord de la ville pour empêcher son investissement.

La situation de Bucarest n'est pas aussi désespérée qu'on pourrait le croire. La capitale tiendra.

SARTENE ET SES VAILLANTS

La guerre, la grande, la terrible, se fait chaque jour la triste et sanglante joie de faire de nouvelles victimes au sein des patriotiques populations sartenaises qui, certes, ont la gloire douloureuse d'être des plus cruellement éprouvées de l'île de beauté si fameuse et tant calomniée en particulier.

Ainsi que nous l'avons dit dans un précédent numéro, Sartene est saignée à blanc, et, malgré les sacrifices déjà consentis, ces généreuses cités n'hésitent pas à se donner spontanément en holocauste pour le triomphe de la France immortelle, purifiée par l'épreuve, grandie par la malheur, ouverte aux espérances libératrices et régénératrices qu'ils ont arrosées de leur sang magnanime.

Il y a quelques jours à peine, en effet, la jeune Pierre Tramoni, de Sartene, faisait à la Patrie un don, — le sacrifice de ses vingt printemps. A cet âge, c'est trop tôt pour mourir, et cependant le volontariat jeune homme qui, en raison de sa complexion délicate, aurait pu facilement se soustraire aux obligations militaires et qui consentant vers encore de longs jours, voulut à tout prix consacrer à la défense de sa très belle patrie, parfaitement attaqué et violemment envahi.

Affecté au 293e d'infanterie, en sa qualité de conscrit de la classe 16, il fut, conformément à son désir, après quelques mois de présence au corps, envoyé au feu où déjà son père, brave parmi les braves, l'y avait précédé.

Ame dévouée jusqu'au martyre, Pierre Tramoni, dont les brillantes qualités lui avaient attiré les sympathies de tous, s'est comporté avec cette ardeur et ce mépris du danger qui caractérisent et distinguent les enfants de Cyrnos jusqu'au jour où, en se portant courageusement à l'assaut des positions ennemies, il a été de son lieutenant, en chef un heureux vint les frapper mortellement tous deux. Honneur à ces deux victimes du devoir !

Dors en paix, vaillant petit troupier, loin de la terre natale, parmi les défenseurs immortels de la Patrie qu'ils ont sauvée. Comme eux tu as bien mérité du pays pour lequel vous vous êtes immolés.

Pauvres morts de France, qui n'avez pas connu l'ivresse de la victoire pour laquelle vous avez péri, nous nous inclinons profondément vers vos tombes d'où germe la gloire et d'où jaillira, un jour, prochain peut être, la pleine et radieuse délivrance. Vous n'avez pas disparu tout entiers, vous vivez en nous qui ne perdrons pas et ne sommerons pas la leçon de votre sacrifice.

Nous ses lourds habits de deuil, la patrie reconnaissante et émue vous salue, également bien bas, et vous donne l'assurance de ne pas ternir votre mémoire et de ne pas déshonorer votre honneur.

Joseph ALFONSI.

Lire à la troisième page
NOS TÉLÉGRAMMES

Le Petit Soldat

Au mois d'août quand sonna le moment du départ,
Il s'en alla joyeux et fier à la frontière
En le voyant passer chacun disait à part :
« C'est un petit soldat de notre grande guerre ! »

Dans l'ombre des tranchées, dans le feu des combats
Il s'était révélé d'une valeur première
Ses chefs, les officiers admiraient ce soldat
Ce tout jeune héros de notre grande guerre.

Blessé un certain jour assez grièvement
A l'hôpital voisin une jeune infirmière
De l'aube au crépuscule veillait assidûment
Sur ce petit brave de notre grande guerre.

Mais un matin hélas ! sur son large oreiller
Il s'inclina par trop et fermant les paupières
Il murmura : « Maman.... oh ! dis viens embrasser
Ton enfant bien-aimé qui revient de la guerre. »

Le cœur battant bien fort s'avança lentement
Jusqu'auprès de son lit sa petite infirmière
Qui se penchant vers lui murmura doucement :
« Me voici ; mon enfant, embrasse encor ta mère. »

Oubliant ses douleurs, joyeux et souriant
Dans son triste délire il tendit vers sa mère
Ses deux bras suppliants..... Ainsi mourut content
Un tout jeune soldat de notre grande guerre.

Suzanne de MONTISEY.

LE RAVITAILLEMENT

Voilà le mot qui sera employé le plus souvent pendant toute la durée des hostilités ; car c'est le ravitaillement des armées et de la population civile qui préoccupera tous les esprits.

Déjà, les grands journaux de Paris, principalement les affiches, préconisent d'exploiter toutes les mines, toutes les terres et de ne négliger aucune ressource pouvant être nécessaire à la Défense Nationale.

Or, qu'on le veille ou non, la terre de France est la principale ressource de nos armées et de la population, et notre gouvernement en verra contraint, tôt ou tard, de donner les ordres nécessaires pour que toutes les terres fertiles soient exploitées.

Vous me direz que cet ordre a été déjà donné, et que M. le Préfet a envoyé aux maires une circulaire en termes clairs et précis, sur la nécessité d'exploiter toutes les terres cultivables ; sans doute, le préfet a voté non prime assez élevée pour chaque hectare de terre cultivée, en sus de celle qui fut octroyée les années précédentes, mais cela ne suffit pas.

Pour cultiver les terres fertiles restées jusqu'ici improductives, surtout en Corse, il faut trois choses essentielles :

1° Un petit capital.

2° Le respect de la propriété.

3° Les chemins carrossables.

Si les pouvoirs publics voulaient nous assurer ces trois choses, des centaines d'hectares pourraient être mises en culture et la Corse, pour ne parler que de notre département, pourrait doubler sa production en céréales.

En ce qui concerne la première point, la question n'offrirait pas de grandes difficultés.

Quant au respect de la propriété, le Préfet a tout pouvoir pour forcer la gendarmerie à ordre partout des fourrières afin d'y conduire toutes les bêtes trouvées en liberté.

Voilà donc deux points sur lesquels les agriculteurs pourraient obtenir satisfaction.

Il reste donc l'ouverture des chemins indispensables pour le transport des produits.

Sur ce point nous rencontrerons la chinoiserie administrative avec laquelle il est impossible de lutter.

Si un chemin carrossable était nécessaire pour l'exploitation de 500 hectares de terrain, il ne pourrait être ouvert qu'à la condition qu'il se trouve sur le programme des travaux à exécuter en 1916 ; alors même que la dépense ne s'élèverait pas à 1.000 fr.

Certes, le ministre des Travaux Publics peut donner des ordres pour que des travaux indispensables soient exécutés au nom de l'Etat, si ces travaux sont de peu d'importance, et dont l'exécution faciliterait l'exploitation d'une grande étendue de terrain, ce qui est le cas dans la région de Bravone.

Mais le ministre a d'autres chats à fouetter et le service vicinal, qui est compétent en la matière, ne voulez pas s'écarter des règles établies depuis son institution.

Cependant, si on n'ouvre pas quelques troncons de chemins au-dessus de la station de Bravone, des centaines d'hectares de bon terrain resteront inexploitées, et la production restera à peu près la même dans l'île, pour le grand préjudice de la Défense Nationale.

SCIPIONI.

Correspondance

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Lorsque à la suite de nombreuses conférences, de travaux préliminaires fort longs ; une autorité, Préfet ou Maire, prend un arrêté de taxe, cet arrêté inséré dans votre journal, où vos nombreux lecteurs, en prennent connaissance, les consommateurs et les vendeurs savent quelles sont leurs obligations réciproques.

Comme l'arrêté a été dévié, voulu, ou devait être heureux de le voir appliqué.

Or, voilà ce qui en résulte :

Un de mes amis, bien placé pour connaître la question me disait, ces jours-ci, timidement, de façon à n'être entendu de personne, et me recommandant d'en souffler mot, que les consommateurs seront l'hiver le perdre.

L'acheteur demande à ouvrir et à crier les arrêtés de taxe, mais il ne fait aucun effort pour en obtenir l'application, il se refuse à déclarer le prix qu'on lui fait payer les marchandises qu'il achète, parce qu'il craint les représailles du vendeur, il a appréhende d'être affamé par son épicier.

La police chargée de faire appliquer les arrêtés, est obligée de rechercher les victimes des épiciers et lorsqu'elle les a trouvées, celles-ci protestent, en disant : non, je veux en prix, ne manifestez pas vos noms sur le procès verbal, de sorte que la police ne peut opérer que dans le vide, bien que les arrêtés soient violés chaque jour.

Ce sont donc les épiciers pirates qui protègent leurs semblables, c'est l'anomalie la plus curieuse qu'on puisse constater.

Ta vois, mon cher, ajoute mon ami, que les vendeurs les moins scrupuleux, échappent aux poursuites faute de témoignage.

Mais toi qui es journaliste, tu peux dire aux consommateurs ceci :

N'ayez pas peur, ne vous taisez pas ronfler, faites appel que les arrêtés ne craignent pas de vous plaindre à la police qui a la charge de faire respecter la taxe, en sauvegardant les intérêts de tous ; je demande-rais même que certaines denrées non ré-

core tarées, le soient également, en tous cas on devrait faire connaître, par la voie du journal que la loi du 20 avril 1910, dans son article 10, protège l'acheteur contre les prix exagérés.

En tenant ce langage à tous les consommateurs, leur attitude deviendrait plus ferme, plus énergique, et la police pourrait agir pour le bien de tous.

A propos, est il vrai que dans certains villages, tel que, Monte, Carunge, etc., le vin ne se vend t fr. 70 le kilo ? Il est vrai que dans ces villages, les consommateurs sont encore plus malheureux qu'à Bastia, et ce n'est pas peu dire.

L.

Gazette Departementale

CALVI. — Dimanche dernier, la jeune Simbaldi Pierre, frère de Mme Daniell, l'honorable institutrice de la haute Ville, s'éteignait doucement à l'âge de 12 ans, emporté par une sraale maladie qui, dès les premiers jours, ne laissait aucun espoir à ses malheureux parents.

Gai, vif, intelligent, Pierre Simbaldi était la joie de la maison, et sa mère, dont il était l'enfant gâté, avait fondé sur lui les plus belles espérances. Il était à ses côtés, camarade dévoué, au mort brusque et prématurée a provoqué les plus vifs regrets parmi ses jeunes amis. Ses maîtres n'oublieront pas non plus cet enfant à la fois sapiègle et respectueux qui se révélait à leurs yeux comme un élève d'avenir, et qui savait si bien profiter des leçons et des conseils qu'il recevait au sein de sa famille.

Malgré les soins les plus affectueux et les efforts désirés des meilleurs praticiens de la ville, la mort a accompli son œuvre, jetant la désolation et le deuil parmi les nombreux parents du petit Pierre.

Les obsèques ont eu lieu dans la matinée de lundi, à Calvi.

Le cercueil, sur lequel avaient été déposées 3 belles couronnes, était suivi de tous les élèves des écoles de Calvi conduits par leurs maîtres, et des parents et des amis de la famille, lesquels avaient tenu à donner à Mme Daniell, institutrice, et à M. Daniell, instituteur, actuellement sur le front, une preuve de leur attachement.

Les cordons du poêle étaient tenus par six élèves, camarades de défunt.

Au cimetière, un discours a été prononcé par un instituteur qui a dit en termes émus les regrets provoqués par la disparition du jeune Simbaldi.

Nous présentons à Mme Simbaldi, à Mme et M. Daniell, à Mlle Simbaldi et à leurs parents nos plus sincères condoléances.

A.

SUR LA NUQUE(1)

SCÈNE UNIQUE

L'action se place devant un estaminet de village, et suivant que l'on a la mer, ou la forêt, pour fond de tableau, un pays de plaine, ou de montagne, comme personnages et spectateurs, une demi douzaine de petits rentiers et de retraités ; deux jeunes hommes en âge de faire campagne, tenus à l'abri des risques, par une vague affection cardiaque, *difficile à reconnaître* ; un soldat, retour du front, en uniforme de troisième défilait par la vie au grand air et qui de manœuvre imprévue arrête mieux l'attention, que toutes les conférences, entier on voit des uniformes à coupe anglaise, adoptés dans certains dépôts. Tel qu'il est dans sa défroque sympathique, avec son air étonné et son silence, qui vaut une leçon à l'égard des bavardages d'à côté, le soldat fait impression. C'est l'heure de l'arrivée des journaux, et on se commente la lecture.

A....., bourgeois guilleret et bedonnant, d'extérieur si correct, qu'instantanément il rappelle le petit vieux bien propre de Willy. — Encore rien de bien changé en Grèce, malgré la découverte d'un complot dans la marine, et la cruauté anglaise depuis qu'elle l'écrit des armes aux Bulgares. Le gouvernement provisoire a considéré comme nul le décret anti-constitutionnel qui a dissous l'ancienne chambre ; en conséquence, comme ses ministres, démission en résidence, cependant qu'on continue à vivre la neutralité au vol'ouant de ne pas se montrer. Et, puisqu'on dit la partie de l'opposition plus fort d'au million d'adhérents, pourquoi ne pas engager nos

(1) Je ne me reclamerai pas d'avoir le premier fait application de ce mot dans son sens figuré et mis en en anthèse du cœur *de « sur le front »*, qui est *le point le plus* rapproché de la ligne ennemie.

faite décisive, avec le concours du corps expéditionnaire de Salonique. La cause de l'hésitation provisoire de la difficulté sur le choix du moyen à employer, pour forcer le roi à se décider. Si jamais cette heure arrive, j'ai dans l'idée que ce sera la reine plutôt que le roi, qui prendra cette décision ; sans elle, il n'aurait pas oublié que sa dynastie n'a été fondée qu'avec le concours des trois grandes alliées de la première heure ; il n'aurait pas manqué sans elle, à ses engagements envers la Serbie et envers Venizelos, sans elle, en un mot, il ne serait pas et souvent malade. Comment cela va t il finir, la solution reste d'après moi, dans les mains de la reine de Guillaume.

B...., road de sa personne, comme dans son langage. — Cela flotte, comme ça vendra, ce n'est pas ce qui me tourmente le plus, depuis que je prévois la victoire pour les Russes ; puis enfin, ces peuples des Balkans, ce n'est pas, en général, ce qu'il y a de mieux : turbulents et sanguinaires, ils ont des haines tenaces en raison de leur petitesse ; c'est à cause d'eux, disons d'eux, que nous est venue la guerre, pour la plupart exilées des Turcs, jusqu'à ces dernières années. Ils m'ont l'air d'ignorer la civilisation. J'aime assez le Roumain, non seulement pour n'être mis du côté des alliés, mais pour lui avoir rendu antérieurement au traité de Berlin, les principales qualités de sa race : fermeté dans le caractère et finesse d'esprit. Il est curieux, que s'il avait encore Carol, pour roi, il y aurait un conflit d'opinions entre peuple et gouvernement pareil à celui de la Grèce, avec, bien entendu, une prise de matière derrière.... En fait de vieille alliance, nous avons celle de Serbe, bien que je n'aie pas à cacher les torts qu'il a souvent eus, moins envers les autres, qu'envers lui-même ; son passé glorieux, ses luttes pour l'indépendance ne feront pas oublier ses bonnes dispositions à écraser, jadis, les soeurs de l'Autriche, qui pour bien l'amadouer l'engageait dans d'excessives dépenses. Son meilleur présent peut racheter ses fautes, et s'il tire par l à la façon, faire que sa patrie ravagée redevienne, comme on dit, la plus grande Serbie, sans qu'au fond, je sache ce que cela veut bien dire. En attendant, sa situation s'est améliorée, il bat ses ennemis à côté des alliés, et voilà le Roumain le vernier du Bulgare.

..... Dire, qu'assez longtemps, nous avons pu croire à la sincérité de ce peuple et de son roi ; comme aussi, à l'amitié du Tsar ; si, dès le début, on leur avait serré la vis à tous deux, il se pourrait, qu'on se reposât à cette heure. Je n'ai pas à savoir, ce que peuvent faire les diplomates, le bon sens m'avertit que le fin de la diplomatie serait de savoir tendre la main vers une amitié sûre, et porter au traître de demain le coup mortel, sans lui laisser le temps de s'y reconnaître ; ainsi, on ne serait jamais dupes, et on sauverait quelques existences.

C..... a le culte de son opinion qu'il estime infaillible, ne peut dire ni mot sans le crier, ni discuter, sans s'emporter. — Moi, je soutiens que bien qu'il se fasse d'importantes opérations dans les Balkans, et que la guerre suit partie de là, elle ne peut se terminer que sur le front occidental, sur la ligne, comme disent les journaux, qui va de l'Yser à l'Aisne. La preuve en est dans la résistance de Verdun, comme dans l'offensive de la Somme ; et que les pessimistes ne parlent pas de la lenteur de la marche, l'offensive anglaise ; car on progresse tous les jours, et, fait caractéristique, sans la moindre recul. Passé le temps où l'on apprenait la reprise de la tranchée perdue la veille ; c'est sans rien désespérer, la mutation du terrain conquis, ce qui désespère le boche, flanc par lui faire échec pied en rase campagne, et lui faire évacuer le territoire, avec plus de hâte et moins de temps qu'il n'en aura mis pour l'occuper.

Pour reproduction conforme :
COSTA MARINI.

(A suivre).

Médaille Militaire

La Médaille militaire avec attribution de la Croix de guerre avec palme a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

Le 1er canonnier servant *Arrighi Angelo-Marie*, de 3e d'artillerie coloniale : vaillant soldat qui a fait preuve, en toutes circonstances, du plus grand courage et du plus profond mépris du danger ; blessé très grièvement, à son poste de combat, le 10 septembre 1916 ; cité à l'ordre.

L'adjudant chef *Leonetti Mathieu*, du 6ème bat. de chasseurs alpins : a toujours donné l'exemple de courage, a été atteint de deux graves blessures, le 5 septembre 1916, en se ralliant bravement au section à l'assaut.

Le brigadier *Graziani Sanzimo* « *Sira* pâin, du 7e groupe d'autos mitrailleuses : le 3 septembre 1916, s'est spontanément offert à deux reprises, sous un extrêmement violent bombardement, pour des missions de haute très périlleuses, qu'il a remplies avec un sang froid remarquable et un absolu mépris du danger ; a été très grièvement blessé.

Le soldat *Branca Noël*, du 173e d'infanterie : bon soldat, dévoué, blessé très grièvement, le 18 septembre 1914, en première ligne, à son poste de combat.

Le caporal *Paoli David*, du 173e d'infanterie : grade énergique et brave, a été atteint de deux blessures graves, le 7 octobre 1914, en se portant volontairement à l'assaut d'une tranchée ennemie ; perte de l'usage de la main droite.

Le soldat *Casalta Jean Baptiste*, de 173e d'infanterie : a toujours donné à ses camarades l'exemple du courage et du dévouement ; blessé très grièvement, le 1er mars 1915, à son poste d'observation, en première ligne ; perte de l'œil gauche.

L'adjudant *Bonifaci Joseph Antoine*, du 8e tirailleurs algériens ; l'adjudant chef *Lupi François*, du 8e chasseurs d'Afrique.

Le soldat *Bonici Victor*, du 173e d'infanterie : soldat courageux et dévoué, blessé très grièvement, le 30 octobre 1914, en se portant volontairement à l'assaut des positions ennemies ; impotence fonctionnelle de la jambe droite.

Les Bons de la Défense Nationale

Placement temporaire avantageux

En achetant des *Bons de la Défense Nationale* vous vous assurez un bon revenu ;

Vous êtes sûr de toucher de l'argent à date fixe. Vous pouvez prendre de votre obligations engagements pour cette date puisque vous retrouverez votre capital augmenté.

A tous moments vous avez des facilités pour transformer vos *Bons* en argent.

Il existe des *Bons* de 5 fr., de 20 fr., de 100 fr., de 500 fr., de 1 000 fr. etc. etc. ce qui permet de placer toute somme quel qu'en soit le montant, l'intérêt est payé au moment même où vous prenez le *Bon*, ainsi, quand arrive la date fixée pour le remboursement, vous touchez plus que vous n'avez versé ; si vous versez 95 francs, vous recevrez 100 fr. dans un an ; en versant 97 fr. 50 vous recevrez 100 francs dans 6 mois ; c'est cette différence qui constitue le profit du placement.

Nécrologies

Mlle Catherine CASANOVA

La nouvelle de la mort de Mlle Catherine Casanova a produit dans tout le Giussani la plus profonde émotion. Bien qu'on la sût très fatiguée et pour ainsi dire depuis quelque temps abandonnée des médecins, on espérait toujours que les soins dont elle était entourée sauraient la prolonger encore son existence. Ha heureusement la situation était trop grave N'ainsi, ni remèdes n'y pouvaient plus rien.

Elle la veuil, et quand on lui parlait d'amélioration, de guérison, elle sourirait, elle semblait partager ces espoirs, pour ne pas affliger son entourage. Et elle priait, sa prière était continuelle ». Elle n'implorait pas seulement la miséricorde divine pour elle, pour que ses souffrances fussent atténuées, pour que sa fin fut celle de la bonne chrétienne qu'elle avait toujours été. Elle demandait surtout au Souverain Maître de donner aux siens la résignation nécessaire pour accepter son passage de cette vie dans l'autre, avec une entière confiance dans la volonté de Dieu.

Et ce qui l'a exaucée en lui réservant une fin des plus édifiantes et des plus douces, donnera aussi à tous ceux qui la pleurent la force de calmer leur douleur.

Malgré le mauvais temps, les obsèques ont été faites au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis, venus de tous les villages du Giussani et du canton de Belgodère.

Le deuil était conduit par le père et l'oncle, M. Clément Casanova et M. le chanoine Casanova, archiprêtre de Saint Jean de Bastia, les frères, beaux-frères, neveux et cousins.

Après la cérémonie funèbre qui a été d'une grande solennelle, toute l'assistance s'est rendue jusqu'au cimetière de la famille où a été faite l'inhumation.

Nous prions M. et Mme Clément Casanova, la digne Archiprêtre de Bastia, M. François Casanova, les familles Savelli de Galeria, Vincentelli Mathieu et Abraham Casanova, Antonini, Giudicelli et Grimaldi d'agréer nos condoléances les plus sincères et les plus attristées.

M. Fortuné SBRAGIA

Tous les anciens élèves du Lycée apprendront, avec regret, la mort de M. Fortuné Sbragia. Les uns l'ont connu tout enfant, les autres l'ont eu succéder à son père dans ce poste de confiance où se sont succédé trois générations. Et tous ont gardé de lui le meilleur souvenir.

Depuis longtemps, les infirmités s'étaient abattues sur lui ; il y a dix années qu'il vivait dans les souffrances et puisque important. Il s'est éteint, à l'âge de soixante-seize ans, là où il était né, où il avait passé toute sa vie.

Sa probité, son extrême régularité, sa discrétion lui avaient valu la confiance et l'estime des divers administrateurs du Lycée, et il les méritait bien, car c'était un excellent serviteur, entièrement dévoué à ses fonctions et les remplissant en toute conscience. C'était aussi un excellent et père, un ami sûr.

Les obsèques ont eu lieu dans la matinée, dans la chapelle du Lycée, où ses fils, Sauveur, professeur adjoint au Lycée, Alexandre, employé aux chemins de fer de Djibouti et Antoine, agent des lignes côtières algériennes, et leurs parents, étaient entourés d'une foule d'amis. M. le proviseur Fort et presque tout le personnel du Lycée, assistaient aux obsèques.

Nous adressons toutes nos condoléances à Mme Sbragia et à ses enfants, aux familles Sabate et Marchetti.

Dans les P. T. T.

Etat de la retenue de 3 0/0 que s'est imposée le personnel des P. T. T. de Bastia et de la région.

Mois de novembre

Bureau de Bastia	81.00
— d'Erbalunga et Biasc .	12 60
— de Cervione	9.00
Total général .	102.60

Noms des donateurs versant au Comité de Bastia :

Bureau de Bastia

M. Paoli, commis principal de télégraphe

Postes

MM. Laufranchi, Chiesa, Vincenti, Agostini, Ottavi, commis des postes.

M. Simoni, courrier convoyeur.

Télégraphes

MM. de Pietri Adrien, Verger-Stroy, Bonavanli, Politori, Sanini, Léon R., commis des télégraphes,

MM. Casimiri, Rossi T., Rossi Martin, factaurs surveillants.

M. Cristofini, garde-magasin.

La Journée Nationale des Orphelins de la Guerre

La Direction du « Femina-Cinéma » a remis, hier, à la Sous Préfecture la somme de 300 fr. produit de la matinée donnée au théâtre municipal, le 3 courant, au profit des Orphelins de la Guerre.

Il a été, d'autre part, versé par M. Betari une somme de 25 fr. 60 produit d'une quête faite à l'Ecole du Bâ de Cardo.

FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Vendredi, 8 décembre, la fête de l'Immaculée Conception sera célébrée avec la plus grande solennité dans son oratoire, sous la présidence de sa Grandeur Mgr Augustin Simeone, évêque d'Ajaccio.

La veille, jeudi 7 : Messe et communion générale avec chant du *Te Deum*, à 5 heures et demie du matin ; messes à 6, 7 et 10 heures ; le soir à 4 heures, première Vêpres solennelles et Salut.

Le jour de la Fête : Messes depuis 5 heures jusqu'à midi ; office de Confrérie à 8 heures et demie, suivi de la messe de 9 heures ; Grand'Messe pontificale à 10 heures.

Le soir, Vêpres Solennelles avec assistance pontificale et salut, à 4 heures ; Vénération et balisement de la Vierge Reine, à 7 heures et demie.

Vendredi, 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, l'usage des aliments gras est autorisé par permission pontificale.

A LA CORSICA

U pittore Novellini

SUNETTU

Corsicani dumi, à hora cosa senta ?
Chi Novellini u nostru gran pittore,
Quellu chi ci a so mane o c'a so core,
Tal'ró lu più immortale mouumente.

Quellu chi ha conosciutu a so talenta
A fà rivive i Corsi di valore,
E chi i'ha date sempre con amore
E prove di u più puru attaccamenta,

Novellini, in più ricca giujella
Chi adorna la so fronte immaculata,
Dimmi la verità, Corsica ingrata !

E hora — A m'ha sviffiata questa e quella —
Chi st'omu sia custrutte mane e sera
A ciuciunasi lu cotlu à Mamapiera ?

J. P. TUJIARDI.

Santa Petra, 27 ottobre 1916

Le peintre de nos sites et de nos mœurs a exposé dans nos vitrines dans le but d'aux qui font l'imitation des connaisseurs.

Voilà une belle occasion d'orner les cabinets de travail et les salles à manger ; et les amateurs des belles toiles rendront un juste hommage à celui qui a immortalisé notre pays, en faisant l'acquisition de quelques tableaux.

Petite Gazette

Décoration russe

M. Koumouni Agostini, médecin auxiliaire, décoré de la Croix de guerre avec étoile d'argent, cité deux fois à l'ordre, vient d'être nommé chevalier de l'ordre de Saint-Georges de Russie.

Remerciements

Au nom des syriens, protégés de la France, réfugiés à Bastia, le grand rabbin, Salomon Ben Samoun, vient, à l'occasion du départ de M. le commissaire central Uccioni à témoigner à ce fonctionnaire, toute sa sympathie et sa reconnaissance pour le dévouement, la zèle et l'aimabilité dont il a toujours fait preuve envers ses corréligionnaires réfugiés.

Il exprime son *regret sincère* de le voir quitter la ville, le félicite de l'avancement qu'il vient de recevoir, et fait des vœux pour sa santé, sa prospérité et son bonheur.

Avis

On demande des ouvriers cordonniers, bonnes références, travail assuré.

S'adresser à M. Bastillon J.-B., 31, Bd Paoli, à la « Botte d'Or. »

A louer

Chambre meublée à louer ayant vue de la montagne et de la mer — Galeria.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie Vincara, 6, Boulevard du Palais), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

854e jour de la guerre

Paris, le 5 décembre 7 heures

Activité marquée des deux artilleries sur le front au nord de la Somme et dans les régions de Vaux et de Douaumont.

Partout ailleurs journée calme.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

23 heures. 5

Rien à signaler en dehors de l'activité ordinaire de l'artillerie et de mortiers de tranchées sur toute l'étendue du front.

Paris le 5 décembre, 15 heures.

Nuit calme sur l'ensemble du front.

AVIATION

Dans la journée du 4, le sous-lieutenant Nungesser a successivement abattu sur le front de la Somme 2 avions allemands le 1er à 12 heures 15, le second à 13 heures 5. L'un des appareils s'est abattu sur le sol à 300 mètres à l'ouest de Nesle, l'autre est tombé en flammes dans le bois de Wallulart (est de Lechelle). Ces deux victoires portent à 20 le nombre des avions ennemis abattus jusqu'à ce jour par le sous-lieutenant Nungesser.

ARMÉE D'ORIENT

4 décembre.

A l'est de la Cerna, les Serbes poursuivant leurs succès du 3 décembre sont arrivés aux abords de Staravina. Toutes les contre attaques de l'ennemi ont été repoussées avec des pertes sanglantes pour lui. Dans les journées du 3 et du 4 décembre nos alliés ont capturé 5 canons et 3 obussiers.

Au nord de Paralovo les troupes franco-serbes ont également progressé.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

10 heures 45.

L'ennemi a tenté à la suite d'un violent bombardement d'effectuer un coup de main avec de gros effectifs au sud de Loos. Il a complètement échoué. Partout ailleurs rien à signaler.

MARSEILLE

ARRIVÉE DE PAQUEBOTS

Marseille, 5 décembre.

Les vapeurs *Sidi-Brahim*, *Souirah*, *Ville de Turin* et *Manoura* sont arrivés à Marseille.

EN GRECE

Paris, 5 décembre.

Les journaux germanophiles continuent à exciter la population contre l'Entente.

A Athènes

Paris, 5 décembre.

La journée d'hier a été calme à Athènes. Néanmoins des patrouilles circulent dans les rues. On croit qu'aucun incident du genre de celui du 1er décembre n'est plus à craindre, du moins tant que la flotte franco-anglaise stationne devant le Pirée.

L'ÉQUIPÉE d'Athènes ET L'OPINION

Paris, 5 décembre

La presse française continue à commenter les événements d'Athènes. Elle demande l'abdication ou même la déposition de Constantin.

Les journaux russes se félicitent de la tournure des choses actuelles. Ils disent qu'il était impossible de laisser *se jouer plus longtemps* ce vaudeville diplomatique. La mascarade est maintenant terminée ; on va cesser de se travestir et de se grimer.

Enfin on va commencer le jeu franc des cartes sur table.

Un colonel grec reçoit les ovations de la foule

Paris, 5 décembre.

La population de Corfou a fait une ovation au colonel grec commandant la citadelle qui avait remis aux Alliés les canons dont il avait la garde.

Exploits de pirates

Paris, 5 décembre.

Des sous-marins allemands ont pénétré dans le port portugais de Funchal (Iles Madère) où ils ont torpillé et coulé le steamer anglais *Dacia* convoyeur de sous-marins ainsi que le *Kangurou* canonnière français dont l'équipage aurait péri.

Les canons des forts qui dominent la petite ville ont tiré sur les sous-marins qui ont disparu.

LA RÉVOLUTION au Mexique

Paris, 5 décembre.

Un télégramme officiel daté de Juarès annonce que les troupes carranistes ont réoccupé Chihuahua.

En Angleterre

Remaniement Ministériel

Paris, 5 décembre.

Une dépêche de Londres dit que le roi a donné son assentiment à un remaniement ministériel.

Réforme des Conseils de guerre

Paris, 5 décembre.

D'après le dernier projet, le Conseil de guerre sera formé sur des bases nouvelles avec pouvoirs plus étendus et nombres de membres réduit.

Front Russe

DANS LES CARPATHES

Paris, 5 décembre.

Nos amis ont lancé une violente offensive dans les Carpathes sur un front de trois cent vingt kilomètres.

A l'ouest de Campolung, les troupes russes ont remporté un brillant succès faisant cinq cents prisonniers et infligeant de lourdes pertes à l'ennemi.

A la suite d'un violent combat qui a duré toute la journée, les troupes du général Broussiloff ont enlevé une ligne de tranchée qui était défendue par douze lignes de fil de fer barbelé et ou bâté l'ennemi qui s'est replié en désordre vers Kirlibaba.

EN TRANSYLVANIE

Nos alliés après s'être emparés des villages d'Astoul et de Salta, continuent leur avance

Autre Degringolade du Mark

Paris, 5 décembre.

Un télégramme d'Amsterdam annonce que le mark a subi une autre baisse.

En Roumanie

Paris, 5 décembre.

Les nouvelles continuent à être meilleures depuis que nos alliés ont repoussé l'armée de Mackensen vers le Danube en lui infligeant des très grosses pertes, la situation du général allemand est devenu très critique, son flanc droit étant sérieusement menacé par les Russo Roumains.

La progression des russo-roumains s'accentue ils ont occupé une partie de Cernavada et le pont qui relie cette ville à Fetesti.

Nos amis se sont emparés en même temps de Cumana et Coscirogni entre Giurgui et Bukarest.

En Moldavie et Volachie

Paris, 5 décembre.

A la suite de vifs engagements les troupes du général Falkenhayn ont reculé vers l'Oitu

Dans la région de Dragoslavo les Russo-Roumains ont attaqué une division bulgare qui a été complètement anéantie.

Les Germano-Bulgares ont été également repoussés dans la région de Campoi et au sud de Bucarest où nos alliés ont fait de nombreux prisonniers et capturé vingt six canons.

Communiqué ITALIEN

4 décembre.

Au sud de Rio Cameras (Adige), des détachements ennemis essayèrent de nouveau d'attaquer le village de Sano. Ils furent repoussés et obligés à fuir.

Le long du reste du front Trentin, actions habituelles d'artillerie, plus vives sur le plateau Asiago et dans la vallée Sugana.

Sur le front Giulia, hier, l'activité d'artillerie ennemie se maintint très active contre nos premières lignes et derrière elles. Fut énergiquement contrebattue par la nôtre.

Dans de petites rencontres de patrouilles aux environs de Castagnavizza nous prîmes quelques prisonniers avec un officier.

Aviation

Une escadrille de nos avions bombarda, hier, les gares Dottogliano et Scoppa (sur le Carso) Malgré les conditions atmosphériques contraires et un tir violent de l'artillerie ennemie, nos aviateurs descendirent vers des objectifs sur lesquels ils lancèrent une tonne et demie de fort explosifs avec effets très efficaces

Dans de nombreux combats aériens un avion ennemi fut abattu. Un de nos avions n'est pas rentré.

Dans la soirée, pendant que des *hydravions bombardaient Duborde*, sans y faire de victimes ni de dégâts, un de nos avions s'élevant rapidement vers les hangars des hydravions (jetée Trieste) y lança 5 bombes avec résultat très efficace.

CADORNA.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Mme veuve V.-L. Poggi et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion du malheur qui les a frappées en la personne de

M. Vincent-Louis Poggi

Capitaine au long-cours

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu jeudi, 7 courant, à 9 heures du matin, en l'église Sainte-Marie.

MODES

Madame Frivoli

Diplômée hors concours de Marseille vient de recevoir un nouveau choix de chapeaux modèles à des prix très avantageux de *Fin de Saison*.

Rue de l'*Opéra*, 22, et 1, rue *Abbatucci*.

Mme MASSEL

Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc anglaise et bridje, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *Ajaccio*, 18, Cours Napoléon, de 14 en 20, et à *Bastia*, de 1er au 15 de chaque mois, 7, Boulevard du Palais.

Nous avons appris que certains débitants de spiritueux ne craignent pas de livrer dans les bouteilles vides portant notre marque :

Vin du Cap Corse au Quinquina, *L. N. Mattei*, *Bastia* (Corse)

des quinquinas quelconques importés par eux, Cela constitue une concurrence déloyale et de la fraude, qui tombent sous le coup de la loi.

Nous jugeons utile de faire connaître, que « dans aucun cas » nos propres bouteilles ne peuvent servir pour écouler des produits étrangers à notre fabrication.

Les négociants et débitants doivent donc se refuser d'utiliser nos bouteilles que notre Maison reprend, d'ailleurs, à 0,20 l'une, prix facturé.

En cas d'inobservation de ces prescriptions, nous déclinons toutes responsabilités, pour les conséquences qui peuvent résulter de ces abus.

Maison L.N. Mattei.

N. B. — Notre produit n'est livré qu'en bouteilles d'origine et jamais en fûts.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

VIVARIO

l'Hôtel Cyrnos

tenu par M. Michel ROGNONI

Cuisine soignée — Chambres confortables. — Arrangement pour familles.

PRIX MODERES

GRANDE MARQUE

Le *Damiani*

AU QUINQUINA

est le meilleur des

VINS DU CAP-CORSE

(Marque déposée)

Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 27 mars 1903.

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

En dépit des nombreuses imitations auxquelles le DAMIANI a donné naissance, son grand et vieux succès n'a fait que s'affirmer, et sa bonne réputation est devenue universelle.

La bouteille d'origine porte une vignette *Un Cap-Corse* propriété exclusive de la Maison Simon Damiani, Déposé conformément aux Lois.

Exiger la Marque authentique

Se méfier des contrefaçons

ECONOMIE MÉNAGÈRE

Le savon Extra pur *La Tour* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GILORMINI

Représentant à Bastia

M. P.-P. SAVELLI,

Agent dépositaire à Ile Rousse

M. Xavier MAGGI

Agent dépositaire à Calvi

ENTREPOT DE VINS FINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON *PIERRE-VINCENT BOURGEOIS*
FONDÉE EN 1867

BOURGEOIS FRERES Successeurs

Spécialité de Vins Apéritifs

Bastia-Quinquina, qualité sup.	en bout. de litre,	bonbonnes	et futs.		
Vin du Cap au quinquina	»	»	»	»	»
Malaga au quinquina	»	»	»	»	»
Gentiane	»	»	»	»	»

Amer Bourgeois frères Apéritif supérieur à base d'oranges amères.

LIQUEURS qualités courantes, fines, superfines, et extra. *en bout. de litre, carafes, 1/2 carafes, et cruchons*

Rhums Martinique *en bouteilles de litre et demi litre*
IMPORTATION DIRECTE

EAUX DE VIE FRANÇAISE ET DE MARC vente en bouteilles de litre, bombonnes et futs.

SIROPS ASSORTIS

BIÈRE DES GRANDES BRASSERIES DE LA LOIRE (Seuls Dépositaires)

10 centes

C'est pour cette modique somme de 10 centimes que, malades ou bien portants, vous pouvez minéraliser vous-même instantanément, votre eau de table, la rendre alcaline et lithinée, légèrement gazeuse, digestive, très rafraîchissante et délicieuse à boire, même pure. Il suffit pour cela de faire dissoudre, dans un litre d'eau potable, un paquet de

LITHINÉS du Dr GUSTIN

L'eau ainsi minéralisée constitue le régime indispensable à tout âge pour préserver les bien portants et guérir les malades atteints d'affections des

reins, vessie, foie, estomac, intestins

Dans les pharmacies ; ch. ou la boîte de paquets permettant de préparer un litre d'eau minérale

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments marques de Villeneuve et Largeas du Teil. — Plâtres gris et blanc. — Carreaux-Mosaïque ordinaire et ciment, — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Feuard et fil de fer

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Chocolat d'Annecy
LE MEILLEUR DES CHOCOLATS
Le réclamer dans toutes les bonnes maisons d'alimentation
L'essayer c'est le comparer,
Le comparer c'est l'adopter.

Cette affreuse guerre essentiellement économique doit obliger le *consommateur français* à n'utiliser que des *produits français*, à l'exclusion de tous autres. Il fera œuvre patriotique, il sera, en outre, un encouragement à l'industrie française de toujours faire meilleur et mieux.

La meilleure des liqueurs est LA CÉDRATINE
Les L.N. MATTEI
Fabricants à Bastia (Corse)

PIPPERMINT GET
Liqueur de Sport et de Bonbons

Un fleuron authentique... LE VIN du CAP CORSE
LE SEUL IMITABLE EXIGER LA VRAIE MARQUE L.N. MATTEI BASTIA
fait un DON VIVANT

Rhum Grands Mornes
Marque de Prédilection du GOT PRIMEUR. — 1790

Dépositaires : Bastia, M. Quilici — Petreto, M. Bora — Barrigo, M. Pasqualini

Imp. Ollagnier
Le Gérant, Laurent Battesti

QUARANTE-DEUXIEME ANNEE. — N° 45

JEUDI 7 DECEMBRE 1916

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
Madame J.-B. OLLAGNIER, Directrice.

ABONNEMENTS

La visite DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

Le projet de loi, déposé par le Gouvernement sur le bureau de la Chambre, et tendant à faire soumettre les exempts et réformés à une nouvelle visite médicale, n'a pas précisément une bonne presse.

Déjà, lorsque cette question fut soulevée, en septembre dernier, il se manifesta une telle opposition que le Gouvernement fut obligé de ne pas donner suite à son idée et de remettre son projet sur le chantier, afin de pouvoir découvrir la sauce qui le ferait passer.

L'exposé des motifs qui précède le projet de loi a été conçu dans ce sens ; reste à savoir si, au cours des débats parlementaires qui vont avoir lieu, ses motifs seront reconnus suffisants.

Quoi qu'il en soit, dès maintenant, une certaine opposition s'est manifestée dans le Parlement, se traduisant par le dépôt d'amendements qui, s'ils étaient adoptés, ne feraient qu'aggraver les rigueurs de la nouvelle loi et dont le but poursuivi paraît être de faire une démonstration par l'absurde.

L'émotion soulevée dans le Pays est énorme, en raison de la perturbation que la mise en vigueur du projet de loi jetterait dans la vie économique du Pays.

Le plus grand nombre des exemptés et réformés dont il s'agit, ne rendent actuellement utiles au Pays, dans la limite de leurs moyens bien entendu, soit dans le commerce, soit dans l'industrie, soit dans les travaux des champs.

La main-d'œuvre manque partout: la vie renchérit dans des proportions fantastiques. L'agriculture, le commerce, l'industrie sont aux prises avec des difficultés formidables qui sont de nature à décourager les entreprises les plus fortement trempés, à paralyser toutes les initiatives en raison même de l'avenir peu rassurant qu'elles laissent entrevoir.

Veut-on encore aggraver la situation économique du Pays, sous que pour cela il en résulte un avantage appréciable pour l'armée ? Ce serait d'une imprudence coupable, car, pour pouvoir mener la guerre à bonne fin, il faut que le Pays vive, et pour vivre, il lui faut des intelligences qui conçoivent et des bras qui œuvrent.

Veut-on arrêter la vie économique du Pays ? Veut-on qu'après la guerre le marché mondial nous soit fermé, toutes les places ayant été prises par les neutres qui se seront enrichis à notre détriment ? Faut-il que notre or continue à disparaître de nos caisses pour s'en aller payer à l'étranger tout ce dont nous avons besoin et que nous pourrions produire nous-mêmes ?

Croit-on pouvoir répandre parmi les exemptés et réformés un chiffre considérable d'hommes aptes au service armé ? Nous ne pensons pas qu'une pareille idée ait jamais pu germer dans un cerveau humain.

Veut-on, au contraire, augmenter les effectifs des auxiliaires ? Faudrait-il arriverait-on ainsi à ne récupérer quelques milliers, mais alors qu'en fera-t-on ? Iront-ils grossir les dépôts ou encombreront-ils les bureaux des services de l'arrière, où ils sont déjà trop nombreux en raison du grand nombre de femmes qui y sont employées et qui peuvent y assurer le service ?

Le besoin d'auxiliaires pour certains services du front, où ils remplaceraient des hommes du service armé, se fait-il sentir ? Qu'on prenne donc les auxiliaires qui ne sont pas indispensables à l'arrière, et qu'on laisse à la force productrice du pays tous les bras dont elle a si grand besoin.

La France a donné jusqu'à présent sans compter son sang et son or. Aucun des Pays alliés, si on n'est la glorieuse Belgique, n'a supporté des sacrifices, n'a fait des efforts pareils aux nôtres, mais il faut que tout cela ait une limite. Nous ne sommes pas seuls engagés dans le conflit actuel. Il faut que nos Alliés suivent chacun l'exemple de la France et donnent maintenant le maximum de leur effort.

Ainsi le veulent la justice et l'équité.

A. REYNAUD.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Avec tous nos confrères de la Corse, nous avons inséré, non sans une vive satisfaction, le télégramme de M. Gavini, sénateur et président du Conseil général, qui nous annonçait la proposition adoptée par la commission extra-parlementaire au sujet de nos services maritimes, qui servirait, à l'expiration de la convention passée avec la Compagnie Fraissinet, assurés par les Compagnies de chemins de fer ; le P. L. M. pour la Corse.

Nous applaudissons de tout cœur à cette proposition, qui sera, nous l'espérons, adoptée par le gouvernement et le Parlement.

Notre satisfaction serait complète, si, au lieu de s'arrêter à 15 nœuds, nos représentants insistaient pour la vitesse de 16 nœuds au minimum, ce qui concerne les seuls services rapide entre le continent et la Corse. Cette vitesse de 16 nœuds avait été exigée de la Compagnie Nantaise, et nous ne pouvons continuer à reculer au lieu de progresser. Il est certain que les services rapides d'Algérie, de Tunisie et du Maroc comporteront des vitesses de 18 nœuds, sinon plus, et il n'est pas juste que la Corse soit mise constamment sur le pied d'infériorité.

On a rappelé qu'après la guerre, le tourisme battra son plein partout en Europe. Pour attirer les voyageurs, la première condition est de pouvoir leur offrir des traversées rapides.

D. M.

Notes de nos Sénateurs

(Séance du 30 novembre)

SCRUTIN sur l'amendement de M. Bussat à l'article 13 du projet de loi établissant un impôt sur les revenus.

Cet amendement est ainsi conçu :

« Remplacer le deuxième alinéa par la disposition suivante :

« Le taux de l'impôt est fixé à 2 p. 1000 sur le chiffre d'affaires à partir de deux millions d'affaires. »

Nombre de votants	2	340
Majorité absolue		171
Pour l'adoption		45
Contre		295

Le Sénat n'a pas adopté.

Tous les sénateurs de la Corse ont voté contre.

Préfecture de la Corse

ARRÊTÉ

portant taxation du prix maximum de vente au détail des laits de vache et de chèvre et du fromage corse.

Nous, Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la loi du 20 avril 1916 sur la taxation des denrées et substances ;

Vu la loi du 30 octobre 1916, sur la taxation des beurres, fromages et tourteaux alimentaires ;

Vu les instructions de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 4 novembre 1916 ;

Considérant que de l'enquête à laquelle il a été procédé sur différents points du département il résulte que le prix de vente au détail du lait et du fromage de pays est parfois hors de proportion avec le prix de revient de ces denrées ;

Sur la proposition émise par le Comité économique départemental de taxation des denrées et substances,

ARRÊTONS :

Art. 1er. — Le prix de vente au détail :

1° du lait de vache ne devra pas dépasser quarante centimes le litre.

2° du lait de chèvre ne devra pas dépasser trente cinq centimes le litre.

3° du fromage dit corse, frais, ne devra pas dépasser un franc cinquante le kilogramme.

4° du fromage dit corse, vieilli, sec, ne devra pas dépasser trois francs le kilogramme.

Art. 2. — M. le Secrétaire général, MM. les Sous Préfets, Maires, Commandants de gendarmerie, Commissaires de police, sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Ajaccio, le 6er décembre 1916.

Le Préfet de la Corse.
A. HENRY.

Gazette Départementale

OLMO. — Dans nos campagnes on se chasse assez souvent de belles existences, des caractères trempés à l'antique, vraiment forts. On se sert bientôt de cette partie de leur entourage, de s'abriter dans leur giron, de mettre en pratique leurs enseignements ; mais quelle explosion de regrets lorsque leur disparition devient un fait accompli.

Mme Thérèse Giacintelli, la mère de M. Charles Giacintelli, contremaître aux ateliers de la Compagnie Nantaise, est venue à Toulon et à Bastia, malade depuis quelques jours à peine, vient de mourir à l'âge de 70 ans. Cette perte affecte trop profondément nos cœurs et nous croirions manquer à notre devoir si nous ne la signalions pas dans une courte et bien pâle tout au moins.

Notre pleine amie était une de ces natures d'élite qui imposent le respect de leur vivant et laissent après leur mort un souvenir réconfortant et doux. Sensible et bonne, elle souffrait de voir souffrir ; aussi faisait-elle le bien spontanément, sans ostentation ; secourir les indigents, partager avec les déshérités, tout était pour elle un devoir dans cette vie. Une bonté si profonde, elle ne voulait, tout comme la femme de l'Evangile, pardonner les injures et rendre même service à ceux qui s'en avaient pas fait assez l'hypothèse de l'amour, la meilleure que proclame la morale chrétienne.

Mme Giacintelli possédait d'autres qualités, car elle avait de qui tenir, mais qu'elle était d'une famille où l'intelligence, l'énergie et la bonté constituaient un apanage, le fonds d'un riche patrimoine moral.

Elle appartenait à la famille Vallicelosi, dont l'origine connue remonte au-delà du XIVe siècle, et qui a compté dans son sein des hommes d'une haute valeur intellectuelle, tel l'abbé Vallicelosi, son oncle, qui fut, il y a vingt ans à peine, professeur de philosophie ; elle descendait par sa mère de la famille Grimaldi, de Bastia, qui a fourni à l'armée des officiers et des chirurgiens-majors estimés.

Une telle femme ne pouvait être qu'une excellente mère de famille ; elle fut, en effet, travailleuse à son foyer, la forte empreinte de son caractère et de celui des hommes droits ou des femmes de tête. Le sort ne lui fut pourtant pas toujours propice : son fils aîné, officier de marine à qui pouvait être réservé le plus bel avenir, fut emporté, il n'y a pas longtemps, par une cruelle maladie, à la fleur de l'âge ; son fils cadet, qui grâce à sa vive intelligence et à une habileté remarquable, aurait pu édifier rapidement une fortune, est trop souvent alité sur un lit de douleur.

Et cependant malgré les rigueurs de l'adversité qui avaient brisé son cœur et affaibli ses forces, Mme Giacintelli n'eut jamais un moment d'impatience ; elle resta toute la femme calme et résignée ; seuls, sa figure, sur laquelle apparaissait quelquefois un mélancolique sourire, reflétait ses tortures morales. La présence à la maison de son fils, de son petit fils, le jeune Vincent, qu'elle aimait, la vénération dont elle était entourée par tous ses filleuls, ses neveux, sa belle fille dévouée, lui prodiguaient avec le plus affectueux empressement ont sensiblement prolongé ses jours et adoucit le dernier cycle de sa vie.

La disparition de Mme Giacintelli cause un grand vide au sein des familles Giacintelli et Vallicelosi. Les obsèques ont été faites avec une pompe émouvante ont donné lieu à une imposante manifestation de sympathie. Une affluence considérable de parents et d'amis a accompagné à l'église où était dressé un fort beau catafalque, puis au tombeau de la famille, le corps de la regrettée défunte.

Nous prions MM. Charles Giacintelli, Jean-Baptiste Vallicelosi, ancien maire, et leurs familles d'agréer nos condoléances les plus sincères et les plus émues.

LA VIE CHÈRE

Les pommes de terre à Troyes

En vue de remédier à la cherté toujours croissante des pommes de terre, M. Michel, maire de Troyes, vient de prendre une mesure énergique : celle de créer un entrepôt municipal. A cet effet, il s'est mis en rapport avec les marchands en gros de Bretagne, à qui il a fait d'importantes commandes. Un premier arrivage de 5 wagons est attendu. D'autres commandes suivront. Le prix est très raisonnable : 16 francs environ les 100 kilos. Les pommes de terre seront vendues dans la cour de l'hôtel de ville à la population, par sacs de 50 kilos. Les frais de manutention sont supprimés par le fait que chaque acheteur est tenu de prendre livraison sur place.

La ville de Troyes étant privée de la quantité de lait nécessaire à ses besoins, le maire a convoqué les laitiers et cultivateurs pour examiner la situation. En attendant que des mesures soient prises pour faire cesser cette situation, le maire adresse un pressant appel aux personnes qui peuvent se passer de lait, leur demandant de le laisser aux enfants, aux malades et aux vieillards qui en ont un absolu besoin.

Les boucheries municipales à Bordeaux

La délégation municipale chargée de faire une enquête dans les villes où existent des boucheries administratives a proposé au Conseil municipal la création de boucheries basées sur les mêmes principes.

En conséquence, l'organisation de ces boucheries va se poursuivre.

FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Vendredi, 8 décembre, la fête de l'Immaculée Conception sera célébrée avec la plus grande solennité dans son oratoire, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Augustin Rinaldi, évêque d'Ajaccio.

La veille, jeudi 7 : Messe et communion générale avec chant du *Te Deum*, à 5 heures et demie du matin ; messes à 6, 7 et 10 heures ; le soir à 5 heures, première Vêpres solennelles et Salut.

Le jour de la Fête : Messes depuis 5 heures jusqu'à midi ; office de Confrérie à 9 heures et demie, suivi de la messe de 9 heures ; Grand'Messe pontificale à 10 heures.

Le soir, Vêpres Solennelles avec assistance pontificale et salut, à 4 heures ; Vénération et balisement de la Sainte Relique, à 7 heures et demie.

Vendredi, 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, l'usage des aliments gras est autorisé par permission pontificale.

Bon sang ne peut mentir

Certes il serait avantageux de savoir quelles maladies sont les plus douloureuses, chaque malade prétendant toujours qu'il n'y a pire mal ici bas que ceux qu'il endure. Pourtant il en est qui joignent aux souffrances physiques de cruelles souffrances morales, et laissent à leurs victimes la déprimante et tyrannique sensation d'une déchéance, d'un amoindrissement. La tristesse et l'amertume qu'elles entraînent étant alors toute savoir à l'existence.

Quoi de plus pénible pour un homme, d'aspect cependant vigoureux, que de se sentir atteint dans sa virilité ! — Aux tortures lubriques se mêlent, s'ajoutent les plus cuisantes blessures d'amour-propre. Etreint par le plus affreux doute, le doute de soi-même, il se trouvera paralysé en face de la moindre initiative, de la moindre entreprise. Puis viendra le renoncement...

Non, sang ne peut mentir, prônent nos vieux dictons ; et certes l'homme fort, robuste, au cœur solide, n'est jamais trahi par ses forces lorsqu'il les met à l'épreuve.

L'énergie, l'assurance, la puissance habitent en effet le même corps qu'un sang pur, généreux et riche. Qui veut donc faire fonds de ces inestimables qualités, doit à chaque instant s'en être, avant tout s'assurer de la santé de son sang. Si l'on vous accuse de « n'avoir pas de sang dans les veines », c'est plus proprement dire que le vôtre est faible, débile ou malade.

Réagissez ! ne vous laissez pas aller à une irrémédiable déchéance, car vous pouvez certainement prétendre encore aux joies de ce monde. Persuadez-vous bien que votre faiblesse provient uniquement de l'pauvre de votre sang. Régénérez le, et vous verrez refleurir bientôt la vaillance de votre plus ardente jeunesse.

Grâce aux de succès, des milliers d'attestations reconnaissantes ont largement prouvé que les Pilules Pink que l'on trouve dans toutes les pharmacies, au prix de 2 fr. 50 la boîte, sont le plus puissant régénérateur du sang. Toutes maladies, toute asthénie, causées par l'affaiblissement du sang, sont particulières de ces bienfaisantes pilules, qui le transforment, l'enrichissent, le refont rapidement. Les Pilules Pink sont une source de jeunesse, sont de gouttes de vie.

Correspondance

Les habitants du hameau de Pigareto adressent la lettre suivante à M. le Préfet de la Corse :

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous exposer respectueusement ce qu'il suit :

Au nombre de travaux exécutés en vue de l'assainissement de la côte orientale, se trouve une borne-fontaine au centre même du hameau de Pigareto, situé sur la commune de Talasani et habité par 80 personnes.

Cet emplacement fut choisi par les ponts et chaussées dans tous les projets étudiés pour l'exécution de cette canalisation ; car il semblait impossible de choisir un autre emplacement.

Or, nous venons d'apprendre que malgré que tout fut prêt pour la pose de cette borne-fontaine, une puissance occulte serait intervenue pour changer l'emplacement et transporter la borne fontaine sinon nous mettrez plus loin, près d'une maison inhabitée la plus grande partie de l'année.

Comme saison valable on pouvait légitimement choisir celle où nous nous

dié au bon sens et au courage à la raison ; et il aurait pour résultat d'augmenter la dépense, de naire aux habitants du hameau déjà nommé, et de porter un préjudice considérable à l'intérêt général au point de vue de l'hygiène et de la salubrité publiques.

Nous vous prions, M. le Préfet, d'agréer l'expression de nos sentiments dévoués.

Les habitants de Figarella.

APPEL AUX POPULATIONS

Les circonstances actuelles imposent à tout Français, dégagé par son âge ou son état de santé des obligations militaires, le devoir d'apporter sous la forme la plus utile son concours à l'œuvre de la Défense Nationale.

Le Gouvernement fait un pressant appel à tous les anciens fonctionnaires retraités, aux citoyens valides honorables et capables dont les connaissances et l'expérience peuvent trouver leur emploi dans certaines admiss rations et services de la Défense Nationale.

Le Préfet de la Corse compte fermement qu'il sera répondu à cet appel avec la spontanéité et le dévouement qu'exigent les événements. Personne ne voudra rester inactif ou oisif alors que le salut de la France est en jeu.

Les offres de service des personnes visées par les instructions du Gouvernement seront reçues à la Préfecture et dans les Sous-Préfectures.

Le Préfet de la Corse.
A. HENRY.

SOCIÉTÉ AMICALE
des Inscrits Maritimes
DE BASTIA

Le président et les membres de la dite société remercient MM. le sous Préfet et le Maire de Bastia, ainsi que les autorités civiles et militaires et la population bastiaise d'avoir répondu en grand nombre à l'appel qui leur a été adressé à l'occasion du service funèbre solennel qui a été célébré, le lundi 4 courant, en l'église St-Jean Baptiste, à la mémoire des soldats de terre et de mer morts pour la Patrie.

Ils remercient tout particulièrement Sa Grandeur Monseigneur Simeoni, évêque de la Corse, qui, par son assistance pontificale, en a relevé l'éclat ; le clergé les Dames de la Croix Rouge et le *Petit Bastiais*, pour sa gracieuse publicité.

Le Président, F. LUCE ONI.

Petite Gazette

Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur en argent de 2e classe a été décernée à M. Mattei Noël, employé à l'entreprise Astier à Marseille : Agé de près de soixante-cinq ans, a fait preuve d'une réelle énergie et risqué sa vie en se jetant à l'eau tout habillé, par une mer houleuse, pour porter secours à deux personnes, une femme et son enfant, entraînées au large par le courant, au lieu dit les Prunes Plates, le 28 juillet 1915 ; après avoir fait trente mètres à la nage, a réussi en plongeant à les saisir tous deux et à les ramener à la surface où il remit l'enfant à un second sauveteur venu à son aide pendant que lui-même assurait le salut de la mère.

Avis

On demande des ouvriers cordonniers, bonnes références, travail assuré.

S'adresser à M. Bonsillon J.-B., 36, Bd Paoli, à la « Botte d'Or. »

A louer

Chambre meublée à louer ayant la vue de la montagne et de la mer — Galerie.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Franceschetti Eugène, commerçant, et Calendrosi Thérèse, ménagère.

Memberti Paul-Joseph, pêcheur, et Ferrea Antoinette, couturière.

Denori Jules-Pierre, marin de l'Etat, et Cosimo Toussaints-Ernestine, ménagère.

NAISSANCES

Polidori Odette. — Carboni Marie.

DÉCÈS

Sbraggia Fortunat-Constant, ancien sous-chef du lycée de Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

853e jour de la guerre

Paris, le 6 décembre 7 heures.

Une petite attaque allemande dirigée ce matin contre nos positions au nord du village de Vaux a complètement échoué sous nos feux de mitrailleuses. Nous avons fait des prisonniers. Au cours de la journée activité moyenne de l'artillerie en divers points du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

5 décembre 22 heures 25.

L'artillerie ennemie a montré une grande activité au cours de la journée dans les secteurs de Loos et d'Ypres. Nous l'avons efficacement contre-battue. Nos lignes ont été bombardées par intermittence de part et d'autre de l'Ancre.

AVIATION

L'aviation qui a exécuté hier avec succès de nombreuses reconnaissances et beaucoup de travail en liaison avec l'artillerie a jeté des bombes sur différents points entre autres une gare et un aérodrome au cours de nombreux combats heureux. Les hydravions ont désemparé 2 appareils ennemis et ont contraint 7 autres à atterrir. Au total 2 avions allemands ont été détruits, quatre désemparés outre ceux qui ont été contraints d'atterrir.

Un des nôtres n'est pas rentré.

Paris le 6 décembre, 15 heures.

Nuit sans incident. Rien à signaler.

AVIATION

Il se confirme que l'adjudant Dorme a abattu le 4 décembre son 17e avion ennemi L'appareil est tombé à 600 mètres près de Mons en Chaussée (sud de Peronne), ce même jour, le maréchal des logis Viallet a descendu son 7e avion, qui est tombé à 700 mètres à l'est de Blugny (région d'Arras).

ARMÉE D'ORIENT

Au cours de la journée du 5, les troupes franco serbes ont réalisé de nouveaux progrès au nord de Paralovo et fait 125 prisonniers.

Lutte violente d'artillerie dans la région au nord de Monastir.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

10 heures 25.

Rien à signaler au cours de la nuit en dehors d'un bombardement ennemi intense dans le secteur de l'Ancre.

TOULON

Les rescapés du « Burdigala »

Toulon, 6 décembre.

Vingt rescapés du croiseur auxiliaire Burdigala coulé par un sous-marin allemand sont arrivés à Toulon. Parmi eux se trouve le second-maître fourrier Paul Moracchini.

Légion d'honneur

Paris, 6 décembre.

M. Pietri, lieutenant temporaire du 14e bataillon de chasseurs alpins, est nommé dans l'ordre national de chevalier de la Légion d'honneur.

LA DÉMISSION de M. Asquith ET L'OPINION

Paris, 6 décembre.

La presse française commente diversement la démission maintenant officielle de sir Asquith, premier ministre d'Angleterre.

Les journaux allemands disent que si Lloyd George est chargé de reconstituer le cabinet, l'Angleterre aura comme premier ministre, l'homme d'Etat qui est en même temps le plus grand des organisateurs, celui qui incarne le mieux l'esprit belliqueux de l'Angleterre et de l'Entente.

DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE LA DOUMA

Paris, 6 décembre.

On annonce la démission de M. Rodzianko, président de la Douma d'Empire.

EN GRECE

La situation à Athènes

Un calme relatif règne maintenant à Athènes. Mais la situation est très sérieuse.

Les Français quittent la Grèce

Paris, 6 décembre.

Durant les journées d'hier et d'avant-hier, toute la colonie française a évacué Athènes.

Les nationaux étrangers remplissent les hôtels du Pirée.

Beaucoup se rétugient à bord des bâtiments stationnés dans la rade.

Malgré le calme apparent, la population est vivement impressionnée par l'exode des étrangers.

Vexations contre les AMIS DE L'ENTENTE

Paris, 6 décembre.

On continue à opérer des arrestations. Les maisons des familles suspectes de sympathie pour Vénizélos et pour l'Entente sont perquisitionnées.

LES JOURNAUX LIBÉRAUX SONT SUPPRIMÉS

Paris, 6 décembre.

Les journaux libéraux jusqu'à ces jours-ci en butte aux vexations des royalistes ont cessé de paraître.

BARRAGES DANS LES RUES

Paris, 6 décembre.

De nombreux barrages sont établis dans les rues qui sont gardées par de forts contingents royalistes.

VOLONTAIRES ROYALISTES

Paris, 6 décembre.

Les réservistes prenant des engagements volontaires et viennent en grand nombre grossir les troupes régulières.

RELATIONS SUSPENDUES

Paris, 6 décembre.

Les ministres des nations Alliées veillent à assurer le départ de leurs nationaux.

Il n'y a aucune conversation engagée entre eux et le ministère grec.

BOMBARDEMENT DE CONSTANZA

Paris, 6 décembre.

Deux navires de guerre russes ont bombardé les casernes et les magasins de Constanza.

BRUIT DE VICTOIRE GERMANO-BULGARE

Paris, 6 décembre.

Si les informations allemandes sont fondées, la bataille livrée devant Bukarest aurait tourné en faveur de nos ennemis qui seraient à quinze kilomètres de la capitale roumaine.

Communiqué ITALIEN

5 décembre.

Sur le front Trentin quelques actions d'artillerie dans les vallées Adige et Astico ; rencontre de patrouilles sur le plateau Asiago.

Dans la zone est de Gorizia, dans la nuit du 4, des détachements ennemis essayèrent d'attaquer, par surprise, nos positions au nord de Santa Caterina. La surveillance assidue de nos troupes et une prompte intervention d'artillerie firent échouer cette tentative.

Sur le Carso, hier, activité persistante des artilleries, malgré le mauvais temps.

Aviation

Des avions ennemis lancèrent quelques bombes sur Adria et Monfalcone. Aucune victimes ni dégâts.

CADORNA.

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie Vincara, 6, Boulevard du Palais), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

MODES

Madame Frivoli

Diplômée hors concours de Marseille vient de recevoir un nouveau choix de chapeaux modèles à des prix très avantageux de *Fin de Saison*.

Rue de l'*Opéra*, 22,
et 1, rue *Abbatucci*.

AVIS DE MERCI ET REMERCIEMENTS

Mme veuve V.-L. Poggi et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion du malheur qui les a frappées en la personne de

M. Vincent-Louis Poggi
Capitaine au long-cours

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu jeudi, 7 courant, à 9 heures du matin, en l'église Sainte-Marie

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Pierre Piereschi, propriétaires à Casevecchie-de-Pietrabugno, et leurs enfants ; M. et Mme Dgue Piereschi, négociants, à Bastia ; M. Vincent Piereschi ; M. François Piereschi ; Mlle Jeannette Piereschi ; M. et Mme Pascal Piereschi et leurs enfants ; M. Vincent Piereschi, employé au tribunal de 1re instance de Bastia, et sa fille ; M. Napoléon Piereschi, receveur des P. T. T. à Lori, Mme N. Piereschi et leurs enfants ; M. Alexandre Piereschi, négociant, à Yauco (Amérique), et ses enfants ; M. Charles Piereschi, négociant à Porto-Rico ; M. Serpaggi, chef à la maison central de Constantino, Mme Serpaggi et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en les personnes de

M. Jean Piereschi
Caporal au 3e zouaves

mort au champ d'honneur, le 3 novembre 1914, à Dixmude (Belgique) et de

M. Antoine Piereschi
Soldat au 3e chasseurs

mort au champ d'honneur de la ....., le 10 novembre 1916.

Leurs fils, frères, neveux, cousins germains et alliés

De Profundis !

GRANDE MARQUE

Le *Damiani*
AU QUINQUINA
est le meilleur des
VINS DU CAP-CORSE
(Marque déposée)
Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 27 mars 1903.
Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

En dépit des nombreuses imitations auxquelles le DAMIANI a donné naissance, son grand et vieux succès n'a fait que s'affirmer, et sa bonne réputation est devenue universelle.

La bouteille d'origine porte une vignette *Un Cap-Corse* propriété exclusive de la Maison Simon Damiani. Déposé conformément aux Lois.

Exiger la Marque authentique
Se méfier des contrefaçons

Me MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc sur cape et bridje, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 16, Cours Napoléon, de 14 ae 20, et à Bastia, du 1er au 12 de chaque mois, 7, Boulevard du Palais.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — N° 44 — VENDREDI 8 DECEMBRE 1916

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
Madame J.-E. OLLAGNIER, Directrice.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0 fr. — 3e page, 0,75 — 4e page, diverses 0,50, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	22 »	12 »	7 »	
Etranger	30 »	16 »	9 »	On ne reçoit pas des numéros détachés

Créons une flotte pour la France nouvelle

Entretenir les lecteurs de la question de la Marine marchande, est quelque peu présomptueux. Il a tant coulé d'encre à ce sujet ! Il y a quelques semaines, mon collègue et ami, M. Ajam, ne publiait-il pas des articles excellents marqués au coin de son beau talent et de sa connaissance profonde des questions maritimes ?

J'entreprends cependant cette tâche difficile, car je voudrais convaincre les intéressés — s'il en reste — de la nécessité dans laquelle nous nous trouvons de résoudre rapidement et complètement l'angoissant problème de la reconstitution de notre flotte de charge, question vitale dont dépendent en partie les destinées de notre pays.

Question posée depuis longtemps. Dès avant la guerre, la « crise de la Marine marchande » était à l'ordre du jour. On écrivait beaucoup à ce sujet ; on parlait davantage, mais on agissait peu.

Les mesures qui furent prises n'aboutirent qu'à l'augmentation des effectifs de nos voiliers : résultat appréciable, certes, mais insuffisant, car l'utilité des navires à voiles, incontestable lorsqu'il s'agit de transports à longue distance de matières lourdes, tels les minerais, les nitrates du Chili, est sujette à caution lorsqu'il s'agit de transporter de marchandises qui, sous un volume réduit, représentent une valeur considérable, ou qui, par leur nature, exigent une livraison rapide.

L'emploi de navires à traction mécanique est seul possible dans ce cas, et à la veille de la guerre, nous n'en possédions qu'un nombre insuffisant.

Cette situation défavorable ne pouvait que s'aggraver au cours des hostilités. Accidents des parties de guerre, usure résultant d'un service excessif contribuèrent et contribuent chaque jour à réduire des effectifs déjà trop restreints !

Notre flotte marchande, amoindrie, anémiée, est, dès à présent, incapable de nous rendre les services que nous attendons d'elle. Elle le sera bien davantage après la guerre, lorsque nous lui demanderons de transporter les matières premières, les engrais, les machines, les objets de première nécessité, dont la France, en voie d'organisation, aura un besoin immédiat.

La gravité de ce problème n'a pu, depuis le début de la guerre, échapper à aucun esprit doué de quelque réflexe et soucieux de l'avenir de notre pays.

Qu'a-t-on fait pour le résoudre ?

Rien, pendant la première période des hostilités ! C'était l'époque où la politique du moindre effort était pratiquée, où le platonisme et quelque peu ridicule formule du « Hâtez-vous ! Taisez-vous ! » semblait s'appliquer à toutes choses, où l'on paraissait attendre de quelque bienheureux et providentiel hasard, la solution de toutes les difficultés !...

Le Parlement n'était plus qu'un souvenir dont certains semblaient souhaiter mieux que l'oubli. Dispersé, privé en fait de ses prérogatives, il ne pouvait faire entendre sa voix et imposer les mesures dont l'urgence apparaissait à tous.

Nos navires disparaissaient les uns après les autres de nos ports. On ne les remplaçait pas. Et comment l'eût-on fait ? Nos chantiers, dont tout le personnel mobilisé était au front, ne pouvaient ni construire, ni même procéder à des réparations. Des cargos de fort tonnage ne pouvaient, par suite d'une légère avarie, prendre la mer pendant des mois. D'autres restaient au mouillage pendant de longues périodes, faute de pouvoir, par suite du versement des inscrits dans l'armée de terre, constituer leur équipage.

Et pendant cette période, l'Allemagne construisait avec plus de rapidité qu'en temps de paix, réussissant pendant les dix-huit mois de la guerre à réparer ses pertes et à atteindre un tonnage supérieur à celui qu'elle possédait en août 1914.

Les temps ont changé ! D'autres hommes sont venus qui ont mieux compris les nécessités de l'heure et, au début de l'année 1916, le gouvernement déposait un projet de loi qui, longuement étudié et amendé avec un soin tout particulier, par la Commission de la Marine marchande, doit être très prochainement soumis aux délibérations du Parlement.

Il tend à mettre à la disposition du gouvernement un crédit de 150.000.000 de *francs*, au moyen duquel des avances seront consenties aux armateurs désireux d'acheter ou de faire construire des navires de charge.

Ce projet a rencontré dans le monde de l'armement l'accueil le plus favorable. Nul doute qu'il s'engendre, dans un avenir prochain, d'utiles effets, qu'il nous permette d'augmenter notre flotte marchande d'unités neuves, répondant aux besoins que connaîtra le pays pendant la période d'intense activité économique qui suivra la signature de la paix.

Nous ne pouvons en effet songer à faire appel aux marines étrangères dont le concours ne serait acquis qu'au prix de sacrifices considérables et serait, pour nous, une source non de profit, mais de ruine.

Au peuple d'industriels, de négociants, de commerçants que nous serons, et que nous devons être après la guerre, si nous voulons vivre et conserver dans le monde la place que la gloire de nos armes nous aura donnée, à la France nouvelle, en un mot, il faut une flotte française.

Nous l'aurons !

LE BAIL-MAIGNAN,
Député du Finistère,
Rapporteur de la Commission de la Marine marchande.

(Courrier du Parlement).

Faits de nos Députés

(Séance du 27 novembre)

SCRUTIN sur l'ordre du jour de MM. Boulanger (Bouches-du-Rhône), de Monzie et André Hesse dans la discussion des interpellations et du projet de loi sur la marine marchande.

Cet ordre du jour, accepté par le Gouvernement, est ainsi conçu :

« La Chambre invite le Gouvernement :

» 1° A centraliser sous une même autorité responsable tous les services de transports terrestres, fluviaux et maritimes, ainsi que les ports ;

» 2° A organiser le crédit maritime ;

» 3° A poursuivre, la liaison entre la France et ses colonies et les pays desservis par les compagnies subventionnées, en constituant le prolongement maritime des voies terrestres au moyen de services d'intérêt public exploités par l'Etat ou placés sous son contrôle direct ;

» 4° A prendre toutes mesures utiles pour assurer à nos chantiers de construction les moyens matériels de construire la flotte marchande nécessaire aux besoins du pays, et passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants	491
Majorité absolue	247
Pour l'adoption	492
Contre	0

La Chambre des députés a adopté.

Tous les députés de la Corse ont voté pour.

Les Timbres-Quittance

Un Député a demandé au Ministre des Finances, s'il est exact que, depuis la création des timbres-quittances grafués de 0,10 centimes et au dessus, il soit interdit d'utiliser plusieurs vignettes de 10 centimes pour acquitter une taxe supérieure à 10 centimes, et si, notamment, un reçu-timbre est passible d'amende pour avoir apposé sur un reçu de 1.000 fr. trois vignettes de 10 centimes au lieu d'une vignette de 30 centimes.

Le Ministre a répondu :

« Dans l'hypothèse envisagée, aucune amende n'est exigée. L'art. 2 de la loi du 30 janvier 1915 dispose, en effet, que : « le paiement du droit de timbre dû sur une quittance... peut être constaté au moyen de l'apposition d'un ou de plusieurs des timbres mobiles créés par le présente loi. » D'autre part, l'instruction générale de l'administration de l'enregistrement n° 3436 porte que : « Lorsque le droit de timbre exigible sera supérieur à 10 centimes, il sera loisible aux intéressés de l'acquitter en apposant, soit un seul timbre mobile de la quotité correspondant au montant du droit, soit plusieurs timbres mobiles représentant une valeur totale égale à ce montant. » Il s'ensuit qu'une quittance de 1.000 francs peut être régulièrement timbrée au moyen, soit d'une vignette de 30 centimes, soit de trois vignettes de 10 centimes chacune. »

Gazette Départementale

MONTICELLO. — La fête traditionnelle de Saint-François Xavier a eu lieu dimanche dernier avec un éclat spécial.

C'était pour la troisième fois, que notre commune célébrait cette solennité si populaire dans le sang et les larmes : aussi notre vénérable pasteur avait-il organisé une patriotique cérémonie pour rendre aux morts tombés sur le champ de bataille, un douloureux hommage.

A l'Evangile de la grand'messe chantée par M. l'abbé Sanvti, M. le chanoine-docteur Pierrotti a prononcé un remarquable discours, au cours duquel il a salué la mémoire des martyrs tués à l'ennemi, exalté la bravoure et l'héroïsme de nos soldats et magnifié le rôle sublime de la France éternelle. Il n'est personne au Cirne qui ne connaisse l'orateur dont les études sérieuses ont été brillantes parmi dans la chaire des traditions.

D'ailleurs, les chefs des gouvernements alliés ont eu apprécier cette éloquence haute et fortifiée à la foi, dans les chaleureuses allocutions prononcées à l'occasion des journées Belge et Serbe.

Dans un mouvement oratoire, il rappelle les opérations des vaux marins auxquels sur les côtes de la Belgique. Le vaillo de la fête, les populations de Monticello, Santas Reparata, Ile-Rousse avaient amassé, la rage au cœur, les pot ge crispés, au cœlage de trois voitures bulgare.

La scène de désordre est lieu à deux kilomètres de l'Ile Rousse, au moment où le vapeur *Sirène* de la Compagnie Fraissinet arrivait dans le port venant de Calvi.....

A l'évocation solennelle donnée par notre zélé Curé, on a lu la liste des enfants de la paroisse tombés au champ d'honneur.

Une émotion profonde gagne les assistants qui essuyant leurs yeux remplis de larmes et répondent en vai goutant : *Présent* intention.

Les chants funèbres s'élèvent jusqu'au ciel pour tous ceux qui tombent si vaillamment et tombèrent au héros.

Journée vraiment impressionnante qui fera époque et qui ne sera jamais oubliée à Monticello.

Que notre infatigable et vénéré pasteur qui a su si bien organiser ces émouvantes cérémonies, nous permette de lui offrir nos plus respectueux remerciements et de lui dire : *ad multos annos.*

Un Assistant.

CORTE. — La semaine dernière, ont eu lieu les obsèques de M. Wiguucci, capitaine de gendarmerie en retraite, qui s'était retiré au pays natal, où il vivait paisiblement, entouré de la sympathie de ses concitoyens.

Il y a quelques mois, il avait été douloureusement frappé par la mort d'un fils tombé glorieusement aux armées. Il avait concentré toute son affection sur le fils qui le restait et qui est actuellement sous lieutenant d'infanterie au front.

Une courte maladie l'a terrassé en quelques jours.

Les obsèques ont été imposantes. Le deuil était conduit par le frère et les neveux du défunt. Les cordons de poêle étaient tenus par les capitaines Valery du 173e, Barthélemy, de la gendarmerie, Arrighi de Casanova et Nouzal, en retraite.

Aux fils et à la famille, nous offrons nos condoléances émues.

Permissions Agricoles

Un député ayant demandé au Ministre de la guerre pourquoi les C. V. E. de la 15e région ne peuvent plus recevoir de permissions agricoles depuis que la région des permissions de sept jours a été instituée (les permissions agricoles étant confondues avec les permissions de sept jours), et de rendre à ces vieux R. A. T., agriculteurs de la région du Midi, la possibilité d'aller ensemencer leurs champs, a reçu la réponse suivante :

« Des ordres ont été donnés pour que les permissions agricoles soient accordées comme par le passé. »

Nouvelles Militaires

Sont promus au grade de capitaine, MM. les lieutenants Leca et Leclerc, du 261e ; Orticoni, du 173e bat. territorial de sonvese ; Maestracci, du 11e.

— Sont nommés au grade de lieutenant, MM. les sous lieutenants Conti, du 308e ; Fratiscelli, du 213e ; Piasenza, du 19e bat. de chasseurs.

— La médaille d'honneur des épidémies en vermeil a été décernée à M. Valery Charles, médecin aide major de 2e classe de l'armée territoriale à l'hôpital d'Issy les Moulineaux ; et celle de bronze au soldat Nicoli Paul, de la 15e section d'infirmiers, à l'hôpital de Nantua.

— Le sergent major Giovannoni Jean, de la 16e section d'infirmiers, est nommé adjudant.

— Les sous officiers d'artillerie dont les noms suivent qui ont suivi avec succès le cours de perfectionnement de Fontainebleau ont été nommés au grade de sous-lieutenant : Battesti, du 50e ; Paoletti, du 42e ; Battistelli, du 8e de montagne ; Nicolai, du 21e ; Diaz et Mela, du 1er.

Les Céréales en 1916

Le Ministère de l'Agriculture publie les résultats approximatifs des récoltes de céréales en 1916 transmis par les directeurs des services agricoles pendant le mois de battage. Voici les résultats qui concernent le département de la Corse :

Froment. — Surfaces ensemencées, 12.000 hectares ; produit en grains : 120.000 hectolitres, 104.500 quintaux métriques.

Méteil. — Surfaces ensemencées, 80 hectares ; produit en grains : 780 hectolitres, 670 q. m.

Seigle. — Surfaces ensemencées, 800 hectares ; produit en grains : 7.000 hectolitres, 5.840 q. m.

Orge. — Surfaces ensemencées, 5.000 hectares ; produit en grains : 65.000 hectolitres, 41.000 q. m.

Avoine. — Surfaces ensemencées, 2.400 hectares ; produit en grains : 33.000 hectolitres, 16.800 q. m.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Remi Sangi

Nous avons annoncé la mort de Remi Sangi, tombé glorieusement au champ d'honneur, le 8 novembre dernier. Ce jeune homme se trouvait dans un groupe de neuf combattants lorsqu'un obus vint tomber sur ce groupe, tua trois combattants et blessa les autres.

Sur les trois combattants tués, deux furent tellement déchiquetés par l'obus meurtrier, et leurs restes épars, de manière qu'il fut impossible de les reconstituer.

Remi Sangi était employé dans la maison Bourdon, de Paris, qui construit des baromètres et des instruments de précision.

Par son intelligence et son activité il était arrivé, quoique jeune encore, à une situation enviable, lorsque la guerre éclata. Il fit bravement son devoir et il a succombé face à l'ennemi, comme son frère René, et à 28 ans, au même âge.

La mort cruelle vient aussi briser un projet d'union que le jeune Remi avait contracté avec une jeune fille appartenant à une bonne famille marseillaise.

Rappelons le souvenir de René Sangi qui s'était fait un nom dans les lettres et qui a été fauché au combattant, au moment où son jeune talent donnait les plus belles espérances.

Il a laissé dans notre ville des souvenirs affectueux et durables.

Nous présentons à Mme Sangi Petit, à la famille Bertoli, si cruellement éprouvées, nos condoléances émues et attristées.

Un Ami.

Le Brigadier C. Ferrandi

Les trois fils de Mme veuve Jean Paul Ferrandi ont tous les trois été appelés sous les armes : Ignace se trouve au front ; Marius, ayant été blessé, a été fait prisonnier et est interné à Mannheim ; Cristophe, brigadier au 3e d'artillerie coloniale, vient de tomber glorieusement, le 25 novembre, à... ; il était âgé de trente-deux ans.

Cette famille, comme on voit, a payé sa part à la guerre : il ne reste plus à la mère que des femmes et des enfants. Espérons que les deux frères du brave brigadier reviendront dans leur famille saine et sauf, afin de calmer un peu la douleur de leur mère qui vit dans les angoisses.

Le brigadier Ferrandi avait eu l'occasion de montrer son courage et son sang froid en plus d'une circonstance et avait été remarqué de ses chefs et de ses camarades ; qui le regrettent profondément.

Nous adressons à Mme veuve Ferrandi, à ses fils, et à leur famille nos bien sincères condoléances.

FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Vendredi, 8 décembre, la fête de l'Immaculée Conception sera célébrée avec la plus grande solennité dans son ensemble, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Augustin Simeoni, évêque d'Ajaccio.

Le jour de la Fête : Messes depuis 5 heures jusqu'à midi ; office de Confrérie à 9 heures et demie, suivi de la messe de 9 heures ; Grand'Messe pontificale à 10 heures.

Le soir, Vêpres Solennelles avec assistance pontificale et salut, à 4 heure ; Vénération et baisement de la Sainte-Relique, à 7 heures et demie.

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcenay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve dans les principaux négociants

Petite Gazette

De passage

M. Henry, préfet de la Corse, est notre hôte depuis hier.

Notre sympathique préfet est en tournée d'inspection des divers dépôts d'internés civils.

Nouvelles religieuses

Le R. Père Pierre-Baptiste a terminé ce matin la série de ses instructions à l'Oratoire de l'Immaculée Conception. Malgré la fatigue physique, il a parfaitement mené la tâche qu'il avait acceptée, et les fidèles ont suivi avec un intérêt marqué sa prédication, impeccable dans le fond comme dans la forme.

Ce bon Père franciscain a su se montrer à la portée de son auditoire ; il l'a fait avec autant de talent que d'éloquence. C'est la première fois, croyons-nous, qu'on l'entend dans nos églises, mais ce ne sera pas la dernière, car on l'a écouté avec plaisir et profit.

Le R. P. Pierre-Baptiste a fait ses instructions en l'allen, pendant le cours de la neuvaine. Mais le dernier jour, il a parlé en français à son nombreux auditoire. Il nous a prouvé que ces deux langues lui sont également familières et que leur littérature n'a pas de secrets pour lui.

Le zèle apostolique du R. P. Pierre-Baptiste a été récompensé par l'empressement des fidèles à assister à ses sermons.

Perdu

Il a été perdu, du couloir de la caserne Marbeuf à la rue de l'Opéra, un portefeuille renfermant une somme de cent francs et des papiers personnels.

Prière à la personne qui l'aurait trouvé de vouloir bien le déposer dans nos bureaux ou dans notre boîte aux lettres.

Avis

On demande des ouvriers cordonniers, bonnes références, travail assuré.

S'adresser à M. Ducatillon J.-B., 35, Bd Paoli, à la « Botte d'Or. »

A louer

Chambre meublée à louer ayant la vue de la montagne et de la mer — Galerie.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Photos Agrand. Pastels d'Arts

Fabiani, 33, Bd Paoli, Bastia

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

L'Avenir du Prolétariat. — Le paiement des cotisations aura lieu dimanche, 10 courant, 9 heures du matin, au Théâtre (salle ancienne buvette).

Société des Anciens Sous-Officiers et assimilés de la Corse. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 10 courant, à 8 h. du matin, dans une des salles du Théâtre.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Admission de nouveaux membres. — Décision à prendre pour le renouvellement des membres du conseil d'administration.

Avis d'Adjudication

Le mercredi 20 décembre 1916, à quatorze heures, il sera procédé au bureau du commandant du Dépôt des Prisonniers de Guerre de Corte, couvent de Campo-di-Loro à l'Adjudication de la viande fraîche, des épices et légumes nécessaires aux militaires du cadre de la garde et aux prisonniers de guerre du Dépôt du 1er janvier au 31 mars 1917 inclus.

Toute personne désirant soumissionner devra se faire inscrire au bureau du comptable (Couvent de Campo di-Loro), et déposer en même temps une demande écrite et un certificat de nationalité française.

La liste des soumissionnaires sera close le 18 décembre 1916 à seize heures.

Le cahier des charges pourra être consulté tous les jours au bureau du comptable, le matin de 8 heures à 10 heures, le soir de 4 heures à 6 heures.

Tous les frais résultant de l'Adjudication seront à la charge des adjudicataires :

Le Commandant du Dépôt,
Signé : PETIT.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

856e jour de la guerre

Paris, le 7 décembre 7 heures.

Sur le front de la Somme, lutte d'artillerie assez active de part et d'autre dans la région de Bouchavesnes.

En Champagne, notre artillerie a pris sous son feu et dispersé un détachement ennemi au nord-est de Fontaine-en Dormois.

Sur la rive Gauche de la Meuse, les Allemands après une intense préparation d'artillerie ont attaqué à 15 h. 30 un saillant de nos lignes sur les pentes est de la côte 304 ; accueilli par un feu violent de nos mitrailleuses l'ennemi n'a pu prendre pied que dans quelques éléments avancés.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 heures. 20

Un coup de main a été exécuté avec succès ce matin contre les tranchées ennemies au sud est de Neuville St Waast et au nord est de Roclincourt.

Sur le reste du front, aucun événement important à signaler en dehors d'un violent bombardement ennemi vers Beaucourt L'Abbaye et la ferme du Mouquet ainsi que dans le secteur au nord de l'Ancre.

Paris le 7 décembre, 15 heures.

Nous avons réussi un coup de main sur les tranchées ennemies à l'est de Metzeral et ramené des prisonniers.

Rien d'important à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

11 heures.

Rien à signaler au cours de la nuit.

MARSEILLE

ARRIVÉE DE PAQUEBOTS

Marseille, 7 décembre.

Les paquebots *Tafna, Eugène Péreire, Moulouya, Mongara, Pampa* sont arrivés à Marseille.

TOULON

ARRIVÉE de prisonniers de guerre

Toulon, 7 décembre.

Un croiseur auxiliaire venant de Salonique a débarqué à Toulon 48 officiers bulgares ou allemands dont un colonel bulgare, tous prisonniers de guerre.

LA NEIGE EN FRANCE

Paris, 7 décembre.

La neige tombe sans discontinuer à Grenoble. Privas, Moutiers, Vienne, Sisteron, Gap, Nyons et Tain.

LEVÉE EN MASSE EN TURQUIE et EN BULGARIE

Paris, 7 décembre.

La Turquie et la Bulgarie font une levée en masse calquée sur celle d'Allemagne. La promulgation de loi qui édicte cette mesure a causé une grande impression parmi les populations turques et bulgares.

L'EXPLOSION D'ARKHANGEL

UN CRIME BOCHE

Paris, 7 décembre.

L'agent commercial de l'ambassade russe a déposé une plainte à la police parce que la grande explosion qui s'est produite récemment dans le port d'Arkhangel et a fait de très nombreuses victimes, a été causée par des bombes qui, à New-York, avaient été mélangées à la cargaison.

EN GRECE

LA TRAHISON DU ROI

La Préméditation

Paris, 7 décembre.

On sait que les IIIe et IVe corps grecs allaient être transférés de Thessalie dans le Sud de la Grèce ; or, sous prétexte de pénurie de transports, cette opération fut retardée.

A Athènes

Le calme apparent continue à Athènes mais dans les milieux politiques de Salonique l'impression est que la crise n'est pas terminée. Il faut s'attendre à de graves événements.

CHARLES Ier et LE KAISER

Paris, 7 décembre.

Le *Giornale d'Italia* prétend savoir que les nouveaux souverains d'Autriche n'auraient pas une grande faveur en Allemagne où on les trouve plus indépendants que ne l'était François-Joseph.

La feuille romaine ajoute : « Charles Ier serait encouragé dans sa résistance aux empiètements allemands par sa femme, italienne de naissance et française de cœur, et aussi par la majorité de ses sujets hongrois qui sont nettement anti-allemands. »

En Angleterre

La Crise Ministérielle

Paris, 7 décembre.

M. Bonar Law qui avait d'abord accepté la mission de constituer un ministère, vient de donner au roi une réponse négative.

L'OPINION

La crise anglaise occupe la première place dans les journaux américains. L'attention du public des Etats de l'Union est concentrée sur M. Lloyd Georges qui représente le tempérament anglais dans son sens démocratique et personnel.

La presse européenne d'accord avec le sentiment américain, est d'avis que la présence de Lloyd Georges à la présidence du Cabinet anglais, signifiera une plus grande impulsion à donner à la conduite de la guerre.

Un Appel à l'Union

Le *Daily Telegraph* dit que la crise ministérielle a été provoquée par le désir de voir l'administration de la guerre dirigée avec plus de rapidité. C'est folie de croire que les améliorations sont impossibles ; nous n'avons pas le temps de faire des essais. Le pays est en droit de compter que les rivalités personnelles seront mises de côté ; il faut qu'une union nécessaire soit appliquée dans la constitution du gouvernement.

En Roumanie

La Prise de Bucarest

Paris, 7 décembre.

Les télégrammes de Berlin annoncent officiellement la prise de Bucarest par les Allemands et de Pesciovi par les Autrichiens.

La Situation

Les journaux militaires disent que malgré la perte de Bucarest, la situation peut encore se modifier en Roumanie par suite de la brusque apparition de fortes troupes russes commandées par un des meilleurs généraux de l'Empire.

EN AMÉRIQUE

MEETING DE PROTESTATION

Paris, 7 décembre.

De grandes réunions se préparent à New York pour protester contre les déportations des Belges ; ces meetings sont placés sous le patronage de hautes personnalités telles que le sénateur Root, MM. Choate Bacon et Beck ; plusieurs universités américaines se proposent en outre d'adresser aux universités allemandes un appel les invitant à user de leur influence pour mettre fin à ces déportations.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La séance en Comité secret a pris fin à 4 heures et demie et à 5 heures a commencé la séance publique.

L'animation est très vive, la Chambre houleuse ; le président donne lecture de nombreux ordres du jour.

Ordre du jour

M. Briand déclare pouvoir accepter l'ordre du jour Babaud, Lacroze, Potteveix et plusieurs de leurs collègues ainsi conçu :

« La Chambre prend acte des déclarations et résolutions du Gouvernement tendant à la réorganisation du commandement et que l'action gouvernementale soit appliquée dans la direction de la guerre, et exprimer nettement sa confiance dans le gouvernement qui a besoin, pour remplir sa tâche, qui est très lourde, de toute l'autorité nécessaire.

» Approuve sa résolution de concentrer sous une direction restreinte la conduite générale de la guerre et l'organisation économique du pays, exprime sa confiance en lui pour se mettre d'accord avec les Alliés sur les sacrifices et les efforts reconnus indispensables, afin d'arriver par l'énergie redoublée à la victoire définitive et repoussant toute addition. »

Les débats s'engagent ensuite sur les ordres du jour.

Communiqué ITALIEN

6 décembre.

Dans la zone du haut Asiico continua hier l'activité d'artillerie.

Des groupes ennemis qui essayèrent d'approcher de nos positions de Scatolari furent promptement repoussés.

Sur le front de Giulia, duel d'artillerie et de bombardes, très intense dans la zone entre Gorizia et la mer.

CADORNA

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

M. Jean-Michel Emanuelli et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion de la mort au champ d'honneur, de

M. Paul Emanuelli

et les prient d'assister à la messe qui sera célébrée pour le repos de son âme, le samedi, 9 courant, à 8 heures du matin, en l'église de Capannelle.

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie Viacara, 6, Boulevard du Palais), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

GRANDE MARQUE

Le *Damiani*

AU QUINQUINA

est le meilleur des

VINS DU CAP-CORSE

(Marque déposée)

Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 27 MARS 1903.

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

En dépit des nombreuses imitations auxquelles le DAMIANI a donné naissance, son grand et vieux succès n'a fait que s'affirmer, et sa bonne réputation est devenue universelle.

La bouteille d'origine porte une vignette *Un Cap-Corse* propriété exclusive de la Maison Simon Damiani. Déposé conformément aux Lois.

Exiger la Marque authentique
Se méfier des contrefaçons

Mme MASSEL

Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc couronne et bridje, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *Ajaccio*, 18[illegible] Cours Napoléon, de 14 au 30, et à *Bastia*, du 1er au 12 de chaque mois, 7, Boulevard du Palais.

Imp. Ollagnier

Le Gérant : Laurent Bastiani

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — No 45

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1916

Le Petit Bastiais

Téléphone 8

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

JOURNAL QUOTIDIEN

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
Madame J.-B. OLLAGNIER, Directrice.

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Départ. & Colonies	4 »	7 »	13 »
Etranger	5 »	9 »	16 »

Les abonnements sont payables d'avance et repris aux Bureaux du Journal.

1re page, 5 fr. la ligne — 2e page, 2 fr.; — 3e page, 0,75 — 4e page, divers 0,30. Judic. 0,50

08503

Pensées vers l'Orient

Les Vieux Turcs, assis les jambes croisées et fumant gravement une pipe au long tuyau, savouraient les douceurs de leur vie. Les vaisseaux de l'Europe et des deux Amériques sillonnaient à leurs pieds le Bosphore. Eux ne comprenaient rien à cette activité. Ils se reposaient, ils avaient du tabac et du café. Ils jouissaient à leur manière de la vie indolente et sensuelle. Vinrent les Jeunes Turcs qui se disaient amis du progrès et dont l'arrivée au pouvoir fut saluée avec enthousiasme. Un moment on fut du délire. Nous ne savions comment fêter ces hommes qui avaient trouvé moyen de rajeunir. Notre candeur était la seule excuse à notre geste. Car, nous l'avons su depuis, un Turc ne peut faire peau neuve. En voulant s'affubler du masque de la jeunesse, il devient prévaricateur, assassin et traître à sa foi.

Répondant à l'invitation du comité de l'inconnaissant Mehmoud, les valets de Berlin costumés en *mamamouchis*, sont alliés à la Mecque. Après avoir fait le tour de la maison d'Allah et avoir regardé d'un œil d'envie la gouttière d'or qui court autour du dôme sacré, ils ont décidé que l'heure était venue de proclamer la guerre sainte. Le Kaiser easqué et botté prie Luther de patienter et jure qu'il croyait au Prophète et aux houris aux yeux de diament. Pour bien prouver combien était grand son désir d'entrer au paradis avec le chameau de Mahomet et le chien de la Mecque, il avait fait de Louvain un monceau de désombres, puis avait commandé la destruction de Reims. Pendant que les dentelles, les guipures, les saints, les anges et les martyrs, chefs-d'œuvre nés de la sainte cathédrale, étaient écornés par la mitraille, *Guilhoum* dictait sa volonté au sultan domestiqué.

Mais, malédiction sur les bouches ; les musulmans d'Arabie, imitant leurs frères d'Afrique et de l'Inde, se sont rangés à nos côtés. A l'heure où les premières pluies d'automne avaient arraché la terre aux torpeurs de l'été et que sur les collines d'Alger la Blanche commençait un second printemps, *l'Ordinaire* appareillait avec à son bord ses Algériens, des Tunisiens et des Marocains, qui tous les soirs tournent leurs regards sur la Sainte *Kaabah*.

Le fils de l'Islam qui n'eut rien de commun avec les assassins d'Omar, fils d'Abd-el-Kader, sont de retour de pèlerinage. Ils sont revenus vers les blanches cités qui resplendissent sous le ciel de turquoise, telles les jolies mauresques parées du bleu bleu de soie. Tous les jours à la mosquée ils se prosternent la face contre terre, drapés dans leurs longs burnous, un chapelet de santal autour du cou. Ils lisent à haute voix les versets du Coran inscrits en lettres d'or sur des boiseries enluminées d'arabesques aux tons vifs. Ils font leurs pieuses ablutions devant une vasque de marbre blanc qui émerge, sous un pan de ciel bleu, d'un pavé de mosaïque. Et sous les arceaux délavés par des veilleuses oligotoniques s'élèvent des prières pour le triomphe des armées françaises.

Louis DE FRANGINE.

LA VIE CHÈRE

Les membres du Conseil Municipal de Bastia réunis en Commission plénière le 28 novembre 1916, ont décidé « que la municipalité ne saurait envisager la possibilité de créer à Bastia des magasins de vente directe aux consommateurs ni même la constitution de magasins de dépôt de denrées ; ces créations auraient fatalement pour résultat..... *d'entraver le commerce local* ! »

Ainsi, la municipalité de Bastia oublie les besoins réels de notre population.

Il est utile de mettre sous les yeux de M. le Maire ces trois exemples de bonne administration et de dévouement à la cause publique :

1°. — Le Conseil municipal d'Angoulême a nommé une commission chargée d'acheter les denrées de première nécessité pour les céder aux consommateurs ; 2°. — A Moulins, la municipalité vient de constituer un stock de pommes de terre pour les livrer à la population au prix de 15 centimes ; 3°. — La municipalité de Rennes, attendu que les Bouchers ne se conformaient pas à l'arrêté du Maire sur la taxe de la viande, s'est réunie en commission plénière en vue d'instituer des boucheries municipales

Nous pourrions multiplier à l'infini ces exemples, car toutes les municipalités de France, *sans exception*, prennent dans ce sens des mesures énergiques et efficaces

Seule, la Municipalité de Bastia comprend à sa façon les intérêts des classes laborieuses... Nous en faisons juges nos malheureux concitoyens si durement éprouvés par la vie chère.

Tableau d'Honneur

Citations

C'est un bien doux plaisir que d'avoir à enregistrer la citation à l'ordre du régiment si dessous dont a été l'objet le jeune soldat *Grimaldi Dominique*, du 102e d'infanterie :

« Volontaire pour toutes les missions périlleuses, ensevelli par l'explosion d'un obus de gros calibre, aussitôt dégagé, a continué, sous un feu violent, tir de barrage ennemi, à assurer la liaison avec la tranchée occupée. »

Nous manquerions à notre devoir si nous n'adressions toutes nos félicitations à ce vaillant, originaire de la commune de Muro, qui sait si bien nous enseigner, par son attitude au régiment, la pratique des vertus civiques et nous inspirer, avec l'amour de la Patrie, celui de ceux qui en défendent et jalousement et avec tant d'héroïsme le précieux symbole : le Drapeau.

Le sergent *Zaigo Michel*, du 344e d'infanterie, employé à la société d'électricité de Marseille, a été cité à l'ordre du régiment : « Plein de courage et de sang-froid, toujours volontaire pour les missions périlleuses ; n'a cessé de donner l'exemple du dévouement le plus absolu, comme chef d'équipe (fil de fer), notamment du 23 au 26 juin 1916, en plaçant des réseaux à moins de quarante mètres des lignes allemandes sur un terrain continuellement battu par les feux de l'artillerie ennemie. »

Le soldat *Valery Laurent*, du 99e d'inf., a été cité à l'ordre de la brigade : « Soldat toujours volontaire pour les missions périlleuses ; le 26 août, sous un bombardement intense, a gardé sa place au poste avancé, alors que ses deux camarades voisins d'être grièvement blessés. »

Le soldat *Peretti Marius*, de l'infanterie coloniale, a été cité à l'ordre de la division : « Grenadier plein de calme et d'une bravoure superbe ; venant à manquer de grenades au cours du combat, s'est servi des grenades ennemies et a fortement contribué à arrêter une contre-attaque. »

Gazette Départementale

VIVARIO. — Tout dernièrement le télégraphe nous apportait une bien triste nouvelle ! Antoine Terrazzoni, brigadier des Eaux et Forêts, aux Tamarins, tombait victime de son devoir, pour avoir voulu sauver une famille en danger, assassiné par une bande de forcenés indigènes, qui avaient également tué le Sous-Préfet de Bastia, M. Gasselli, et M. Marseille, administrateur.

N'est-ce pas mourir en brave, au champ d'honneur, lorsqu'on tombe pour protéger la vie de ses semblables !

Qu'avait-il fait, mon cher Antoine, toi si bon, si affectueux, si dévoué, pour mériter un pareil sort ? On n'en revient pas, on reste confus, quand on pense à ces drames inqualifiables, à des actes aussi monstrueux !

Sous des dehors qui paraissaient froids au premier abord, Antoine Terrazzoni cachait un cœur d'or, et quand on avait pénétré dans son intimité, on était séduit par la sincérité de son âme, par le grand fond de bonté qui était au lui, par sa franchise et par sa loyauté.

Mon bien cher Antoine, toi qui étais un fils modèle, un frère incomparable, non-chalant bonheur des tiens, te dépensant sans compter, mettant tout en œuvre pour éviter à ta famille le moindre chagrin, adorant ta vieille mère, pour laquelle tu n'avais rien de caché, idolâtrant tes sœurs et ton frère, toi si digne d'être aimé, c'est toi qui ne te montreras plus, que l'on ne reverra plus, que nous avons tous la cruelle douleur de voir disparaître à tout jamais dans la force de l'âge, à 45 ans.

Les obsèques de ce brave enfant de Vivario ont eu lieu à Bastia, le mardi, 14 courant. La cérémonie a été très émouvante, au mi'ieu d'un énorme concours des populations civile et militaire de Bastia et des environs. Des couronnes ornaient le char et quatre draps étaient tenus par des chefs de service, par le Maire, par l'Amicale Corse, par des sous officiers et par des collègues de défunt.

M. le Conservateur et M. l'Inspecteur des forêts, M. le Maire de Bastia, le Colonel commandant la Place, de nombreux officier, des sous-officiers et des civils entouraient M. Terrazzoni, garde général des forêts à Bastia, et M. Mouseglia, brigadier cantonnier, accourus de Philippeville, frère et beau-frère du cher disparu, qui conduisaient le deuil.

Au cimetière M. le Conservateur des Eaux et Forêts a retracé, en quelques mots émus et bien sentis, la carrière toute de bonté, de droiture et d'honneur de ce fonctionnaire regretté.

Et M. le Maire de Bastia a dit le dernier adieu à celui qui était son ami, au duc terme qui est profondément ramené l'assistance.

Devant de tels coups de sort nos fronts s'inclinent attristés, et c'est avec un grand serrement de cœur, que, sans espoir de les consoler, nous adressons à Mme veuve Terrazzoni, née qu'octogénaire, à Mme veuve Rental Pinelli, à Mme Mouseglia Matteo, mère et sœurs, et atrocement, si durement frappées, l'expression de l'immense part que nous prenons à leur cruelle douleur.

A notre cher Laurent, si abîmé par la mort affreuse d'un frère bien aimé, vont, en cette triste circonstance, toutes nos affections, tous nos encouragements, toute notre douloureuse sympathie.

Que la médaille accordée à leur cher disparu par l'Administration forestière, qui a voulu ainsi récompenser le courage et le dévouement dont il a fait preuve, que les nombreuses marques d'affectueuse sympathie, d'estime et d'amitié reçues en cette pénible et douloureuse circonstance, légers adoucissements à leur profonde affliction, leur donnent à tous la force et la résignation nécessaires pour supporter la perte cruelle qui les frappe.

Et toi, Pinelle, à qui incombe le doux devoir d'être la digne consolatrice de la pauvre mère infortunée, toi, dont le cœur saigne, brisé, sois courageuse, sois au-dessus du malheur immense !

Quant à nous, parents et amis attristés, nous pleurerons avec vous tous l'Ami si aimé, si regretté, si sûr et si fidèle que nous avons perdu et dont le souvenir de bonté et d'affection ne s'effacera jamais de notre cœur.

Pierre-Jean BATTESTI.

LÉGION D'HONNEUR

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur avec attribution de la Croix de guerre avec palme :

Le lieutenant de réserve *Bottli Louis*, de 3e mixte zouaves et tirailleurs, fils de mitrailleuses : brillant officier, qui a fait de sa compagnie de mitrailleuses une unité d'élite ; a été très grièvement blessé, le 12 septembre 1916, en entraînant résolument, à l'assaut d'une tranchée ennemie, un groupe de tirailleurs privés de chef et dont il avait pris le commandement ; déjà trois fois cité à l'ordre,

Le lieutenant *Bene Henri-Olivier*, du 1er chasseurs d'Afrique : commandant une pointe d'avant-garde et apercevant une patrouille ennemie, l'a abordée malgré un feu nourri. Il s'est rabattu en contrebas, sans subir aucune perte, grâce à la vigueur et à l'habileté de son attaque ; déjà cité à l'ordre.

L'adjudant *Ghevardi Antoine François*, du 170e d'infanterie : excellent gradé, d'un courage et d'une énergie rares, déjà blessé et deux fois cité à l'ordre, s'est à nouveau particulièrement distingué par sa brillante conduite au combat du 14 septembre 1916, au cours duquel il a été très grièvement blessé.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Les Frères J. et A. Pieraschi

M. et Mme Pieraschi, les propriétaires si honorablement connus dans la commune de Ville di Pietrabugno, viennent d'être cruellement éprouvés en la mort de deux de leurs enfants glorieusement tombés au champ d'honneur ; les jeunes Jean et Antoine.

Jean, caporal au 3e zouaves, s'était engagé à l'âge de 18 ans et il avait fait toute la campagne du Maroc, où son attitude dans les divers combats où il prit part lui avait valu l'admiration de ses chefs et de ses camarades d'armes. La terrible guerre éclatant, il demanda, volontairement, à rentrer sur le front français. Le 2 novembre 1914, dans un combat à la baïonnette, il fut frappé d'une balle au front qui le jeta à tout jamais sur cette terre de Champagne, violée par les hordes teutonnes. Il n'avait que 20 ans.

Antoine, soldat au 7e chasseurs, n'était âgé que de 8.. ans. Il appartenait à la classe 16 et dès qu'il reçut l'ordre de participer lui aussi à la défense de sa Patrie envahie, c'est l'âme haute et fière qu'il vola à son secours. Venger son frère, tel était son idéal. Hélas, après plusieurs mois de campagne, dans un combat livré le 10 novembre 1915 sur le front de la..., il tomba, grièvement blessé au ventre par un éclat d'obus. Se sentant perdu, il remit à un de ses amis des objets qu'il prie de faire parvenir à sa mère. Dix minutes après, il expirait.

Voilà deux braves dont le village de Ste serveuille de Pietrabugno peut s'enorgueillir d'enregistrer la glorieuse fin, car ils font partie d'une famille qui compte encore un enfant sur le front depuis le début des hostilités et un autre qui, faisant partie de la classe 17, n'attend que l'enrôlement de cette classe pour aller venger ses pairs.

Puissent la glorieuse fin des frères J. et A. Pieraschi atténuer la douleur de ces père, mère, frères et sœurs auxquels nous adressons, ainsi qu'à leurs parents l'expression de nos patriotiques condoléances.

LE SANG est la SOURCE de la VIE Les **Pilules Pink** SONT une SOURCE DE SANG

Avis d'Adjudication

Le mercredi 20 décembre 1916, à quatorze heures, il sera procédé au bureau du commandant du Dépôt des Prisonniers de Guerre de Corte, couvent de Campo-di-Loro à l'Adjudication de la viande fraîche, des épices et légumes nécessaires aux militaires du cadre de la garde et aux prisonniers de guerre du Dépôt du 1er janvier au 31 mars 1917 inclus.

Toute personne désirant soumissionner devra se faire inscrire au bureau du comptable (Couvent de Campo di-Loro), et déposer en même temps une demande écrite et un certificat de nationalité française.

La liste des soumissionnaires sera close le 18 décembre 1916 à seize heures.

Le cahier des charges pourra être consulté tous les jours au bureau du comptable, le matin de 8 heures à 10 heures, le soir de 4 heures à 6 heures.

Tous les frais résultant de l'Adjudication seront à la charge des adjudicataires :

Le Commandant du Dépôt,
Signé : PETIT.

Nouvelles Religieuses

La fête de l'Immaculée Conception de la T. S. Vierge Marie a toujours été célébrée avec un éclat exceptionnel dans notre ville, mais cette année elle a revêtu une solennité exceptionnelle par suite de la présence du vénéré pasteur du diocèse.

L'oratoire avait été décoré avec un soin tout particulier, et splendidement illuminé. Il présentait un aspect féerique.

Dès le matin de bonne heure, la foule a commencé à affluer pour entendre les messes célébrées à la hâte de Dieu d'emplissait les fidèles des quatre heures du matin ; la foule a été composée à toutes les cérémonies jusqu'après la vénération de la Sainte Relique, c'est-à-dire à 8 heures.

Mgr Sibilia a bien voulu célébrer pontificalement la grand'messe ; il était assisté de M. le chanoine Casanova, archiprêtre de Saint Jean, et de M. le chanoine Letteron ; de nombreux prêtres de la ville et de l'intérieur relevaient par leur présence l'éclat du culte catholique.

L'oratoire était archi-comble. Aux premiers rangs, la piété, Mme Ignace Martelli, et la reine présente, Mme Lucie Carbuccia. Jean Pisanelli, le jeune fils du capitaine qui a été déjà blessé deux fois au cours de la campagne, avait été choisi comme page d'honneur.

A la messe pontificale, la maîtrise de St-Jean-Baptiste a exécuté avec un ensemble parfait, avec accompagnement d'orgues et de violons, la messe de Baldmann. Les exécutants méritent de réels éloges, ils ont admirablement rendu l'œuvre du grand maître.

Mgr Sibilia, qui ne recule devant aucune fatigue, a donné présidé les vêpres et donné la bénédiction du T. S. Sacrement. Aux vêpres, les chants ont été exécutés par des dames, des amateurs et la Maîtrise de Saint Jean, avec autant d'ensemble et de perfection que le matin.

Les cérémonies de cette belle journée ont été admirablement ordonnées par le très zélé chapelain, M. l'abbé Zattara, M. le prieur André Pietri, M. le sous prieur Torrighi, M. Barboni, aidés par divers confrères avec le concours de l'infatigable gardien Lazzeri. Par ses soins les cérémonies ont parfaitement réussi et ont permis aux fidèles Bastiais de manifester une fois de plus avec toute l'effusion de leur âme leur grande vénération pour la T. S. Vierge Immaculée et de s'implorer pour eux, pour leur famille, pour nos soldats et pour la France.

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE LA CORSE

L'administration militaire aurait besoin de trouver aux environs de Bastia, et pour la durée de la Guerre, un terrain irrigable et d'assez bonne composition pour y organiser des jardins.

Les personnes désirant le faciliter cette œuvre, qui intéresse la Défense Nationale, sont priées de faire parvenir leurs propositions à M. le Major de la Garnison à Bastia, en indiquant la situation exacte du terrain et son étendue approximative.

Petite Gazette

Pensions

Parollini Angèle-Marie veuve Canale, la mari adjudant, 975 fr.

Maderi Marie veuve Salvatori, le mari gendarme, 625 fr.

Leandri Jean-Paul, *sergent*, perte de l'usage d'un membre. 888 fr.

Luca Joseph-Emilien, sergent, perte de l'usage d'un membre, 938 fr.

On demande des marraines

Deux jeunes poilus belges sans ressources, demande à correspondre avec une marraine de guerre.

A louer

Chambre meublée à louer ayant la vue de la montagne et de la mer — Galeria.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du Petit Bastiais.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

L'Avenir du Prolétariat. — Le paiement des cotisations aura lieu dimanche, 10 courant, 9 heures du matin, au Théâtre (salle ancienne buvette).

Société des Anciens Sous-Officiers et assimilés de la Corse. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 10 courant, à 8 h. du matin, dans une des salles du Théâtre.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Admission de nouveaux membres. — Décision à prendre pour le renouvellement des membres du conseil d'administration.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

857e jour de la guerre

Paris, le 8 décembre 7 heures.

Rien à signaler en dehors d'une lutte d'artillerie assez vive sur la rive gauche de la Meuse dans la région de la côte 304.

ARMÉE D'ORIENT

7 décembre.

L'ennemi bombarde les positions serbes sur les pentes nord du Schol. Il n'a réussi qu'à enlever une partie d'une hauteur récemment conquise.

Au sud de Seres, une tranchée turque a été nettoyée par les troupes britanniques qui ont ramené des prisonniers.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

21 heures. 40

Aujourd'hui bombardement considérable de part et d'autre dans le voisinage de Thiepval.

Rien à signaler sur le reste du front en dehors de la lutte habituelle d'artillerie et de mortiers de tranchées.

Paris le 8 décembre 15 heures.

Sur la rive gauche de la Meuse, nos avons rejeté l'ennemi d'une partie des éléments de tranchées qu'il avait occupés le 6 sur les pentes est de la côte 304.

Partout ailleurs nuit calme.

ARMÉE D'ORIENT

7 décembre.

Dans la nuit du 6 au 7 les Germano-Bulgares ont violemment contre-attaqué les positions serbes de la région de Suravina.

A l'est de la Cerna, trois assauts successifs ont été nettement repoussés par nos alliés. Le mauvais temps général a empêché les opérations pendant la journée du 7.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

11 heures.

Rien à signaler au cours de la nuit en dehors d'un bombardement intermittent réciproque.

TOULON

Conseil de Guerre Maritime

Toulon, 8 décembre.

Le premier Conseil de guerre maritime siégeant à Toulon, avait à juger le capitaine de frégate Vandier, commandant du sloop *Rigel* qui s'est perdu le 2 octobre.

Six témoins ont été entendus.

Après une éloquent plaidoirie du capitaine de frégate Laurent, le Conseil a prononcé à l'unanimité, l'acquittement du capitaine de frégate Vandier avec félicitations.

En Roumanie

Paris, 8 décembre.

Les dernières nouvelles de Vienne confirment la prise de Pitesci ainsi que celle de Sénaia.

Pitesci est un nœud où se croisent six lignes de chemins de fer.

Sénaia est la résidence d'été du roi de Roumanie.

La prise de Bucarest sera célébrée en Bulgarie, en Autriche et en Allemagne par de grandes manifestations à l'occasion du partage du territoire conquis.

A Athènes

La Situation

Paris, 8 décembre.

La situation est toujours très grave à Athènes.

Les rues sont toujours barrées par la crainte de complications armées entre royalistes et vénizélistes.

Des infirmières grecques ont été frappées et violentées. Un prêtre orthodoxe a été frappé par le dernier chef de la police secrète.

L'Allemagne a confié les intérêts de sa Légation au ministre des Pays-Bas.

Le *Suffren* CONSIDÉRÉ *comme perdu*

Paris, 8 décembre.

Le Ministre de la Marine publie un note annonçant qu'il est, depuis le 24 novembre, sans nouvelles du *Suffren* et qu'on la considère comme perdu corps et biens.

Le *Suffren* avait 18 officiers et 708 hommes d'équipage.

Il avait vingt année d'existence et était antérieur à la catégorie des *Patrie*.

EN GRECE

Le blocus est déclaré

Paris, 8 décembre.

Le *Journal Officiel* publie le texte de la déclaration de blocus en Grèce à dater du 8 décembre à huit heures du matin.

Les navires des tierces puissances se trouvant dans les ports bloqués pourront librement en sortir jusqu'au 10 décembre.

En Angleterre

LE CABINET EST CONSTITUÉ

Paris, 8 décembre.

Un télégramme de Londres annonce que le cabinet Anglais est constitué avec M. Lloyd George comme premier ministre et premier Lord du Trésor.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Deschanel.

La séance est ouverte à 2 heures. L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. Mistral

dit que la guerre actuelle est une guerre d'immobilité. Nous devons avoir des buts précis si nous voulons en finir.

M. Chaumet

réclame un changement complet de méthode.

Il faut un gouvernement de guerre. Celui-là peut mener les choses à bonne fin.

M. Compère Morel

n'accordera pas sa confiance au gouvernement actuel.

M. Millerand

donnera au gouvernement la confiance qu'il réclame.

M. Noulens

au nom du groupe radical et radical socialiste, déclare que, dans un sentiment d'union sacrée, chacun des membres votera avec pleine et entière liberté.

M. Renaudel

au nom de la majorité du groupe socialiste dit qu'il votera pour le gouvernement, bien que la formule impliquant sa confiance au gouvernement, ne le satisfasse pas entièrement.

La clôture

Aucun député ne demandant plus la parole pour expliquer son vote, la clôture est prononcée.

La priorité

M. le Président met aux voix la priorité réclamée en faveur de l'ordre du jour de M. Tardieu ainsi conçu :

« La Chambre se plaçant en présence des faits, constatant les conséquences militaires, diplomatiques et économiques d'une politique d'imprévoyance et de faiblesse gouvernementale, résolue à réaliser l'unité de direction et à obtenir que la guerre réponde par l'effort de l'armée et du pays, aux conditions de la victoire, passe à l'ordre du jour. »

LE VOTE

Par 395 voix contre 117, cet ordre du jour est repoussé.

Ordre du jour de confiance

L'ordre du jour de MM. Babaud, Lacroze et Potteviu, accepté par le Gouvernement, est mis aux voix.

La première partie : « La Chambre prend acte des déclarations et résolutions du Gouvernement tendant à la réorganisation du commandement et que l'action gouvernementale soit appliquée dans la direction de la guerre, et exprimer nettement sa confiance dans le gouvernement qui a besoin, pour remplir sa tâche, qui est très lourde, de toute l'autorité nécessaire. »

La première partie est adoptée à mains levées.

La seconde partie impliquant la confiance : « Approuve sa résolution de concentrer sous une direction restreinte la conduite générale de la guerre et l'organisation économique du pays, exprime sa confiance en lui pour se mettre d'accord avec les Alliés sur les sacrifices et les efforts reconnus indispensables, afin d'arriver par l'énergie redoublée à la victoire définitive et repoussant toute addition. »

La seconde partie est adoptée par 344 voix contre 160.

La séance est levée à 8 heures et quart.

Les Douzièmes provisoires

La Chambre discute les douzièmes provisoires et les nouveaux impôts.

M. Brousse

prononce un long discours sur les abus commis surtout par l'administration de la Guerre et réclame des économies.

M. Sibille

démande un relèvement de salaires pour les agents des douanes.

M. Durafour

réclame la haute paye pour les sous-officiers et les soldats.

M. Lhierry

sous-secrétaire d'état, propose, à titre de transaction, d'accorder la haute paye pour « combattant » tout ce qui est plus ou moins à l'arrière.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Agostini, née Gonnot, M. Antoine Agostini et leur fille ; Mme veuve Descharres, née Gonnot, et sa fille ; MM Joseph et Hippolyte Gonnot ; Mme veuve Weythe, née Bugugnani, et ses enfants ; M. Louis Bugugnani ; Mme et M. Jérôme de Casabianca et leurs enfants ; les familles Ghilini de Marseille ; Mme et M. Ghilini, juge, et leurs enfants ; Mme veuve Santi et ses enfants, de Marseille ; Mme veuve Monbrun, née Martinetti, et sa fille ; Mme veuve Marchi et sa fille ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. François Gonnot

Agent principal des Ponts et Chaussées

leur frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia, le 8 décembre 1916.

L'enterrement aura lieu dimanche, 10 courant, à 9 heures et demie

On se réunira rue de l'Opéra, 31.

(SAINT-FLORENT)

M. Jean Sanguinetti, pharmacien, et son fils ; Mlle Joséphine Leuti ; M. Joseph Sanguinetti, sous-ingénieur des ponts et chaussées, en retraite ; Mme Robert Feydel, née Sanguinetti, M. Robert Feydel et leurs enfants ; Mme veuve Coronati, née Sanguinetti ; Mme veuve Louis-Napoléon Mattei ; Mme et M. François Mattei et leurs enfants ; Mme et M. Antoine Emmanuelli et leurs enfants ; Mme et M. le docteur Louis Guerin et leurs enfants ; Mme et M. Charles Guinet et leurs enfants ; Mme et M. Casillas et leurs enfants ; Mme et M. Roch Mattei et leurs enfants ; Mme et M. le docteur Toussaint Grimaldi et leurs enfants ; M. Louis Mattei, vice-consul à Londres ; Mme et M. François Sanguinetti, entrepreneur ;

Les familles Petit, Sangi de Bastia, Mattei de Pino, Feydel, Poggi, Pietri de Saint-Florent ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, alliés, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Anna Sanguinetti

Née MATTEI

leur épouse, mère, nièce, belle-fille, cousine germaine et alliée, décédée à Saint-Florent, le 8 décembre 1916, munie des Sacrements de l'Eglise

L'enterrement aura lieu le 9 du courant, à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie Viacara, 6, Boulevard du Palais), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

Mme MASSEL

Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et émail. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc couronne et bridje, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 181 Cours Napoléon, du 14 au 30, et à Bastia, du 1er au 13 de chaque mois, 7, Boulevard du Palais.

Imp. Olagnier.

Le Gérant : Laurent Pietri.

QUARANTE DEUXIÈME ANNÉE. — N° 46

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 1916

Le Petit Bastiais

Téléphone 9 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 9

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

Madame J.-B. OLLAGNIER, Directrice.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. 1re page, 1 fr. la ligne — 2e page, 0,75 — 3e page, 0,50 — 4e page, diverses 0,30, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Départ. & Colonies	22 »	12 »	7 »
Etranger	30 »	16 »	9 »

Les abonnements sont payables d'avance

On ne répond pas des manuscrits déposés

00504

Nous Vaincrons

Nos morts tombés là-bas sous le plomb des Barbares
Savaient que la victoire était aux Alliés !
Leurs oreilles tintaient du cuivre des fanfares ;
Ils étaient confiants, jamais humiliés.

Ceux qui luttent là-bas en face de la Bête,
A Verdun, dans la Somme ainsi que sur l'Yser,
Sans souci de la balle et du froid de l'hiver
Ont toujours dans le cœur une chanson de fête.

Et le peuple de France, avec son doux sourire,
Aussi sûr de ses fils qu'il peut l'être du Droit,
Attend l'écroulement de la Kaserne-Empire.
Le coup sera fatal et le tireur adroit.

Vous avez entonné, brutes, un chant de haine !
Votre orgueil se mirait aux gueules des canons !
Vous avez écrasé les fleurs sous vos talons !
Tous, du Kaiser au peuple enfants de la géhenne !

Vous avez arrêté le sort du monde entier,
Mais nous n'avons pas peur de l'Aigle à l'aile noire.
Et, dussions-nous périr du premier au dernier,
Nos drapeaux flotteront au vent de la victoire.

Dominique VECCHINI.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

NOTES DIVERSES

sur

L'ÉGLISE DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE BASTIA

Installation des bancs dans l'église de Saint Jean-Baptiste

Il n'y avait tout d'abord dans la grande nef de l'église ni bancs ni chaises, et l'assistance aux cérémonies religieuses, aux offices chantés surtout, plus longs que les autres, était nécessairement un peu fatigante pour les fidèles qui ne pouvaient se tenir que debout ou à genoux. Ceux qui étaient voisins de l'église pouvaient à la rigueur apporter un siège, mais ceux qui habitaient les rues éloignées, la rue Colonnella, la rue du Colle par exemple ? Je sais bien que pour plusieurs de ces derniers, l'église de Sainte-Marie était plus proche que celle de Saint-Jean : mais ils ne pouvaient pas toujours aller à Sainte-Marie. Quand on craignait quelque trouble, ce qui n'était pas rare, la porte de la Citadelle restait obstinément fermée. Cette raison avait même été une des premières alléguées par les principaux habitants de Terravecchia lorsqu'ils avaient demandé au visiteur apostolique d'ériger en paroisse l'église de Saint Jean-Baptiste.

La nécessité d'installer des bancs dans la grande nef s'imposait donc ; mais cette dépense eût été lourde pour les maigres ressources de la fabrique. Les familles qui désiraient avoir à l'église un banc particulier furent autorisées à l'y placer elles-mêmes à leurs frais. Et pour qu'un *ordre* régulier fût observé dans l'installation de ces bancs, on traça un plan régulier sur le dallage de l'église, et l'on numérota les places à occuper. Les bancs devaient être rangés par groupes de cinq : huit groupes à droite, huit groupes à gauche, dans la nef de la longueur de la nef, de sorte que les groupes de droite et de gauche se faisaient face. Une allée assez large avait été réservée au milieu de l'église, de la porte d'entrée au sanctuaire. De chaque côté, les groupes étaient séparés l'un de l'autre par un passage plus étroit, mais néanmoins encore assez large pour que l'entrée dans les bancs fût aisée et pût même être munie d'une porte. Chaque banc pouvant contenir quatre personnes, le nombre total des places était donc de 320.

Nous avons la copie d'un plan daté du 15 janvier 1633, et intitulé : *Mappa del Pavimento della chiesa di S. Giovanni Battista di Terravecchia della Bastia dell'anno 1693. Situazione delle banche e nomi delle famiglie.* Cette copie nous fait connaître, en même temps que l'exact emplacement des bancs, le nom des familles qui les avaient fait placer. Si l'on s'en rapporte aux indications données par ce plan, toutes les places n'étaient pas encore occupées à ce moment, surtout du côté de la porte d'entrée ; 18 bancs seulement avaient été installés à gauche et 31 du côté droit, sans doute parce que ce dernier faisait face à la chaire. Les numéros commençaient à gauche à partir du sanctuaire. Les bancs de chaque groupe qui bordaient l'allée centrale étaient les premiers du groupe. Le premier du premier groupe était marqué A : c'était probablement le banc du Podestat qui se trouvait ainsi en face du banc des Anciens de la Commune (*Magnifica Communità*, et presque en tête du prêtre, siégeant dans le sanctuaire, à côté de la balaustrade. La numération commençait au deuxième banc qui portait la n° 1, et ainsi de suite.

Comme nous pensons que cette liste pourra intéresser plusieurs familles, nous allons la reproduire.

Côté gauche :

A.
1 Pier Felice Grasso.
2 Andrea Bonel i.
4 Giacomo Serravalle.
5 Giovan Agostino Rinesi.
7 Pietro Galeazzini.
8 Giuseppe Fabrizi.
8 Godovico Vincensini.
10 Panerazio Mattei.
11 Antonio Bernardini.
12 Anton Fernasseco Morelli.
14 Girolamo Orbeschio.
15 Pier Francesco Maria Luri.
16 Giuseppe Torrigo.
17 Anton Giuseppe Frescia.

Côté droit :

41 (En face du banc A) Magnifica Comunità.
42 Panerazio Baldassare.
43 Maria Francesca Gentile.
44 Antonio Levanto.
45 Francesco Luigi Luigi.
46 Vicario Carbuccia.
47 Gio: Battista Cardi Sanzonetti.
48 Giacomo Castagnola.
49 Gio : Battista Massei.
50 Salvatora Favarelli.
51 Canonico Battisti.
52 Domenico Francesco Casanova.
53 Giacomo Rossi.
54 P. Simon Gio : B guglia.
55 Paolo Zerbi.
56 Antonio Nobile Mattei.
57 Antonio Nobile Mattei.
58 Agostino Massei.
59 Dottor Sebastiano Carbuccia.
60 Giacomo Santo Poggi.
61 S. Camillo Cardi.
62 Marco Casalta.
63 Dottor Cosmo Belgodere.
64 Gio : Ambrogio Frediani.
65 Angelo Francesco Luri.
66 Ignazio Biguglia.
67 Luigi Casalta.
68 Giovanni Cristofari.
69 Anton Sebastiano Caraffa.
70 Canonico Battisti.
71 Salvadore Palmesani.

Copia : Ruggiero Carbuccia.
Vicario generale.

Abbé LETTERON.

(A suivre).

Trop de tout

Le poète Jean Richepin lance dans *Les Annales* ce chaleureux appel aux Français :

Préparons-nous dès à présent les plus intenses. Préparons tout. Préparons trop.

Oui, le vrai, le seul mot d'ordre à nous donner aujourd'hui, c'est celui là. Sans doute il est contraire à tous les arguments que semble nous dicter notre raison, et même à toutes les réalités au quel semblent près de s'unir les rêves de notre cœur. Mais tant pis ! C'est à ce mot d'ordre, à celui là uniquement, qu'il faut nous rallier et obéir.

Sachons y forcer, y plier, oublie que notre, notre tempérament, notre caractère, même notre espérance. Tout ce qui nous a manqué, ayons le à l'excès. On pardit, on excuse nous dans ce terme propre : qu'il ne peut pas, ils disent, y avoir d'excès. Telle est la sagesse de la nouvelle exigence, que nous devons nous imposer avec allégresse.

La sagesse classique nous disait, dans l'ange grec : *Mède agan.* Elle nous répétait, dans l'ange latin : *Ne quid nimis.* Elle nous recommandait les oraisons, dans l'adage français de nos fabliaux : « Rien de trop ». Abolissons le souvenir de tout cela, que nous remplacerons par l'adage de demain : « Trop de tout ! »

Oui, si absurde que cela nous semble, quelque répugnance qu'y apporte notre légèreté confiante, quand même on nous prouverait par a + b que tant de précautions sont vaines, prenons-en plus qu'il est nécessaire, prenons en trop ! Ayons trop d'or, trop de vivres, trop de vêtements, trop d'abris, trop d'armes, trop d'hommes, trop de munitions, trop de wagons, trop d'ambulances, « trop de tout »

Et puisque nous ne pouvons rien faire qu'en souriant, sourions du moins en faisant ainsi plus que tout, en ayant « trop de tout, » sourions à l'idée de pouvoir terminer cette guerre en disant, le pied sur notre ennemi abattu :

— Nous avions de quoi faire la guerre encore pendant dix ans, s'il le fallait ; c'est ce qui nous permet de proclamer qu'elle est close, définitivement close, à jamais close.

Ainsi, et non autrement, s'accomplira la prophétie de Michelet, annonçant qu'au vingtième siècle la France « ferait régner la paix au monde. »

J. an RICHEPIN,
de l'Académie française.

Les affaires de Grèce

Une déclaration à la Chambre des Communes

M. Lyach a soulevé de nouveau aux Communes la question de la Grèce, disant que les affaires allaient, de ce côté, de mal en pis. « Le gouvernement a manqué à la fois d'une vision nette des choses et de la puissance de décision que réclamait la situation. Si on avait laissé, il y a quelque temps, les mains libres au général Sarrail, il aurait pu aisément résoudre le problème et nous aurions eu la Grèce à nos côtés. »

Nouvelles Militaires

M. le capitaine Leandri, du 4e bat. de chasseurs, passe au 22e colonial ; M. le sous-lieutenant Poli, des tirailleurs sénégalais, est désigné pour servir au Cameroun ; M. le capitaine Quilichini, du 2e colonial, est appelé à servir au Maroc

— M. le médecin-major de 2e classe Grisolli, des troupes coloniales, est affecté à la colonne de l'Algérie en Afrique occidentale ; M. le médecin major de 1re classe Fornaciari, du 22e colonial, rentre est des armées, est désigné pour servir à Madagascar ; M. le médecin aide major de 1re classe Giudicelli, rentré d'Afrique occidentale, est affecté au 7e colonial ; M. le pharmacien aide major de 1re classe Cortichiato est désigné pour l'hôpital de Saigon.

— Le maréchal des logis Rioni Jean, du 28e d'artillerie, a été admis à suivre les cours spéciaux des aspirants d'artillerie, à la suite du concours du 16 novembre 1916.

UN BRAVE

Nous sommes très heureux de donner à la publicité les belles citations dont a été l'objet notre compatriote Cesare Thomas, actuellement adjudant au 30e d'infanterie, blessé à la tête gauche le 3 septembre 1916.

1re citation

« Brave officier très énergique a maintenu sa section sous un bombardement intense, dans une position particulièrement très dangereuse, pour la tenir prête à la contre-attaque. S'est élancé à la tête de son [illegible] mes qu'il a succombé jusqu'aux premières lignes ennemies. »

2me citation

« Sous-officier énergique qui, aux combats de la [illegible] a maintenu sa section sous un feu violent d'artillerie ennemi. »

3me citation

« Sous officier d'un courage et d'une énergie exemplaires, le 3 septembre 1916, brillamment entraînait sa section à l'assaut de deux positions ennemies. Grièvement blessé au cours de l'action, n'a quitté son poste qu'après le combat et sur l'ordre de son chef. Déjà cité deux fois à l'ordre. »

Ce brave, ancien employé à la maison L. N. Mattei de notre ville, engagé volontaire, était sergent au début des hostilités. Ses glorieuses citations lui valurent la médaille militaire, la croix de guerre avec palme et deux étoiles, dont son cercueil et son cœur seront ornés. Il a obtenu en outre le galon d'adjudant.

Tout en lui souhaitant une prompte guérison, nous lui adressons nos chaudes félicitations.

La Classe 1918

Par décret du 1er décembre, les tableaux de la classe 1918 seront dressés, publiés, affichés dans chaque commune, suivant les formes prescrites, de telle manière que l'époque publication qui en sera faite ait lieu, au plus tard, le troisième dimanche qui suivra la promulgation de la présente loi.

Le délai d'un mois prévu à l'article 10 de la loi du 21 mars 1905, modifié par l'article 6 de la loi du 7 août 1913, est, par exception, réduit à dix jours.

Une loi spéciale fixera la date de l'appel sous les drapeaux du contingent de la classe 1918.

Emplois réservés

La Commission chargée du classement des candidats aux emplois réservés aux militaires réformés n° 1 ou retraités par suite d'infirmités résultant de blessures ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle, a inscrit sur la 1re liste spéciale de classement les candidats ci-après :

Receveur buraliste de 3e classe. — 22e Colonna Jules Joseph, sergent au 3e, sergent major au 173e.

Commis de culture. — 11e Arrighi Jérôme ex sergent major au 22e colonial, officier d'administration démobilisé à Corte.

Préposés des manufactures de l'Etat. — 8e Poli Ange François, adjudant au 1er mixte de zouaves ; 9e Peretti Eugène, ex-sergent au 4e colonial, à Levie, lieutenant au 116e territorial.

Expéditionnaire à la caisse des dépôts et consignations. — 22e Colonna Fabius Henri, ex sergent major au 111e, sous-lieutenant au même régiment.

Expéditionnaire au Ministère de l'Intérieur. — 3e Franceschi, adjudant au 55e, sous-lieutenant à titre temporaire.

Expéditionnaire de préfecture. — 4e Gaffajoni Siméon Félix, adjudant chef au 4e d'inf. (4e bataillon sénégalais).

Commis de 4e classe du Commissariat de la marine. — Giacobbi Marius Charles, ex sergent au 4e colonial.

Commis expéditionnaire au Ministère du travail. — 2e Zanelli Marc André, adjudant-chef au 23e colonial, en Indo Chine.

Facteur receveur des postes en Algérie. — 11e Simeoni François, ex caporal au 163e, à Lozzi.

Commis expéditionnaire à la préfecture de la Seine. — 29e Gambini Paul, adjudant-chef au 73e, sous lieutenant au 1er d'infanterie.

[illegible] sous, 12 fr. 50 les 6 bottes, franco.

MM. les Pâtissiers protestent

C'est au sujet de la suppression de l'obligation que les pâtissiers trouvent qu'il n'est pas juste que ces derniers puissent vendre tous les produits de la confiserie, tels que bonbons, gâteaux, fruits confits, nougats, etc., provenant en grande partie d'importation étrangère, alors que les pâtissiers de la ville, ne vendant que des produits du pays, se voient obligés de fermer un moment ou la vente pourrait compenser les frais.

Le traitement de faveur accordé aux maisons de comestibles, en excluant les pâtissiers de cette catégorie, est à pour résultat la ruine des confiseurs de notre ville.

MM. les Pâtissiers prient M. le Préfet d'étudier la question avec sa bienveillance coutumière.

X.

Tableau d'Honneur

Citations

Colombani Antoine - Victor, de 1er étranger : Bon et brave soldat. S'est élancé à l'assaut des tranchées allemandes, grièvement blessé. »

Notre compatriote a été blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche le 4 juillet 1916, à.....

Cette citation lui a valu la croix de guerre avec étoile en bronze.

Nous félicitons notre compatriote qui appartient à un régiment qui a ob enu la fourragère grâce à l'énergie des hommes qui le composent.

Le soldat *Tulaut Toussaint*, de Pino, a été cité à l'ordre de la division : est particulièrement distingué le 25 sep embre 1915 en se portant d'un bel élan à l'assaut de lignes allemandes. A donné l'exemple du courage et du sang-froid au cours des journées suivantes malgré la violent bombardement et les pertes subies par l'unité. »

Le sous-lieutenant *Olivieri Emmanuel-Paul Marie*, de 34 d'artillerie légère, a été cité à l'ordre du régiment : Officier d'une bravoure très remarquable, a rempli des missions très dangereuses, s'est proposé pour l'exécution d'une reconnaissance périlleuse, au cours de laquelle a disparu. »

Le soldat *Andarelli François*, de Se colonial, a été cité à l'ordre du régiment : « Gradé très courageux et énergique ; brillante conduite, le 28 septemb e 1915, où il a participé à la prise de deux canons allemands. »

Le maître pointeur *Sarrola Marcel*, de 20e d'artillerie, employé à la Cie d'électricité de Marseille, a été cité à l'ordre de l'artillerie du groupement : « Consciencieux et énergique, a fait preuve de dévoue ent et de sang - froid comme téléphoniste, en particulier pendant les combats du 29 mai au 9 juin 1916 ; blessé grièvement à son poste de combat, le 30 août 1916. »

L'adjudant *Gindreilli Pierre*, de 6e colonial, a été cité à l'ordre : « A conduit sa section d'assaut avec des gaz asphyxiants de bien vous comprendre ; s'il y aurait mieux à faire, qu'à combattre leurs mauvais procès ; ce serait de les aigrir.

D..... Si, ça peut se faire, car moi, je ne dis pas des choses qui compromettent ; mon opinion, c'est mon opinion, que je ne change pas avec la vôtre, et puis encore, c'est de me faire de tous les prétendus patriotes, qui peuvent à l'arrière pas connaître tout le monde, et qui bien les choses vraies : une chose que vous dites, c'est lorsque vous voulez que nous n'avons ni pertes ni dégâts, ce très peu, que ça ne compte pas. Alors, prouvez que nous n'avons pas de morts ici ; si que ce soit, grenades, et les gaz des boches, c'est tout ça de la camelote ; et qu'il a gardé pour lui toute cette marchandise, quand pendant la paix, il en fabriquait de la bonne pour les autres. Je croyais que parce que je sommais que vous ne soyez pas contraire à tous, que vous m'auriez reconnu comme votre ami.

E..... homme plein de pondération, possédant le sens de la mesure, bien qu'aimant un petit peu à postiller, s'interpose en conciliateur. — Vous avez tous deux raison, toutefois votre pensée est déformée par l'exagération où vous la portez, et ainsi, car la vivacité de votre langage : passez-moi le calembour, vous avez tous deux les défauts de vos qualités. L'un sous le prétexte de ne pouvoir les apprécier avec assez de compétence, va jusqu'à nier nos avantages indiscutables ; c'est l'école contraire, qui se traduit chez l'autre : semblable, entonnoir aux grains de paroles, prend toutes les nouvelles favorables, sans contrôle aucun les mauvaises, parce qu'elles lui déplaisent. Au reste, vous devriez savoir que vos discussions, sur quelque terrain qu'elles s'engagent, comme on dirait à la Chambre, n'ont aucun intérêt, vu que vous les soutenez devant un auditoire trop restreint.

Pour reproduction conforme :
COSTA-MARINI.

(A suivre).

Nécrologie

M. le Maire Pucchinelli

En M. François-Joseph Pucchinelli vient de disparaître une des figures les plus populaires et les plus sympathiques de la ville de Calvi. Il siégeait au conseil municipal depuis plus d'un quart de siècle, et appelé par ses collègues à la tête de l'administration communale, il se dévouait tout entier aux intérêts de sa chère ville.

M. Pucchinelli a manqué son passage à la mairie de Calvi par de sérieuses améliorations. I savait faire valoir auprès des pouvoirs publics les justes revendications de ses mandants, et par sa situation, ses relations personnelles, son crédit auprès de Gouvernement, il obtenait tout ce qu'il était possible d'accorder pour aider à la prospérité de Calvi. D'une franchise peu commune, il ne se laissait pas rebuter par les difficultés ; son tempérament, appuyé par le droit, avait raison des résistances les plus opiniâtres.

Il avait siégé aussi au conseil général : le canton de Calvi avait en lui le représentant le plus ferme et le plus dévoué.

A la tête d'une des plus importantes maisons de vins, il apportait au lac et aux intérêts économiques de ses affaires commerciales.

Célibataire, il s'était fait le second père de ses neveux qui sauront continuer ses bonnes traditions et maintenir la maison dans son état de prospérité si enviable.

La ville de Calvi a fait de belles obsèques à son très regretté maire. Derrière la famille et le conseil municipal, se trouvaient toutes les autorités, et après venait toute la population à laquelle s'étaient joints plusieurs amis de l'arrondissement.

Après l'absoute, l'inhumation a été faite dans le caveau particulier.

Nous offrons à Mlle Philippe, Alexandre et François Pucchinelli et à leur famille, aux familles Marchetti et Pucchinelli, l'expression de nos douloureuses sympathies.

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE LA CORSE

L'administration militaire aurait besoin de trouver aux environs de Bastia, et pour la durée de la Guerre, un terrain irrigable et d'assez bonne composition pour y organiser des jardins.

Les personnes désireuses de faciliter cette œuvre, qui intéresse la Défense Nationale, sont priées de faire parvenir leurs propositions à M. le Major de la Garnison à Bastia, en indiquant la situation exacte du terrain et son étendue approximative.

V'là l' facteur !

(Petit courrier du dimanche)

X St-Florent. — *Il est question, en effet, de supprimer le paragraphe de l'article 1er ayant trait aux engagements spéciaux et de le remplacer par le texte suivant : « Seront soumis aux dispositions qui précèdent les exemptés et réformés qui ont contracté dans les services de l'armée pour la durée de la guerre un engagement spécial dans un emploi à leur choix. » Autrement dit, les engagés spéciaux seront eux-mêmes astreints à une nouvelle visite lors de la prochaine revision des exemptés et réformés.*

Eurêka. — *Prière à notre lecteur qui signe « Eurêka » de donner son nom et son adresse.*

H. ..., C de V. — *La corsesque, sorte de javeline dont le fer long et large était muni d'un crochet à chacun de ses côtés, est appelée ainsi parce que cette arme fut en usage chez les Corses à la fin du XVe siècle.*

P. Campitello — *N'ayez aucune crainte à ce sujet. Le bureau de Marseille est tenu au courant de toutes les modifications dans la composition des troupes et des secteurs. Votre lettre a du être distribuée. Le bureau de Marseille vous l'aurait retournée dans le cas contraire.*

22.315 Pino. — *Voyez plus haut notre réponse à M. X, de Saint-Florent.*

F. de N. — *Quoique nous ne comprenions pas le but de votre demande, nous nous faisons un plaisir de vous renseigner : La 26 juillet 1783 fut un samedi...*

Le neveu de Sam. — *On a souvent dit avec raison que les finances du pays constituaient l'un des éléments de la défense nationale. Or, le service des allocations lui impose des sacrifices considérables. Nous avons déploré de ce chef, depuis le 1er août 1914, trois milliards et demi. C'est fantastique, en effet, mais est emploi spécial de nos ressources est pleinement justifié par les circonstances.*

L. P. Bastia. — *Détrompez-vous, la rue Colonella est appelée ainsi en souvenir de la « colonelle » Flora Olivo qui dirigea une révolte de femmes lors de la Constitution civile du clergé.*

P. S. Ajaccio. — *Mille regrets, mais il nous est impossible de vous donner satisfaction sur ce point. Que voulez-vous ? Nous ne pouvons trahir le secret professionnel.*

A divers correspondants. — *Nous l'avons déjà dit plusieurs fois et nous tenons à le répéter aujourd'hui : 1° Notre journal est un quotidien d'informations et non pas une revue de jeunes. — 2° Nous n'insérons aucune « réclamation » anonyme, car nous tenons à dégager notre responsabilité.*

C..., Ghisoni. — *Nous vous avons répondu par lettre personnelle.*

R. D. Secteur 144. — *Tous nos remerciements pour votre aimable envoi. Nous l'utiliserons.*

Marie-Ange d'A.... — *C'est Mlle de Soudéey qui disait :*

Fuyez ce charmant séducteur,
C'est un plaisir funeste,
L'oreille est le chemin du cœur,
Et le cœur l'est du reste.

Oncle SAM.

DE MÊME QUE le bon jardinier arrose sa plante pour qu'elle pousse vigoureuse...

DE MÊME le bon père de famille fait boire à son fils du **Quinium Labarraque** pour qu'il grandisse fort.

L'usage du Quinium Labarraque à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas, suffit en effet pour rétablir, en peu de temps, les forces des malades les plus épuisés, et pour guérir rapidement et sans secousses les maladies de langueur et d'anémie les plus anciennes et les plus rebelles à tout autre remède. Les fièvres les plus tenaces disparaissent rapidement devant cet héroïque médicament.

Aussi, les personnes faibles, débilitées par les maladies, le travail ou les excès ; les adultes fatigués par une croissance trop rapide ; les jeunes filles qui ont de la peine à se former ou à se développer ; les dames qui relèvent de couches ; les vieillards affaiblis par l'âge ; les anémiques, doivent prendre du vin de Quinium Labarraque. Il est tout particulièrement recommandé aux convalescents.

On trouve le Quinium Labarraque dans toutes les pharmacies ; la 1/2 bouteille, 3 fr., la bouteille, 6 fr.

Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

Ne vendu dans toutes les bonnes pharmacies.

TOULON

M. Glabèke

M. Glabèke Désiré Alfred, commissaire-spécial adjoint sur les chemins de fer P. L. M., à Ballagarde, a été nommé commissaire de police de 3e classe, à Toulon-Mourillon.

Les nombreux amis que M. Glabèke a laissés à Nuris apprendront avec plaisir cette nomination.

Le Caporal Truc

Nous apprenons avec tristesse la mort au champ d'honneur, du jeune docteur Gabriel Truc, ancien élève du lycée de Toulon, engagé volontaire.

Depuis son arrivée au front, il n'avait cessé de donner le plus bel exemple de courage et de mépris du danger. Sur le point d'être promu sergent, le caporal Truc est tombé en héros à l'âge de 18 ans.

Ce brave était le fils du sympathique lieutenant de vaisseau Truc Henri, ancien commandant de la Hire.

Nous présentons à son père, ainsi qu'à toute sa famille, l'expression de nos sincères condoléances.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

L'Avenir du Prolétariat. — Le paiement des cotisations aura lieu dimanche, 10 courant, 9 heures du matin, au Théâtre (salle ancienne buvette).

Société des Anciens Sous-Officiers et assimilés de la Corse. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 10 courant, à 8 h. du matin, dans une des salles du Théâtre.

Ordre du jour : Paiement des cotisations. — Admission de nouveaux membres. — Décision à prendre pour le renouvellement des membres du conseil d'administration.

Solidarité de la Jeunesse de France. — Dimanche, 10 courant, 32, rue de l'Opéra, au 1er, de 8 à 10 heures du matin, par-option des cotisations et adhésions.

La Journée Nationale des Orphelins de la Guerre

Arrondissement de Bastia.

Résultats des Communes

(2me liste)

Borgo	90,30
Campi'a	141.25
Ortiporio	72 65
Canavaggia	45.00
Lento	47.00
Scolca	76 30
Cageano	50.00
Rutali	47 25
Vallecalle	16 30
Nonza	35 80
Olmeta-du Cap	56 00
Pero-Casevecchie	50,65
Talasani	42.00
Casalta	14.00
Pinzo	60 50
San-Gaviro d'Ampugnani	20.00
Morsiglia	110.00
St Florent	225 00
Ste-Marie-de-Lota	55 75
Ste Lucie-de-Moriani	40 75
Ste Marie Poggi	13.00
Lama	35 70
Pietrecorbara	88 10
Murato	109 85
Oletta	123.15
Oletta	120.65
Olmo	75 00
Folelli	150 00
Total..	2 012 45

Bastia

Quête faite à l'école de la rue Campanari (Mme Sorba) 58 15

Quête faite à l'école des garçons du Bl de Cardo (M. Retali) 25.00

Quête faite à l'école mixte de la rue Neuve (Mme Gregory) 5 00

Résultat de la 1re liste 3.337.60

Total général à ce jour 5 438 20

Petite Gazette

Nomination

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Paul Valentini, avocat à la Cour d'appel, est nommé conseiller de préfecture de la Haute-Marne, à Chaumont.

M. Valentini fait partie de notre barreau depuis une dizaine d'années et compte parmi les jeunes avocats les plus occupés. Il est également attaché au parquet de M. le procureur général.

M. le Préfet de la Haute-Marne trouvera en lui un excellent collaborateur, un fonctionnaire diligent et dévoué.

Nous offrons à M. Valentini nos affectueuses félicitations, bien certaines que ses brillantes qualités, ses manières affables et dist nguées lui permettront de parcourir une bonne carrière.

Pharmacie

Pharmacie de garde :

M. Mraicousset, Place de l'Hôtel de Ville,

Et le fromage corse ?...

L'arrêté préfectoral portant taxation sur le fromage corse a eu le don de mettre en grève ceux qui le vendaient.

Il s'ensuit, depuis la publication de cet arrêté et quelques procès-verbaux contre les contrevenants, on a pu remarquer qu'aucun marchand de fromage n'a plus paru sur notre marché.

La population bastiaise se verra donc l'obligation de solliciter de la municipalité l'installation d'un dépôt de fromages,

---

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Olive Léon Raoul. — Paoli Antonia.

DÉCÈS

Canuet François Xavier, agent principal des ponts et chaussées, 60 ans, de Bastia.
Graziani Charles Marie 84 ans, de Santa-Reparata-di Balagna.

THÉATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui, 10 décembre, en matinée, une seule séance à 2 h. 1/2, avec Orchestre

Le Cours de la Vésubie
Nature

Actualités de la Guerre
Endroits historiques de la bataille de la Somme.

Actualités Mondiales

« 413 »
Grand drame policier en 3 parties, et 180 tableaux

Le Fer à Cheval
Vaudeville en 1 acte, interprété par M. Leverger de Palaiseau Royal

Bout-de-Zun
chanteur ambulant
Comique

Spectacle de 2 heures et demie

Prix des Places : 1er rang de loges et fauteuils, 1 fr. 25 — Fauteuils, 1 fr. — Stalles et 2e rang de loges, 0,75. — Parterre, 0,40. — Amphithéâtre 0,30.

Les enfants accompagnés de leurs parents payeront demi place, excepté aux fauteuils et aux stalles.

Location chez M. Poggi.

Avis d'Adjudication

Le mercredi 20 décembre 1916, à quatorze heures, il sera procédé au bureau du commandant du Dépôt des Prisonniers de Guerre de Corte, couvent de Campo-di-Loro à l'adjudication de la viande fraîche, des épices et légumes nécessaires aux militaires du cadre de la garde et aux prisonniers du guerre du Dépôt du 1er janvier au 31 mars 1917 inclus.

Toute personne désirant soumissionner devra se faire inscrire au bureau du comptable (Couvent de Campo di-Loro), et déposer en même temps une demande écrite et un certificat de nationalité française.

La liste des soumissionnaires sera close le 18 décembre 1916 à seize heures.

Le cahier des charges pourra être consulté tous les jours au bureau du comptable, le matin de 8 heures à 10 heures, le soir de 4 heures à 6 heures.

Tous les frais résultant de l'Adjudication seront à la charge des adjudicataires :

Le Commandant du Dépôt,
Signé : PeTIT.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Agostini, née Gonnot, M. Antoine Agostini et leur fille ; Mme veuve Desbarres, née Gonnot, et sa fille ; MM. Joseph et Hippolyte Gonnot ; Mme veuve Woytlie, née Bugnani, et ses enfants ; M. Louis Bugnani, et ses enfants ; Mme et M. Jérôme de Casabianca et leurs enfants ; les familles Ghilini de Marseille ; Mme et M. Ghilini, juge, et leurs enfants ; Mme veuve Santi et ses enfants, de Marseille ; Mme veuve Monbrun, née Martinetti, et sa fille ; Mme veuve Marchi et sa fille ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. François Gonnot
Adjoint technique principal des Ponts et Chaussées

leur frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia, le 8 décembre 1916.

L'enterrement aura lieu dimanche, 10 courant, à 2 heures et demie.

On se réunira rue de l'Opéra, 31.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

858e jour de la guerre

00505

Paris, le 9 décembre 7 heures.

Sur le front de la Somme, assez grande activité de l'artillerie dans le secteur de Bouchavesnes et devant Blaches.

En forêt d'Apremont, au cours d'une attaque lancée ce matin l'ennemi a pris pied dans quelques éléments de tranchées. Une vive contre-attaque de nos troupes l'en a immédiatement rejeté.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

21 heures. 50

L'ennemi a bombardé au cours de la journée notre front au sud de l'Ancre ainsi que dans les secteurs Gueudecourt et de Ranart. La riposte de notre artillerie a été dirigée contre différents points de la zone arrière des lignes allemandes. Nos mortiers de tranchées ont montré de l'activité au sud est d'Armentières.

Paris, le 9 décembre 15 heures.

Nuit relativement calme, sauf dans la région de la côte 304 où les deux artilleries ont été actives.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

11 heures.

Rien à signaler au cours de la nuit.

MARSEILLE

ARRIVÉE DE PAQUEBOTS

Marseille, 9 décembre.

Les paquebots *Ville de Madrid* et *Dara* sont arrivés à Marseille.

TOULON

ARRIVÉE de prisonniers de guerre

Toulon, 9 décembre

Le navire hôpital X a débarqué à Toulon 110 prisonniers de guerre bulgares ou allemands blessés dont 1 colonel, 2 capitaines, 5 lieutenants.

NICE

Les obsèques de M. Fiaschi Vivet

Nice, 9 décembre.

Ce matin, ont eu lieu à Nice, les obsèques de M. Fiaschi Vivet, vice-président du Conseil de préfecture des Alpes Maritimes.

Toute la colonie corse de Nice y assistait.

Notes de nos Députés

Ordre du jour de confiance

Paris, 9 décembre.

Tous les députés de la Corse ont voté l'ordre du jour de confiance excepté M. Giacobbi qui n'a pas pris part au vote.

L'ordre du jour de confiance ET L'OPINION

Paris, 9 décembre.

Ce qui ressort des commentaires de la presse relatifs à l'ordre du jour de confiance c'est que la Chambre attend du Gouvernement des mesures de trois ordres distincts :

1° La réorganisation du haut commandement ;

2° La concentration, sous une direction restreinte, de tout ce qui touche à la conduite générale de la guerre et à l'organisation économique du pays ;

3° La réalisation de l'accord absolu entre les Alliés et l'obtention des efforts proportionnés aux moyens dont chacun dispose.

EN GRECE

LA MALADIE DE CONSTANTIN

Paris, 9 décembre

Suivant l'usage, le roi Constantin est maintenant malade.

Naturellement, les journaux allemands disent que l'état de faiblesse physique du roi de Grèce donnerait lieu à quelques inquiétudes.

La terreur à Athènes

Paris, 9 décembre

La terreur continue à Athènes. Les amis des Alliés et de Vénizélos sont exposés à toutes sortes de vexations. Les prisons regorgent de monde, les maisons vénizélistes sont pillées, les Crétois sont traqués.

Malgré l'horreur de cette situation, les Vénizélistes continuent à adhérer au mouvement nationaliste.

En Amérique et surtout en France où les Grecs sont nombreux, les engagements volontaires dans l'armée nationaliste se multiplient.

ROLE GLORIEUX DU "SUFFREN"

Paris, 9 décembre

Les journaux rappellent avec émotion le rôle particulièrement glorieux joué par le *Suffren* aux Dardanelles.

Ce navire, battant alors pavillon du vice-amiral Gueprette y prit part avec le *Vérité* et le cuirassé anglais *Indomitable*, au premier bombardement des forts des Dardanelles. C'est lui qui détruisit entièrement le fort de Koum Kaleh.

En Roumanie

Paris, 9 décembre.

Les journaux russes disent que les Roumains préparaient la résistance sur de nouvelles positions au Nord-Ouest de Bucarest.

La canonnière « Surprise »

Paris, 9 décembre.

On annonce que trente-quatre hommes d'équipage de la canonnière *Surprise* coulée dans le port de Funchal (Iles Madère) ont péri ainsi que le commandant Lebonne, lieutenant de vaisseau.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

Les Douzièmes provisoires

La Chambre continue la discussion des douzièmes provisoires.

M. Roux Coustadeau dit qu'il ne votera pas les crédits et donne pour explication son refus des raisons qui provoquent un tumulte formidable.

Il fait, avec acrimonie, la critique de la censure et, faisant allusion aux trois douzièmes, il ajoute : « Nous faisons la guerre au trimestre, à la semaine, au jour le jour. »

L'exclusion

Son langage devenant intolérable dans une tribune française, plusieurs députés demandent contre lui la peine de l'exclusion.

M. Roux Costadeau veut continuer, mais les protestations s'élèvent de la plupart des bancs.

Finalement, M. le Président consulte la Chambre à l'effet de lui retirer la parole.

La Chambre, à une énorme majorité, retire la parole à l'orateur qui descend de la tribune en gesticulant.

M. Raoul Peret rapporteur général du budget, monte à la tribune et développe son rapport dans ses grandes lignes.

Séance lundi.

Communiqué ITALIEN

8 décembre

Sur le front Trentino, activité de nos troupes, limitée par la chute persistante de neige, donna lieu à des petites rencontres de détachements en reconnaissances.

Sur le Carso, action intense d'artillerie malgré une pluie battante.

La nuit passée nous repoussâmes une attaque essayée par l'ennemi dans la zone nord du Bascomano (Hudilog).

CADORNA

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

M. Jean Marzoni ; M. et Mme Louis Botta remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion du malheur qui les a frappés en la personne de

Mlle Ursule Marzoni

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu, lundi 11 décembre, à 9 heures du matin, en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes (Capannelle).

M. et Mme Charles Padovani remercient sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

M. Jean-André Padovani

leur père bien-aimé.

Toutes les messes célébrées le mardi 12 décembre, en l'église Saint-Jean, seront dites pour le repos de son âme.

Grande Vente Réclame

Au Pauvre Diable

Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21 — Bastia

AVANT LES FETES DE NOEL ET NOUVEL AN

Mise en Vente de divers lots en solde

600 SUCRIERS en Porcelaine de Limoges décors Bordure et or, seront sacrifiés **0.75**
le Sucrier

600 POTS au Lait en Porcelaine de Limoges, décors variés avec bordure or, seront soldés **0.75**
le Pot au lait

Un LOT de services à café et à thé, Théières, Porte-œufs, Plats à hors d'œuvres et à fruits, Frusiars, assiettes à jour, Saladiers etc., etc.
Seront vendus moitié prix de leur valeur réelle.

UNE AFFAIRE SANS PRÉCÉDENTE

1.000 GAMELLES de soldats en fer battu étamées montées en casseroles, seront soldées, **0.50**
la Casserole

500 PLATS de Campement en fer battu étamés d'une contenance de 5 litres, pouvant servir de bassine ou Casserole, seront sacrifiés. **1.45**
la Bassine

ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE

LA MAISON EST FRANÇAISE

ENTREPOT DE VINS FINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON *PIERRE-VINCENT BOURGEOIS*
FONDÉE EN 1867

BOURGEOIS FRERES Successeurs

Spécialité de Vins Apéritifs

Bastia-Quinquina, qualité sup. en bout. de litre, bonbonnes et futs.
Vin du Cap au quinquina » » » » »
Malaga au quinquina » » » » »
Gentiane » » » » »

Amer Bourgeois frères Apéritif supérieur à base d'oranges amères.
LIQUEURS qualités courantes, fines, superfines, et extra. *en bout. de litre, carafes, 1/2 carafes, et cruchons*
Rhums Martinique *en bouteilles de litre et demi litre* IMPORTATION DIRECTE
EAUX DE VIE FRANÇAISE ET DE MARC vente en bouteilles de litre, bombonnes et futs
SIROPS ASSORTIS
BIÈRE DES GRANDES BRASSERIES DE LA LOIRE (Seuls Dépositaires)

10 centimes

C'est pour cette modeste somme de 10 centimes que, malades ou bien portants, vous pouvez minéraliser vous-même instantanément, votre eau de table, la rendre alcaline et lithinée, légèrement gazeuse, digestive, très rafraîchissante et délicieuse à boire, même pure. Il suffit pour cela de faire dissoudre, dans un litre d'eau potable, un paquet de

LITHINÉS du Dr GUSTIN

L'eau ainsi minéralisée constitue le régime indispensable à tout âge pour préserver les bien portants et guérir les malades atteints d'affections des

reins, vessie, foie, estomac, intestins

Dans les pharmacies : 1 fr. par la boîte de 12 paquets permettant de préparer un litre d'eau minérale

Dépositaires : Bastia, M. Quilici — Petreto, M. Bora — Santa-..., V. Bra...

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments marques de Villeneuve et Largas du Teil. — Plâtres gris et blanc. — Carreaux-Mosaïque en ciment, — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Soudure artificielle
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

La meilleure des liqueurs est
LA CÉDRATINE
DES L.N. MATTEI
BASTIA

Chocolat d'Annecy
LE MEILLEUR DES CHOCOLATS
Le réclamer dans toutes les bonnes maisons d'alimentation
L'essayer c'est le comparer.
Le comparer c'est l'adopter.

Cette affreuse guerre essentiellement économique doit obliger le *consommateur français* à n'utiliser que des *produits français*, à l'exclusion de tous autres. Il sera œuvre patriotique, il sera, en outre, un encouragement à l'industrie française de toujours faire meilleur et mieux.

PEPPERMINT GET
Liqueur de Dessert de Renom

Si un fleuve asthénique... LE VIN du CAP CORSE
LE SEUL INIMITABLE EXIGER LA VRAIE MARQUE
L.N. MATTEI BASTIA
fait un bon vivant !

Imp. Ollagnier
Le Gérant, [illegible] Battesti

Rhum Grands Mornes
Marque de Fabrication de GUY FRÈRES. — 1796

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE. — N° 47 LUNDI 11 DECEMBRE 1916

00506

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
Madame J.-B. OLLAGNIER, Directrice.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0 fr. — 3e page, 0,75 — 4e page, réserve 0,50, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3,50 fr.	6 fr.	12 fr.
Départ. & Colonies	4,50	8	16
Etranger	6,50	12	24

Les abonnements sont payables d'avance
On ne répond pas des manuscrits déposés

DU NOMBRE

Il a paru plusieurs articles relatifs à l'utilisation des ressources. Tous ont insisté sur la nécessité, pour les Alliés, d'augmenter le rendement de leur incontestable supériorité numérique.

Nous sommes à un moment où le développement de l'industrie de guerre permet d'armer toutes les réserves d'hommes. On ne comprendrait pas que nous ne profitions pas, aussitôt que possible, de cette bonne chance que nous avons enfin d'abréger utilement la durée de la lutte.

J'ai dit dernièrement qu'il n'était pas indifférent de se servir vite ou lentement du « nombre ». Il n'y a qu'une façon de bien s'en servir : c'est de faire vite. A ce prix seulement, la violence des coups portés sera irrésistible, parce que la force résistante des Alliés sera formidable.

On ne dira jamais assez qu'il ne faut pas que nous nous arrêtions sans avoir battu l'Allemagne à plates coutures ; mais on doit penser qu'il faut le faire dans le minimum de temps possible, et qu'ainsi on aura le plus de chances de faire proprement du beau travail.

Il est incontestable, d'ailleurs, que, dans les deux camps, on se préoccupe de demander au nombre tout ce qu'il peut donner.

L'Allemagne organise la levée en masse. C'est pour nous une leçon. Il ne faut pas y voir trop tôt un signe de faiblesse, encore que ce sont un indice de la gêne où elle commence à se trouver. Mais il vaut mieux se souvenir de son effort d'hier et accomplir de sa part, pour demain, de nouveaux efforts.

On ne peut discuter que, de tous les belligérants, l'Allemagne a su le mieux obtenir un rendement supérieur de ses ressources en hommes. Il faut donc lui faire crédit et penser d'abord, quand elle organise ses dernières ressources, qu'elle est encore redoutable.

La bête pointe qu'elle est ne se rendra pas sans de terribles coups de boutoir. Au printemps, et peut-être avant, nous retrouverons devant nous des masses armées et impressionnantes.

A cet effort, suprême ou non, mais certainement sérieux, il faut que les Alliés répondent du tac au tac. Ils le peuvent et ils le doivent.

J'écrivais, le 8 octobre :

« Les Alliés ont un bon moyen de mettre en commun leurs réserves d'hommes : c'est de n'en point garder et de mettre en ligne et en action, simultanément, tous les hommes disponibles pour le front au-dessous et au-dessus de certains âges, les mêmes pour tous et partout. Les moyens industriels permettant de réaliser cette levée en masse. C'est une solution qui en vaut bien d'autres, et c'est le meilleur moyen de donner la parole au nombre de la façon la plus décisive. »

Je pense toujours qu'il faudra en venir là, et que le mieux, pour les Alliés, est d'y venir sans plus tarder, tout de suite.

Même si l'on a la conviction que l'Allemagne est mal à l'aise derrière des fronts trop étendus, c'est une raison de plus, et une excellente raison, de mettre en jeu toute la puissance du nombre que nous pouvons avoir. Jamais l'occasion ne sera meilleure d'en user et d'en user sans ménagements.

Dans la guerre que nous faisons, tant que l'équilibre des forces sera à peu près maintenu, il sera très difficile à l'un quelconque des belligérants d'exploiter les succès partiels qu'il pourra s'assurer sur un point quelconque du front. Mais, au contraire, à l'heure où le déséquilibre sera obtenu très nettement en faveur des Alliés, qui ne voit quelle action décisive peut jouer le nombre !

S'il est organisé chez les Alliés à ce moment critique pour nos ennemis, il s'exercera d'une façon terrifiante. Il détruira plus facilement peut-être qu'on ne l'espère la machine enfin détraquée d'un si redoutable adversaire. Il sera vraiment alors le seul moyen d'atteindre pleinement et vite le but de tant d'efforts : l'anéantissement des forces militaires de l'Allemagne.

Colonel Z.

(*La France Militaire*).

ECHOS DE LA GUERRE

Quand finira la guerre ?

Voulez vous savoir en quelle année finira la guerre ?

Inscrivez le millésime de l'année de votre naissance. Ajoutez à ce chiffre celui de votre âge. Ajoutez le millésime de l'année de votre mariage. Ajoutez le nombre de vos années de ménage Ajoutez enfin le chiffre 2.

Faites l'addition et divisez par 2.

Si vous n'obtenez pas le chiffre « 1917 » c'est que vous ne savez pas faire une addition.

Une sage reflexion

De l' « Echo des Mormites » :

Un poilu, regardant un de ses camarades qui vient d'être blessé légèrement et qui est tombé « dans les pommes » :

— Bon ! zut, alors ! si je r' covais un' balle dans l' bras, j'aurais pas mal au cœur, moi !

Humour anglais

Dans les tranchées anglaises :

— Yes .. le Pilcocq, c'est comme vous dites en France le Apéritif.

Entre infirmières

— Ma chère, j'ai beau faire, depuis l'arrivée du dernier convoi de blessés, je vois toute en noir.

— Pas possible ?

— Eh ! oui, ce sont des Sénégalais.

Pour savoir

Du « Parpaing » :

L'observation d'artillerie présente, comme chacun sait, des difficultés énormes.

Le « Parpaing » toujours à l'affût du progrès, propose les améliorations suivantes :

1° Tous les coups courts auront un nuage d'éclatement rouge :

2° Tous les coups longs auront un nuage d'éclatement vert.

Dans ces conditions, il n'y aura pas moyen de se tromper et si, par hasard heureux l'observateur ne voit rien, il annoncera : « Au but »... (ce qui ne vaut rien dire, comme chacun sait.)

Médaille Militaire

La Médaille militaire avec attribution de la Croix de guerre avec palme a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

Le soldat *Bartoccini Joachim*, du 23e colonial : le 27 septembre 1916, s'est résolument élancé à l'assaut en tête d'une équipe de grenadiers, entraînant par son exemple ses camarades qui s'emparèrent d'un canon allemand ; blessé très grièvement au cours de l'action ; impotence fonctionnelle de la jambe et du bras droits.

Le soldat *Quarenta Antonin*, du 23e colonial : soldat énergique, grièvement blessé, le 5 septembre 1916, en faisant courageusement son devoir ; impotence fonctionnelle de la jambe droite.

Le soldat *Bocognano Angelin*, du 23e colonial : brave soldat, blessé une première fois, le 15 septembre 1914, a été atteint à nouveau d'une grave blessure, au cours de l'attaque du 25 septembre 1915 ; impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

Le sergent *Andrei Pierre-Dominique*, du 239e d'infanterie : excellent sous-officier, qui a toujours fait preuve de courage et d'énergie ; le 4 octobre 1916, pendant un bombardement, est sorti de son abri pour constater les points de chute des projectiles ennemis, et a été très grièvement blessé.

Le soldat *Casanova Nicolas*, du 239e d'infanterie : soldat très brave, qui s'est distingué par sa belle conduite au cours des récentes opérations ; a été blessé très grièvement à son poste d'observation, le 8 octobre 1916.

Le sergent *Luccioni François Louis*, du 7e zouaves : sous-officier d'un courage et d'un sang-froid remarquables ; a été blessé grièvement, le 25 septembre 1915, alors qu'il maintenait sa section dans un poste avancé, pendant un violent bombardement.

Le sergent-fourrier *Regimenti Henri*, du 20e d'infanterie : très bon sous officier, énergique et courageux ; a été très grièvement blessé, à son poste de combat, le 14 mai 1915 ; impotence fonctionnelle de la jambe droite.

Le soldat *Marcaldi Charles Baptiste*, du 173e d'infanterie : bon et brave soldat, blessé très grièvement, le 10 avril 1915, en se portant crânement à l'attaque des positions ennemies ; perte de l'œil droit.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Le lieutenant Jean Tronyo

Une fois de plus — ce ne sera pas la dernière hélas ! — Calvi déplore la perte d'un de ses plus nobles enfants. Le jeune sous-lieutenant Jean Tronyo vient de tomber en brave, face à l'ennemi, à la tête de son peloton. Engagé volontaire, il avait gagné à 19 ans, sur le champ de bataille, la croix de guerre et le galon d'or qu'il était à la veille de doubler par ses exploits. D'une modestie exemplaire, réservé, presque timide, il devenait, au dire de ses compagnons de lutte, un farouche combattant que rien n'arrêtait plus dans les assauts les plus meurtriers.

A la suite d'une commotion qui avait profondément ébranlé son organisme délicat, on l'avait chargé en Algérie de l'instruction d'un groupe de tirailleurs créoles, mais ce séjour forcé qu'il qualifiait d'exil ne convenait pas à son patriotisme : « Je rougis d'être ici, écrivait-il, moi tout jeune, pendant que de vieux poilus et mes camarades tombent et meurent sur notre sol envahi. Je veux faire partie d'une troupe d'attaque et rattraper le temps perdu. » Aussi, grande fut sa joie quand il apprit qu'il allait entrer au ... bataillon de chasseurs alpins et partir pour la Somme. Mais il n'est pas de joie sans mélange. « Pauvres parents, pauvre maman, qu'ils seront malheureux, disait-il, si je disparais. Bah ! le devoir avant tout. » Et il partit pour ne plus jamais les revoir.

Voici en quels termes le Commandant de ... bataillon annonce à la famille désolée la fin de son glorieux enfant :

« Le sous lieutenant Tronyo a été tué le 10 novembre, vers 19 heures, au nord de Rancourt d'une balle à la tête. Sa mort a été instantanée. Je l'avais déjà apprécié dans le peu de temps qu'il me l'avait été donné de le connaître avant les dernières attaques. Huit jours de combat m'avaient fait tenir pour un officier d'une trempe particulière. Je le regrette profondément. Je l'ai proposé pour une citation à l'ordre de l'armée, qu'il avait déjà méritée vivant. Son corps a été ramené immédiatement sous le feu et j'ai pu le saluer sur sa civière. Il repose dans un petit cimetière où il sera facile de le retrouver.... »

Aux « profondes condoléances » et aux « respect » du Commandant Richter, nous joignons l'expression de notre douleur et de notre admiration pour la fin glorieuse de notre jeune ami dont nul mieux que nous ne connut la douceur, le dévouement et l'intrépidité.

Le pain des anémiques
Les Pilules Pink

Ah ! si les anémiques pouvaient se nourrir comme les bien portants, ce serait parfait. Malheureusement, c'est ce qu'ils ne font pas, puisque, qui dit « anémie, » dit « dénutrition ». Mais ils n'ont qu'à bien manger, à réparer leurs forces en faisant de la sanguification, direz-vous. Il n'y a pas moyen, parce que les organes de l'anémique sont dans un tel état d'apathie qu'ils ne travaillent pas, ils dorment. Que voulez-vous que fasse l'estomac d'un anémique d'une grande quantité de nourriture ? Il ne l'assimilera pas, et l'anémique, même gorgé de nourriture, crèvera de faim.

L'aliment tout d'abord indispensable à l'anémique, le pain de l'anémique, sera un médicament qui, comme les Pilules Pink, aura le pouvoir de donner du sang à celui qui en manque. Lorsque le malade aura du sang, le reste ira tout seul. Vous savez bien, en effet, que c'est du sang qui coule dans les veines que l'organisme tire toute sa vitalité. La nourriture, en fournissant au sang ses éléments, entretient cette vitalité, qui ne peut se transmettre, par conséquent que s'il y a du sang. Tous les malades qui ont pris les Pilules Pink ont très bien senti tout cela.

Au bout de quelques jours, sans qu'ils aient fait autre chose que de prendre deux ou trois pilules chaque jour, ils éprouvent une impression de chaleur et de bien-être et ils se sentent de l'appétit. De ce jour leur état s'améliore grandement parce que le rythme des échanges nutritifs est retrouvé. Puis, les malaises disparaissent et c'est fini.

Mme LABOUTIQUE

Nos malades disent comme nous. Voici la lettre de Mme Laboutique, une brave fermière de Champgeyon, par Esternay (Marne) :

« J'ai été bien heureuse de trouver vos Pilules Pink pour me redonner des forces et de l'appétit. J'étais si affaiblie, si anémique que je ne pouvais plus faire mon ménage et que j'avais été obligée d'abandonner des travaux que j'avais entrepris à la campagne. J'ai été si contente de vos pilules que je les ai conseillées à une de mes voisines qui était très anémiée. Il y a quelques jours je suis allée m'informer de sa santé et voici ce qu'elle m'a répondu : « Je ne sais pas si ce sont les Pilules Pink qui me font manger, mais je ne peux plus attendre l'heure des repas ».

Les Pilules Pink sont souveraines contre : l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, neurasthénie.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gabin, 23, rue Bolin, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

APPEL AUX POPULATIONS

Les circonstances actuelles imposent à tout Français, dégagé par son âge ou son état de santé des obligations militaires, le devoir d'apporter sous la forme la plus utile son concours à l'œuvre de la Défense Nationale.

Le Gouvernement fait un pressant appel à tous les anciens fonctionnaires retraités, aux citoyens valides honorables et capables dont les connaissances et l'expérience peuvent trouver leur emploi dans certaines administrations et services de la Défense Nationale.

Le Préfet de la Corse compte fermement qu'il sera répondu à cet appel avec la spontanéité et le dévouement qu'exigent les événements. Personne ne voudra rester inactif ou oisif alors que le salut de la France est en jeu.

Les offres de service des personnes visées par les instructions du Gouvernement seront reçues à la Préfecture et dans les Sous-Préfectures.

Le Préfet de la Corse.
E. HENRY.

Tableau d'Honneur

Citations

Ont été citées à l'ordre du jour de l'armée :

Le sous lieutenant *Casabianca Louis-Paul Jean*, du 24e colonial : s'est porté à l'assaut des positions ennemies en entraînant brillamment sa section, exaltant le courage de ses hommes en chantant la *Marseillaise* ; blessé au cours de l'action. Ordre du 13 août 1916.

Le chef de bataillon *Des Joseph-Marie*, du 74e d'infanterie : officier supérieur d'une énergie et d'un sang froid remarquables, est réellement l'âme de sa troupe ; dans la nuit du 15 au 16 juin 1916, l'ennemi prononçant une violente poussée sur les compagnies de tête de son bataillon, s'est porté immédiatement en première ligne, sous un violent bombardement, donnant à tous le plus bel exemple de bravoure et de mépris du danger ; a réussi à contenir et à repousser deux attaques d'encerclement à une heure d'intervalle ; le 17 juin 1916, vers le milieu de la nuit, a reposné de nouveau une forte attaque prononcée sans préparation d'artillerie sur tout le front du bataillon et qui était arrivée à portée de grenade de la première ligne. Ordre du 14 août 1916.

Petite Gazette

Mouvement administratif

M. Nardini, sous-préfet de Corte, est nommé secrétaire général de la Savoie ; il est remplacé par M. Peretti della Rocca, conseiller de préfecture de la Corse.

Une bonne mesure

M. le général Cloquet, commandant la 15e région, vient de prendre un arrêté en vertu duquel la vente, mise en vente, cession à quelque titre que ce soit, détention de couteaux à cran d'arrêt, de quelque dimension qu'ils soient, sont interdites sur le territoire de la 15e région.

Récompenses honorifiques

Le médaille d'honneur des eaux et forêts a été décernée au brigadier domanial Terrazano Antoine-Etienne, à la maison forestière des Tamarins, près Bastia, en récompense d'un acte de cou...

Caisse nationale d'épargne

A partir du 1er janvier 1917, la caisse nationale d'épargne servira à ses déposants un intérêt de 3 p. 100.

BÉGUES

A louer

Chambre meublée à louer ayant la vue de la montagne et de la mer — Galerie.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

On demande des ouvriers cordonniers, bonnes références, travail assuré.

S'adresser à M. Demaillon J.-B., 36, Bd Paoli, à la « Botte d'Or. »

On demande des marraines

Deux jeunes poilus belges sans ressources, demandent à correspondre avec une marraine de guerre.

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie Vincara, 6, Boulevard du Palais), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc couronne et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *Ajaccio*, 19, Cours Napoléon, de 14 au 30, et à *Bastia*, du 1er au 13 de chaque mois, 7, Boulevard du Palais.

MODES

Madame Frivoli

Diplômée hors concours de Marseille vient de recevoir un nouveau choix de chapeaux modèles à des prix très avantageux de *Fin de Saison*.

Rue de l'*Opéra*, 22,
et 1, rue *Abbatucci*.

GRANDE MARQUE

Le *Damiani*
AU QUINQUINA
est le meilleur des
VINS DU CAP-CORSE
(Marque déposée)

Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 27 mars 1902.
Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

En dépit des nombreuses imitations auxquelles le DAMIANI a donné naissance, son grand et vieux succès n'a fait que s'affirmer, et sa bonne réputation est devenue universelle.

La bouteille d'origine porte une vignette *Un Cap-Corse* propriété exclusive de la Maison Simon Damiani, Déposé conformément aux Lois.

Exiger la Marque authentique
Se méfier des contrefaçons

Imp. Ollagnier

Le Gérant : Laurent Bastiani

Communiqué ITALIEN

9 décembre.

Sur le front Trentino, actions plus intenses dans la zone de la vallée de l'Astico.

Par nos tirs ajustés, nous dispersâmes une longue colonne de ravitaillement en marche sur les pentes nord ouest de Col Santo.

Sur le front Giulia l'activité d'artillerie fut, hier, moins grande.

Les conditions atmosphériques défavorables, persistent dans tout le théâtre des opérations.

CADORNA.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

859e jour de la guerre

Paris, le 10 décembre 7 heures.

En Champagne, nous avons réussi un coup de main sur un saillant allemand dans la région de la Butte du Mesnil. Nous avons pénétré dans les tranchées adverses, détruit des galeries de mines et ramené des prisonniers.

Sur la rive gauche de la Meuse, la lutte d'artillerie se maintient assez vive dans la région de la côte 304.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

ARMÉE D'ORIENT

Lutte d'artillerie assez active sur divers points du front. Le mauvais temps continue.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

Un coup de main exécuté ce matin contre les tranchées ennemies vers Neuville-St Waast et Souchez nous a permis d'infliger à l'adversaire des pertes et lui enlever une mitrailleuse. Nos mortiers de tranchées ont efficacement bombardé les lignes allemandes au nord de Ploeg Steart et à l'est d'Arras. L'artillerie ennemie a montré aujourd'hui moins d'activité sauf dans les secteurs d'Ypres à la Bassée et à l'ouest de Le Sars.

Paris, le 10 décembre, 15 heures.

Dans les Vosges, un coup de main ennemi dirigé sur une de nos tranchées au sud du col de Sainte-Marie a été repoussé.

Rien à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Dans la nuit du 9 au 10 décembre un groupe de nos avions a lancé de nombreux projectiles sur les gares et établissements militaires de Maizgy Ham et Mons en Chaussée.

PARIS

CONDAMNATION A MORT

Paris, 10 décembre.

Le troisième conseil de guerre de Paris a condamné à mort à l'unanimité l'italien Vincent Giromimi, coupable d'avoir fourni à l'Allemagne des renseignements intéressant la défense nationale.

MARSEILLE

ARRIVÉE DE PAQUEBOTS

Marseille, 10 décembre.

Les paquebots *Manouba*, *Moïse*, *Anatolie* sont arrivés à Marseille.

CONTRE LA CRISE DES TRANSPORTS

Paris, 10 décembre.

Pour permettre à la France de parer à la crise des transports, l'Angleterre envoie vingt mille wagons.

Protestations espagnoles contre les sous-marins

Paris, 10 décembre.

Les parlementaires espagnols protestent contre le blocus des îles Canaries par les sous-marins allemands.

L'ESCLAVAGE BELGE

Appel à l'Amérique

Paris, 10 décembre.

La *Tribune de New York* publie un appel que M. Maurice Maeterlinck adresse à l'Amérique lui demandant qu'elle intervienne en faveur des Belges et disant :

« Rome préservait la vie de ses esclaves ; l'Allemagne essaie d'exterminer une race. Le monde entier demande à l'Amérique de faire cesser la monstrueuse inhumanité de l'Allemagne. Le monde entier a les yeux fixés sur l'Amérique pour voir si elle a conservé l'esprit de ses pères. Les petits Etats ont protesté ; que l'Amérique agisse à son tour.

Le temps des protestations est passé, l'Allemagne agit. Que l'Amérique se mette à la tête d'une ligue de neutres avec une politique d'action pour obliger l'Allemagne à cesser sa politique inhumaine d'esclavage et de mort à l'égard des petites nations. »

L'Allemagne rejette la protestation belge

Paris, 10 décembre.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que l'Ambassade d'Espagne à Berlin a remis au gouvernement allemand une protestation du gouvernement belge contre les déportations des Belges en Allemagne et que cette protestation a été rejetée complètement dénuée de fondement.

En Roumanie

La destruction des récoltes et des puits pétrolifères

Paris, 10 décembre.

On annonce que le bureau britannique avait pris les mesures nécessaires pour assurer la destruction de la récolte des céréales dans toutes les contrées roumaines menacées d'invasion. Des mesures analogues ont été adoptées en ce qui concerne les puits pétrolifères.

Le partage du Butin

Dans une interview, le ministre hongrois de l'alimentation a déclaré que le gouvernement austro-hongrois se trouverait prêt à entrer en négociations avec le Conseil fédéral suisse pour la livraison d'une partie du butin capturé en Roumanie, en échange de compensations appropriées.

L'ARMEMENT des navires de commerce

Paris, 10 décembre.

On déclare aux bureaux du Lloyd à Londres que l'armement des navires de commerce a été définitivement décidé. Les frais entraînés seront vraisemblablement à la charge des armateurs.

A Athènes

La Situation s'aggrave

Paris, 10 décembre.

La situation à Athènes s'aggrave d'heure en heure Constantin mobilise contre nous. Des forces importantes sont envoyées vers Larissa.

Les Grecs occupent toutes les positions stratégiques près d'Athènes.

Des centaines de maisons vénizélistes sont pillées et saccagées.

Chaque jour des Vénizélistes sont arrêtés, outragés, emprisonnés ou massacrés.

Il est clair maintenant qu'un complot contre les Alliés était organisé depuis longtemps et que Constantin guettait une occasion favorable pour faire son coup.

LES ROUMAINS auront bientôt leur revanche

Paris, 10 décembre.

Les journaux anglais et russes affirment que les Roumains auront bientôt leur revanche et que l'ennemi n'aura rien perdu pour attendre.

Les Pirates

Paris, 10 décembre

On apprend d'Amsterdam de source bien informée, que les Allemands ont résolu de poursuivre la guerre sous-marine plus impitoyablement que jamais à partir du 1er janvier. Ils ont fait connaître leur intention aux gouvernements neutres dont quelques uns ont été invités — ce qui constitue un véritable chantage — à faire des concessions à l'Allemagne en vue d'obtenir une immunité relative pour leur flotte.

LA DISETTE *en Allemagne*

Paris, 10 décembre.

A Venloo, la police et les douaniers néerlandais ont en trois jours, arrêté et reconduit à la frontière 350 Allemands venus en Hollande pour acheter des vivres. Cette énergique intervention a poussé les contrebandiers à transférer leur base d'opérations à Tegelen et à Arcen, mais la fisc et la maréchaussée y ont aussi opéré de nombreuses arrestations et saisi plusieurs charrettes chargées ainsi que onze bateaux dits « sous marins » que les fraudeurs emploient pour faire passer des denrées alimentaires en Allemagne : le jour ils les font descendre sous l'eau et la nuit ils les remontent.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Martin ; M. Louis Nicolai, soldat au 4e colonial, au front ; M. Antoine Nicolai, fusilier-marin ; M. Jean Nicolai ; Mlles Carmen, Lucie et Marie Nicolai ; Mlle Marie Martin ; Mme veuve Joseph Nicolai, et ses enfants, de Marseille ; Mme François Bernardi, née Nicolai, M. François Bernardi, employé à la maison Orenga, caissier au « Fémina-Cinéma », et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve François Nicolai
Née MARTIN

leur fille, mère, sœur, belle-sœur et tante, pieusement décédée à Bastia, à l'âge de 53 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui lundi, à 1 heure de l'après midi.

On se réunira à la maison mortuaire, 1, rue Neuve Saint-Roch.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

De Profundis !

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

M. et Mme Charles Padovani remercient sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

M. Jean-André Padovani

leur père bien-aimé.

Toutes les messes célébrées le mardi 12 décembre, en l'église Saint-Jean, seront dites pour le repos de son âme.

VIVARIO

l'Hôtel Cyrnos
tenu par M. Michel ROGNONI
Cuisine soignée — Chambres confortables. — Arrangement pour familles.
PRIX MODÉRÉS

Grande Vente Réclame
Au Pauvre Diable
Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21 — Bastia

AVANT LES FÊTES DE NOEL ET NOUVEL AN
Mise en Vente de divers lots en solde

600 SUCRIERS en Porcelaine de Limoges décors Bordure et or, seront sacrifiés *le Sucrier* **0.75**

600 POTS au Lait en Porcelaine de Limoges, décors variés avec bordure or, seront soldés *le Pot au lait* **0.75**

Un LOT de services à café et à thé, Theières, Porte-œufs, Plats à hors d'œuvres et à fruits, Fraisiers, assiettes à jour, Saladiers etc., etc.
Seront vendus moitié prix de leur valeur réelle.

UNE AFFAIRE SANS PRÉCÉDENTE

1.000 GAMELLES de soldats en fer battu étamées montées en casseroles, seront soldées, *la Casserole* **0.50**

500 PLATS de Campement en fer battu étamés d'une contenance de 5 litres, pouvant servir de bassine ou Casserole, seront sacrifiés. *la Bassine* **1.45**

ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE

LA MAISON EST FRANÇAISE

QUARANTE DEUXIÈME ANNÉE. — N° 48 — MARDI 12 DÉCEMBRE 1916

00507

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
Madame J.-B. CLAGNIER, Directrice.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 2 fr. la ligne — 2e page, 1 fr. — 3e page, 0,75 — 4e page, diverses 0,50, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	30 m.	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	22 »	12 »	7 »	
Etranger	30 »	16 »	9 »	Un an exigé par des mandataires absents

LE « COUP » du service auxiliaire chez les Boches

Je vous disais, ces jours derniers, tout mon scepticisme à l'égard de la fameuse « levée en masse » de l'Allemagne. Loin de nous effrayer, disais-je, cette mesure doit nous renforcer dans cette idée que nos adversaires sont aux abois et qu'ils cherchent à faire ainsi flèche de tout bois, ils savaient que la partie est à leurs yeux perdue ou du moins bien compromise.

Je crois bien que j'étais encore au-dessous de la vérité en parlant de la sorte. Et je suis heureux de trouver sous la plume de notre éminent confrère, M. Léon Daudet, une suggestion d'après laquelle ce « service auxiliaire national » qui tend à utiliser tous les hommes de 17 à 60 ans non mobilisés, serait un piège, un de ces grossiers pièges comme seuls les boches savent les dresser. Le Directeur de l'*Action Française* n'hésite pas, en effet, à soutenir que, dans son désir de paix à tout prix, l'Allemagne, constatant la résolution des Alliés, « compte que le projet Hindenburg sera adopté par eux, en France notamment, et espère que cette invitation pourra amener, par lassitude, la paix tant désirée. »

Vous sentez le raisonnement bohème.

« Faisons un bluff monstre avec notre levée en masse. Les Français vont être effrayés. Il y aura bien chez eux, quelques gobeurs qui donneront dans le panneau et qui feront campagne pour qu'on nous imite. Il y aura des résistances, et de la résistance à la discorde civile, il n'y a qu'un pas, que les compatriotes de M. Poincaré franchiront vite. »

Ce plan sent la boucherie à plein nez. Le même sapoir avait déjà gâté, au début des hostilités, les gorilles à lunettes d'outre-Rhin. Au fond, le « piège » dénoncé par M. Léon Daudet — qui en a déroulé tant d'autres — tout grossier qu'il est, n'est pas si bête. Il a déjà pris quelques-une de nos confrères, qui ne parlent que d'adapter le projet Hindenburg à la nation française et n'étouffent plus que « l'esprit de guerre » et la « Convention nationale ».

Tout l'monde va travailler
Fini d'être rentier

Pour qu'aucune noyure vainqueure
Pleu d'faignante, rien qu'des travailleurs,

écrit dans son délire de surenchère patriotique, le chansonnier Montehus !

Comme si tout le monde, chez nous, ne s'employait pas, d'une façon ou de l'autre, au salut de la Patrie.

L'important à signaler à notre sujet, c'est que on n'est pas encore de ce côté que viendront les désordres intérieurs escomptés par nos ennemis. Si quelques-une prenaient trop à la lettre la « levée en masse » des Allemands, je leur ferai observer que ces derniers font trop de bruit avec cet épouvantail pour qu'ils n'aient pas un dessein caché. Encore aujourd'hui, vous trouverez plus loin que « déplorer » sur ce « service auxiliaire » dont les boches se garderaient bien de nous avertir s'il devait avoir des résultats si prestigieux.

Quand ces misérables nous ont attaqué à Verdun, l'ont-ils tambourinée ? Non. Ils nous ont surpris. Ce sont des professionnels de la surprise. Si leur « levée en masse » était de nature à les sauver, ils l'auraient exécutée sans rien dire, et au printemps prochain, ils nous auraient assommés de leurs « masses ».

Aujourd'hui ils cherchent à nous frapper, à nous dresser les uns contre les autres, à allumer nos colères pendant qu'ils allument plus que jamais leurs fourneaux. Voilà la vérité.

Bien entendu, cela ne veut pas dire que nous devons nous endormir dans une indifférence satisfaite qui serait coupable. Notre tâche est, au contraire, de mettre tous nos efforts, toutes les forces de nos volontés et de nos intelligences au service de la cause commune. Dieu merci, nos soldats sur le front n'y manquent pas, et à l'arrière, nos compatriotes, nos femmes, nos filles rivalisent de zèle et d'énergie pour panser toutes les blessures. Nous venons d'entrer dans l'ère des petits sacrifices, peut-être en connaîtrons-nous d'autres. C'est un devoir que nous accomplirons jusqu'au bout sans murmurer et même avec la joie intime de coopérer à l'œuvre sacrée de la libération du pays.

Quant au péril de la levée en masse des boches, méprisons-le sans sensiblerie.

Quand ces bandits prétendent avec l'insistance que l'on sait, il y a lieu de ne répondre que par le dédain à leur machiavélisme.

H. JAHAM-DESRIVAUX.

(Petit Courrier).

PRISE D'ARMES

Une prise d'armes a eu lieu hier à 2 heures dans la Cour de la caserne Marbeuf en présence des autorités civiles et militaires, pour la distribution des diplômes destinés aux familles originaires de l'arrondissement de Bastia ayant eu des enfants morts pour la France au cours de l'année 1914.

Assistaient à cette cérémonie :

MM. le général Léddet, gouverneur de la Corse ; Guibout, sous-préfet de Bastia ; le premier président Levie Ramolino ; de Caraffa, maire de Bastia ; Leca, président du Tribunal civil ; Poggiale procureur de la République ; Valentini, conseiller de Préfecture, ainsi que beaucoup d'officiers de la garnison.

M. le gouverneur a prononcé quelques mots faisant ressortir le courage et l'esprit de sacrifice dont font preuve les enfants de Cyrnos pour la défense de la mère-patrie.

M. Gilormini, officier attaché à l'Etat-major, allait chercher le père ou la mère auxquels était destiné le diplôme et les conduisait près de M. le général Leddet.

Ont été appelées les familles des militaires dont les noms suivent :

Semidei, caporal au 173e d'infanterie ; Cassinelli Jacques, soldat au 159e ; Albertini J., sergent fourrier au 98e ; Giudicelli Toussaint, soldat au 159e ; Marchesi J.-M., caporal au 173e ; Righetti Louis, soldat au 23e bataillon de chasseurs ; Sanzini V.-S., sergent au 4e colonial ; Casta, sergent-major au 66e bat. de chasseurs ; Grobs J.-Michel, adjudant au 173e ; Paravagna J., sergent-major au 3e colonial ; Gavi Dominique, soldat au 173e ; Patri-Gusco R.-N. sergent au 3e ; Olivieri Auguste, soldat au 27e bat. de chasseurs ; Mingalon Charles Joseph, capitaine au 3e ; Casseri Dominique, matelot ; Bracconi Henri, soldat au 3e ; Gandolfi François, soldat au 173e.

Cette émouvante cérémonie a pris fin à 2 h. 45.

APPEL AUX POPULATIONS

Les circonstances actuelles imposent à tout Français, dégagé par son âge ou son état de santé des obligations militaires, le devoir d'apporter sous la forme la plus utile son concours à l'œuvre de la Défense Nationale.

Le Gouvernement fait un pressant appel à tous les anciens fonctionnaires retraités, aux citoyens valides honorables et capables dont les connaissances et l'expérience peuvent trouver leur emploi dans certaines administrations et services de la Défense Nationale.

Le Préfet de la Corse compte fermement qu'il sera répondu à cet appel avec la spontanéité et le dévouement qu'exigent les événements. Personne ne voudra rester inactif ou oisif alors que le salut de la France est en jeu.

Les offres de service des personnes visées par les instructions du Gouvernement seront reçues à la Préfecture et dans les Sous-Préfectures.

Le Préfet de la Corse.
A. HENRY.

Médaille Militaire

La Médaille militaire avec attribution de la Croix de guerre avec palme a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

L'adjudant *Costa Thomas*, du 363e d'infanterie : sous officier d'un courage et d'une énergie exemplaires ; le 3 septembre 1916, a brillamment entraîné sa section à l'assaut de deux positions successives ; grièvement blessé au cours de l'action, n'a quitté son poste qu'après le combat et sur l'ordre de son chef ; déjà deux fois cité à l'ordre.

Le caporal *Fanfoni Jean*, du 16e d'infanterie : gradé d'une grande bravoure, toujours volontaire pour les missions périlleuses, a été très grièvement blessé, le 15 mars 1916, en entraînant vaillamment ses hommes à l'assaut ; amputé de la cuisse droite.

Le soldat *Bonifazi Dominique Antoine*, du 55e d'infanterie : bon soldat, courageux et plein d'entrain ; a été blessé grièvement à son poste de guetteur dans la tranchée de première ligne, le 16 septembre 1916.

L'aspirant *Andreani Paul Antoine*, du 173e d'infanterie : sous officier doué de belles qualités militaires, s'est toujours fait remarquer par son courage et son sang froid, a été très grièvement blessé, le 22 septembre 1916, en observant les lignes ennemies, pendant un violent bombardement.

Le soldat *Mozza Joseph Ferdinand*, du 4e colonial : bon soldat, qui s'est toujours vaillamment conduit au feu ; perte de la vision de l'œil droit.

Le soldat *Pozzi Jules*, du 4e colonial : très bon soldat, brave et plein d'allant, a été blessé très grièvement, le 20 septembre 1916, à l'attaque des lignes ennemies ; amputé de la jambe droite.

Le soldat *Lecioni Louis*, du 22e colonial : soldat énergique et brave, qui s'est particulièrement distingué à l'attaque du 27 février 1916, a été très grièvement blessé au cours de l'action ; amputé du bras gauche.

Comment acheter des *Bons de la Défense Nationale ?*

Il suffit de demander dans tous les bureaux de poste, chez les perceptaires, les receveurs des Finances, les Trésoriers généraux, à la Banque de France et dans les maisons de banque, des *Bons de la Défense Nationale* émis par l'Etat Français exempts d'impôts.

Il n'est pas nécessaire de donner son nom, le titre reste contre l'argent, sans aucune formalité, immédiatement et sans frais.

Si vous voulez un titre dont le montant ne puisse être touché que sur votre signature, vous pouvez faire inscrire votre nom sur le *Bon*.

Il existe des *Bons* de 5 frs, de 20 frs., de 100 frs., de 500 frs., de 1.000 frs., etc., ce qui permet de placer toute somme quel qu'en soit le montant.

L'intérêt est annuel et payable d'avance 5 0/0 pour les *Bons* à 6 mois et à un an, 4 0/0 pour les *Bons* à 3 mois.

Achetez des *Bons de la Défense Nationale* vous y trouverez profit et vous rendrez service à la Patrie.

RETRAITES DU SERVICE ACTIF DES DOUANES DE LA CORSE

Camarades mon départ de Bastia, par intérêt de famille, a voulu, malgré mes 68 marches auprès des camarades de Bastia, que je garde la charge de recevoir la 2 0/0 de notre pension trimestrielle, que nous avons assigné pendant la durée de la guerre aux combattants les plus dignes d'intérêt.

Vos cotisations, à l'avenir, vous devez les expédier à l'adresse ci-après : La Secrétaire de l'Amicale, D. F.Ottomani, 16, rue Paradis, Marseille.

Les journaux donnant le montant des versements individuels et l'emploi de l'argent vous seront adressés comme par le passé.

Nécrologie

M. François GONNOT

M. François Gonnot, agent technique principal des ponts et chaussées, vient de succomber aux suites de la maladie dont il souffrait depuis longtemps. Il la combattait avec vaillance, espérant que les soins dont il était entouré auraient eu raison d'elle. Il avait dû cesser ses fonctions pendant quelques semaines, puis, satisfait de l'amélioration qui s'était produite, il avait repris son service. L'avait-elle de sa mort, il était à son poste, et rien ne laissait à penser qu'il ne lui restait plus que quelques heures à vivre.

M. Gonnot avait fait toute sa carrière au bureau de Bastia. A une intelligence vive, il joignait une sérieuse instruction et de solides connaissances professionnelles. Remplissant très consciencieusement son fonctionnat, il avait toujours su mériter la confiance de ses chefs et obtenir régulièrement ses promotions. Excellent camarade, il emporte les vifs regrets de tout le personnel.

C'était le plus affectueux des époux, ses neveux l'aimaient à l'égal d'un père. Sa mort a excité les regrets de tous ceux qui le connaissaient.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi ; deux belles couronnes avaient été offertes par la famille et les amis. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Bronzini, Degois, Amiel et Valère Poggi.

Son frère, son beau-père, ses neveux et d'autres parents conduisaient le deuil. Tout le personnel des ponts et chaussées, ayant en tête M. l'ingénieur Yzaren, suivait la famille et le cortège était fermé par la foule des amis et connaissances.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale de Saint Jean Baptiste.

A la sortie de l'église, M. l'ingénieur Yzaren a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

La Mort nous avait déjà ravi deux collègues depuis l'année dernière et c'est encore un membre de notre famille administrative que nous pleurons aujourd'hui.

Gonnot d'nait âgé de 60 ans.

Entré dans le service des Ponts et Chaussées en 1885, il avait toujours été attaché au bureau de l'ingénieur de l'arrondissement de Bastia, où son activité remarquable, son zèle et ses connaissances administratives lui avaient valu la haute estime de ses chefs pour lesquels il était devenu un précieux collaborateur. Il était parvenu au grade d'adjoint technique principal de 1re classe. Sa robuste constitution dont on mal l'aimable devait avoir raison en peu de temps, lui permettait de se livrer avec ardeur à un labeur considérable et il a accompli sa lourde tâche sans répit pendant 30 ans.

Nature modeste et douce, ses relations avec ses collègues, dont plusieurs qui ont vécu près de lui durant sa longue carrière sont groupés, étroits par la douleur, autour de ses serments, étaient empreintes d'une réelle franche cordialité, d'un grand désir de se montrer serviable, qu'ils avaient tous pour lui la plus vive et la plus affectueuse sympathie.

Tel était son attachement à ses fonctions qu'il n'avait pas voulu demander la prolongation d'un congé que son état de santé avait rendu nécessaire, et que ces jours derniers, il se remettait courageusement au travail où la mort l'a surpris.

Que les parents désolés de mon décès et regretté collaborateur reçoivent les condoléances émues que je leur exprime au nom de ses chefs et de tous ses collègues.

Cher Gonnot, adieu.

Nous présentons à MM. Joseph et Hippolyte Gonnot, à Nice et M. Antoine Agostini, à Mme Desbarres et à leur famille, nos bien sincères condoléances.

Petite Gazette

Décès

Notre très distingué confrère M. Audibert, directeur du *Radical* de Marseille, vient d'avoir la grande douleur de perdre son excellente mère, Mme veuve Charles Audibert, qui s'est éteinte dans sa quatre-vingt-sixième année.

Nous prions M. Auguste Audibert et sa famille d'agréer la grande part que nous prenons à leur deuil et leur offrons nos condoléances les plus affectueuses et les plus attristées.

Nouvelles maritimes

M. Arrighi, médecin auxiliaire, en service à Toulon, est nommé médecin de 3e classe auxiliaire ; M. Fosta, pharmacien auxiliaire à Toulon, est nommé pharmacien de 3e classe auxiliaire.

Mouvement administratif

Nous sommes heureux de prélecture : de la Haute-Marne, M. Valentini Paul, avocat à Bastia ; du Doubs, M. Leca, conseiller de préfecture de Vaucluse.

Les victimes du « Karnak »

Parmi les victimes du paquebot « Karnak » des Messageries Maritimes, coulé par un sous-marin ennemi, nous relevons les noms des chauffeurs Cecchini Antoine et Graziani Ange, des soutiers Baldrini Jean et Viacroli Frédéric.

Le lieutenant Maggiotti

Le capitaine Grossi, du 113e de ligne, commandant le 2e compagnie, vient, sur sa demande, d'être provisoirement libéré. Le départ de cet officier est chaleureusement regretté par les nombreux amis qu'il compte dans la garnison.

Il est remplacé, dans son commande

ment, par notre sympathique ami, M. le lieutenant Maggiotti, un glorieux blessé qui nous arrive du front, très aimé et très apprécié de ses hommes.

On ne pouvait mieux faire, en le désignant au commandement de la 25e compagnie.

Avec nos félicitations, nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Nouvelles religieuses

A Sainte-Marie : Fête de Ste Lucie. La 1re messe est à 5 heures, les autres suivent jusqu'à 11 heures, grand'messe à 11 heures. Vêpres à 4 heures, bénédiction et baisement de la Relique à 7 heures.

La neuvaine de Noël commencera samedi prochain, à 7 heures et demie du soir.

Trouvé

Il a été trouvé dans l'église Saint-Charles un portemonnaie.

Le réclamer à M. Airola.

Avis

On désire acheter propriété avec eau, maison d'habitation, près littoral, préférence St-Florent, Ile-Rousse.

Faire offres au bureau du journal.

A louer

Chambre meublée à louer ayant la vue de la montagne et de la mer — Galerie.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE LA CORSE

L'administration militaire aurait besoin de trouver aux environs de Bastia, et pour la durée de la Guerre, un terrain irrigable et d'assez bonne composition pour y organiser des jardins.

Les personnes désireuses de faciliter cette œuvre, qui intéresse la Défense Nationale, sont priées de faire parvenir leurs propositions à M. le Major de la Garnison à Bastia, en indiquant la situation exacte du terrain et son étendue approximative.

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie Vincara, 6, Boulevard du Palais), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc couronne et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *Ajaccio*, 10, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à *Bastia*, du 1er au 13 de chaque mois, 7, Boulevard du Palais.

Communiqué ITALIEN

10 décembre.

Quoique entravée par des chutes abondantes de neige dans la zone montagneuse, l'activité des deux artilleries fut, hier, aussi très intense dans la zone à l'est de Gorizia et sur le Carso.

CADORNA.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

860, jour de la guerre

Paris, le 11 décembre 7 heures.

A l'extrémité sud-est de la Butte-du-Mesnil les Allemands ont fait jouer deux mines. Un combat s'est engagé pour la possession des entonnoirs. Ils sont restés entre nos mains.

Canonnade habituelle sur le reste du front.

ARMÉE D'ORIENT

9 décembre.

Violentes actions réciproques d'artillerie de Monastir au Lac Doiran. De nouveaux postes turcs ont été enlevés par les troupes britanniques au sud de Seres.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

10 décembre 21. h. 30.

En réponse au tir de l'artillerie ennemie contre la région en arrière de notre front de l'Ancre, nous avons violemment bombardé différents points de la zone arrière allemande. Bombardement ennemi intermittent au sud de l'Ancre.

Différents détachements ont été dispersés par nous à l'est de Serre et aux abords du bois de Gommecourt.

Grande activité réciproque de l'artillerie et des mortiers de tranchées dans tout le saillant d'Ypres et les secteurs de Loos et d'Bullluch.

Paris, le 11 décembre, 15 heures.

Canonnade intermittente au sud de la Somme.

Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION

Dans la journée du 10 2 avions allemands ont été abattus par nos pilotes sur le front de Verdun. Un d'eux est tombé en flammes près de Brabant, sur Meuse. Un autre s'est écrasé sur le sol vers Herneville. Dans la même journée nos aviateurs ont livré sur le front de Champagne plusieurs combats au cours desquels le sergent pilote Sauvage a abattu son 7e appareil allemand qui est tombé en flammes au sud de Monthois. Un deuxième avion ennemi a été abattu à la lisière du bois d'Aury.

Dans la nuit du 10 au 11 décembre nos avions de bombardement ont lancé de nombreux obus sur les dépôts de munitions ennemis de la région au nord de Verdun. Plusieurs incendies et de fortes explosions ont été constatés. *Les cantonnements ennemis de Romagnes sous Rescotte ont été* également bombardés.

MARSEILLE

ARRIVÉE DE PAQUEBOTS

Marseille, 11 décembre.

Les paquebots *Eugénie*. *Antonin* sont arrivés à Marseille.

En Angleterre

LE PROGRAMME du NOUVEAU CABINET

Paris, 11 décembre.

Le nouveau Cabinet Anglais se présentera demain devant le Parlement avec le programme suivant :

1° Combattre le péril sous-marin au moyen de vaisseaux marchands armés.

2° Préparer l'offensive pour le printemps prochain.

3° Mobiliser la population civile de seize à soixante ans.

4° Rendre le blocus rigoureusement efficatif.

5° Rationner la population civile au moyen de cartes.

6° Augmenter la production alimentaire nationale.

7° Interdire toute espèce de travail ne se rapportant pas à la guerre.

8° Renforcer le blocus des objets de luxe venant de l'étranger en Grande-Bretagne.

9° Instituer des jours sans viande.

IMPORTANT CONSEIL DE GUERRE BOCHE

Paris, 11 décembre.

On attache dans les milieux politiques viennois une importance capitale à l'entrevue qui a eu lieu hier au grand quartier général allemand entre l'empereur Guillaume, l'empereur Charles, Hindenburg, Ludendorff, l'archiduc Frédéric et le général de Hoetzendorff.

Le bruit court avec persistance que Charles d'Autriche serait intervenu auprès de Guillaume pour que celui-ci envoie des renforts.

LES PARTIS CORSES du *Suffren*

Paris, 11 décembre.

Parmi les officiers qui ont péri avec le *Suffren*, nous avons à déplorer la perte du lieutenant de vaisseau Henri Truc et du médecin de 1re classe Taddei Torelle.

Explosion d'une usine de MUNITIONS BOCHE

Paris, 11 décembre.

Une fabrique de munitions a fait explosion à Feuerbach près de Stuttgart.

L'usine et les maisons environnantes ont sauté.

Il y a un grand nombre de morts et de blessés.

Les Sanitaires prisonniers EN BULGARIE

Paris, 11 décembre.

M. Léon Pasqual, député, avait appelé l'attention du président du Conseil sur la situation du personnel du corps sanitaire, prisonnier en Bulgarie.

M. Briand vient de l'informer que son département se préoccupe, d'accord avec le ministre de la guerre, de proposer au gouvernement bulgare la conclusion d'un accord concernant le rapatriement réciproque des sanitaires.

Avant de transmettre à ce gouvernement cette proposition, M. Briand a prié le Ministre de la Guerre de vouloir bien lui faire établir et lui communiquer une liste des membres du personnel sanitaire français prisonniers en Bulgarie.

LA RÉORGANISATION du HAUT COMMANDEMENT

Paris, 11 décembre

A la suite du vote de la Chambre sur la nécessité de réorganiser le haut commandement, M. Briand s'est mis à l'œuvre en vue de réaliser l'engagement pris en comité secret. Les premières démarches qu'il a faites dans ce but permettent d'espérer qu'il arrivera dans les quarante-huit heures, à composer un conseil de défense nationale dans le genre de celui que vient de constituer Lloyd George en Angleterre et qui serait un ministère réduit à cinq membres pendant la durée de la guerre : Affaires étrangères, Finances, Guerre, Marine, Intérieur.

On sait que, pour éviter les pertes de temps causées par les délibération d'un cabinet composé de tant de membres qu'il est à lui seul une petite assemblée, le cabinet anglais s'est réduit à quatre membres pour toutes les questions qui touchent à la guerre.

EN GRECE

Situation toujours critique

Paris, 11 décembre.

Les dernières nouvelles parvenues d'Athènes représentent la situation comme étant toujours confuse et critique pour les Vénizélistes.

Les rues sont toujours parcourues par des patrouilles dont la surveillance semble uniquement dirigée contre les familles suspectes de sympathie pour l'Entente.

La mobilisation continue.

On est sans nouvelles de ce qui se passe dans l'intérieur.

Au Pirée la flotte Alliés monte toujours la garde prête à toute éventualité.

Constantin et les Centraux

Malgré sa maladie, Constantin se tient en constante communication radiotélégraphique avec Berlin et Sofia.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Présidence de M. RENOULT,
Vice-Président

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté.

Les Douzièmes provisoires

La Chambre continue la discussion des douzièmes provisoires.

M. le Président donne la parole à M. Blanc, député de Vaucluse qui la cède à M. Brizon, un des pèlerins de Kienthal.

Le camarade des Bouches monte à la tribune et dit qu'il y a en Europe des millions de morts et que l'on a jeté des centaines de milliards dans le gouffre ; voilà ajouta-t-il le résultat décisif de la guerre infernale.

On nous demande encore des milliards et des hommes parce que le gouvernement a signé un traité secret donnant aux Russes le Bosphore et Constantinople.

M. d'Aubigny

lui répond de son banc : Vous savez bien que vous ne dites pas la vérité.

M. Brizon

continue en disant que la France est asservie depuis la victoire de la Marne, celle de l'Yser et de Verdun et que notre territoire est hors de cause ; c'est pourquoi je crie : Vive la France et à bas la guerre.

M. Bouge

s'écrie : c'est une trahison organisée!

Protestations

Les paroles de M. Brizon avaient provoqué dans l'assemblée les plus violentes protestations et le président demande à l'orateur de ne pas sortir de la question, c'est-à-dire sur la demande de crédits.

M. Brizon

persiste à dire que la guerre peut durer vingt ou trente ans.

(Violentes exclamations, tumulte indescriptible, tous les députés sont debout, ils s'invectivent.

L'amiral Bienaimé

ayant dit à M. Brizon d'avoir pitié de la France.

M. Brizon

lui répond : je l'aime autant que vous, peut-être plus que vous.

M. Prat

député de Seine-et-Oise, dit à ses collègues : Vous déshonorez le Parlement si vous écoutez M. Brizon : il nous déshonore.

Suspension de la séance

Le Président se couvre, la séance est suspendue, il est 4 heures.

Reprise de la séance

La séance est reprise à 4 h. 10.

BRIZON EXPULSÉ

M. le Président consulte la Chambre sur l'application de la censure avec exclusion temporaire : c'est alors que M. Brizon déclare n'avoir pas voulu insulter la Chambre, mais seulement répondre à ceux qui lui ont adressé des injures graves, surtout à celui qui m'a injurié au moment où j'exposais mes idées à sang-froid ; je lui ai jeté mon verre d'eau à la figure et si j'avais eu mon revolver.....

(Violentes exclamations) la Chambre consultée décide d'appliquer à M. Brizon la peine de la Censure avec exclusion temporaire.

Le calme rétabli M. Ribot déclare qu'il faut aider le pays à garder son admirable sang-froid au milieu d'une campagne odieuse poursuivie jusque dans nos campagnes et dont on connaît le but anti français.

Résultats de l'Emprunt

Le Ministre des Finances annonce ensuite les résultats de l'emprunt dont le montant des sommes versées s'élèvent à Onze milliards 508 millions. Le numéraire figure pour 5 milliards 503 millions.

Le ministre réclame des crédits et envisage ensuite la création de nouveaux monopoles.

Il termine en priant la Chambre de voter les crédits

AVIS DE DÉCÈS

Mme Benoît Gandolfi, née Agostini ; M. Joseph Gandolfi, mobilisé, au front ; Mme et M. Sauveur Gandolfi, mécanicien à la Cie C. F. D., et leurs enfants ; Mme et M. Raphaël Gandolfi, chauffeur, et leurs enfants ; Mme et M. Antoine Gandolfi, mécanicien d'automobiles ; M. Raphaël Vanni, rentier ; Mme veuve Gandolfi, née Marietti, et sa famille ; Mme et M. Louis Agostini ;

Les familles Horz, Guigou, Arrighi de Marseille, Gandolfi, Costa, Agostini, Lavaggi, Marcioni, Ceccaldi et Stra ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. François Gandolfi

Mécanicien à la Cie C. F. D.

leur père, frère, grand-père, oncle, cousin germain, cousin et allié, décédé à Bastia, à l'âge de 51 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, 7, rue Saint-Joseph.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant : Ernest Ramon.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — N° 49 — MERCREDI 13 DÉCEMBRE 1916

00508

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

5 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
Madame J.-B. OLLAGNIER, Directrice.

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 1 fr. la ligne — 2e page, 0,50 — 3e page, 0,25 — 4e page, diverses 0,10. Judic. 0,25

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	22 »	12 »	7 »	
Etranger	30 »	16 »	9 »	On ne répond pas des manuscrits déposés

HOMMAGE
A M. LE COMTE S. GREGORJ

Comte, dont le beau nom resplendit et rayonne,
Par les belles vertus, l'inlassable bonté,
Par cette noble main qui, toujours, s'ouvre et donne
Par ce cœur imprégné de Sainte Charité,

Toi dont le clair regard, vrai reflet de ton âme,
Est un rayon de joie pour le déshérité,
Toi qui sais t'embraser de cette douce flamme,
Projetée par l'amour, la générosité,

Faisant taire aujourd'hui ta grande modestie,
Reçois avec fierté l'hommage qui t'est dû
Par des cœurs éblouis de la grande vertu

Auréolant ton front au déclin de ta vie
De ce rayon d'amour, éclatant, lumineux,
Qui ne nimba jamais qu'un front de bienheureux.

Ch. de T.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

NOTES DIVERSES
sur
L'ÉGLISE DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE BASTIA

Installation des bancs dans l'église de Saint Jean-Baptiste
(Suite)

La taxe imposée pour la concession de chaque banc était de soixante-deux francs. Cette taxe fut assez régulièrement payée au commencement, mais peu à peu, les concessionnaires, surtout pendant les années de la Révolution, *oublièrent* d'acquitter les droits exigés. On comprend que dans ces conditions les places restées libres furent vite occupées. Les bancs se multiplièrent et l'on dut bientôt reconnaître qu'il y en avait trop. En effet, la classe populaire, trouvant que la place qui *lui restait était insuffisante*, témoignait tout haut son mécontentement. De là, des altercations trop fréquentes, déplacées dans une église. De plus, la fantaisie s'était introduite dans la construction des nouveaux bancs, dont la forme recherchée semblait mal avec la simplicité des anciens.

En 1607, le prévôt Bojetta et les marguilliers de la paroisse récemment nommés par le prélat du Golo, Pietri, se mirent d'accord pour obtenir un remède à ces abus. Ils s'adressèrent à l'évêque du diocèse la supplique suivante :

Supplica del Signor Proposto e Procuratori della chiesa di S Giovanni, all'illustrissimo e Reverendissimo Mons Luigi Sebastiani Parte, vescovo d'Ajaccio. Isola dell'Elba, Capraia e Piombino.

Monsignore,

Sapendo noi essere stata l'antedetta Cerato di S. Gio Battista di Bastia, sottomessa al signori Procuratori di detta Parrocchia, nuovamente eletti dal sig. Prefetto del Dipartimento del Golo, cioè che nelle passate vicende, essendo stata posta in contesta chiesa da Particolari molti, e Parochi, la maggiore parte di questi non han contribuito la solita tassa alla Chiesa.

Che la moltiplicità di tante Parochie ora giunta spesso spesso dalle alterazioni nel Popolo.

Piacchi partecipato a Vostra Signoria Illustrissima e Reverendissima voler ordinare che ciascun Particolare di quelli contribuisca quel che deve per tale oggetto ; che la arrendere chi vorrà porre Parochie in chiesa, debba contribuire maggior tassa dell'antecedente a profitto di detta Parrocchia, ridotta al presente a non avere alcun reddito ; e spendonze la grazia, le faccio una riverenza.

Dalli Supplicanti.

L'évêque répondit en quelques mots que le prévôt et les marguilliers n'avaient qu'à faire valoir leurs droits et défendit de plaider, à l'avenir, qu'une banc dans l'église sans son autorisation (1). Cette intervention, un peu molle, il faut le reconnaître, serait probablement restée sans effet, si l'autorité civile n'eût pris l'affaire en main. Le Conseil municipal de Bastia rédigea un tarif pour les bancs des deux églises Sainte-Marie et Saint-Jean, le fit approuver par l'évêque et par le préfet et en prescrivit l'observation. En voici la teneur :

Tariffa per i Banchi nelle chiese di Santa Maria e San Giovanni della città di Bastia in esecuzione dell'arrestato del Governo del 18 maggio 1806.

Art. 1. — Tutti i proprietarj dei Banchi esistenti nelle chiese parrocchiali di questa città che hanno giustificato e possono giustificare con titoli autentici il diritto di tenerli, saranno esenti d'alcun pagamento per li posti che loro saranno stati legalmente designati.

Art. 2. — Tutti gli altri Particolari che hanno dei Banchi introdotti abusivamente e senza titolo legittimo, saranno tenuti di pagare franchi settanta due per ogni Banco, qualora dal Procuratori rispettivi sia ricconosciuto esservi un locale da potersi *fissare definitivamente per i medesimi* senza dare incommodo al passo necessario e conveniente che deve lasciarsi per il servizio del culto.

Art. 3. — Se oltre i Banchi mentovati negli articoli precedenti, ci fossero degli altri posti a potersi accordare, i Procuratori ne daranno il permesso, previo lo aborso del diritto fissato nell'articolo secondo.

Art. 4. — Tutti i Banchi tanto esistenti quanto quelli che possono esistere saranno uniformi, cioè luoghi palmi otto, alti palmi quattro e mezzo, e larghi palmi tre, compreso il piede e senza che siano coperti nel di dietro del mezzo in giù.

Art. 5. — Alcun Banco non potrà restare chiuso ad eccezione di grande solennità e di predica.

Vu et approuvé par l'Evêque de diocèse d'Ajaccio
Vu et approuvé par le Préfet du département du Golo.
Bastia, le 10 mai 1808.

Signé : S. PIETRI.

Certifié. Le Secrétaire général du département du Golo,
Signé : L. STEFANINI.

Pour copie conforme :
BENEDETTI, Sre.

Du 1808 à 1810, les places jusque-là vacantes, paraissent avoir été occupées assez rapidement. Les marguilliers dressèrent au commencement de 1810, un nouvel état des bancs et le communiquèrent au maire Vanucci. Celui-ci prit alors un nouvel arrêté qui complétait les articles du tarif rapporté plus haut. Cet arrêté est du 16 février 1810.

« Le Maire de la ville de Bastia,

» Vu l'arrêté du gouvernement en date du 12 mai 1806, ainsi que le tarif du 19 mai 1808, approuvé par M. l'Evêque et M. le Préfet de ce département,

» Arrête :

» Les Etats nominatifs des Particuliers ayant droit soit en vertu de leurs titres anciens, soit au vertu des titres 2 et 3 du Tarif précité, d'avoir des Bancs dans les deux paroisses de cette ville, déposés au secrétariat de cette mairie par les respectifs marguilliers des dites paroisses, seront exécutés suivant leur forme et teneur.

» Il est défendu à toute personne de rien innover ou porter aucun changement aux Bancs placés et disposés d'après le plan et l'état qu'ils en ont dressé et déposé comme ci-dessus sous peine de confiscation du Banc indûment placé et de toutes autres peines portées par la Loi.

» Tous les propriétaires dont les titres ont été reconnus valables ou qui ont acquis le droit d'avoir des Bancs en vertu du Tarif susdit du 10 mai 1808, sont tenus de leur donner la forme et la dimension portée dans les articles second et troisième, ainsi que de satisfaire aux engagements pris envers les marguilliers dans le délai d'un mois. Faute de ce faire, les places qui leur ont été accordées resteront disponibles en faveur d'autres Particuliers.

» Les marguilliers sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

» Fait à la mairie de Bastia, le 17 février 1810.

» Signé : VANUCCI. »

Les bancs furent supprimés et remplacés par des chaises vers l'année 1835. Plusieurs de ces bancs se trouvent actuellement dans les sacristies des églises de la Conception et de Saint Charles.

Abbé LETTERON.

(A suivre).

(1) DECRETO DI MONSIGNOR VESCOVO.

Porta, 20 agosto 1807. Vista e considerata la soprascritta memoria, diciamo primieramente che i preti signori Cerato e Procuratori facciano valere la facoltà che loro compete per costringere al pagamento legittimamente tassato per decreto o per consuetudine coloro che avranno posto delle Panche nella detta chiesa senza aver fatto il detto pagamento. Diciamo ancora ed ordiniamo che non sarà lecito ad alcuno in avvenire di porre nella detta chiesa altre Panche senza qual sempre premesso senza espresso nostro permesso. Che tanto...

L. S. P., Vescovo d'Ajaccio.
M. CASABIANCA, Cancelliere segretario.

La Situation Agricole

Le ministre de l'agriculture publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans le département de la Corse, à la date du 1er décembre 1916 :

« La température douce de la première quinzaine de novembre a permis de pousser les labours assez activement et de commencer les ensemencements de céréales d'automne. La levée des premiers semis s'est effectuée dans bonnes conditions. Mais les pluies excessives qui ont eu lieu vers le 20 ont entravé l'exécution de ces travaux. Elles ont, en outre, occasionné de nombreux ravinements, provoqué la démolition de murs de soutènement, colmaté et lacuné les parties basses.

» Les prairies et les pâturages ont bénéficié de la température favorable et fournissent aux troupeaux une alimentation abondante, par rapport à la saison. La récolte des châtaignes s'est continuée pendant tout le mois aussi activement que possible. Elle touche à sa fin dans la plupart des communes. »

Décoration anglaise

L'adjudant *Marchioni Raymond*, du 143e d'infanterie, a reçu, le 9 novembre 1916, de la main de Prince de Connaught, au nom du roi Georges d'Angleterre, *la Croix des Services distingués* avec la mention suivante :

« Bon officier énergique, intelligent et dévoué. Sur le front depuis le début de la campagne. A toujours fait preuve du plus grand dévouement et de la plus grande activité. »

Nous adressons nos meilleures félicitations au jeune adjudant ainsi qu'à la famille Marchioni de Vezzani.

Comité du 3 0/0
DE LA CIRCONSCRIPTION DE CORTE

Versements d'octobre

Canton de Calacuccia : M. Leciani, de Sidoni.

Canton de Corte : MM. Giraldi, de Corte ; Simonpietri, ancien instituteur à Corte.

Canton de Ghisoni : Mme Massarini, Mlle Massarini, M. Massarini de Poggio di Nazza, Mme Peraldi, Mlle Peraldi, MM. Giacomoni, Costantini, de Ghisoni, Mlles Santoni, de Cavo, Alberti, de Guigacolo.

Canton de Moita : Mlles Ciampetti, Sorbonchi, M. Leoncini, de Moita, Mlles Malfanetti, de Zuiana, Casoli, de Pastricciola (Alesia). Federici, de Castiglionda (Alesia).

Canton d'Omessa : Néant.

Canton de Piedicorte-di-Gaggio : MM. Leoncini, de Piedicorte, Costantini, de Pancherconde.

Canton de Piedicroce : Mme Valentini, de Patrizi, Paoletti, de Navarro, Antonelli de Monacia d'Orezza, Colombani, de Piedicroce, Turra, de Carpineto, Raggioli, de Poggio-d'Orezza, M. Piancentini, de Piedicroce.

Canton de Pietra-di-Verde : néant.

Canton de Prunelli di Fiumorbo : Mme Tibery, M. Marty, de Ventiseri, Mlle Portalettini, de San Gavino.

Canton de Saint-Laurent : Mme Angeli, d'Erone, M. Marini, de Saint-Laurent.

Canton de Serraano : M. Romanetti, de Rebbia.

Canton de Vescovato : Néant.

Canton de Vezzani : Mme Giacobetti, d'Antiani ; Commune de Canari : Mlle Marcantetti.

Total	216.95
En caisse	427,40
Total	644.35
Dépense : Serbes	50.25
Collègues mobilisés sans traitement	145.85
Total	196,10
Reste en caisse :	448 fr. 25

Le 1 0/0 sera versé à la Fédération des Amicales tous les trimestres.

Le Trésorier,
LUCCONI.

Chambre de Commerce
DE BASTIA

AVIS

Le public est prévenu qu'à partir d'aujourd'hui mercredi, 13 courant, un guichet spécial sera ouvert à la Succursale de la Banque de France pour l'échange des coupures de 1 fr. et de 0.50 faisant partie de l'émission de la Chambre de Commerce.

Les billets hors d'usage seront remplacés par des billets neufs.

SUR LA NUQUE
SCÈNE UNIQUE
(Suite et fin)

Une voix puissante qui se fait partout entendre, et qui, pour cette raison, ne devrait jamais se mettre à l'unisson, si on tient à la confiance, c'est la voix de la presse ; les articles de journaux ne sont ni pessimistes, ni optimistes à l'excès ; et à l'instar d'antrefois, tel Racine, désireux à défaut d'hommes, les événements tels qu'ils sont. Parler de la corvée détestée, c'est signaler les erreurs, et faire songer à leur réparation : on a bien reconnu que l'on manquait de grosse artillerie et de munitions ; le tir plus longtemps aurait été chiche et désespérant ; on s'est mis à en fabriquer depuis bientôt deux ans, nous avons aujourd'hui l'outillage nécessaire pour lutter et pour vaincre ; reconnaissons néanmoins que le temps perdu ne peut être rapidement rattrapé. On doit encore se tenir en garde contre les nouvelles tendancieuses ou simplement fausses, dont l'influence sera nulle au point de vue de l'issue de la guerre, et grave de conséquences sur la mélasse qu'elles éveilleront dans l'avenir. Le journal qui voudra faire ce rêve aille et aura du goût moyen de propagation dont il dispose, prendra la note exprès d'un de ses grands confrères parisiens, qui disait en substance, sans qu'une censure à vue étroite l'en empêche : Lorsque nous apprenons il y a un an, que les Allemands ne mangeaient plus que du pain kk, et que ce pain mangeait leur était mauvais, ce fut de délire dans le pays ; on se disait l'ennemi à bout de ressources. Puis vint l'annonce de fameux brocus. L'avidité de toute communication nous l'a donné ; les gens des Etats-Unis, après chaque torpillage, à tout coin,

ils a fils répondre, en faisant connaître, que le blocus n'était que du bluff, que grâce à la compréhension de certains neutres, l'Allemagne avait ses provisions, qu'on ne se moquait plus du petit kk, et qu'à chaque note de l'Amérique, il y était répondu par un nouveau torpillage. Cette façon de produire la vérité sans trop, sur le moyen rationnel de délivrer l'esprit de l'humanité où le plongent toutes les nouvelles contradictoires. Le noble rôle de la presse est d'arrêter ce frottement, de contribuer à mettre quelques grains de plomb dans les cervelles trop légères, et de mont er enfin les choses d'après les réalités et non d'après nos fictions. Et alors, si la presse a compris l'obligation de ne pas bluffer, combien est-on ridicule de vouloir bluffer devant un petit groupe de personnes. Depuis la jour de la mobilisation, on a souvent répété cet apophtegme : « La tempe n'est plus aux paroles, il est aux actes » c'est donc aux soldats d'agir comme ils n'ont jamais cessé de le faire, et à nous, de nous taire, comme nous ne l'avons pas suffisamment fait jusqu'ici. — A ce moment, le soldat retour de front, dont la permission est expirée, se lève, p. p. d.; serrement de mains, effusions chaleureuses, et malgré les dernières recommandations qu'on vient de lire, on entend : Bon courage ! la victoire est à nous ! on les grignote ! pas de vivres ! on les aura ! etc., etc.. Agacé de ces sornettes, sceptique sur le compte de la prompte réalisation de ces augures, regardant les jeunes exemptés, qui agitent leurs chapeaux d'un œil dédaigneux et ricaneur, le soldat ourne brusquement les talons, et jette à la face de tous ce mot unique : Zut !

Pour reproduction conforme :
CUSTA-MARINI.

La question du Pain

Les patrons boulangers de Bastia traversent une crise très grave, crise qui menace d'avoir les plus fâcheuses répercussions. En voici la cause : *Les agotiers ne peuvent assurer la consommation normale des jours* A les entendre, cette pénurie serait due à la rareté de la main d'œuvre.. Non contents d'avoir augmenté le prix des fagots, ils ont par raison inverse diminué leur volume. Ainsi les rares fagots livrés actuellement à nos boulangers laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la quantité et de... la qualité ! On leur donne non pas du mi-su bois rec, mais un assemblage hétéroclite de brindilles vertes et inflammables Qu'on en juge : S'il laissait autrefois quatre fagots pour chauffer un four, il en faut aujourd hui, et Dieu sait comment on y parvient. .

Les boulangers se heurtent à d'autres difficultés très sérieuses ; elles méritent d'être signalées. On n'a pas, en effet, maintenu à Bastia, comme cela se pratique ailleurs, des ouvriers boulangers en sursi- d'appel ; les patrons sont obligés de recourir aux apprentis, gamins peu solides, dont le rendement de travail est insuffisant. La panification ne peut donc se faire convenablement.

Nous le répétons : Les boulangers se voient écrasés par des frais supplémentaires, et pour comble d'infortune, menacés d'une pénurie complète de fagots.

En présence d'une situation intolérable qui ne leur permet que très difficilement de pourvoir aux besoins de la ville, plusieurs patrons boulangers seront bientôt obligés de cesser la fabrication du pain... La question est là !

Nous voulons espérer que la municipalité de Bastia prendra dans le plus bref délai les mesures qui s'imposent. Il faut qu'elle invite les fagotiers à fournir les fagots nécessaires, et qu'elle réquisitionne au besoin les sans-travail afin d'en assurer continuellement la livraison immédiate

A cette condition seulement, les boulangers pourront vous donner notre pain quotidien.

XX.

Tableau d'Honneur

Citations

Les trois frères Cristiani dont la mère assiste recevoir des douanes à la Rousse, ont été l'objet des citations suivantes :

« Le lieutenant *Cristiani Henri*, du régiment de tirailleurs marocains, a été cité à l'ordre du régiment :

« Atteint d'une blessure mortelle à la tête de sa section, qui subissait un violent bombardement, a donné à ses hommes le plus bel exemple de courage, d'énergie, d'endurance, cédant du premier grade, aussi veillant que consciencieux »

Le lieutenant *Cristiani Eugène*, du 2e rég. d'infanterie, a été cité à l'ordre de l'armée :

« Commandant de compagnie de mitrailleuses des plus brillants, a contribué, le 8 septembre, par une manœuvre habile et audacieuse, à l'enlèvement d'un centre de résistance du champ de bataille où il offrit ers et 80 Allemands ont été faits prisonniers » Déjà titulaire de la croix de guerre,

Le caporal Cristiani Ange Marie, du 105e d'infanterie, a été cité à l'ordre du régiment :

« A fait preuve de courage et d'intrépidité en suivant, l'a tête de son escouade et un cri de « Vive la France », une tranchée ennemie.

Est tombé grièvement blessé au pénétrant dans une deuxième tranchée. »

Nous sommes heureux de rendre hommage à la mémoire glorieuse du lieutenant Cristiani Henri et félicitons chaleureusement ses deux frères ainsi que les parents qui peuvent être fiers de leurs enfants.

M. *Marcantonchino Toussaint*, chef de bataillon au 30e d'infanterie, a été cité à l'ordre de l'armée :

« Officier supérieur ainsi énergique que brave. Le 10 octobre 1916, après s'être employé avec un zèle et une activité audacieux de tout éloge à assurer la préparation de l'attaque, a conduit brillamment son bataillon sur ses positions ennemies, malgré une situation très difficile, infligeant de lo sévères à l'ennemi »

Notons que cette citation est la 5e, — dont trois à l'ordre de l'armée — obtenue par notre vaillant compatriote. Honneur à ce brave et ses fois encore nos vives félicitations.

Ferrandini Jean, soldat de 1re classe, au 8e colonial, a été cité à l'ordre du régiment :

« Très courageux et plein d'entrain Belle conduite aux combats de juillet 1916. »

Toutes nos félicitations.

CHOSES ET AUTRES

A la Chambre on en entend de belles.

L'autre jour, à propos des explications données par les députés sur l'ordre de jour de confiance, M. Noulens, ancien ministre, est monté à la tribune pour déclarer que dans l'intérêt de l'union sacrée, le groupe radical socialiste laissait à ses membres leur liberté d'action. Cela veut dire, qu'en dehors de cette union, les députés de groupe, doit fait partie M. Noulens, sont masqués.

C'est bien la peine d'être représentant du peuple, si on ne peut jouir de sa liberté d'action.

La semaine dernière, un Monsieur se vantait devant deux ou trois personnes, qu'il n'avait jamais acheté un journal à Bastia, et que les communiqués affichés sur les murs lui suffisaient ; mais voilà que ce monsieur se détache du groupe, pour me reprocher de ne pas mener nos campagnes contre le service d'hygiène, alors que dans certains endroits de la ville, les égouts de vidange sont ouverts, et que des mauvaises odeurs se répandent partout.

Naturellement, je lui ai demandé comment pouvait il savoir que je n'ai rien écrit contre le service d'hygiène, puisqu'il ne lit jamais de journaux.

Un citoyen de mon centre est exaspéré de voir que les bergers ne veulent pas payer les pâturages aux propriétaires, tandis qu'ils ont le droit de vendre à ces derniers le fromage frais, à fr. le kilo.

Evidemment, il faut faire au toutes observations, il est certain que les camarades de Sixte Quint abusent trop de bien d'autrui mais à qui la faute, sinon aux propriétaires eux mêmes, dont les intérêts politiques dominent les intérêts particuliers.

Le jour où les bergers n'auront plus aucune influence politique dans leurs villages, ils se verront forcés de respecter la propriété.

Pour ouvrir une route carrossable, nécessaire à l'exploitation des terrains forestiers de Bravone, il faut neuf mille francs ; juste le montant de l'ancienne indemnité parlementaire, et c'est pour ça qu'on ne fera pas la route, car personne, pas même l'Etat sont intéressés à ce que les terrains soient cultivés.

DON EAN.

Nécrologies

Mme Victorine NICOLAI

Hier, à 4 heure de l'après midi, une nombreuse assistance d'amis et de connaissances ont tenu à accompagner, jusqu'au champ de l'éternel repos, une bonne mère de famille, Mme veuve Nicolai, née Martin, qu'une cruelle mort est venue, trop tôt hélas ! ravir à l'affection de sa famille, à l'âge de cinquante trois ans. La mal a mieux depuis près de six mois ; si les hommes de l'art ni les soins affectueux qui lui ont été prodigués par ses bien aimées filles n'ont pu l'arracher à la mort.

Restée veuve avec une nombreuse famille, Mme Nicolai, tout en se consacrant avec un inlassable dévouement, à l'éducation de ses enfants, continua, avec la collaboration de son infatigable sœur, à diriger son commerce de pâtisserie. Par l'opiniâtreté de son travail et la connaissance des affaires, elle sût donner une bonne renommée à sa maison de fabrication de gâteaux secs qu'elle laisse dans une situation prospère.

Par l'affabilité de son caractère et par ses bonnes manières elle se faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient. Aussi la nouvelle de sa mort a excité de profonds regrets.

Sa pensée, avant de mourir, s'est portée vers son fils aîné, M. Louis Nicolai qui, se trouvant au front n'a pu assister aux derniers moments de sa bien aimée mère et lui donner le suprême adieu.

Deux belles couronnes avaient été offertes par la famille et les parents

Le deuil était conduit par les fils MM. Antoine Nicolai, en convalescence à Bastia, et Jean Nicolai, MM. François et Alexandre Renucci entourés de leurs parents.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

En cette triste circonstance, nous prions Mme veuve Martin, MM. Louis, Antoine et Jean Nicolai, Mlles Carmen, Lydie et Marie Nicolai, Mlle Marie Martin, M. et Mme François Renucci et leurs enfants, de vouloir agréer nos bien sincères condoléances.

M. François GANDOLFI

C'est un des doyens du personnel de la Cie des Chemins de fer départementaux que l'on accompagnait hier à sa dernière demeure : M. le mécanicien François Gandolfi était, en effet, âgé de quatre vingt ans. Il était là depuis de longues années : très réputé mécanicien et serviteur consciencieux, il jouissait de la confiance de ses chefs.

Il avait formé ses enfants et les avait si bien dirigés dans leur métier, qu'ils sont devenus très habiles et si appréciés. L'un se trouve actuellement au front, les autres conduisaient le deuil de leur vénéré père, entourés de leurs parents et de nombreux amis. Le personnel de la Compagnie presque au complet assistait aux obsèques de ce dévoué serviteur et fit de bons cœurs le.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte Marie.

Nous adressons à MM. Joseph, Sauveur, Raphaël et Antoine Gandolfi, aux fami les Gando fi, Venni et Agostini toutes nos condoléances.

Les erreurs de la poste

Il nous est pénible de critiquer en ce moment, ceux qui ont la charge des services publics, mais franchement, les plaintes qui nous parviennent de tous les coins de l'île sont par trop compréhensibles.

Il n'y a pas le jour que nous ne recevions des lettres de nos abonnés se plaignant de ne pas recevoir le journal, alors que d'aut ares s plus grand soin que nous faisons les expéditions sans jamais oublier personne et que le bureau de Bastia reçoit nos paquets en moment voulu pour les départir.

Il faut donc qu'il y ait quelque chose qui craque dans les rouages du service des postes.

Sont-ce les receveurs qui mettent les paquets dans un coin de leur bureau et ne se souviennent plus que ces paquets doivent être distribués ; dans tous les cas, le service est mal fait.

Hier, c'était de Vescovato, aujourd'hui, c'est un abonné d'Omessa ; ce soir c'est de Porto Vecchio qu'on se plaint, demain ce sera de Lingosetta, et après demain de Talloro.

Nos dépositaires jettent un cri d'alarme, à chaque courrier nous avons des réclamations.

C'est réellement ennuyeux.

Il nous répugne de mener une campagne contre des petits fonctionnaires, mais nous ne voyons pas être constamment victime de nos erreurs, nous nous refusons de tarder un ordinaire de Calvi à une gorge inconcevable.

Nous prions, M. le Directeur des Postes, de faire une enquête, afin de se contenter des rapports des receveurs qui, au point de vue humain, il ne se condamnerait pas eux mêmes.

Nous vous en supplions que ce simple avis sans frais suffira pour mettre un terme aux déplorables erreurs que nous signalons.

SE PIONI.

COMME LE MARIN

De même que le marin goudronne son bateau pour qu'il résiste à l'assaut des vagues, de même l'homme soucieux de sa santé goudronne ses poumons avec du **Goudron-Guyot** pour résister aux bronchites, toux, rhumes, catarrhes, etc.

L'usage du Goudron Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules de poumon, en tuant les microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il se rémunère très petit, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *à fortiori* de la toux et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le véritable Goudron-Guyot

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle de véritable Goudron Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : Maison FRERE, 19 rue Jacob, Paris.

Le prix du goudron Guyot : 2 francs le flacon.

Le traitement revient à **10 centimes par jour** — et guérit.

P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiennent ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

CADRAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, sur la demande de Capsules GUYOT, à toute personne qui lui en fait la demande de la part du *Petit Bastiais*.

Petite Gazette

Pensions

Evangéliste Marie Olive veuve Pietri, le mari garde de 1re classe du service pénitentiaire, 33 ans de services, 212 francs.

Bonaldi Jean-Simon, receveur des postes, 41 ans de services, 748 fr.

Acquaviti Baptiste, patron des douanes, 34 ans de services, 1.670 fr.

Bellisti Pierre Jean, brigadier des douanes, 32 ans de services, 1.472 fr.

Fazi Joseph, préposé des douanes, 28 ans de services, 929 fr.

Reggiacci Jean-Joseph, préposé des douanes, 30 ans de services, 1 086 fr.

Tomasini Joseph-Antoine, préposé des douanes, 27 ans de services, 970 fr.

Nouvelles religieuses

Ce Samedi Marie : Fête de Ste Lucie. La 1re messe est à 5 heures, les autres suivent jusqu'à 11 heures, grand'messe à 11 heures, Vêpres à 4 heures, bénédiction et baisement de la Reliques à 5 heures.

Le neuvaine de Noël commencera samedi prochain, à 7 heures et demie du soir.

Avis

On désire acheter propriété avec eau, maison d'habitation, près littoral, préférence St-Florent, Ile-Rousse.

Faire offres au bureau du journal.

Mairie de Bastia

Nous Maire de la Ville de Bastia,

Vu la loi du 19 22 juillet 1791,

Vu l'article 97 de la loi du 27 juillet 1884,

Vu le prix des viandes de boucherie de la place de Bastia ,

Vu l'avis du Conseil Municipal de Bastia,

Vu les fluctuations constatées depuis quelque temps dans le prix de la viande de boucherie,

attendu qu'il importe d'établir ces prix d'une manière uniforme,

ARRÊTONS :

Art. 1er. — A partir de la publication du présent arrêté et jusqu'à nouvel arrêté le prix des viandes de bœuf est fixé ainsi qu'il suit :

Deuxième qualité comprenant : poitrine, collier, jarret, flanc, 2 fr. le kilo.

Première qualité dite pour pot au feu, comprenant : côtes couvertes, côtes découvertes, avec adjonction de bas morceaux (gîuste). 2 fr. 40 le kilo.

Première qualité, dite pot au feu, comprenant : côtes, aloyau, pot au feu de 1re qualité, sans adjonction de bas morceaux. 3 fr le kilo.

Viande sans os, bifteck, colotte, romsteck, etc., 4 fr. le kilo.

Filet, 4,50 le kilo.

Art. 2. — M le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bastia, le 7 décembre 1916.

Le Maire.
S.-B. de CARAFFA.

Communiqué ITALIEN

11 décembre,

Sur le front Trentino le mauvais temps persistant limita aussi, hier, l'activité des artilleries.

Sur le Carso, la nuit du 10, un détachement ennemi attaqua, par surprise, un de nos retranchements dans le secteur Boscomalo (Hudlog), il fut promptement repoussé.

Dans la journée d'hier, l'artillerie adverse fut plus active contre nos lignes de la hauteur de la côte 144 à la mer. Dans la nuit, pendant qu'un détachement ennemi essayait une action diversive vers les côtes 208 et 144, d'autres détachements attaquèrent nos positions dans le secteur Adria, ils furent repoussés avec des pertes sensibles et laissèrent en nos mains quelques prisonniers.

CADORNA.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

00509

861e jour de la guerre

Paris, le 12 décembre 7 heures.

Au cours de la journée luttes d'artillerie violentes dans la région de la Ville au Bois (nord-ouest de Reims) et dans le secteur de Douaumont.

Un coup de main exécuté sur nous sur les tranchées adverses au Bois Leprêtre (ouest de Pont-à-Mousson) a donné de bons résultats.

Rien à signaler sur le reste du front.

ARMÉE D'ORIENT

10 décembre.

Au cours de la journée du 10 décembre les attaques des troupes alliées dans le secteur au nord de Monastir ont été gênées par le mauvais temps. Les germano bulgares ont opposé une résistance acharnée. La lutte a été particulièrement vive au nord de la Côte 1050 où une hauteur attaquée par les Russes a passé de mains en mains. Vers le Village de Viaklar les Français ont progressé d'environ 800 mètres

Sur le reste du front la pluie et le brouillard ont suspendu les opérations.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

12 décembre 22 h. 20.

Des coups de main heureusement exécutés la nuit dernière à l'est de Neuville St Vaast et au sud-est d'Armentières ont permis de détruire des emplacements de mitrailleuses et de ramener un certain nombre de prisonniers.

L'ennemi a tenté sans succès un raid à l'est de la Coutellerie. Des groupes de travailleurs ont été dispersés par notre feu vers Fouquissart et Bielltje. Activité réciproque au cours des dernières 24 heures de l'artillerie et des mortiers de tranchées dans les secteurs de Loos, d'Arras et d'Ypres ainsi que dans la région au nord de l'Ancre

Au sud de l'Ancre l'ennemi a bombardé la ferme du Mouquet et l'extrême droite de nos lignes.

Paris, le 12 décembre. 15 heures.

Dans la région du nord de Lassigny, hier, au fin de journée, après un vif bombardement, les Allemands ont attaqué nos tranchées à la lisière est du bois des Loges. Nos tirs de barrage ont disloqué l'attaque. Quelques fractions ennemies qui avaient pris pied dans nos éléments avancés en ont été chassées après un combat à la grenade. Notre ligne a été entièrement rétablie.

Canonnade sur la rive droite du Vardar. Nous avons enlevé cinq petits postes bulgares au sud de la rivière Ljumnica. Dans toute la région au nord de Monastir la neige a arrêté les opérations. La lutte d'artillerie se poursuit violente de part et d'autre. Un avion ennemi a été abattu sur le front de la Somme. Notre aviation a bombardé les cantonnements ennemis de la région de Doiran et de la vallée du Vardar.

MARSEILLE

ARRIVÉE DE PAQUEBOTS

Marseille, 12 décembre.

Les paquebots *Rhône, Bisbra, Jeanne d'Arc, Chaouia Sidi-Brahim* sont arrivés à Marseille.

Paris

LE NOUVEAU CABINET

Paris, 12 décembre.

On considère le ministère comme constitué.

Les noms des membres du Gouvernement paraîtront demain matin à l'*Officiel*.

Le cabinet tout entier se présentera devant la Chambre.

M. Briand a prévenu les journalistes qu'il les recevra à huit heures pour leur communiquer les noms de ses collaborateurs.

Concentration de forces à Anvers

Paris, 12 décembre.

On signale la concentration de forces allemandes considérable à Anvers.

LES OPÉRATIONS ROUMAINES

Paris, 12 décembre.

A l'ouest et au sud de Velopotny, les Russo-Roumains ont attaqué l'ennemi et l'ont délogé de deux hauteurs en faisant 500 prisonniers et en capturant du matériel.

Sur la rivière Tchebouich l'avance de nos Alliés continue.

Dans les vallées de Trotus, de Sulta et de Goubosiano, l'avance russe continue.

LES ROUMAINS RÉSISTERONT

Paris, 12 décembre.

Les dernières nouvelles laissent supposer que les Roumains ont pris leurs positions sur la Jalonita où ils résisteront énergiquement.

LES FORCES BOCHES EN ROUMANIE

Paris, 12 décembre.

Les Allemands avaient vingt corps d'armée en Valachie avec une artillerie qui comprenait plus de trois mille canons dont la moitié de gros calibre.

FALKENHAYN Maréchal

Paris 12 décembre

Le Kaiser a envoyé au général Falkenhayn le bâton de maréchal.

LE KAISER à BUCAREST

Paris, 12 décembre

On mande de Berlin que l'empereur Guillaume a fait savoir au maréchal Mackensen qu'il arriverait prochainement à Bucarest.

UN APPEL DU GRAND-DUC NICOLAS

Paris, 12 décembre

Des télégrammes de Stockholm annoncent que le grand-duc Nicolas Nicolaievitch a adressé à l'armée et au peuple roumain une proclamation patriotique les exhortant à lutter et à résister jusqu'au triomphe final des Alliés.

EN GRECE

Paris, 12 décembre.

La presse alliée se refuse à prendre au sérieux les concessions que Constantin offre à l'Entente de retirer quelques régiments de Larissa et de confier la garde du canal de Corinthe à des torpilleurs français.

Mesures énergiques

Paris, 12 décembre

On annonce que des mesures énergiques vont être prises incessamment contre la Grèce par les puissances de l'Entente.

Le Gouvernement Provisoire examine la situation

Paris, 12 décembre.

Les membres du gouvernement provisoire ont tenu avant-hier un conseil pour s'occuper de la situation de la vieille Grèce et surtout d'Athènes.

MM. Repoulis et Diomidès, anciens ministres du cabinet Vénizélos, prirent également part au Conseil ; puis M. Vénizélos se rendit au ministère des affaires étrangères pour s'entretenir avec M. Politis.

Depuis avant hier, aucun bateau n'est autorisé à quitter le port de Salonique à destination du Pirée ou des ports de la vieille Grèce. Le bateau *Péloponèse* qui devait partir hier soir pour le Pirée, fut empêché ainsi que quatre autres.

Aujourd hui sont arrivés d'Athènes 400 soldats et 200 gendarmes, qui ont adhéré au mouvement national grec.

En Crète

MEETING DE PROTESTATION

Paris, 12 décembre

Un grand meeting de protestation contre la félonie du 1er décembre a eu lieu en Crète où la population a déclaré Constantin déchu du trône.

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté.

Les Douzièmes provisoires

La Chambre continue la discussion des douzièmes provisoires afférents au premier trimestre de l'année 1917.

M. Bedouce

député de Toulouse rend hommage au dévouement infatigable et au patriotisme éclairé de M. Ribot, ministre des Finances, puis il étudie le projet du budget qu'il critique sur un certain nombre de points.

Il est d'avis qu'il faudra un régime fiscal nouveau et audacieux.

Il faudra également après la fin des hostilités, que l'union sacrée continue pour que chacun puisse, dans sa foi patriotique, peser la force de faire les sacrifices nécessaires.

Il conclut en réclamant du Gouvernement et du Parlement plus d'initiative pour assurer la prospérité économique du pays.

M. Fernand Brun

signale un certain nombre d'abus et réclame des sanctions contre leurs auteurs.

La discussion générale est close.

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie Viacara, 6, Boulevard du Palais), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

Mme **MASSEI**
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, couronne couronne et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 19, Cours Napoléon, de 14 aux 30, et à Bastia, du 1er au 15 de chaque mois, 7, Boulevard du Palais.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Joseph Benetti ; Marie et M. Jean Benetti, mobilisé, au front, et leurs enfants ; Mme et M. Thomas Benetti, mobilisé, au front, et leur fils ; Mlles Marie-Thérèse et Félicie Mariani ; M. Joseph Mariani ; M. et Mme Martin Massari et leurs enfants ; M. et Mme Thomas Benetti ; M. Jules Mariani ; M. Cristophe Giuntini et sa famille ;

Les familles Benetti, Massari, Mariani, Freymouth, Zannardi et Pierini ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Marie Benetti

leur fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine germaine chérie, décédée le 12 décembre 1916, à l'âge de 27 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, 7, rue Saint-Joseph.

Priez pour elle !

AVIS DE MESSE

Toutes les messes célébrées à l'église Saint Jean-Baptiste, le jeudi 14 courant, seront pour le repos de l'âme de

M. Raphaël Bernardi

Employé à la maison Carbuccia

tombé au champ d'honneur.

La famille assistera à la messe de 8 heures.

ETRENNES

NOUVEAUX MAGASINS DE LUXE
SIMON DAMIANI
(Près de la Poste) BASTIA

A l'occasion des fêtes de la Noël et du Premier de l'An, nous venons de recevoir un joli choix de :

Vases artistiques « Gallé » de Nancy, Cristaux de Baccarat. — Porcelaines renommées de Limoges — Paniers à ouvrage en belle maroquinerie anglaise. — Buvards de wynne. — Parfums riches en écrins de luxe. — Oogliers. — Coffrets de Parfumerie. — Peignes et Barrettes à la mode. — Miroirs. — Encriers. — Porte-plumes « Onoto, » etc., etc...

Cartes Postales « Noël » et « Bonne Année » en tous genres.
Papeterie de luxe. — Souvenirs de la Corse.

Parfumerie des Grandes Maisons de Paris : Houbigant, Coty, Tokalon, Guerlain, Roger & Gallet, Bourjois, Dorin, etc..

La Maison a 2 Succursales :
1, rue Miot, et 24, Boulevard Paoli.

ENTREPOT DE VINS FINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON *PIERRE-VINCENT BOURGEOIS*
FONDÉE EN 1867

BOURGEOIS FRERES Successeurs

Spécialité de Vins Apéritifs

Bastia-Quinquina, qualité sup. en bout. de litre, bonbonnes et futs.
Vin du Cap au quinquina » » » » »
Malaga au quinquina » » » » »
Gentiane » » » » »

Amer Bourgeois frères Apéritif supérieur à base d'oranges amères.
LIQUEURS qualités courantes, fines, superfines, et extra
en bout. de litre, carafes, 1/2 carafes, et cruchons
en bouteilles de litre et demi litre
Rhums Martinique IMPORTATION DIRECTE
EAUX DE VIE FRANÇAISE ET DE MARC vente en bouteilles de litre, bombonnes et futs
SIROPS ASSORTIS
BIÈRE DES GRANDES BRASSERIES DE LA LOIRE (Seuls Dépositaires)

10 centimes

C'est pour cette modique somme de 10 centimes que, malades ou bien portants, vous pouvez minéraliser vous-même instantanément, votre eau de table. La rendre alcaline et lithinée légèrement gazeuse, digestive, très rafraîchissante et délicieuse à boire, même pure. Il suffit pour cela de faire dissoudre, dans un litre d'eau potable, un paquet de

LITHINÉS du Dr GUSTIN

L'eau ainsi minéralisée constitue le régime indispensable à tout âge pour préserver les bien portants et guérir les malades atteints d'affections des reins, vessie, foie, estomac, intestins

Dans les pharmacies à 1 fr. ou la boîte de 12 paquets permettant de préparer 12 litres d'eau minérale

Dépositaires : Bastia, M. Quilici — Petreto, M. Bere — Ventiseri, M. Bonafedi.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments marques de Villeneuve et Larges du Teil. — Plâtres gris et blanc. — Carreaux-Mosaïque ciment, — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers articles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Chs Ier CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Moulins-de-Cardo.

La meilleure des liqueurs est
LA CÉDRATINE
L.N. MATTEI
BASTIA

Chocolat d'Annecy
LE MEILLEUR DES CHOCOLATS
Le réclamer dans toutes les bonnes maisons d'alimentation
L'essayer c'est le comparer.
Le comparer c'est l'adopter.

Cette affreuse guerre essentiellement économique doit obliger le *consommateur français* à n'utiliser que des *produits français*, à l'exclusion de tous autres. Il fera œuvre patriotique, il sera, en outre, un encouragement à l'industrie française de toujours faire meilleur et mieux.

Imp. Ollagnier
Le Gérant, Laurent Bastiani

Rhum Grands Mornes
Marque de Prédilection de GUY FRÈRES. — 1796

PEPPERMINT GIE
Liqueur de Sport et de Bonbon

QUARANTE DEUXIÈME ANNÉE. — N° 41 — JEUDI 14 DÉCEMBRE 1916

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

5 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
Madame J.-B. OLLAGNIER, Directrice.

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Départ. & Colonies	3 fr.	7 fr.	12 fr.
Etranger	4 fr.	8 fr.	16 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.
On ne reçoit pas des abonnements partant d'autres dates.

L'UTILISATION DU PERSONNEL MILITAIRE

Le Ministre de la Guerre vient d'adresser une circulaire aux généraux commandant les régions, dont nous détachons les passages suivants :

« Malgré les prescriptions déjà dictées par plusieurs circulaires visant la meilleure utilisation du personnel militaire et la plus stricte économie dans son emploi, il est certain qu'il existe encore à l'intérieur nombre d'hommes dont la place serait au front ou qui pourraient être rendus disponibles pour les armées, soit par une meilleure organisation du service, soit par l'emploi de personnel non militaire.

» On rencontre encore, en effet, dans les postes les plus divers, des hommes dont la présence à l'intérieur est choquante, en raison de leur âge et de leurs aptitudes physiques ; il en est d'autres qui sont insuffisamment occupés ou qui sont inutilisés, de telle sorte que la réforme des habitudes de travail et des conditions d'emploi du personnel suffirait à fournir une partie appréciable des ressources nécessaires pour la relève des militaires aptes à servir aux armées...

» Je ferai procéder, à ce sujet, à des vérifications sévères, et, s'il résulte de ces vérifications que des hommes sont maintenus inutilement dans des emplois qu'ils ne devraient pas occuper, ou que leur remplacement n'a pas été demandé, en cas d'insuffisance de ressources locales, je prendrai les mesures les plus rigoureuses contre ceux qui se seront rendus coupables de cette faute, particulièrement grave à l'heure actuelle.

» Je vous invite à exercer une surveillance permanente sur l'emploi de tout le personnel militaire, sans exception, existant sur le territoire de votre région, et à prescrire d'urgence la réforme de tous les abus qui vous seront révélés.

» Votre attention devra se porter, non seulement sur l'utilisation des hommes employés aux divers travaux ou services du territoire, dans les bureaux, établissements, dépôts, unités et détachements, mais aussi sur l'emploi du temps des militaires en cours d'instruction et des hommes en réentraînement, à la suite de blessure ou de maladie.

» Vous ne perdrez pas de vue que le personnel à libérer au bénéfice des armées ne comprend pas uniquement des militaires du service armé de toutes classes, mais encore des hommes du service auxiliaire et de l'active...

» Les inspections auxquelles je ferai procéder permettront de constater si, comme j'y compte, les prescriptions qui précèdent sont strictement exécutées, et de prendre, le cas échéant, les sanctions que comporteront les manquements signalés. »

(*France Militaire*).

SI DIEU LE VEUT

Dans les guerres passées, il suffisait bien souvent d'une victoire sur un point quelconque du champ de bataille, pour que l'ennemi se vit dans l'obligation de battre en retraite et de demander la paix. Mais il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Et l'on n'écrase pas des millions d'hommes, comme sous l'Empire on réduisait à néant quelques milliers de soldats. Les victoires allemandes nous l'ont prouvé. Ni l'occupation de la Belgique, de la Serbie, de la Pologne et même de la Roumanie ne feront mettre bas les armes. Nos ennemis nous ont montré ce que pouvait une nation organisée, une nation conduite par des compétences. Eh bien ! nous allons suivre leur exemple. Si Dieu veut que nous arrivions à nous donner des chefs ; si Dieu veut que nous puissions mettre en œuvre toutes les forces inutilisées du Pays, la victoire alors est toute proche. Et c'est demain que nous verrons les hordes barbares reculer jusqu'au Rhin, parce que la poussée ne se fera plus sur un point quelconque, mais sur toute la ligne : depuis la mer du Nord jusqu'aux Vosges ; grâce à notre organisation devenue meilleure, grâce à la poigne de fer que nous nous serons imposés.

RUYDAL.

Gazette Départementale

SAINT ANDRÉ DE TALLANO. — Lundi dernier, décédait dans notre commune, un vieux soldat, Nalsetti Antoine Jean. Frappé depuis quelque temps d'une paralysie qui l'obligeait à garder le lit, cet homme de bien, dont toute la population de Saint André de Tallano regrette la disparition, était âgé de 88 ans.

Né en 1828, il avait servi sous la deuxième république et le second empire. Ancien combattant des guerres d'Italie et de Crimée, Nalsetti portait fièrement, épinglées à sa fière poitrine, la médaille militaire et la médaille de la reine d'Angleterre surmontée de quatre agrafes. C'était, nous pensons le dire sur, le doyen des décorés de la médaille militaire.

Excellent époux, père très affectueux, il avait élevé une famille de sept enfants dont trois sont actuellement en front. L'un d'eux, sous-lieutenant au 4e tirailleurs vigoureux, s'est ouvert de gloire ; il est décoré de la croix de guerre, de la médaille militaire, de la croix de Nichan et des médailles commémoratives du Maroc et de Tonkin.

C'est au milieu d'une nombreuse assistance de personnes accourues de tous les coins de canton qu'ont eu lieu les obsèques de ce congénère. La société des vétérans militaires, ayant à sa tête son président, le commandant Casanelli, suivait le convoi funèbre de son membre, et quatre sociétaires tenaient les cordons du poêle.

Après l'absoute qui a été donnée dans notre église par notre vénéré curé, l'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille.

Nous adressons à Mme veuve A. J. Malsetti, ses enfants, gendres et belles filles ainsi qu'à toute la famille, l'expression de nos condoléances attristées.

Emplois réservés

La Commission chargée du classement des candidats aux emplois réservés aux militaires réformés n° 1 ou retraités par suite d'infirmités résultant de blessures ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle, a inscrit sur la 8e liste spéciale de classement les candidats ci-après :

Chef de convoi des pompes funèbres à Paris. — 1. Antonetti Pierre Jean, ex-maréchal des logis au 8e chasseurs, au dépôt du 7e groupe, à Saint Jean d'Angely.

Commis expéditionnaire à la préfecture de police. — 4. Tasso Jean-Charles, ex-sergent au 2de colonial, à Tasso, sous-lieutenant au 42de de ligne.

Gardien de bureau au ministère de l'agriculture. — 2. Leca Jean, ex sergent au 7e colonial ; Radolfi Constantin, adjudant au 42e de ligne.

Gardien de bureau au ministère des colonies. — 2. Nicolai Pierre, ex-soldat au 8e colonial, attaché à la direction des constructions navales, à Toulon.

Gardien de galeries au Conservatoire des arts et métiers. — 1. Casanova Benoît, ex-maréchal des logis au 3e d'artillerie coloniale, au 105e d'artillerie lourde.

Facteurs des postes à Paris. — 17. Pieri Jérôme, ex caporal au 8e colonial, à Lopigna, sergent au 273e de ligne ; 32. Alberti Philippe, ex caporal au 3e de ligne, à Lama ; 48. Polidori Pierre Louis, ex-cavalier au 3e hussards, à Castello-di-Rostino, sergent au 96te de ligne ; 61. Vellutini Ignace brigadier au 42e d'artillerie, maréchal des logis au 40e d'artillerie ; 72. Andreani Ours, ex-caporal au 58e de ligne, sergent au 140e de ligne ; 90. Farel Jean-Baptiste, ex sergent au 4e colonial ; 109. Alfonsi Pierre Jean, ex sergent au 71e de ligne ; 110. Alzapiedi Jean Dominique, ex-caporal au 85e de ligne ; 134 Ferrari Dominique, ex brigadier au 9e hussards, brigadier au 9e hussards ; 163 Ottavy Maurice, ex brancardier au 3e chasseurs d'Afrique, à Sainte Marie Siché, maréchal des logis au 115e d'art. à Casablanca ; 179 Pancrazi Pancrace, ex-caporal au 40e de ligne, à Ghisoni, caporal au 173e de ligne ; 188. Saint Gratien David Michel, ex caporal au 58e de ligne, à Vignale ; 197. Napoléoni Jean Pierre, ex-maréchal des logis d'art., à Borgo, adjudant au 8e d'art. à Salonique ; 228. Casanova Toussaint Ange, ex caporal à l'école de Montreuil, sergent au 217e de ligne.

La Classe 1918

L'examen des tableaux de recensement et les opérations des Conseils de revision de la classe 1918 commenceront le 28 décembre 1916.

Mairie de Tomino

ARRÊTÉ

réglementant le prix de vente des viandes de boucherie

Nous Maire de la commune de Tomino,

Vu les lois des 19-22 juillet 1885 et du 5 avril 1884,

Considérant qu'il est de notre devoir de mettre un terme à la hausse scandaleuse, toujours croissante et nullement justifiée, des prix des viandes de boucherie ;

Qu'il y a lieu par conséquent d'user du droit que nous accordent les lois susvisées de réglementer la vente de ces viandes par une taxe qui, sans léser les intérêts des producteurs et vendeurs, en rendra les prix accessibles aux consommateurs peu fortunés,

C'est à dire les plus nombreux et partant les plus dignes de notre sollicitude ;

ARRÊTONS :

Article 1er. — A partir de la publication du présent arrêté, il ne pourra être mis en vente, ni agneaux, ni cabris pesant, dépouilles de leur peau et vidés de leurs entrailles, moins de quatre kilogrammes.

Art. 2. — Le prix de vente des viandes d'agneaux, broutis et moutons barbaresques ; d'agneaux, broutis et moutons métissés ; de cabris, chèvres et castrati ; de veaux, vaches et bœufs, sont fixés ainsi qu'il suit :

1° Les cabris, la bête entière 0 80 le kilo ; au détail 1 fr. le kilo.

2° Les chèvres, 0,80 le kilo ; les castrati, 1 fr. le kilo.

3° Les agneaux barbaresques dits des Stagnoli, la bête entière 0 80 le kilo ; au détail 1 fr. le kilo.

4° Les broutis et moutons de cette même race barbaresque 1 fr. le kilo.

5° Les agneaux Métissés, la bête entière 1 fr. le kilo ; au détail 1 fr. 20 le kilo.

6° Les broutis et les moutons de cette même race Métissés, 1 fr. 20 le kilo.

7° Les veaux 2 fr. 40 le kilo.

8° Les vaches et les bœufs 2 fr. le kilo.

Art. 3. — Le vendeur devra prouver que la viande qu'il débite est bien de la viande de veau et non de vache ou de bœuf ; de même pour les agneaux en prouver la race.

Art. 4. — Les prix de vente devront être affichés dans toutes les boucheries et sur les étaux forains, pour les viandes y débitées, en caractères très apparents.

Art. 5. — Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Fait à Tomino, le 25 novembre 1916.

Le Maire,
D GIOVANNETTI.

Vu et approuvé pour l'exécution immédiate.

Ajaccio le 4 décembre 1916.

Le Préfet de la Corse,
Signé : A HENRY.

EXASPÉRANT

La façon d'agir de la Société des Automobiles faisant le service de Ghisonaccia à Bonifacio exaspère tout le monde, et il serait temps qu'on oblige cette société à résilier son contrat ou à le respecter.

Les paquets de journaux restent en souffrance en gare de Ghisonaccia pendant deux ou trois jours, les lettres subissent souvent le même sort et les voyageurs ne sont jamais sûrs de trouver une place ; cependant cette société empoche la subvention de l'Etat pour assurer le service du courrier.

A toutes les observations présentées aux dirigeants de cette ineffable société, ceux-ci vous opposent une force d'inertie telle que le public est exaspéré.

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE LA CORSE

L'administration militaire aurait besoin de trouver aux environs de Bastia, et pour la durée de la Guerre, un terrain irrigable et d'assez bonne composition pour y organiser des jardins.

Les personnes désireuses de faciliter cette œuvre, qui intéresse la Défense Nationale, sont priées de faire parvenir leurs propositions à M. le Major de la Garnison à Bastia, en indiquant la situation exacte du terrain et son étendue approximative.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

L'abbé Scamaroni

M. l'abbé Scamaroni Dominique, séminariste du diocèse de Marseille, soldat au 174e d'infanterie, est tombé au champ d'honneur, le 29 mai 1916, à... ; il était âgé de vingt-trois ans. La famille était sans nouvelle depuis six mois, elle conservait cependant quelque espoir qu'il fut parmi ces milliers de prisonniers qui ne peuvent donner signe de vie. Elle vient de recevoir la confirmation officielle de la mort de ce brave prêtre.

Il ne reste plus à sa pauvre mère qu'un autre fils, soldat au 58e colonial.

Le P. Romani

Le R. P. Romani, capucin, caporal brancardier au 106e d'infanterie, a été tué à l'ennemi, à..., le 5 novembre 1916.

Le sous-lieutenant Guidini

M. le sous lieutenant Raymond Guidini, du 66e bat. de tirailleurs sénégalais, blessé très grièvement, au mon bat de..., avait été évacué sur l'hôpital de Saint Raphaël. Il a succombé aux suites de ses blessures, le 18 novembre ; il était âgé de trente-sept ans.

Partout où son bataillon avait été appelé à donner il s'était montré à la hauteur de sa tâche, comme il l'avait fait précédemment au Maroc. Par son courage, son sang-froid, il avait gagné la confiance de ses hommes et les menait hardiment aux assauts.

M. le sous lieutenant Guidini, déjà titulaire de la médaille du Maroc, avait mérité une citation à l'ordre du régiment et la croix de guerre ; en récompense de sa belle attitude au feu, il allait recevoir la second galon.

Les obsèques de ce brave officier ont eu lieu à Valence.

Nous offrons à Mme Guidini née Pechon, à Mme Guidini mère, aux familles Guidini, Pietri et Pechon nos condoléances bien émues.

LES PILULES PINK TUENT L'ANÉMIE

Médaille Militaire

La Médaille militaire avec attribution de la Croix de guerre avec palme a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

Le soldat *Costa François*, du 173e d'infanterie : excellent soldat, brave et dévoué, a été très grièvement blessé, le 29 mai 1916, en contribuant à repousser une attaque ennemie ; énucléation de l'œil droit.

L'adjudant *Guimiot Julien Augustin Pascal*, du 141e d'infanterie : excellent sous-officier, modèle de courage et d'énergie ; a été très grièvement blessé, le 8 octobre 1916, en se portant vers un petit poste attaqué par l'ennemi ; déjà cité deux fois à l'ordre.

Le soldat *Mariani Etienne Louis*, du 78e d'infanterie : soldat plein de bravoure et d'entrain, a été grièvement blessé au cours de l'attaque du 2 juin 1916 ; perte de la vision de l'œil gauche.

Le soldat *Fontana Pasquale Edouard*, du 109e d'infanterie : soldat consciencieux et brave qui a toujours fait vaillamment son devoir ; a été très grièvement blessé, le 21 octobre 1915, à son poste de sentinelle, dans une tranchée de première ligne : amputé de la cuisse gauche.

Le soldat *Pasqualini Baptiste*, du 21e bat. de chasseurs : très bon chasseur, d'une bravoure éprouvée et d'un remarquable sang-froid ; blessé une première fois, le 8 mars 1915, a été atteint à nouveau d'une très grave blessure à l'attaque du 17 septembre 1916 ; au poing de l'avant-bras droit.

L'adjudant-chef *Casanova Antoine*, du 379e d'infanterie : très bon sous officier, grièvement blessé, le 13 février 1916, au cours d'un violent bombardement ; amputation de l'œil gauche.

Le soldat *Valery Philippe Jules*, du 8e colonial : très bon soldat, qui s'est brillamment conduit au cours de tous les combats auxquels il a pris part depuis le début de la campagne ; a été blessé très grièvement le 26 décembre 1914, pendant qu'assaut à la baïonnette.

Le caporal *Pillitoni Noël*, du 8e colonial : excellent gradé, énergique et brave, grièvement blessé le 26 septembre 1915, en enlevant avec sa section une tranchée allemande ; impotence fonctionnelle du bras gauche.

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie Vincara, 6, Boulevard du Palais), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

Petite Gazette

Au Port

M. Biaso Joseph-Marie, maître de port de 1re classe à Bastia, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Nouvelles maritimes

M. Giacobbi Marius Charles, ex-sergent au 4e colonial, est nommé commis de 4e classe des services d'intendance et de santé, à Toulon.

Colis pour la Nuit

Par décret du 7 décembre, le public est admis, du 15 au 26 décembre, à envoyer gratuitement un paquet postal, du poids maximum d'un kilogramme, à destination des militaires et marins français, présents dans la zone des armées en France, aux colonies, dans les pays de protectorat et à l'étranger ou en service à la mer. Voir les conditions à remplir dans le Journal Officiel du 8 décembre 1916.

Avis

Demoiselle ayant une bonne instruction demande une place.

Pour tout renseignement s'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A louer

Chambre meublée à louer ayant la vue de la montagne et de la mer — Galerie.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

On désire acheter propriété avec eau, maison d'habitation, près littoral, préférence St-Florent, Ile-Rousse.

Faire offres au bureau du journal.

ETAT-CIVIL

MARIAGE

Paoli Ange-Toussaint, adjudant au 28e régiment de dragons, et Moretti Lucie.

NAISSANCES

Airola Louis-Jacques. — Calio Marie-Martine. — Ginij Bienvenu-François. — Casaroli Pascaline. — Maraninchi Simonette. — Pieretti Noël-Joseph-Antoine. — Aliberti Catherine.

DÉCÈS

Nicolai Victorine-Rose, ménagère, 52 ans, de Bastia.

Gandolfi François, chauffeur, 79 ans, de Bastia.

Benetti Marie-Dominique, 28 ans, de Bastia.

Ottaviani Marie-Ursule, 69 ans, de Bastia.

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc couronne et bridje, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 16, Cours Napoléon, de 14 ou 20, et à Bastia du 1er au 12 de chaque mois, 7, Boulevard du Palais.

Imp. Ollagnier

Le Gérant: Laurent Bonfanti

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

862e jour de la guerre

Paris, le 13 décembre 7 heures.

Nuit calme sur l'ensemble du front sauf au sud de la Somme où les deux artilleries ont été très actives dans le secteur de Biaches et de la Maisonnette.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

2 h. 35.

Nous avons exécuté avec succès la nuit dernière des travaux de mines au sud d'Ypres aux abords de la mine en face de Festubert et de Neuvechapelle. Un incendie a été observé dans un dépôt de munitions allemand vers Vimy.

Au nord de l'Ancre, en réponse à des tirs d'artillerie sur certains points de l'arrière de nos lignes nous avons bombardé les tranchées de soutien et la zone arrière ennemie. Hier trois avions allemands ont été abattus : l'un d'eux est tombé dans nos lignes.

Un de nos appareils n'est par rentré.

Paris, le 13 décembre, 15 heures.

Nuit relativement calme sur tout le front.

ARMÉE D'ORIENT

(12 décembre.)

Dans la région au nord de Monastir, violente lutte d'artillerie et combats assez vifs pendant la journée du 12.

Une contre-attaque bulgare contre les Italiens a été arrêtée par les tirs d'artillerie et les feux de mitrailleuses de nos alliés.

AVIATION

Un avion ennemi forcé d'atterrir a été pris par un détachement italien. Les deux officiers qui montaient l'appareil ont été faits prisonniers.

L'amiral Dartige du Fournet relevé de son commandement

Paris, 13 décembre.

L'amiral Dartige du Fournet, commandant la première armée navale, a été relevé de son commandement. Il est remplacé par l'amiral Gaucher, commandant la troisième escadre de l'armée navale.

Les excuses du GOUVERNEMENT GREC à la France

Paris, 13 décembre.

Le Gouvernement Grec a fait présenter, au nom du Roi, par l'entremise de l'amiral Dartige du Fournet, des excuses à la France pour les incidents survenus le 1er décembre dernier.

LE GÉNÉRAL NIVELLE CHEF des armées du Nord et du Nord-Est

Paris, 13 décembre.

Le général Nivelle, le héros de la défense de Verdun, vient d'être nommé général chef des armées du Nord et du Nord-Est.

Les huit cardinaux de la France

Paris, 13 décembre.

A l'occasion de la nomination de trois cardinaux français, de nombreux groupements avaient fait parvenir au Souverain Pontife l'expression de leur reconnaissance et de leur attachement au Saint-Siège.

Le départ de M. Hollerich ?

Paris, 13 décembre.

On continue à parler de la prochaine démission du vice-chancelier Hollerich qui rencontre une grande hostilité au Parlement. On signale à ce sujet que la semaine dernière, pendant la discussion de la loi sur le service civil, le docteur Heifferich a remis sa démission au chancelier qui l'a refusée.

Le Deutscher Kurier prétend que cette affaire serait maintenant réglée. Par contre d'autres grands organes soutiennent que la crise existe toujours.

L'Allemagne et LA PAIX

Paris, 13 décembre.

On mande de Berne que M. de Bethmann Hollway, chancelier de l'Empire, a remis, aux ministres des Puissances neutres chargés des intérêts de l'Allemagne dans les pays ennemis, une note contenant les propositions de paix que l'Allemagne juge acceptables.

La Turquie, la Bulgarie et l'Autriche ont fait de même.

Groupe D'ACTION NATIONALE

Paris, 13 décembre.

Une réunion parlementaire du groupe d'action nationale a eu lieu hier matin, au Palais Bourbon.

MM. Chaumet, Tardieu et Maginot, députés, pour la Chambre ; MM. Pichon, Jeanneney et Murat, pour le Sénat, ont été chargés d'élaborer un programme d'action du nouveau groupe.

Tous ces parlementaires appartiennent aux différents groupes politiques des deux assemblées.

Au cours d'une allocution impressionnante, M. Clémenceau a réclamé une action vigoureuse pour la conduite intérieure et extérieure de la guerre.

Cinq millions de combattants ennemis

Paris, 13 décembre.

Les effectifs ennemis, sur les divers fronts en Europe, sont évalués par l'état-major général russe à plus de cinq millions de combattants, formant 340 divisions, dont 220 à 225 sont allemandes ; 85 à 90 austro-hongroises 30 bulgares et turques.

De Riga à la frontière de Roumanie, il y a 130 divisions, dont 75 allemandes.

Le Nouveau Ministère

Paris, 13 décembre.

Le Ministère se trouve ainsi constitué :

Présidence du Conseil et Affaires étrangères
Briand

Finances
Ribot

Justice, Travail et Instruction Publique
Viviani

Guerre
Général Lyautey

Economie nationale, Agriculture, Industrie, Commerce
Clémentel

Colonies
Doumergue

Production guerre et armement
Thomas

Intérieur
Malvy

Marine
Lacaze

Ravitaillement civil et militaire, Transports
Herriot

Sous-secrétaires d'Etat :

Santé
Godart

Voies de communications
Claveille

Directeur technique de l'armement de la marine de Commerce
Loucheur

Le Nouveau Ministère chez M. Poincaré

M. Briand, président du Conseil, a présenté au Président de la République les membres du nouveau Cabinet.

Le Nouveau Ministère devant les Chambres

Paris, 13 décembre.

Le nouveau Ministère se présentera demain devant les Chambres.

LE COMITÉ de la Défense Nationale

Paris, 13 décembre.

Le Comité de la Défense Nationale est composé des personnalités suivantes :

M. Briand
Affaires Etrangères

M. Ribot
Finances

Général Lyautey
Guerre

Amiral Lacaze
Marine

M. Thomas
Munitions

Général Joffre

Le généralissime pourra assister aux séances en qualité de conseiller technique militaire.

Le nouveau Résident du Maroc

Paris, 13 décembre.

Le général Gouraud est nommé résident général du Maroc en remplacement du général Lyautey.

Communiqué ITALIEN

12 décembre.

Dans la zone de la vallée d'Adige, actions habituelles d'artillerie.

Au cours de la nuit du 11, nous repoussâmes une tentative d'attaque ennemie contre notre position de Dosso Casina, au sud-ouest de Loppo (Rio Cameras).

Des pluies persistantes limitèrent hier les actions d'artillerie sur le Carso.

CADORNA.

MODES

Madame Frivoli

Diplômée hors concours de Marseille

vient de recevoir un nouveau choix de chapeaux modèles à des prix très avantageux de *Fin de Saison*.

Rue de l'*Opéra*, 22,
et 1, rue *Abbatucci*.

GRANDE MARQUE

Le *Damiani*
AU QUINQUINA
est le meilleur des
VINS DU CAP-CORSE
(Marque déposée)

Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 27 mars 1903.
Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

En dépit des nombreuses imitations auxquelles le DAMIANI a donné naissance, son grand et vieux succès n'a fait que s'affirmer, et sa bonne réputation est devenue universelle.

La bouteille d'origine porte une vignette *Un Cap-Corse* propriété exclusive de la Maison Simon Damiani. Déposé conformément aux Lois.

Exiger la Marque authentique
Se méfier des contrefaçons

VIVARIO

l'Hôtel Cyrnos
tenu par M. Michel ROGNONI
Cuisine soignée — Chambres confortables. — Arrangement pour familles.
PRIX MODERES

Produit naturel
MÉNAGÈRES !
SAVON
LA TOUR
La savon Extra pur *La Tour* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GIACOMONI
Représentant à Bastia

M. P.-P. SAVELLI
Agent dépositaire

M. Xavier MAGGI
Agent dépositaire à Calvi

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 42

VENDREDI 15 DÉCEMBRE 1916

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 3

5 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
Madame J.-B. OLLAGNIER, Directrice.

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 1 fr. la ligne — 2e page, 0,75 — 3e page, 0,75 — 4e page, diverses 0,30, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Départ. & Colonies	22 »	12 »	7 »
Etranger	30 »	16 »	9 »

Les abonnements sont payables d'avance
On ne répond pas des manuscrits déposés

00511
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Politique viennoise

Une volte-face impériale

L'avènement du nouvel empereur permet à la ruse autrichienne de reprendre espoir en un meilleur avenir.

Son vieux pantin, François-Joseph, était un peu usé. Il rendait moins. Les articulations ne jouaient plus. Le sang des victimes y avait laissé trop de rouille. Le grincement sinistre en effrayait l'univers. Tout le monde se méfiait : même sans comprendre, sans savoir, on éprouvait une instinctive horreur.

On commençait à deviner qu'il y avait à Vienne quelque monstrueuse organisation et que l'atroce vieillard pouvait bien être l'instrument d'une maffia, d'autant plus redoutable qu'elle était inconnue, puisque les crimes qui auraient pu en dénoncer l'existence, elle en rejetait la honte sur le bourreau couronné.

Maffia, c'est le mot pour désigner cette congrégation qui n'a pas de nom et qui, depuis si longtemps, se sert des Habsbourg, à défaut d'autres, pour essayer de maintenir sur le monde la satanique domination d'une secte, où ce ne sont pas seulement les individus qu'on assassine, mais les peuples et les nations.

Comme une araignée de l'Apocalypse, elle a tendu son invisible filet sur les pays et les empereurs, sur les religions et sur les cadres, sur les royaumes et sur les républiques.

Le Jésuite, le Franc-Maçon et le Banquier sont partout des instruments.

Les journaux d'Espagne nous apprenaient ce quels ouvrages elle avait installé, près de Madrid, ses postes de télégraphie sans fil. Quand elle a voulu renverser M. Aristide Briand, au moment où cet homme d'Etat réalisait le plan qui vaincra, nous savons tous chez quels frères s'est ourdi le complot. Quand il a fallu préparer la guerre et nous prendre notre or, en frappant notre rente et notre crédit, personne n'ignore plus quels banquiers ont opéré.

En même temps que les crimes de la main noire, elle pratique les abominations des masses noires. C'est dans une ironie suprême qu'elle a joué de l'absolution papale apportée aux restes desséchés de ce qui avait été l'empereur François-Joseph. Les fautes et les malheurs de cet homme ne vinrent point de sa faiblesse ou de son destin. Ils furent voulus par le rituel diabolique de la secte qui épouvrait son instrument.

Elle est en train d'essouffler le nouvel empereur.

Ce jeune homme est le type accompli du militarisme germanique, férocement orgueilleux et orgueilleusement lâche : l'acier chromé de l'absolutisme brutal. Et voilà que dans son étiquette, on distingue un frémissement de douceur. Il ne veut pas qu'on dise des vilenies aux beaux-frères qui servent dans l'armée belge, et que sa haine livrerait au bourreau dans une belle joie. Sa philosophie admet les nobles convictions qui se traduisent en action désintéressée !

Il fait grâce de la vie aux condamnés tchèques, après avoir publiquement regretté que Sibéi pris François-Joseph ne les eût point pendus. Son intérêt veut que le suprême pouvoir d'un empereur soit de pardonner !

C'est la plus insolente volte-face que la nécessité politique ait jamais imposée à n'importe quel homme devenant un souverain. Charles Ier doit le subir en s'y prêtant, car il sait, maintenant, comment on meurt à la cour de Vienne, lorsqu'on y devient un gêneur, même si on est l'empereur.

François-Joseph n'était plus, depuis longtemps, qu'une momie végétante. Cet instrument docile, tube digestif recouvert qu'un peu de lait de femme suffisait à entretenir, aurait pu durer longtemps encore, s'il n'avait fallu sur le trône un personnage capable d'y jouer le rôle nouveau que l'événement rend nécessaire.

Il était impossible de faire dire par le vieux bourreau les paroles d'excuse et de contrition, par quoi la ruse autrichienne espère duper les vainqueurs de demain, en isolant les complices d'aujourd'hui. Un courant d'air a passé dans la chambre du vieil empereur et la place s'est trouvée libre pour le jeune successeur, pour celui qui s'inclinera, doleut, pleurant ! « Ce n'était pas moi ! Ce n'était pas nous. C'était lui. C'était les autres. »

Voilà pourquoi Charles Ier est empereur. Voilà pourquoi cette jeune brute, aussitôt, prend figure de souverain juste et bon.

N'est ce pas cela que signifie sa déclaration sur le rôle de ses beaux-frères ?

J. H.

(*Le Petit Bleu*).

NOUVEAUX CABINETS

« Plus ça change..... plus c'est la même chose. »

Le mot est d'Alfonse Karr, si je ne me trompe. Nantis de nouveaux ministères, le peuple français et le peuple anglais, plus soucieux de l'approche de la victoire que d'un mot d'esprit, — trop souvent juste, hélas, — espèrent la fin des errements, avec un régime d'action. Nous ne sommes pas très loin, paraît-il, de la centralisation des pouvoirs et l'unité de commandement.

Ce n'est pas une raison, cependant, pour faire mille cabrioles aux sons d'un orchestre tonitruant. L'Allemagne est entre le pouce et l'index du Kaiser et des Hindenburg — et cela ne lui a pas permis de dominer le monde ni même, pour en rabattre sur les rodomontades d'outre-Rhin, d'écraser la France (en 15 jours !) Que les erreurs des Alliés ne laissent pas sonner le glas dans nos cours. Nous savons qu'en Bochie les gaffes kolossales sont aussi « de rigueur. »

N'oublions pas que le conflit actuel est surprenant, qu'il est et sera riche en surprises et qu'il n'y a rien d'extraordinaire que « maîtres » aient été par moments un peu surpris. Mais, à la troisième année de guerre, on a le droit d'exiger une certaine expérience dans le *toujours nouveau* et le *de plus en plus fort*. L'expérience *acquise* (je ne vous parle laisser qu'on n'a pas mis à profition leçons des événements) nous permet peut-être de placer notre confiance dans les nouveaux cabinets Lloyd George et Briand.

Le cabinet de M. Lloyd George paraît excellent et décidé à la vigueur. Le cours de la guerre prendrait ainsi une tournure heureuse, car, comme le dit un représentant du Labour Party « si, depuis le début des hostilités notre politique avait été plus énergique la guerre serait aujourd'hui terminée. » Ces paroles sincères doivent être l'aiguillon du nouveau premier ministre et de ses collaborateurs.

En France, à la suite des séances orageuses du Comité secret, nous avons une direction restreinte, à l'instar de celle réalisée par M. Lloyd George en Angleterre. Ce qui frappe le plus dans notre nouveau cabinet, c'est la compétence des personnalités dont il se compose. Etre compétent, n'avoir pas peur des responsabilités, telles sont les vertus de l'heure — et de toujours. M. Ravaut, interprète du pays, dans un ordre du jour lu à la Chambre par le président M. Deschanel, au début de la séance publique du 9 décembre, invitait le Gouvernement à se défaire des collaborateurs qui s'étaient signalés par l'*inertie*, l'*incapacité*, ou l'*inutilité*. Est-ce fait ? Avons nous le *mieux* ? Possible...

Si les nouveaux ministres ont compétence et énergie, nous pouvons nous réjouir. Quoi qu'il en soit, il faut qu'ils se mettent à l'œuvre sans retard. Nous attendons des *preuves*.

Dominique VECCHINI.

UN BRAVE

Sergent instructeur aux revers pompiers de Paris, au début des hostilités, notre compatriote demanda à partir pour le front et fit partie de cette vaillante armée, organisée par le général Gallieni, qui décida de la victoire de la Marne.

Blessé dans les ravins en Champagne et à Verdun, il fut cité deux fois à l'ordre, reçut la médaille militaire, la croix de guerre et son galon d'or d'adjudant-chef pendant qu'il pansait ses blessures dans un hôpital.

Il veut d'être encore l'objet d'une troisième citation dont voici le teneur :

« Sous-officier énergique, a toujours donné le meilleur exemple et s'est dépensé sans compter. »

Aujourd'hui, l'adjudant Santoni est proposé pour la légion d'honneur et il a reçu la croix de Saint Georges de Russie, haute distinction qui n'est conférée que pour des actions d'éclat.

Nous sommes heureux d'adresser à cet enfant de Palmeca nos félicitations les plus sincères.

Gazette Départementale

MOROSAGLIA. — M. et Mme Antoine-Graziani-Calisti ont eu la douleur de perdre leur regretté frère, Joseph Marie Graziani, homme plein de courage et d'esprit : il a succombé hier après 10 ans de maladie, il était à peine âgé de 61 ans et s'est éteint entre les bras de son frère et belle sœur auxquels nous adressons toutes nos condoléances les plus sincères ainsi qu'aux familles Graziani, Calisti, Giraluni, Poldori, Giovannoni. — *Une Amie.*

SAINT-FLORENT. — La Parque inexorable vient de faire sa proie d'une jeune femme, Mme Anna Sanguinetti née Mattei, la dévouée compagne de M. le pharmacien Jean Sanguinetti, la fille du regretté Francesco Mattei.

Elle était la joie de son foyer ; épouse accomplie et tendre mère, elle était entourée des sympathies de tous ; elle gagnait facilement les cœurs de tous par sa bonté, sa franchise, son affabilité. Toute à sa famille, elle laisse les siens plongés dans l'affliction la plus profonde.

Sa douceur se manifestait non seulement au sein de sa famille, mais aussi à l'égard de tous les malheureux : elle ne savait refuser son obole à aucun de ceux qui sollicitaient sa charité. Ses belles vertus seront déjà récompensées par le Créateur auquel allaient tant de ferventes prières.

La levée du corps a été faite par M. le Curé Casanova, en présence d'une affluence considérable de parents et d'amis de Saint Florent et de Bastia, qui avaient tenu à prendre part au deuil cruel qui frappe M. le pharmacien Sanguinetti, si estimé dans toute la région.

Après une imposante cérémonie religieuse, l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous offrons toutes nos condoléances à M. le pharmacien Sanguinetti, à son jeune fils, à son père, M. l'ingénieur Sanguinetti, aux familles Lecci, Feydel, Coronali et Mattei.

LÉGION D'HONNEUR

M. *Martini Paul Augustin*, sous-lieutenant de réserve au 368e d'infanterie, vient d'être nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur avec la mention suivante :

« Officier brave et plein d'entrain ; déjà blessé et cité à l'ordre ; a été atteint à nouveau, d'une grave blessure, le 5 mai 1916, alors qu'il observait l'ennemi en avant de la tranchée de première ligne. »

M. Martini, mobilisé dès le début des hostilités avec le grade de sergent, a été promu sous-lieutenant à la suite de sa belle attitude au feu. Sa seconde blessure est très grave, mais les médecins ont rassuré la famille et espèrent obtenir une prompte guérison. Lui ne pense qu'à sortir de l'hôpital pour aller rejoindre sa place aux premières lignes, et faire chèrement payer aux boches son trop long séjour à l'hôpital.

Nous espérons le revoir bientôt au milieu de nous pour achever sa convalescence au sein de sa famille, et en attendant nous lui envoyons nos chaudes et vives félicitations. La Croix des braves ne peut orner la poitrine d'un plus brave que lui.

Nécrologie

Mlle Marie BENETTI

C'est au milieu d'une affluence d'amis qui ont eu les hier les obsèques de Mlle Marie Benetti, que Dieu a rappelé à lui, à l'âge de vingt-sept ans.

Pieuse, douce, fille tendrement dévouée et sœur affectueuse, elle laisse derrière elle les plus amers regrets et est pleurée par tous ceux qui la connaissaient. Réconfortée par les douces consolations de la Religion, elle a quitté cette terre avec l'espoir de jouir dans l'au-delà des délices promises aux âmes élues.

Six de ses compagnes de la Congrégation tenaient les cordons du poêle, les autres formaient la haie des deux côtés du cortège ; ces belles couronnes avaient été offertes par la famille.

Le deuil était conduit par M. Joseph Benetti, père, ses petits fils et neveux. L'absoute a été donnée en l'église Sainte Marie.

Nous adressons à M. Joseph Benetti, à MM. Jean et Thomas Benetti, au front, aux familles Benetti, Martini, Massari et Giannini, nos vives condoléances.

Tableau d'Honneur

Citations

Le caporal *Mariani Joseph*, du 6e bat. de chasseurs à pied, a été cité à l'ordre du corps d'armée :

« Excellent caporal, s'était distingué tout particulièrement pendant l'attaque du 20 juillet 1915 en allant chercher les corps des camarades blessés restés dans les fils de fer ennemis, a ensuite repoussé à la grenade, avec deux hommes, une contre-attaque allemande. Au cours de l'attaque du 4 septembre 1916, a été observateur, a accompli sa mission avec le plus grand calme, sous un feu d'artillerie intense et a donné les renseignements très exacts sur tous les mouvements de l'ennemi. Pendant l'attaque a assuré la transmission des ordres.

« A été blessé à son poste de combat. »

C'est la 7e citation obtenue par le caporal Marcantetti, comportant la croix de guerre avec étoile en or.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

La général B....., commandant la ... division, cite à l'ordre de l'armée le lieutenant Emanelli, du 30e d'infanterie, commandant une compagnie de mitrailleuses.

« Voici l'élogieuse citation dont il a été l'objet : « Officier d'une grande bravoure, a commandé sa compagnie de mitrailleuses, pendant les combats du 4 au 9 septembre avec sang-froid et audace, malgré toutes les difficultés imprévues rencontrées au cours de notre offensive. Déjà cité une première fois. Parti comme volontaire dès le début des hostilités comme sergent, a conquis tous ses grades sur le front. Il a été proposé pour le grade de capitaine. »

Ce vaillant officier est le cousin de commandant Pozzo di Borgo, mort au champ d'honneur, et parent de M. Lazare Nicolai, président de la Chambre de Commerce de Toulon.

L'Exportation & l'Impôt

On a, tout en frappant le chiffre d'affaires, déclaré *que l'impôt ne serait pas établi sur le montant des exportations*. C'était là un principe de bon sens, mais au moment où le bon sens est fortement ballotté dans nos assemblées, nous sommes heureux de constater que cette vérité a échappé au naufrage.

Si nous voulons réellement favoriser le commerce d'exportation il sera nécessaire d'alléger les charges qui pèsent directement sur lui ; cet allégement est indispensable parce que, mues par l'esprit d'émulation, toutes les nations s'efforcent à l'envi de protéger leurs exportateurs.

Il n'en demeure pas moins étonnant que, pour empêcher les grands magasins de trouver dans la réforme une diminution de taxe, on n'ait pas inventé une formule nouvelle capable de maintenir leur situation de gros contribuables sans froisser les principes économiques.

Il m'apparaît que l'on pouvait chercher cette formule, soit dans un système d'impôt indiciaire, soit dans un impôt sur les bénéfices constatés.

Il est vraiment fâcheux que, pour parvenir à satisfaire tout le monde, sans arriver à satisfaire personne, le Sénat ait abouti à un texte auquel on peut, pour le moins reprocher un manque d'élégance.

Petite Gazette

Mariage

Hier, a été célébré en l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, le mariage de Mlle Lucie Moretti, la toute gracieuse commerçante de la rue Napoléon, avec M. Ange Toussaint Paoli, adjudant au 28e dragons, jeune sous-officier d'un bel avenir.

Cette union qui s'est faite sous les plus heureux auspices rattache deux cœurs dans une seule et même pensée, et fait prévoir d'heureux jours.

La charmante épousée, toute ravissante dans sa riche toilette nuptiale, a été conduite à l'autel par son frère.

C'est M. l'abbé Contrest qui a béni cette union et prononcé une remarquable allocution de circonstance.

Les témoins étaient : pour l'époux, Mlle Marie Paoli, sa sœur, et M. Benetti ; pour l'épouse, M. Antoine Moretti, son frère, et M. Prosperi, négociant.

Nous adressons à M. et Mme Ange-Toussaint Paoli nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Nouvelles religieuses

Oratoire de la Conception. — Aujourd'hui, octave de l'Immaculée Conception : messe à 9 heures du matin ; Salut à 4 heures et jeudi du soir, suivi du baisement de la Sainte Relique. Clôture.

Pensions

Orsochiani Etienne, instituteur, 28 ans de services. 1 150 fr.

Campiglia Ange Toussaint, commis principal des postes, 42 ans de services, 3.072 fr.

Poli Marie Jérômine veuve Falucci, la mari directeur d'école, 400 fr.

Giannetti Rose veuve Nardi, le mari matelot des douanes, 400 fr.

Delitti Paul-Baptiste, adjudant, amputation de deux membres, 1.600 fr.

Perdu

Il a été perdu une petite cravate fourrure.

Prière de la rapporter au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

Demoiselle ayant une bonne instruction demande une place.

Pour tout renseignement s'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A louer

Chambre meublée à louer ayant la vue de la montagne et de la mer — Galeria.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

On désire acheter propriété avec eau, maison d'habitation, près littoral, préférence St-Florent. Ile-Rousse.

Faire offres au bureau du journal.

AVIS DE DÉCÈS

(CORTE)

M. le docteur Henriot, médecin-major aux armées, sur le front, et Mme Henriot, Mlle Apollonie Henriot et tous leurs parents ;

Ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Hélène Henriot

pieusement décédée, à Corte, le 13 décembre 1916, dans sa 77e année.

Mme Toussaint Viale et sa fille ; Mlle Antoinette Escande, inspectrice de la Maison d'Education de la Légion d'honneur de Saint-Denis ; M. Duchazel, administrateur de 1re classe à Madagascar, Mme Duchazel et leurs enfants ; Mme veuve Antoine Pekle, née Colonna de Vico ; M. le capitaine Paoli, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Paoli, née Pekle, et leurs enfants ; Mme veuve Emile Pekle et sa fille ; M. et Mme François Pekle et leur fille ; Mme veuve Camille Pekle ; Mme veuve Pierre-Paul Pekle ; Mlles Elisabeth et Antonia Pouget, de Paris ; M. le Commandant Auguste Pouget, officier de la Légion d'honneur, à Colomb-Béchar (Algérie) ; M. le Colonel Paul Pouget, officier de la Légion d'honneur commandant la 1re brigade, au front, Mme Paul Pouget et leurs enfants ; M. Chenagon, receveur principal des douanes à Toulon, Mme Chenageu, née Pekle, et leurs enfants ; M. Jean-Mathieu Pekle, *sculpteur*, Mme Jean-Mathieu Pekle et leurs filles ; M. le docteur Antonino Anile, professeur à la Faculté de Naples (Italie), Mme Antonino Anile, née Pekle ; M. Joseph Pekle, sous-lieutenant mitrailleur au 415e de marche, au front, Mme Joseph Pekle et leur fille ; Mme veuve Maurice Antoni, née Pekle ; Mlles Julie et Isabelle Negroni ;

Les familles de feu Jean-Baptiste Nonza de Bastia, Joseph Lavaggi, Camugli et Leca ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Semidei

Née Louise PEKLE

leur cousine, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée pieusement à Bastia, le 14 décembre 1916.

L'enterrement aura lieu samedi, 16 décembre.

Un avis ultérieur fixera l'heure des obsèques.

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie viscera, 6, *Boulevard du Palais*), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

Imp. Olagnier

Le Gérant : Laurent Battesti

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

863e jour de la guerre

Paris, le 14 décembre 7 heures.

Au sud de la Somme l'artillerie ennemie énergiquement contrebattue par la nôtre a violemment bombardé nos tranchées du secteur Biaches, de la Maisonnette et de Barleux.

En Argonne, un coup de main dirigé sur un saillant ennemi au nord du Four De Paris nous a permis de détruire les travaux de mines de l'adversaire et de ramener des prisonniers.

Partout ailleurs journée relativement calme.

Un ballon captif allemand a été détruit par le tir de notre artillerie près de Buvaucourt.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20. h. 50.

Des patrouilles ennemies ont tenté de pénétrer la nuit dernière dans nos tranchées à l'est d'Armentières. Elle ont été rejetées.

Activité ordinaire de l'artillerie au cours de la journée en différents points du front. Nous avons bombardé les tranchées ennemies dans la région de Fesquebert, Neuve Chapelle et Ypres.

Paris, le 14 décembre, 15 heures.

Nuit sans incidents.

ARMÉE D'ORIENT

13 décembre.

L'artillerie ennemie a bombardé l'ensemble du front serbe et la ville de Monastir causant quelques victimes dans la population civile.

Nos batteries ont efficacement répondu.

Aucune action d'infanterie.

Paquebot coulé

Paris, 14 décembre.

Le grand paquebot *Algérie*, des Transports Maritimes, commandant Raffaelli, a été coulé par un sous-marin ennemi.

Douze hommes d'équipage sont *disparus*.

GRAVES DÉSORDRES à Hambourg

1.000 tués ou blessés

Paris, 14 décembre.

De graves désordres ont éclaté à Hambourg. Vingt mille personnes manifestèrent contre la situation.

Des bagarres ont eu lieu entre la police et les manifestants. On compte un millier de tués ou blessés.

L'ordre a pu être rétabli par des renforts de troupes envoyées de Berlin.

En Allemagne

AU REICHSTAG

M. BETHMANN HOLLWIZ

donne lecture de la note adressée aux Puissances

Paris, 14 décembre.

Le grand Chancelier a donné lecture de la note adressée à toutes les Puissances ennemies dans laquelle on relève les passages suivants :

« La guerre la plus formidable que l'histoire ait connue ravage depuis deux ans et demi une grande partie du monde.

» Dans cette lutte l'Allemagne et ses Alliés ont fait preuve de leur force indestructible en remportant des succès considérables sur des adversaires supérieurs en nombre et en matériel de guerre. Leurs lignes inébranlables résistent aux attaques incessantes de leurs ennemis.

» C'est pour défendre leur existence et la liberté de leur développement national que les quatre Puissances alliées ont été contraintes de prendre les armes, conscientes de *leur force militaire et économique* et prêtes, s'il le faut à continuer la lutte qui leur est imposée. Mais animées du désir d'arrêter les flots de sang et mettre fin aux horreurs de la guerre ces quatre Puissances Alliées proposent d'entrer dès maintenant en négociations pour la paix. Que si malgré cette offre de conciliation et de paix la lutte devait *continuer, les quatre Puissances* alliées sont résolues à la conduire jusqu'au bout en déclinant solennellement toutes responsabilités devant l'Humanité et devant l'Histoire. »

Propositions de paix

Paris, 14 décembre.

Les propositions de paix faites indirectement par l'Allemagne ont produit une grande émotion dans tous les milieux politiques et sont longuement commentées par les journaux étrangers.

L'*Imparcial* de Madrid dit que la phase de la guerre *changera notablement*, car si les propositions n'aboutissent pas, la lutte sera encore plus sanglante.

Voilà le bluff allemand qui apparaît.

Le *Liberal* de Madrid dit que les allemands tâchent de mettre à profit l'opinion des pacifistes qui pourraient exister chez leurs ennemis.

Voilà la vérité.

Les journaux Espagnols germanophiles font des vœux unanimes pour que la propositions Allemandes soient *acceptées* par les Alliés.

Les journaux Suisses disent que l'opération tentée par le Chancelier Allemand est un piège tendu avec l'intention de troubler la moral des pays Alliés et de les dissocier ; c'est la division des Alliés que visent les Allemands avec leur proposition de paix.

Les Américains disent que l'Allemagne est incapable d'offrir une paix sur des bases acceptables.

Le *Daily Télégraph* dit que l'Allemagne ne cherche à persuader personne sur ses propositions fanaisistes, mais elle croit impressionner les neutres.

Le *Daily Chronicle* dit que l'Allemagne peut avoir la paix si elle la désire, mais aux conditions imposées par les Alliés.

Le *Daily Mail* est d'avis que les Allemands se livrent à une plaisanterie, d'ailleurs ajoute-t-il les tigres et les assassins ne peuvent faire la paix avec les hommes d'Etat, puisque ces assassins traitent de chiffons de papier tout traité qui ne serait pas en leur faveur ; et puis les propositions Allemandes sont inconciliables avec le but pour lequel nous combattons.

Le *Morning Post* croit savoir que la proposition faite par l'Allemagne n'est qu'une ruse pour éviter le châtiment que lui réservent les Alliés.

Le *New York Herald* dit que la propsition allemande est une ruse grossière et tout à fait bochs et les Alliés refuseront même de discuter la proposition qui n'est qu'une farce.

DÉCRET PRÉSIDENTIEL

Paris, 14 décembre.

Par décret présidentiel, le général Joffre, commandant en chef les armées Francaises remplira auprès du gouvernement les fonctions de Conseiller technique en ce qui concerne la direction de la guerre.

Les commandants en chef des armées du Nord, Nord Est et armée d'Orient exerceront la direction des opérations prévues par les règlements.

LE GÉNÉRAL NIVELLE

Paris, 14 décembre.

Les journaux font le plus grand éloge du général Nivelle qui prend le commandement supérieur des armées.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté.

LES DÉCLARATIONS de M. BRIAND

Dès le début de la séance de la Chambre, M. Briand monte à la tribune. Il déclare que la Chambre vient de se réunir en comité secret.

La Chambre a voté l'ordre du jour de confiance.

Le gouvernement s'est empressé de réaliser ses promesses qu'il s'agisse de la direction de la guerre ou du commandement il a donné satisfaction au vœu de la Chambre.

M. Painlevé

proteste

M. Briand

poursuivant son discours déclare :

« Nous avons crée un comité de la guerre. Il siégera en permanence. Il prendra les décisions nécessaires touchant l'organisation économique. »

M. Briand examine ensuite la situation militaire : « La guerre dit-il *mettant aux prises des nations entières* ne pouvait aboutir rapidement à des résultats décisifs. Après la grande minute d'angoisse qui nous étreignit, la France a brisé l'effort des ennemis et rendu impossible la victoire *foudroyante* que l'Allemagne voulait.

Nulle part les Allemands n'ont obtenu de résultats décisifs.

La vaillante Roumanie est envahie mais son armée est intacte. Appuyée sur les vaillantes armées russes elle tiendra son nouveau front en Orient.

La question d'Orient n'est pas encore résolue.

La Serbie a reconstitué son armée.

Les Allemands sont obligés de tenir sur un front immense.

N'oublions pas que l'offensive de la Somme a démontré la possibilité de faire des attaques.

Je rends hommage au pays qui a donné cette admirable armée. (Vifs applaudissements) et aux Chefs qui commandent ces héros. Nous travaillons à augmenter nos forces et notre matériel. »

M. Briand ajoute qu'il demandera de prendre par décret toutes les mesures exigées pour la Défense Nationale et notamment la suppression de l'alcool.

La France doit faire tête aux événements.

C'est au moment où l'Allemagne nous savoie des paroles de paix qu'elle s'arme formidablement et que, en violation du droit des gens elle lève des hommes qu'elle oblige à travailler.

M. Briand termine son éloquent discours en disant :

« Dans cette circonstance, la République française ne fera pas moins que la Convention (Vifs applaudissements).

La déclarations de M. Briand ont produit à la Chambre et dans le pays la plus profonde impression.

INTERPELLATIONS

Le Président annonce qu'il a reçu des interpellations de MM. Tardieu, Charles Benoist, Lairolle, Violette et Albert Favre.

M. Briand déclare ne pouvoir accepter d'autres interpellations que celle qui vise l'organisation du *commandement* et la constitution du Ministère.

M. Georges Leygues demande la discussion des interpellations.

M. Briand répliques que si la Chambre veut que le gouvernement applique son action à la défense nationale, il faut employer d'autres méthodes de collaboration entre lui et le Parlement ; le gouvernement, dit-il, *ne peut traiter certaines questions* à la tribune et demande si oui ou non la Chambre lui accorde sa confiance.

MM. Tardieu et Charles Benoist insistent pour la discussion de leurs interpellations sur la réorganisation ministérielle et du haut commandement ; ils reprochent au gouvernement sa façon d'agir, en ajoutant que la combinaison Briand est illogique et demandent à la Chambre de ne pas accorder sa confiance au gouvernement.

M. Violette reproche au gouvernement son action en Grèce et lui dit qu'il n'avait pas le droit de lui envoyer un ultimatum puisqu'il n'avait par le moyen de l'appuyer.

Il termine en disant que si la Chambre veut que le pays aille jusqu'au but il ne fait pas accorder la confiance au gouvernement, car il n'a pas confiance en lui.

La Chambre prononce la cloture et le président lit les ordres du jour.

Le premier celui de M. Galli, le second celui de Rodes et Dessoye accordant confiance au gouvernement, troisième celui des Maginot et Tardieu.

Après *une nouvelle intervention* de M. Briand l'ordre du jour de M. Rodes ainsi conçu est mis aux voix :

« La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement, confiante en lui pour poursuivre énergiquement la conduite de la guerre et repoussant toute addition passe à l'ordre du jour.

Ordre du jour de confiance

L'ordre du jour de confiance a été voté par **314** voix contre **105**.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Mme veuve Jean-Paul Ferrandi et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du décès de leur regretté

Monsieur Cristophe Ferrandi

mort pour la France, et les prient de vouloir bien assister à la messe de *Requiem* et de sortie de deuil qui sera dite samedi 16 courant, à 9 heures, en l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcenay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — N° 43 SAMEDI 16 DÉCEMBRE 1916

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

5 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

Gérant : J.-B. OLLAGNIER, Directeur.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0,15 — 3e page, 0,75 — 4e page, divers 0,30, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	32 »	12 »	7 »	On ne reçoit pas des remboursements déguisés
Etranger	30 »	16 »	9 »	

LA TRAHISON DE KONSTANTIN

A mesure que les renseignements arrivent plus nombreux et plus détaillés sur les événements d'Athènes, la responsabilité du roi Constantin et celle de son gouvernement apparaissent comme de plus en plus certaines.

On sait maintenant que les officiers royalistes parlaient ouvertement de massacres si les Alliés avaient recours à la force et que, d'autre part, la Ligue militaire grecque, composée de tout ce qui, là-bas, nous est foncièrement hostile, avec l'assentiment indéniable du roi trop heureux de se libérer ainsi de ses engagements spontanés envers l'Entente, a fait partir vers Parnès, entre Tatoi et Thèbes, tout le matériel de guerre qui se trouvait dans les dépôts d'Athènes, dans le dessein évident soit de s'en servir contre nous, soit de le livrer aux Bulgaro-Boches, comme on leur avait livré les forts macédoniens avec tout ce qu'ils contenaient.

Devant ces agissements et devant l'agression dont nos troupes de débarquement ont été victimes, sans la moindre provocation de leur part, *les Alliés ont décidé de réclamer*, suivant l'usage, ce qu'on appelle les réparations nécessaires. C'est fort bien. Mais encore faudrait-il savoir en quoi consistent ces réparations. Car il est bien entendu que nous ne devons plus nous payer d'illusions.

Nous ne devons pas nous contenter seulement de chatier ceux qui *ont pris* directement part à l'émeute et aux massacres dirigés contre nos soldats. Cette réparation serait absolument insuffisante. Mais il importe de remonter plus haut. Il importe surtout d'atteindre ceux qui ont préparé et organisé, tout en essayant de nous faire bonne figure, ces émeutes et ces massacres, et ceux-là, on n'est que dans le palais royal et dans l'entourage de Constantin qu'il faut aller les chercher. Ce n'est pas seulement en bas, parmi de vagues exécuteurs anonymes, que l'on doit frapper sans ménagement : c'est en haut, parmi les dirigeants, qui sont les principaux et les vrais responsables.

Les réparations nécessaires, c'est d'abord de balayer impitoyablement ceux qui, à Athènes, ont toujours été ouvertement ou non nos ennemis. Sans cela, sans cette première mesure énergique de leur part, les Alliés peuvent compter que ce sera toujours à recommencer et que leurs affaires ou souffriront autant plus. L'époque lamentable des « citoyens honoraires » est définitivement terminée. Il faut agir et frapper au bon endroit. Toute hésitation de la part de l'Entente serait inexcusable.

EMILE MARCHAND.

(Petit Courrier).

Nouvelles Militaires

M. l'officier d'administration de 2e classe Antreasi, rentré d'Afrique occidentale, est affecté à la sous intendance divisionnaire de Lyon ; M. l'officier d'administration de 2e classe Canori, aux armées, est nommé contrôleur de la section d'infirmiers militaires coloniaux.

— Sont nommés au grade de sous lieutenant, MM. Luigi, adjudant de réserve au 47e bat. de chasseurs ; Cavalloni Antoine-Simon, adjudant au 108e d'artillerie ; Giudicelli Pierre, adjudant au 4e colonial ; Filippini, du 8e ; Biagini, aspirant au 293e.

— Sont promus au grade de capitaine, M. le lieutenant Cristiani, du 14e escadron du train des équipages, aéronautique ;

au grade de lieutenant, MM. les sous-lieutenants Arrighi de Casanova, du 115e d'artillerie ; Donati, du 8e d'artillerie ; Ordioni, du 265e territorial.

— M. le capitaine territorial Paoli, du 15e escadron du train des équipages militaires est promu au grade de chef d'escadron.

LE ROLE DE L'ARRIÈRE

Au moment où sonna l'appel aux armes, tous les enfants de France s'unirent devant le danger. Spontanément ils oublièrent leurs dissentiments politiques, leurs rancunes personnelles et d'un même élan ils s'acheminèrent de tout cœur à leur tâche héroïque.

Loin d'affaiblir cette union, la prolongation de la guerre leur en impose plus clairement la nécessité, tandisque la vie en commune, face à l'ennemi, d'individus issus de toutes les classes, en les amenant à mieux se connaître, renserre chaque jour d'avantage les liens noblement noués en un même sentiment de pur patriotisme.

Ainsi au cours de ces longs mois d'efforts incessants, la solidarité profonde des multiples éléments mis en œuvre est pas à pas apparue.

Combien, dès le début, furent dédaignés, tournés en ridicule certaines armes non combattantes, certains services de l'arrière dont on saisit maintenant le rôle véritable, toujours nécessaire, souvent indispensable, parfois aussi d'une chaude grandeur.

Le territorial grisonnant combattant de cailloux les trous de la route constamment sillonnée de convois, accomplit une besogne ingrate et sans éclat.

Pourtant, grâce à lui la ligne de feu peut être ravitaillée à souhait et tout récemment on put amener à pied d'œuvre les millions d'obus qui nous conservèrent l'immortelle citadelle ruinée mais assaillie par l'ennemi.

De sorte que la guerre en mettant nous nos yeux l'ensemble d'un système d'efforts concourant vers un but unique, en a révélé la marche harmonieuse. Elle a permis à chacun de comprendre la valeur nécessaire de sa tâche et à dissiper les suspicions contre certains éléments d'utilité peu apparente.

Cependant à l'heure de la paix lorsqu'aura cessé l'effusion sanglante, lorsque aura triomphé notre cause, une autre bataille commencera. Bataille pacifique, il est vrai, mais non moins rude que l'actuelle, où il faudra autant d'audace et de préparation, sans moins de perspicacité et de sang-froid, et dont le prix sera l'empire économique auquel nous avons droit.

Chacun y aura sa place, plus ou moins importante, mais également nécessaire, plus ou moins éclatante, mais toujours digne de la même estime, puisque de son accomplissement naîtra un peu de la grandeur du pays.

A partir de ce moment il ne devra plus subsister entre certaines classes aucun de ces malentendus politiques qui les divisaient si profondément et les empêchaient de se connaître, ce qui est préjudiciable et ce au détriment des intérêts communs.

Et ici, je ne puis m'empêcher de m'élever contre les préjugés nourris par le fonctionnarisme contre les carrières commerciales, préjugés qui constituent peut-être l'exemple le plus saisissant et dont les conséquences désastreuses ont été les plus flagrantes pour la Corse, surtout au point de vue de notre développement.

Mais assez avons réfléchi depuis la guerre. Nous savons maintenant de quoi était faite la puissance de l'Allemagne.

Nous comprenons le rôle de ses agents commerciaux dont nous manquions en France, il leur cependant le dire, ce dépit de l'abondance des intelligences, votre dur labeur

A l'armée des jeunes gens soigneusement préparés dont l'empire Germanique inondait le monde, nous ne sommes opposer qu'un contingent très inférieur des aînés incapables de leur faire la moindre concurrence.

Et tandisque chez nous s'augmentait le nombre des fonctionnaires, nous n'arrivions pas à recruter en quantité suffisante les commerçants nécessaires à notre développement.

Que les étaient les raisons de cette situation désastreuse ?

Nous en causerons dans un prochain article.

A. MATTEI.

La perte du *Suffren*

Le lieutenant de vaisseau Henri TRUC

Nous avons annoncé que parmi les officiers du *Suffren* disparus se trouvait le lieutenant de vaisseau H. Truc, officier de la Légion d'honneur, très connu à Nice, où il avait habité, 8, avenue Borriglione. Sa veuve, qui est actuellement à Toulon, a eu, avant hier, confirmation de la triste nouvelle par le lieutenant de vaisseau Dumoulin, ami de la famille, délégué par le Préfet maritime de cette ville.

Le lieutenant de vaisseau Truc, avant d'embarquer à bord du *Suffren* avait commandé le contre-torpilleur *La Hire*. Son courage, son sang froid et ses hautes qualités de chef lui avaient valu deux magnifiques citations à l'ordre de l'armée.

Il devait passer prochainement capitaine de frégate.

Son fils, qui l'a devancé dans la mort, il y a trois semaines, était engagé volontaire au 15le d'infanterie.

Il avait, quand il a été tué à son poste de combat, le grade de caporal, mais sa conduite l'avait fait proposer par ses supérieurs pour le grade de sergent. Il devait également recevoir la Croix de guerre.

Le lieutenant de vaisseau Truc, laisse en plus de sa veuve inconsolable, et de deux petits enfants, sa mère, Mme veuve Truc, qui habite Bastia ; et deux frères, dont l'un est inspecteur des Chemins de fer départementaux de la Corse et l'autre, procureur de la République à Guelma.

(L'Eclaireur de Nice).

Tableau d'Honneur

Citations

Ont été citées à l'ordre du jour de l'armée :

Le sergent-mitrailleur *Jacques Jean* : s'est fait particulièrement remarquer par son sang-froid, son courage et son initiative lors de l'attaque de *Gallipoli*, mort héroïquement, englouti avec son bâtiment.

Le colonel *Breton André*, commandant une brigade d'infanterie : *a tenu du 23* juillet 1916 au 2 août 1916, le commandement d'un sous-secteur dans lequel les attaques ont été poursuivies sans relâche ; a fait preuve, dans ce poste exposé à un bombardement continuel, des plus belles qualités d'énergie, de ténacité et de mépris de danger. Ordre de 28 août 1916.

Le capitaine *Lucciani Mathieu*, du 41e d'infanterie : au combat du 21 mai 1916, ayant été blessé le matin, a gardé le commandement de sa compagnie, a été blessé grièvement, dans l'après midi, en faisant le coup de feu, sur le parapet de la tranchée, pour repousser les vagues ennemies, donnant ainsi à sa compagnie un bel exemple d'héroïsme. Ordre du 28 août 1916.

Le sergent *Soldini Henri*, du 37e colonial : sous officier d'une valeur éprouvée ; le 9 juillet 1916, ayant pris dès le début de l'action le commandement d'un peloton privé de son chef, a rempli avec autant d'autorité et autant d'intelligence que de bravoure la mission délicate confiée à cette troupe ; a solievé à l'ennemi deux points d'appui importants et fait un grand nombre de prisonniers. Ordre du 30 août 1916.

Le lieutenant *Mainetti Jacques Alphonse*, du 4e colonial : officier plein d'ardeur et d'entrain, déjà blessé deux fois depuis le début de la campagne, a été du nouveau blessé, le 1er juillet 1916, tandis qu'il dirigeait sa compagnie à son poste d'attaque. Ordre du 30 août 1916.

Le sergent *Ceccaldi Mathieu*, du 6e bat. de tirailleurs sénégalais : s'est brillamment conduit, le 9 juillet 1916, en entraînant sa section à l'assaut des lignes ennemies, sous un feu violent de mitrailleuses ; a été blessé au cours de l'action. Ordre du 30 août 1916.

Correspondance

A Signora Colonella.

Vous mettez l'administration préfectorale en cause et vous lui adressez des réprimandes très vives au sujet de la négligence de certains services en matière de travaux urgents, tel que la réfection du pont de Basso qui s'est écroulé depuis quelques mois.

Mais, en l'espèce, c'est la Commission départementale qui est fautive ; or, cette commission est composée de conseillers généraux qui ont seuls, le pouvoir de puiser dans le budget les sommes nécessaires à l'exécution de certains travaux dont l'urgence est reconnue.

Le préfet, lui-même, ne peut pas empiéter sur les prérogatives des élus communaux, qui en montreraient très justement de la susceptibilité sur ce point.

C'est donc aux membres de cette fameuse commission départementale que vous devez faire appel, et si elle reste sourde à vos prières, il n'y a plus qu'à se résigner.

Mais lorsqu'on fait des critiques, surtout trop acerbes, il ne faut pas se tromper d'adresse.

Cordialement à vous.

La Foire de l'Entente

La deuxième Foire mondiale d'Echantillons se tiendra à Lyon du 1er au 15 Mars prochain.

La Foire de Lyon qui placée sous le haut patronage de M. le Président de la République et sous celui de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Les fabricants de France, des pays alliées et des pays neutres qui ont répondu à l'appel du Comité d'organisation, présidé par M. Herriot, Maire de Lyon, dépasseront le chiffre de 2 000.

L'édification des stands démontables est déjà commencée ; ces stands dont la rombo-sera au moins le triple de celui de 1916 s'échelonneront sur les deux rives du Rhône, *sur une longueur de plus de* dix kilomètres environ.

Les quais sont d'ailleurs admirablement desservis par un grand nombre de lignes de tramways. Cet emplacement unique au monde a été insuffisant et le Comité a dû prévoir l'aufiazion d'autres emplacements, tel que l'immense Cours du Midi situé devant la gare de Perrache, où 500 stands supplémentaires seront aménagés.

La participations des pays de l'Entente et des pays neutres sera cette année très importante, malgré les difficultés créées par l'état de guerre.

Les commerçant qui se rendront à la Foire de Lyon sont donc assurés d'y trouver toutes les marchandises qui peuvent les intéresser et dont l'énumération serait trop longue.

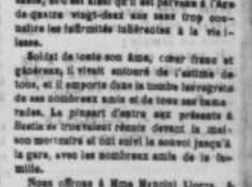

Pour bien se porter, il faut bien manger ! Pour manger, il faut avoir de bonnes dents ! Pour avoir de bonnes dents, il faut se servir du DENTOL.

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche ; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours il donne aux dents une blancheur éclatante et distrait le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis par sur de coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRERE, 19 rue Jacob, Paris.

Le Dentol est un *produit français. Propriétaires français. Personnel exclusivement français.*

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19 rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant du *Petit Bastiais* pour recevoir franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de DENTOL, une boîte de Pâte de DENTOL, une boîte de Poudre de DENTOL, un échantillon de Comprimés DENTOL et un tube de Savon dentifrice DENTOL.

Gazette Départementale

TAVERA. — Hier toute la population de Tavera se portait à la rencontre du cercueil contenant les restes mortels de M. le capitaine Jacques Mancini décédé il y a quelques jours à Bastia.

La cérémonie des obsèques a eu lieu dans la matinée, en présence des pénibles venus de tous les villages du canton de Bisuccagno, ainsi que des villages de Barrola et de l'Oreno. A l'église paroissiale n'eût trouvée trop petite pour contenir toute l'assistance. Pale l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

M. le capitaine Mancini, engagé volontaire aux chasseurs d'Afrique, avait fait toute sa carrière en Algérie. Il s'était signalé dans diverses expéditions. Un peu fait gué par un séjour trop prolongé dans certaines localités non complètement assainies il avait dû demander jeune encore à faire valoir ses droits à la retraite. Il était depuis longtemps chevalier de la légion d'honneur.

M. le capitaine Mancini s'était fixé à Bastia. La repos avait complètement rétabli sa santé, et c'est ainsi qu'il est parvenu à l'âge de quatre vingt-deux ans sans trop connaître les infirmités inhérentes à la vieillesse.

Soldat de toute son âme, cœur franc et généreux, il vivait entouré de l'estime de tous, et il emporte dans la tombe les regrets de ses nombreux amis et de tous ses camarades. La plupart d'entre eux présents à Bastia se trouvaient réunis devant la maison mortuaire et ont suivi le convoi jusqu'à la gare, avec les nombreux amis de la famille.

Nous offrons à Mme Mancini Lloros, à

MM. Paul, Laurent et Gabriel Mancini, à Rome et M. Marcelli, à M. le chanoine Mancini et à leur famille l'expression de nos condoléances les plus sincères.

AUDACIEUX CAMBRIOLAGE

Les cambrioleurs de Bastia sont certainement plus forts que ceux de Marseille, car pour s'introduire dans les bureaux du *Petit Bastiais*, alors qu'il y a constamment du monde à partir de 10 heures du soir jusqu'au matin.

Ce cambriolage n'a pu être exécuté que de 8 heures et demie à 9 heures ; ils n'ont pas eu beaucoup de temps.

Les malfaiteurs ont emporté quelques portefeuilles, des porte-monnaies, des cahiers, du papier à lettres et des timbres poste.

Ils ont d'abord enfoncé la boîte aux lettres où ils savaient sûrement y trouver la clef de la porte du couloir, puis ils ont pénétré dans le bureau de la rédaction et de là ils ont trouvé le moyen de passer dans le magasin de papeterie.

La police a ouvert une enquête.

Petite Gazette

Pensions

L. Barlotti Marie-Madeleine veuve Orsoni, le mari sergent, 825 fr.

Leoni Madeleine veuve Graziani, le mari sergent, 325 fr.

Pierini Marie-Lucie, institutrice, 37 ans de services, 1.443 fr.

Antoni Madeleine femme Natali, institutrice, 29 ans de services, 1.446 francs.

Maestracci Antoine, facteur des postes, 25 ans de services, 893 fr.

Mezzani Marie-Victoire veuve Arrighi, le mari adjudant, 975 fr.

Journal de l'Université

Il faut lire et relire même après l'avoir entendue et applaudie, l'admirable et substantielle conférence de Jean Richepin sur Dickens, que publie intégralement et accompagnée de pages choisies, le nouveau fascicule du « *Journal de l'Université des Annales* ». La même numéro contient, en outre, la belle conférence de F. Funck-Brentano sur les divers types français de patriotisme et le texte intégral de la vibrante oraison en vers du regretté Georges Trouillot : « Gavroche et Flambeau. »

Le numéro 60 centimes.

Avis

Demoiselle ayant une bonne instruction demande une place.

Pour tout renseignement s'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A louer

Chambre meublée à louer ayant la vue de la montagne et de la mer — Galerie.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

On désire acheter propriété avec eau, maison d'habitation, près littoral, préférence St-Florent, Ile-Rousse.

Faire offres au bureau du journal.

Etude de Me J.-J. Vallecalle

avoué près le Tribunal Civil de Bastia
4, rue Salvator Viale

Assistance Judiciaire. — Bureau de Bastia

Décision du 19 août 1915

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal de première instance de Bastia, le vingt-neuf juin mil-neuf-cent-seize, enregistré et signifié ;

Au profit du sieur Piève Albert, menuisier, demeurant et domicilié à Bastia ;

Contre la dame Santini Angèle, épouse Piève, sans profession, demeurant actuellement à Paris, rue Vieille du Temple ;

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Piève à la requête et au profit du mari.

Pour extrait :

J. J. VALLECALLE.

Imp. Ollagnier

Le Gérant responsable : Barlotti.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

864e jour de la guerre

Paris, le 15 décembre 7 heures.

Actions d'artillerie assez vives au sud de la Somme, sur les deux rives de la Meuse et sur les hauteurs au sud du Bonhomme.

Calme sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20 h. 46.

La nuit dernière nous avons pénétré dans les tranchées allemandes vers Monchy-Au Bois (sud d'Arras) et lancé des bombes dans les abris remplis de troupes causant de nombreuses pertes à l'ennemi. Un coup de main tenté contre nos positions dans la région d'Heluch n'a pu parvenir jusqu'à nos tranchées. Un prisonnier est resté entre nos mains.

L'artillerie a montré de part et d'autre l'activité habituelle.

Notre bombardement a déterminé dans un dépôt de la région de Pys un incendie qui a produit de gros nuages de fumée.

Paris, le 15 décembre, 15 heures.

Pas d'événements importants au cours de la nuit.

ARMÉE D'ORIENT

14 décembre.

Actions d'artillerie intermittentes sur tout le front et particulièrement accentuées dans la zone du lac Doiran.

Dans la région au nord de Monastir, une colonne ennemie a été dispersée par notre feu.

Grande activité de l'aviation alliée: Un appareil ennemi a été abattu au sud de Petrix.

MARSEILLE

ARRIVÉE DE PAQUEBOTS

Marseille, 15 décembre.

Le vapeur *Amiral Magon*, venant d'Indo-Chine, est arrivé à Marseille.

Accident en mer

Le paquebot *Caledonia* a heurté une mine flottante au large de Marseille provoquant une forte explosion. Le vapeur espagnol *Roi Jaime II* qui quittait le port, a recueilli les 250 passagers qu'il a débarqués sur le quai de la Joliette.

Le *Caledonia* est rentré au port par ses propres moyens.

LE PRIX DE VERTU

Paris, 15 décembre.

Le prix de vertu comportant une somme de mille francs a été décerné à Mlle Marie Madeleine Andreani, de Ghisoni ; celui de 500 fr. à la veuve Xavière Sanviti, de Frasseto ; celui de 300 fr. à Mlle Claudine Renucci, de Cozzano.

Front Roumain

Paris, 15 décembre.

Les troupes roumaines conservent leur front intact.

La presse anglaise

Paris, 15 décembre.

Les journaux applaudissent l'idée du gouvernement français d'avoir désigné le généralissime Joffre comme technicien dans le conseil du cabinet ministériel, disant qu'il fut le sauveur de l'alliance sur le front occidental et dont le nom restera éternellement attaché à toute la nation britannique, depuis la victoire de la Marne.

Ils ajoutent que les Anglais ont également une grande confiance sur le général Nivelle qui, comme Joffre, est le type accompli du guerrier scientifique.

Au « Journal Officiel »

Paris, 15 décembre.

Le *Journal Officiel* publiera demain la nomination des nouveaux sous-secrétaires d'Etat :

Godart, Santé ; Clavelle, Travaux publics ; Nail, Marine marchande ; Métin, Finances ; Hoden, Commerce, Breton, Armement ; Loucheur, Fabrication ; Dalimier, Beaux-Arts ; Denys Cochin, Affaires étrangères.

La paix allemande

Paris, 15 décembre.

Les propositions de paix des Allemands font l'objet de commentaires du monde entier ; elles sont reçues chez les neutres avec scepticisme et une méfiance toujours plus vive ; en France et chez les Alliés on ne rencontre que du mépris, elles provoquent plutôt la détermination de continuer la lutte jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la victoire finale.

La presse japonaise

La presse japonaise est unanime à exprimer la ferme conviction que les Alliés refuseront toute proposition de paix jusqu'à ce que la militarisme allemand soit dans l'impossibilité de nuire dans l'avenir.

EN GRECE

La Situation à Athènes

Paris, 15 décembre.

La situation est toujours grave à Athènes. on continue les arrestations et les exécutions des Vénizélistes.

Les journaux anglais disent que Constantin médite une nouvelle trahison.

Les troupes vénizélistes ont débarqué à Hermopolis.

En Amérique

Paris, 15 décembre.

Une information reçue par l'ambassade d'Allemagne à Washington dit que l'Allemagne propose comme conditions de paix que chaque pays conserve la même situation qu'avant la guerre.

Or, comment chaque pays peut-il conserver sa situation, après les ravages exercés par les allemands partout où ils ont passé ; décidément ces bandits s'imaginent que nos hommes d'Etat sont des imbéciles.

Le long du front Giulia, actions d'artillerie et activité de nos détachements en reconnaissance.

Sur le Carso un de nos aviateurs abattit un ballon ennemi en observation qui tombe incendié aux environs de Trnovizza au nord-est de Vabrenica.

CADORNA

En Allemagne

SITUATION FINANCIÈRE

Paris, 15 décembre.

Les banquiers de Genève affirment qu'un véritable krach va se produire le 31 janvier en Allemagne.

Le gouvernement allemand doit payer une somme formidable en or, ou obtenir le renouvellement à des condition telles que la faillite se produira fatalement.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Présidence de M. Deschanel.

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté.

Donations Auguste Rodin

La Chambre adopte le projet de loi modifié par le Sénat relatif à l'acceptation définitive des donations consenties à l'Etat par Auguste Rodin.

La Commission des Economies

Le Président, au cours de la séance d'hier, annonce à la Chambre qu'une commission des économies demande les pouvoirs de la commission d'enquête.

M. Ribot demande l'ajournement jusqu'au moment où le Président du Conseil sera présent.

La Chambre repousse l'ajournement par 331 voix contre 59 et accorde à mains levées à la Commission des Economies les pouvoirs d'une commission d'enquête.

La Commission des Marchés

La Chambre a été saisie d'une demande analogue, par la Commission des marchés laquelle réclame aussi les pouvoirs des Commissions d'enquête.

Les Douzièmes provisoires

La Chambre continue la discussion des douzièmes provisoires afférents au premier trimestre de l'année 1917.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

LES INTERPELLATIONS

Au début de la séance, M. Briand, président du Conseil, demande l'ajournement à mercredi pour la fixation de la discussion des interpellations de MM. Henri Bérenger, Clémenceau, Gaudin de Villaine en raison de son extrême fatigue.

D'accord avec les interpellateurs, il en a été décidé ainsi.

Communiqué ITALIEN

15 décembre.

Dans la vallée Astico, duels d'artillerie. La nôtre disperse des groupes ennemis sur les pentes nord du mont Seluggio et au nord du mont Cimone.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Mme veuve Jean Paul Ferrandi et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du décès de leur regretté

Monsieur Cristophe Ferrandi

mort pour la France, et les prient de vouloir bien assister à la messe de *Requiem* et de sortie de deuil qui sera dite samedi 16 courant, à 9 heures, en l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Toussaint Viale et sa fille ; Mlle Antoinette Escande, inspectrice de la Maison d'Education de la Légion d'honneur de Saint-Denis ; M. Duchazel, administrateur de 1re classe à Madagascar, Mme Duchazel et leurs enfants ; Mme veuve Antoine Pekle, née Colonna de Vico ; M. le capitaine Paoli, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Paoli, née Pekle, et leurs enfants ; Mme veuve Emile Pekle et sa fille ; M. et Mme François Pekle et leur fille ; Mme veuve Camille Pekle ; Mme veuve Pierre-Paul Pekle ; Mlles Elisabeth et Antonia Pouget, de Paris ; M. le Commandant Auguste Pouget, officier de la Légion d'honneur, à Colomb-Béchar (Algérie) ; M. le Colonel Paul Pouget, officier de la Légion d'honneur commandant la « brigade, au front, Mme Paul Pouget et leurs enfants ; M. Chenagon, receveur principal des douanes à Toulon, Mme Chenagon, née Pekle, et leurs enfants ; M. Jean-Mathieu Pekle, sculpteur, Mme Jean-Mathieu Pekle et leurs filles ; M. le docteur Antonino Anile, professeur à la Faculté de Naples (Italie), Mme Antonino Anile, née Pekle ; M. Joseph Pekle, sous-lieutenant mitrailleur au 415e de marche, au front, Mme Joseph Pekle et leur fille ; Mme veuve Maurice Antoni, née Pekle ; Mlles Julie et Isabelle Negroni ;

Les familles de feu Jean-Baptiste Nonza de Bastia, Joseph Lavaggi, Camugli et Leca ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Semidei

Née Louise PEKLE

leur cousine, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée pieusement à Bastia, le 14 décembre 1916.

L'enterrement aura lieu samedi, 16 décembre, à 10 heures du matin.

On se réunira 4, Bd du Palais.

PHOTO-D'ART

Les ateliers de la photographie *PHOTO-D'ART* (Ancienne photographie Vincara, 6, Boulevard du Palais), fermés pour cause de mobilisation, sont de nouveau ouverts au public.

QUARANTE DEUXIÈME ANNÉE. — N° 44

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 1916

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

Maison J.B. OLLAGNIER, Directeur.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

1re page, 5 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 0,75 — 4e page, divers 0,30, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Départ. & Colonies	4 »	7 »	12 »
Etranger	5 »	9 »	16 »

Les abonnements sont payables d'avance

On ne répond pas des manuscrits

Le Boche d'Athènes

Les Alliés savent enfin à quoi s'en tenir au sujet des sentiments qui animent la Boche d'Athènes à leur égard. Aucune illusion ne leur est plus permise. Constantin a démasqué nettement ses batteries.

Sans doute attendait-il que l'avance des Austro-Bulgaro-Boches en Roumanie eût l'air d'une victoire, afin de pouvoir exécuter en toute sécurité sa dernière volte-face et poignarder les Alliés dans le dos ainsi que le firent les Bulgares pour les Serbes. Et certes, ce ne sera pas l'entrée à Bucarest des boches et de leurs sinistres acolytes qui pourra le faire changer de sentiments.

Le guet-à-pens dans lequel il a essayé d'attirer les détachements des Alliés à Athènes pour les faire exterminer, n'était pas mal combiné ; s'il n'a pas réussi complètement, ce n'est pas de sa faute ; mais l'on peut et l'on doit s'attendre à mieux de sa part, si on « laisse faire.

Le Boche d'Athènes a été élevé à bonne école, mais cette fois-ci la mesure est comble. Le sang français a coulé et crie vengeance ; notre Drapeau a été insulté et demande à être lavé de cette insulte.

Des répartitions par la voie diplomatique ne suffisent plus. Il faut plus et mieux. Il faut que le Boche d'Athènes et sa camarilla soient écartés de notre chemin et mis dans l'impossibilité absolue de recommencer un coup pareil.

C'est la seule solution que les Alliés aient le droit et le devoir d'envisager.

Le peuple Grec sait ce qu'il a à faire vis-à-vis d'un monarque déconsidéré à ce point de tout sentiment national, et qui, abdiquant toute dignité, a parcouru à grands pas la voie des humiliations.

Le peuple Grec sait le crédit qu'il doit accorder et la confiance qu'il peut avoir en un roi qui s'est fait le plat vassal du plus grand bandit couronné dont l'Histoire ait jamais enregistré le nom, parce qu'il a épousé une Princesse boche.

Constantin a rougi le sang douois qui coule dans ses veines ; il a pactisé avec ceux qui ont spolié le pays de ses aïeux maternels ; il a oublié que son trône n'existait que de par la volonté des Alliés, ses protecteurs de toujours, et qu'il pourrait disparaître facilement si la nécessité s'en faisait sentir.

Parce qu'il s'est allié à la Bochie et qu'une bande de boches et de Grecs embochés à la solde de Berlin l'ont encouragé, lui, Constantin, monarque constitutionnel, a cru pouvoir jouer à l'autocrate à Athènes, à l'instar de son beau-frère.

Les aspirations nationales, les désirs de son peuple n'existent pas pour lui ; il ne se croit pas obligé d'en tenir compte. Les suggestions de l'alchre dominent et prédominent tout. Sophie dirige la politique intérieure aussi bien que la politique extérieure. C'est un joujou qui gouverne à Athènes, le pantalon n'est mué en une simple et enfantine bruyère, ment de sa dynastie, le démembrement de son empire ?

Guillaume le sanguinaire, le grand occupable, dont le vieux mirage qui vient de disparaître n'a été que le grand complice, lui par qui et pour qui a été versé tant de sang, demeure à la tête de ses hordes barbares foulant les ruines accumulées, pourrissant sans relâche ici pitié la folie et cet immonde chimère de « l'Allemagne au-dessus de tout. »

Partout la liberté individuelle a été méconnue.

Tout individu des pays conquis n'est plus qu'un esclave du travail, comme au temps le plus reculé de la barbarie, à l'époque de Spartacus, des milliers de nos combattants, de citoyens inoffensifs, sont déportés au Boche, et réduits à la honte et à l'esclavage.

Malgré tout cela que nos ennemis sachent bien que ni la France, ni l'Angleterre, ni la Russie, n'accepteront jamais le joug que la Germanie rêve d'imposer à l'Europe.

Les alliés ont la volonté absolue de dicter leurs conditions de la Paix — *for ever* — aux peuples de proie terrassés et vaincus.

Pierre CRUCIANI.

KOSSOVO

Tout est désert, hélas ! et sinistre est la plaine
Et les paisibles bords qu'on y voyait jadis
Ont connu d'y broncher les guerres revenchs,
Fixant de leurs deux yeux la montagne lointaine.

Ce champ est Kossovo ! Champ de gloire et de Larme y fut battu par les Turcs maudits Jhaine Ghilitch y tertia par ses exploits hardis, Puis s'endormit, lassé par une centième.

O monts de Kossovo ! Révolte-vous ! C'est l'heure Où le serbe orphelin, laissant la tête pleure [re Où le canon qui sonne appelle les guerriers.

Debout vaillant Milosch ! Debout, de tes mains [forts,
Brandis sur les démons le glaive que tu portes
Et frappe, que leur sang arrose nos lauriers !

Paul ANGELINI.

Le 18 novembre 1916.

LES DEUX BRIGANDS GERMANIQUES

Tandis que les bonnes tenaces de la Somme paraissent les courageux efforts des soldats français et britanniques sous une pluie loin ormpas de projectiles et que le drame Roumain se déroule rapidement en Orient au bruit — toujours lointain hélas ! — du canon russe, consacrons un instant aux deux brigands souverains germaniques qui ont voulu et déchaîné cette conflagration générale.

L'un d'eux vient de s'étaler, accablé par les ans et par l'adversité, poursuivi sans doute par le sombre pressentiment d'une catastrophe prochaine de sa dynastie. La mort du vaisseau de Sedowa, du brillant second, du monarque bien aimé, dont l'existence n'a été qu'une procession de deuils publics et privés, n'aura guère inquiété Vienne et Berlin.

En réalité, le brigand autrichien n'aura donné à ses peuples aucun bienfait, aucune liberté.

Quelle effrayante responsabilité va peser sur ceux qui, en 1854, a prêté aide à la Prusse, dans le démembrement du Danemarck, qui après avoir fait main basse sur la Bosnie et l'Herzégovine, avec l'assentiment intéressé du Kaiser moderne Attila, n'a pas craint d'entraîner ses peuples dans la calamiteuse universel et criminel voulu par le puissant allié et préparé par lui, d'accord avec la victime même du drame de Serajevo !

L'Histoire impartiale dira un jour quelle part revient à chacun des deux ogres germaniques dans l'agression brutale du mois d'août 1914 et dans la lutte mondiale, cruelle et barbare qui, déchaînée par eux, ensanglante et trouble le globe depuis bientôt trois ans.

Le triste Sire d'Autriche-Hongrie échappe au châtiment mérité. Le Habsbourg antéritaire, au contr'âroux et rancunier, à l'âme insensible, s'est couché dans le tombeau, de moins n'a-t-il entendu, à cette heure suprême, les gémissements des victimes tombées sur les champs de bataille ou fusillées et massacrées par son ordre ; n'a-t-il entrevu, dans un horizon sombre l'écroulement de sa dynastie, la ruine de son empire ?

Guillaume le sanguinaire, le grand coupable, dont le vieux mirage qui vient de disparaître n'a été que le grand complice, lui par qui et pour qui a été versé tant de sang, demeure à la tête de ses hordes barbares foulant les ruines accumulées, poursuivant sans relâche ici pitié la folie et cet immonde chimère de « l'Allemagne au-dessus de tout. »

Partout la liberté individuelle a été méconnue.

Tout individu des pays conquis n'est plus qu'un esclave du travail, comme au temps le plus reculé de la barbarie, à l'époque de Spartacus, des milliers de nos combattants, de citoyens inoffensifs, sont déportés au Boche, et réduits à la honte et à l'esclavage.

Malgré tout cela que nos ennemis sachent bien que ni la France, ni l'Angleterre, ni la Russie, n'accepteront jamais le joug que la Germanie rêve d'imposer à l'Europe.

Les alliés ont la volonté absolue de dicter leurs conditions de la Paix — *for ever* — aux peuples de proie terrassés et vaincus.

Pierre CRUCIANI.

Pour conserver les Œufs

M. André Arnoux vient de communiquer à l'Académie des sciences une série d'expériences qui ont eu pour but de chercher un procédé pratique et économique permettant la protection mécanique et la conservation des œufs, en particulier l'envoi aux prisonniers ou au front, et ne nécessitant pas d'outillage spécial, c'est-à-dire permettant la préparation par les familles.

L'auteur a étudié différentes méthodes, ainsi que différents produits chimiques.

Il en communique que la méthode qui peut rendre le plus de service, tant au point de vue de l'économie et du maximum d'efficacité qu'au point de vue de la facilité d'application.

Elle consiste dans l'entrobage de l'œuf dans une enveloppe dure empêchant la pénétration de l'air.

L'œuf très frais est enfermé dans une enveloppe molle constituée par les bandes d'étoffe qui, au moment de l'emploi, sont trempées dans une colle minérale exemptible de durcir la coquille et de la protéger ; cette colle ne doit avoir aucune odeur, aucune saveur ; elle doit en séchant donner un enduit dur ; elle doit être incolore, indécomposable, imputrescible et économique. La silicate de soude remplit ces conditions.

L'œuf ainsi protégé ne craint plus aucun choc et peut voyager comme une simple boîte de conserves. L'auteur a envoyé des œufs ainsi enrobés dans un escalier, où ils ont roboulé de marche en marche ; arrivés en bas, ils étaient intacts.

Pratiquement pour les prisonniers, la conservation est d'un mois. Au bout d'un mois, si l'œuf a été préparé le jour de la ponte, il arrive dans un tel état de fraîcheur, qu'il peut donner l'illusion d'un œuf pondu de la veille. L'œuf est mangé.

La façon d'opérer est la suivante : l'œuf, très frais, est enveloppé soigneusement dans des bandes d'étoffe imprégnées de silicate de soude liquide. L'œuf est ensuite mis à sécher sur un papier dans un endroit aéré pendant douze heures. Au bout de ce temps, la colle minérale est sèche. L'œuf a pris l'apparence d'une pierre.

Pour la consommation on trempe l'œuf dans de l'eau tiède, la colle minérale se dissout facilement. On peut encore tailler l'enveloppe avec un couteau comme on pèle un fruit. D'autres produits alimentaires sont susceptibles d'être protégés ainsi.

Tableau d'Honneur

Citations

Michel Chiarisolo dont nous avons signalé la disparition vient d'être cité à l'ordre de la Brigade avec attribution de la croix de guerre dans ses termes suivants :

« Excellent caporal. A fait preuve du plus grand courage pendant les 3, 4 et 5 septembre 1916.

« Au cours d'une reconnaissance son sergent ayant été tué, a continué l'accomplissement de la mission reçue avec la plus grande énergie. A été blessé. »

Ou est toujours sans nouvelles du glorieux blessé. De tous les renseignements recueillis, il résulte que seul des 14 patrouilleurs il pénétra dans la tranchée ennemie, où il est resté, blessé à la jambe et à la tête.

Tout espoir n'est point perdu, mais la gravité de ses blessures permet malheureusement toutes les appréhensions.

Espérons quand même jusqu'au bout !

R. C.

Le pilote *Casale Jean*, a été l'objet des deux citations suivantes :

« Pilote exemplaire, accomplissant chaque jour les missions qui lui sont demandées, quelles que soient les circonstances ; le 1er juin, ayant fait une chute grave, a la tombée de la nuit, demandé à repartir le lendemain matin, refusant tout repos, malgré de nombreuses contusions ; le 9 juillet, ayant marqué, le matin, le dracken qu'il devait incendier, reparti seul et sans ordre, à midi, et n'ayant encore pu réussir, n'a que, dans la soirée, un troisième dracken qu'il détruisit, parcourant ainsi trois fois dans la journée les lignes allemandes à faible altitude, donnant à tous le plus bel exemple de conception du devoir. »

Autre citation : « Pilote aussi audacieux qu'il est modeste, se dépense sans compter, au cours des missions de chasse qui lui disent si part coûteusement durer ; le 9 septembre, a livré un combat prolongé à un avion ennemi l'a poursuivi jusqu'à faible altitude et l'a abattu dans ses lignes. »

Médaille Militaire

La Médaille militaire avec attribution de la Croix de guerre avec palme a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

Le soldat *Sisfati Alphonse Jean*, du 4e tirailleurs a gravement blessé, le 25 septembre 1915, en assurant courageusement son service d'agent de liaison sous un violent bombardement ; impotence fonctionnelle des deux jambes.

Le soldat *Tassara Mathieu Jacques*, du 4e colonial : brave soldat, grièvement blessé, le 4 février 1915, en se portant courageusement à l'assaut d'a tranchées allemandes ; impotence fonctionnelle de la jambe droite.

Le soldat *Meloneri Maxime Armand*, du 17e d'infanterie : bon brave soldat blessé une première fois, le 24 juin 1916, a été atteint à nouveau d'une grave blessure, le 24 septembre, en faisant courageusement son devoir ; cité à l'ordre.

Le soldat *Antonia Jean André*, du 106e territorial d'infanterie : excellent soldat, plein de bravoure et d'entrain, blessé grièvement à son poste de combat, le 16 octobre 1916 ; amputation de l'avant droit.

Le sergent fourrier *Ciarletti André*, du 9e zouaves : sous officier courageux, s'est bravement conduit à l'attaque du 10 mai 19 5, au cours de laquelle il a été très grièvement blessé ; impotence fonctionnelle des deux jambes.

Le soldat *Paoli Jean-Baptiste*, du 168e d'infanterie, 6e de mitrailleuses : soldat brave au feu ; grièvement blessé, le 25 septembre 1916, en allant prendre position avant l'attaque.

L'aspirant *Moracchini Virgile*, du 91e d'infanterie : fors de l'attaque du 3 octobre 1916, a atteint son objectif et s'est maintenu avec sa section, sur l'emplacement qui lui était assigné malgré un feu violent de mitrailleuses ; le 7 octobre, après avoir brillamment entraîné sa troupe à l'assaut, a résisté avec quelques hommes sur point particulièrement difficile et ne s'est retiré que sur ordre, après avoir été très grièvement blessé.

Gazette Départementale

POGGIO DI VENACO. — Nous apprenons avec une douloureuse émotion la perte cruelle que viennent d'éprouver M. et Mme Carlotti, de Poggio, en la personne de leur fils Mathéo Carlotti, âgée de 18 ans.

Les obsèques ont eu lieu samedi, 9 courant, à 10 heures du matin, au milieu d'une foule nombreuse de parents et amis. Plusieurs couronnes ont été offertes, de fleurs naturelles et artificielles, par ses amies.

Discours de Mlle A. Perfettini

Chère Amie,

C'est le cœur bien gros et les larmes plein les yeux que je viens te donner au nom de toutes les compagnes un suprême et dernier adieu.

Pauvre chère Mathée, il y a deux mois à peine, tu remplissais ici devant une foule émue et recueillie en une assez pénible circonstance. la triste vérité qui m'incombe aujourd'hui. Qui donc aurait pu jamais croire alors que la mort te guettait, que tu allais *être le premier bonnet de rose fauché* par les Parques cruelles, et que toutes nous allions bientôt verser des pleurs sur la tombe trop prématurément ouverte.

Mathée Carlotti, je puis bien rendre cet hommage à notre chère disparue, était l'âme de la jeunesse de Poggio intelligente, éveillée, active, complaisante, elle se dépensait sans compter pour tout le monde, et son plus grand bonheur était de faire des heureux. Son rayonnement était juste et croyant. Dans nos réunions de veuse fi ez, c'était à elle que nous l'aisons appel ; lorsque nous hésitions, nous nous arrêtions toujours à ce qu'elle avait décidé, car nous étions persuadées que nous marchions dans le droit chemin.

Et cependant, modeste, Mathée ne tirait aucune vanité des dons intellectuels dont la nature l'avait si abondamment pourvue.

Une si belle intelligence, un si grand cœur, tout cela n'est plus.

Qui donc dis-moi, ô ma chère Mathée, te remplacera parmi nous ? Qui donc nous guidera désormais à l'église dans nos pieuses cérémonies. A chaque tournant de la dresserai devant nous ta silhouette, qui arrivée toujours la supérieure, nous la plus chère.

Oh, si la disparition cause un si grand